

Pensées à méditer

De l'Âme

Le corps est l'instrument de l'âme, et l'âme l'instrument de Dieu.

***

Un beau corps avec une âme perverse, c'est un beau navire avec un mauvais pilote.

***

Une sainte disait : « Si on pouvait voir la beauté d'une âme, on ne pourrait plus rien regarder. »

***

Quelque légèreté entre toujours dans les âmes excellentes et comme elles ont des ailes pour s'élever, elles en ont aussi pour s'égarer. Joubert.

***

Le gouvernement des âmes a été appelé « l'art des arts », par St Basile, et le cardinal de Bérulle ajoute que « régir une âme, c'est régir un monde ».

***

Rien de plus agréable aux yeux de Dieu, que le salut des âmes. St Jean Chrysostome.

Visite au Creïsker

en compagnie des grands élèves du Cercle d'Études

(Suite)

Descendons de ces hauteurs et continuons notre inspection. Passons au côté Nord de l'église, c'est-à-dire à l'entrée de la rue Verdérel ; nous nous trouvons devant la façade du grand porche. Ce qui nous frappe en premier lieu, c'est la grande hauteur de ce monument annexé, l'importance donnée à ce vestibule du temple, puis la richesse de l'arcade qui en forme l'entrée. Les pieds-droits ou jambages latéraux sont formés d'un groupement de fines colonnettes montantes, entre lesquelles sont creusées des gorges garnies de guirlandes de feuilles sculptées et évidées. Les colonnettes, au-dessus de leurs chapiteaux, se courbent pour former la grande arcade ; l'une des guirlandes feuillagées se continue jusqu'au sommet, tandis que l'autre est remplacée par une série de statuettes abritées sous des dais formant niches ; à l'intrados est une garniture de redents trilobés, découpés à jour, formant une décoration qu'on trouve au Folgoat, au petit porche de l'évêque Alain, mais qui fait défaut au grand porche des apôtres, avec lequel cependant notre porche du Creïsker a plusieurs points de ressemblance, tout particulièrement les compartiments rectangulaires creusés sur la façade pour recevoir des blasons armoriés et qui sont couronnés d'accolades ou contre-courbes feuillagées ; puis la galerie rampante qui monte jusqu'au sommet du gâble, et au haut de laquelle une niche abrite une jolie petite statue de la Vierge-Mère, laquelle va devenir un excellent modèle pour l'exécution d'une statue nouvelle de Notre-Dame du Creïsker, image patronale qui sera sculptée en noble pierre de Kersanton, et à laquelle pourra s'adresser, en toute convenance, la dévotion et la vénération des élèves actuels et de toutes les générations qui leur succéderont.

Les rapports de parenté que nous trouvons entre notre porche et celui de Folgoat, nous pourrons les signaler encore à la chapelle de Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou, sans compter bien des points communs rappelés en nombre d'autres monuments analogues.

A l'intérieur du porche nous remarquerons les niches destinées à abriter les statues des douze apôtres, effigies qui très probablement n'ont jamais été exécutées ; puis les deux portes gémipées du fond, encadrées par des sculptures végétales et séparées par un trumeau portant bénitier. — En sortant nous pourrons observer qu'au-dessus de la voûte règne une chambre éclairée par deux ou trois petites baies ; c'était la chambre des archives, et l'on y pénétrait par la galerie extérieure courant au bas de la toiture ; et la preuve qu'on y séjournait parfois, c'est la petite échauguette accrochée au haut du côté Est et qui répondait à une destination intime.

Quand on examine le style de ce porche et les caractéristiques de son ornementation, on voit qu'il est d'une époque différente de celle de la façade Ouest ; en effet cette façade est du XIVe siècle tandis que le porche est du XVe. A ce même style appartient le bas-côté qui le continue, jusqu'à la rencontre de la travée qui correspond au pied du clocher. A partir de ce point la construction appartient au XIVe siècle, ce qui se reconnaît bien au tracé rayonnant du remplage des fenêtres. Il convient de remarquer au haut des deux dernières travées, au-dessus des arcs des fenêtres, au-dessous de la corniche, des arcades saillantes dont les retombées portent sur des culs de lampe sculptés. Nous retrouvons le même motif au côté Ouest du bras du transept Sud de la cathédrale de Saint-Pol, et aussi à l'abside ou plutôt au côté de la chapelle-transept du Folgoat. Ce dispositif, peu usité, est une façon élégante de donner plus de saillie à la corniche, et par conséquent plus de largeur au chemin de ronde qui passe derrière la balustrade.

C'est aussi le moment de noter l'existence de la logette qui se trouve au pied du clocher et qui rappelle absolument celle qui est au-dessus de la grande rose du transept Midi de la cathédrale ; pareille logette, plus simple, se retrouve aussi au Folgoat, au même point du transept Midi. Quelques-uns ont trouvé bon et intéressant de dire que cette logette était destinée aux excommunications portées solennellement par l'évêque. Au Creïsker et au Folgoat l'évêque n'avait pas à prononcer ces sentences, et à la cathédrale aucun prélat n'a jamais monté en vêtements pontificaux cet étroit escalier de 60 ou 80 marches, d'autant plus que le cérémonial des Evêques n'a jamais indiqué semblable rite.

D'autre part, la logette de la cathédrale était différemment disposée dans le principe : la large arcade de la façade était divisée en deux baies par un meneau central dont on voit la trace sur la tablette de la balustrade, et le remplage supérieur était plus compliqué, ce qui est indiqué par des brisures et des éclats que l'on peut bien constater sur place. Ces logettes étaient simplement un motif architectural, décor central heureusement trouvé pour cette partie de l'édifice.

Passons à l'abside, c'est-à-dire au pignon Est. Ce mur oriental produit plus d'effet que la façade Ouest, parce qu'il se présente de face à ceux qui entrent en ville par la rue Verdérel ; il semble plus dégagé, et la fenêtre est plus élancée ; on a plus de recul pour observer, et le clocher, qu'on embrasse du même coup d'œil, donne plus d'échelle. La fenêtre, avec son remplage compliqué et sa petite rose, est dans une note différente que celle de la grande baie de l'Ouest, et présente un joli spécimen des tracés du XIVe siècle.

La façade Midi se remarquait peu autrefois, emprisonnée qu'elle était, en partie, dans une petite cour du Collège, et masquée fâcheusement par des masures bordant la rue. Mais depuis que ces écrans ont disparu et que la place Michel-Colomb a été aménagée, elle apparaît dans toute son ampleur et sa belle élévation. Six travées découpées de larges fenêtres surmontées de pignons ou gâbles, et séparées par des contreforts ; les trois premières fenêtres ayant des remplages rayonnants, XIVe siècle, les trois autres ornées de tracés flamboyants, XVe. Nous expliquerons plus tard, en étudiant l'intérieur, la raison d'être de cette différence.

A la dernière travée vers la rue, un petit porche forme entrée secondaire. Il est bon d'en examiner l'arcade d'ouverture, encadrée de fines colonnettes, voussure et contre-courbe feuillagée. La façade n'est pas couronnée par un fronton mais par une balustrade indiquant une terrasse dallée. Cette terrasse à laquelle on accède par une porte entre la fenêtre et le contrefort, est donc desservie par un escalier descendant de la galerie qui court sur la façade Ouest. Sur les côtés de l'intérieur sont creusées des niches, et deux jolies portes jumelées donnent accès dans le collatéral Sud. L'idée de ce porche à terrasse est empruntée au porche Ouest de la cathédrale, et aussi

à l'ancien porche, désormais détruit, qui existait à l'entrée de l'église du Folgoat.

Pour avoir un coup d'œil complet du développement de cette façade magistrale, il faut se reculer jusqu'au bas de la place Michel-Colomb ; et puisque notre esprit est porté aux comparaisons, dans ce vaste déploiement de fenêtres, de contreforts et de hauts pignons, je vois instinctivement comme les feuillets d'un grand psautier monumental, nous chantant un grandiose MAGNIFICAT, tandis que l'admirable clocher qui le domine entonne un HOSANNA sublime, *Hosanna in excelsis.*

(*A suivre*). CHANOINE ABGRALL.

La Fête du Collège

Nous avons découvert, dans la correspondance de la Maison, la lettre suivante, dont nous nous permettons d'offrir aux Lecteurs du Creïs-Ker toute la saveur.

MON CHER AMI,

Quel beau jour nous venons de passer au Collège ! J'en suis encore tout charmé, et je crains fort que ma plume ne puisse rendre convenablement les divers sentiments que j'ai ressentis. Il s'agit, tu l'as certainement deviné, de la fameuse fête du Collège. Fameuse, oh combien ! Loterie magistrale, représentations théatrales du plus bel effet, Grand'Messe et Vêpres pontificales !...

Dès samedi à midi nous jouissions de petites vacances, selon la bonne tradition que tu connus autrefois. Certains professeurs, dit-on, regrettaient telle bonne classe de grec ou une non moins délicieuse classe de français... Mais tu n'es pas sans savoir juger, à leur valeur, les potins du collège. Je crois bien, pour ma part, que ces messieurs eux-mêmes, n'étaient pas fâchés de pouvoir se payer une bonne petite promenade en attendant la loterie.

A 4 heures, nous entrons dans la Salle des Fêtes. Les appels se succèdent, se croisent, s'entrecroisent. On se montre les lots, que des mains expertes ont savamment

rangés sur l'avant-scène ; un gai rayon de soleil fait miroiter le rubis de certains flacons poudreux, ou donne un éclair de vie à une poétique tête de veau qui se prélasse dans une litière de fenouil. Gâteaux, poupées, panoplies, brosses pour chauves et édentés... il y en a pour tous les goûts, âges et conditions. Ne surprend-on pas M. l'Econome s'évertuant à maintenir par les oreilles, un lapin ? Aussi avec quel silence plein d'émotion, écoute-t-on le brillant morceau que joue la fanfare... c'est le silence précurseur des grands événements.

Une voix grave laisse tomber les numéros gagnants. Silence impressionnant ; on se montre les veinards, on contemple les lots. Mais l'émotion augmente, le timbre des voix s'élève, les pieds dansent sur place... mouvements divers à gauche et à droite. La sonnette a beau s'agiter, la voix grave a beau (tu permets?) s'aggraver, rien n'y fait : cela va dégénérer en un brouhaha assourdissant où le voisin se plaindra dans le giron de son voisin de sa mauvaise étoile, où l'ami criera à son ami l'allégresse de son âme, en se voyant adjuger la susdite tête de veau... si le rideau ne se lève bientôt.

On représente un drame historique breton « *Pour l'Indépendance* ». — Je ne saurais te dire combien les décors étaient magnifiques ; les acteurs se mouvaient dans un cadre bien choisi et supérieurement exécuté. Laisse-moi te citer en particulier tel cloître qui vous causait la nostalgie de la vie monacale, ou telle place moyennageuse qui donnait l'illusion du réel. — Mais les acteurs ! Sans doute avaient-ils été stylés de main de maître, mais aussi chacun y mettait sa peine. Que fallait-il admirer le plus, la diction énergique, le geste noble et sûr, le beau timbre de voix du roi breton Wiomarc'h, ou bien l'intonation grave, l'action mesurée, le port de tête assuré du R. P. abbé Convoion ? — Nominoé a su déployer un grand talent pour rendre avec noblesse, d'une voix tantôt douce, tantôt impérieuse, un rôle particulièrement difficile ; le 3e acte surtout, fut son succès, et la salle frémissait en entendant Erispoé flageller son père d'injures sanglantes, tandis que ce dernier trouvait encore une caresse de la voix pour attendrir son fils. — Jean Bellec, escorté de son ami d'enfance Karo, et de son ami de cœur Catworet, a très bien interprété le rôle d'Erispoé : il y a fait vibrer l'âme bretonne, sentimentale et brave.

Alfred Mariette, que secondait avec à-propos son comparse Illok, a trouvé des accents tragiques dans le personnage du traître Gonfred, qu'il a rendu à la perfection. L'empereur Lodewig le Pieux semblait déjà, par la distinction de sa diction, annoncer les futurs succès de la cour de France. J'allais oublier de te citer le F. Cadiou ; et pourtant que de bons rires il fit naître lorsqu'il entamait des scènes d'amabilités avec son petit Désiré !

Mais je m'attarde, mon cher ami, à des détails qui peut-être sont fastidieux pour toi. Il me suffira de te dire que tous nous avons admiré la contenance, tout à fait de circonstance, que prenaient les moines dans leur robe blanche, sous leur scapulaire noir ; il n'était pas jusqu'à telle sentinelle bretonne ou tel comte frank qui ne fut militaire à souhait... jusque dans le parler (car il convient qu'un soldat ne connaisse pas la finesse d'élocution que possède à la perfection, un roi ou un empereur !)

Les entr'actes furent judicieusement occupés par le chant breton « Bro go ma Zadou », un monologue magistralement rendu, que M. l'abbé Conq composa dans le temps, et surtout par l'audition de la « Prière de Joseph » de Méhul, où chacun put admirer une richesse d'harmonie très puissante ; notre Schola obtint là un vif succès.

Quel verbiage de ma part, et sûrement quelle fatigue de ton côté ! — « Eh, nous n'en sommes qu'au drame, quand donc va-t-il arriver à la bénédiction du St Sacrement ? » — « Patientez, vous dis-je ; patientez quelque peu ! »

Je voudrais bien pouvoir me contenter de te rendre par gestes, la Pantomime, mais Saint-Pol est trop loin, mes gestes ne pourraient parvenir jusqu'à toi ! Essaie donc de trouver derrière l'écorce de ces longues phrases, toute la promptitude, la vie, le brillant de cette pantomime ; l'élégance native — oserai-je le dire ? — de Madame Lafrousse, la malice (pardon !) « diablotine » du Lutin, la gravité ennuyée de M. Lafrousse, la gravité magistrale du juge, la gravité légale des gendarmes, la gravité doctorale des hochements de tête du médecin ; et surtout, imagine ce que tu peux trouver autour de toi de plus faubourien, de plus docker, de plus ouvrier conscient et organisé, et tu te représenteras à merveille, la suprême distinction de manières de nos deux déménageurs ! Quel fou rire dans la salle ! J'ai peine à croire que l'impresario qui menait si parfaitement tout ce

se trouver à la base de la vie chrétienne dans tout homme d'action...

Mais il était l'heure d'aller en promenade. Je ne sais quel inconnu (hum!) nous disait, l'année dernière, que « pour des jeunes gens l'appétit vient en marchant ». Le fait est que l'air de la Grêve du Man causait dans l'intime de mon individu une troublante et folle envie de déguster de bonnes choses. Aussi avec quelle joie nous retrouvâmes-nous attablés devant un bon petit repas, que Mesdames les Cuisinières avaient supérieurement composé ; le beau vin de France lui-même ne manquait pas, et nous lui rendîmes les honneurs. Vois-tu que je ne suis pas encore disciple fidèle de Huymans !

L'après-midi, nous retournâmes au Creïs-Ker. Monseigneur avait accepté de célébrer pontificalement. Les cérémonies furent aussi bien exécutées que le matin ; mais ce qui me causa la meilleure impression fut le chant d'un « Magnificat » à quatre voix mixtes de l'abbé Kalnecker, quelque chose d'aérien, de léger, une dentelle de sonorités douces, alternant avec la majestueuse phrase mélodique grégorienne.

Et maintenant que je te confie un secret, mon ami : les avantages dont jouissent les membres du Cercle d'Etudes ! Tu n'en fis pas autrefois partie ; il n'existait pas de ton temps. Maintenant, mon ami, nous avons quelques bien doux privilèges, entre autres celui de pouvoir faire totalement la Fête du Collège. Les autres sont partis se promener, sous l'œil bienveillant des maîtres d'étude, aux rives prochaines de Pempoul. Nous autres, les favorisés du sort, nous allons assister à la deuxième séance récréative, donnée par nos acteurs aux invités et au public. Vois-tu, nous nous enorgueillissons d'entrer dans le monde, oh oui donc !

Mais je te fais grâce des remarques, très intéressantes à mon avis, sur la physionomie de la Salle qui est archicomble, sur le jeu encore meilleur de nos acteurs, car je remarque avec stupéfaction que je deviens aussi verbeux que certain de nos professeurs lorsqu'il veut nous faire goûter les beautés sévères de la Chanson de Roland !

La Bénédiction du T. S. Sacrement a clos notre journée. J'y ai prié pour toi, mon cher ami ; j'ai demandé à Notre-Dame du Creïsker de veiller sur son ancien. Nous avons chanté, —avec quel amour ! — le traditionnel cantique du P. Berthelon ; je ne l'avais pas encore entendu

dans ce cadre merveilleux pour lequel il fut composé : il m'a remué l'âme ; mon esprit est allé à vous autres, les anciens, et j'ai prié notre Mère de toujours garder à vos cœurs la fraîcheur de la jeunesse. A la réception de cette lettre, tu auras, toi aussi, j'en suis sûr, un souvenir pieux pour nous qui sommes encore ici. Et si ma loquacité ne t'a pas trop déplu, si j'ai réussi à ressusciter en ton âme tes vieux souvenirs de Fête du Collège de Léon, témoigne-le moi par une bonne prière que tu réciteras à mon intention.

Ton ami tout dévoué,

AUGUSTE.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

7 Janvier : (Epiphanie). Sermon de M. Saccadas sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

14 Janvier : Instruction de M. Abily sur les motifs surnaturels de contrition.

21 Janvier : Sermon de Monseigneur De Guébriant pour la fête du Collège.

IN MEMORIAM

Le mercredi 23 janvier, M. le Supérieur a dit la messe pour le repos de l'âme de M. le chanoine Floch, ancien Supérieur.

(3e anniversaire)

Le total des aumônes recueillies, au Collège, par M. Golias, directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, s'élève cette année à la somme de 1.500 francs.

REUNIONS DE LA CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Réunion du 14 Janvier 1923

Après leur séparation de quelques jours, les Congréganistes sont de nouveau assemblés aux pieds de leur Très Sainte Patronne. A cette occasion, M. l'Econome nous exhorte à employer ce second trimestre mieux que le premier si possible. Renouvelons nos bonnes résolutions ; multiplions nos bons exemples et progressons toujours dans la piété. Prenons exemple sur les Mages dont nous célébrons la fête en ce jour de l'Epiphanie. Ils suivent l'étoile miraculeuse, poussés par la grâce. Obéissons, nous aussi, à la grâce ; soyons fidèles à Jésus et accomplissons les bonnes actions qu'Il peut nous inspirer. Puis M. l'Econome reprend la lecture de la vie du R. P. Berthelon au point où il l'avait laissée le trimestre dernier.

Réunion du 21 Janvier

M. l'Econome se propose de nous parler de la piété en tant qu'elle est un devoir de reconnaissance et d'amour. « Nous allons donc considérer, dit-il, l'amour de Dieu pour les hommes et celui de l'homme envers Dieu. L'amour de Dieu pour nous est un mystère. Dieu est infiniment grand, nous sommes infiniment petits. Cependant Il a aimé ses créatures, en particulier l'homme qu'Il a créé à son image. Il s'est fait homme et a donné sa vie pour racheter l'homme du péché. Non content de cela, Il s'est fait sa nourriture. C'est là le comble de l'amour. Il aime chaque homme en particulier. « Dieu m'a aimé », dit St Paul. En retour de cet amour, souvent « ce cœur qui a tant aimé les hommes » ne reçoit qu'indifférence et mépris. Nous-mêmes, Congréganistes, nous avons eu nos défaillances, malgré le milieu dans lequel nous vivons, malgré les bons exemples, les bons conseils qui nous sont prodigués. Prenons la résolution, dès aujourd'hui, d'aimer Dieu, de donner notre cœur à Jésus, notre cœur fortement trempé pour résister dans la lutte, cœur de chair pour aimer toujours, un cœur de feu, pour répandre partout cet amour ».

Le Secrétaire,
JEAN PERSON, 1re A.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

7 Janvier. — C'est aujourd'hui notre première réunion du trimestre. M. le Directeur nous apporte ses souhaits de bon et heureux nouvel an, et en même temps ceux de posséder toute l'année Dieu dans notre cœur. Pour Le posséder tout le temps, il faut communier souvent. Rien ne nous en empêche puisque le Saint Sacrement est à la portée de tous, à la messe de chaque jour. Il nous conseille également pour arriver à ce but, de lire quelques pages d'évangile tous les matins, pendant la messe. Ces lectures peuvent nous être utiles plus tard, lorsque nous serons dans le monde ; on entend si souvent des objections contre la religion du Christ, et l'Evangile a lui-même par avance répondu à toutes ces objections. Elles nous serviront également lorsque l'ombre du doute entrera dans notre cœur, avec leur aide nous parviendrons à l'en chasser. Nous entendrons aussi dire assez souvent que la vertu est difficile à pratiquer, mais lorsque l'on a Dieu dans son cœur, rien n'est difficile.

---

14 Janvier. — Aujourd'hui a lieu la réception des nouveaux approbanistes. Ils sont venus au nombre d'une trentaine, ce matin, lire, au pied de l'autel, leur acte de consécration au Sacré-Cœur. Ensuite notre Directeur nous a parlé des deux vertus qu'il faut pratiquer pour conserver dans notre cœur le sentiment de la présence de Dieu : Jésus en effet voit tous nos gestes, connaît toutes nos pensées, entend toutes nos paroles. Ces vertus sont l'humilité et la charité. Aussi bien Jésus les a pratiquées avant que de les enseigner : il les pratique encore. Il est humble, puisqu'il se cache dans l'hostie, lui le roi de gloire. Il est également charitable, puisqu'il nous attend dans le tabernacle pour nous consoler et nous fortifier.

Rien ne nous est plus facile que d'imiter à ce point de vue le divin Maître. En cachant nos ambitions, nos mérites, en ne nous vantant point, nous serons humbles. En aimant nos camarades, tous du même amour, nous serons charitables.

La Vie Intellectuelle

MOIS DE JANVIER

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie. — 1. Guyader ; 2. Sparfel ; 3. Hénaff ; 4. Mariette ; 5. J. Nicol et Kerautret ; 7. Le Vaillant ; 8. Laurent et Robin ; 10. Le Saint.

Première. — 1. Mével ; 2. Herry ; 3. Person ; 4. Le Boulc'h ; 5. Roux ; 6. J. Tanion ; 7. Le Naélou.

Seconde. — 1. Quiniou ; 2. Bizien.

Troisième. — 1. Guillerm ; 2. Pouliquen ; 3. Le Borgne ; 4. Guivarc'h ; 5. Roualec ; 6. Coat.

Quatrième. — 1. Sévère ; 2. Birien ; 3. Le Bihan ; 4. Coat ; 5. Le Roux ; 6. Daniellou ; 7. Guézennec ; 8. Sizun ; 9. Cochard et Fayet ; 11. Fs Abgrall ; 12. J. Kerrien et Colin ; 14. Ollivier ; 15. Miossec ; 16. Plantec ; 17. Blouet ; 18. Le Baut ; 19. Corre.

Cinquième. — 1. Laizet ; 2. Le Guen ; 3. Pouliquen ; 4. Guilcher et Congar ; 6. Cloarec ; 7. Diraison ; 8. Quéré ; 9. Le Pape ; 10. Ricou et Cadiou ; 12. Rolland ; 13. Dosser ; 14. Corre ; 15. J. Cren ; 16. Bourgeois ; 17. Quélennec ; 18. Yvinec.

Sixième. — 1. Derrien ; 2. Legendre ; 3. Al. Le Guern ; 4. Marion et Senneville ; 6. Loriquet ; 7. Picart ; 8. Taniou et Al. Guillerm ; 10. Lautrou ; 11. R. Buors ; 12. Guyader et R. Morvan ; 14. Balanant et Laurent ; 16. Berre ; 17. Chapalain ; 18. Corvez ; 19. J.-L. Guillerm, Henry et J. Morvan ; 22. André et Prigent ; 24. Bodilis ; 26. Sévère ; 27. Quéméneur et Corre ; 29. Perrot et Hélary ; 31. Le Duff ; 32. Rolland ; 33. Vincent.

Septième. — 1. Joseph Daniélou ; 2. Liard ; 3. Joseph Le Rest ; 4. Méar ; 5. Sparfel ; 6. Déroff ; 7. Colin ; 8. Urien ; 9. Le Goffe ; 10. Grassal ; 11. Saout ; 12. Kerbiriou et Vallée ; 14. Abolivier, Rouillard et Thomas.

Huitième. — 1. J. Tanguy ; 2. Besson ; 3. Quéré ; 4. Sellin ; 5. Cueff ; 6. Thébaut ; 7. Le Saout ; 8. Le Magourou ; 9. Henry ; 10, Goasquen ; 11. Sévère ; 12. Faure ; 13. Stéphan ; 14. Roussin ; 15. Chapalain ; 16. Plantec.

Neuvième (1re Division). — 1. Corre ; 2. Seité ; 3. Castel ; 4. Le Page ; 5. Suignard ; 6. Quéméneur ; 7. Jourdren.
(2e Division). — 1. Glémarec ; 2. J. Tostivint.

MOIS DE JANVIER

PLACES DE COMPOSITIONS

Première. — Version latine : 1. Mével ; 2. Person. — Thème grec : 1. Le Boulc'h ; 2. Mével.

Seconde. — Composition française : 1. Quiniou ; 2. Le Rue. — Thème grec : 1. Bellec Joël ; 2. Bizien.

Troisième. — Version latine : 1. Guillerm ; 2. Le Borgne. — Narration : 1. Jacob ; 2. Menut. — Thème latin : 1. Le Borgne ; 2. A. Pouliquen.

Quatrième. — Thème latin : 1. Sévère ; 2. Le Bihan. — Thème grec : 1. Le Bihan ; 2. Sévère. — Narration : 1. L. Péron ; 2. J. Kerrien.

Cinquième A. — Orthographe : Section blanche : 1. Chapel ; 2. Corre. — Section rouge : 1. Quélennec ; 2. Goasguen. — Version latine : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Touboulic. — Section rouge : 1. Laizet ; 2. Cren. — Narration : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Touboulic. — Section rouge : 1. Congar ; 2. Bourgeois.

Cinquième B. — Orthographe : 1. Jégou ; 2. Seité. — Arithmétique : 1. Mével ; 2. Diraison.

Sixième A. — Orthographe : Section blanche : 1. Corvez ; 2. Berre. — Section rouge : 1. J.-L. Guillerm, Quéméner, Le Fur. — Narration : Section blanche : 1. A. Guillerm ; 2. Jacq A. — Section rouge : 1. Perrot ; 2. Le Fur. — Analyse : Section blanche : 1. Jacq A. ; 2. Marion. — Section rouge : 1. Mercier ; 2. Derrien.

Sixième B. — Orthographe : 1. Le Gall ; 2. J. Morvan. — Arithmétique : 1. J. Morvan et Belc'h. — Orthographe : 1. Le Gall ; 2. Moisy.

Septième. — Orthographe : 1. Chapel ; 2. Liard. — Narration : 1. Chapel ; 2. Vallée. — Ecriture : 1. Le Goffe ; 2. Pochard.

Huitième. — Récitation : 1. Besson ; 2. Le Saout. — Ecriture : 1. Dirou ; 2. Goasguen. — Arithmétique : 1.

Tanguy ; 2. Le Magourou. — Orthographe : 1. Sellin ; 2. Faure. — Catéchisme : 1. Cueff ; 2. Tanguy. — Analyse : 1. Stéphan ; 2. Thébaud.

Neuvième. — Orthographe (1re Division) : 1. Corre ; 2. Seité. — (2e Division) : 1. Glémarec ; 2. Moal. — Arithmétique (1re Division) : 1. Corre ; 2. Castel. — (2e Division) : 1. J. Tostivint ; 2. Moal. — Grammaire (1re Division) : 1. L. Page ; 2. Quéméneur. — (2e Division) : 1. Glémarec ; 2. J. Tostivint. — Ecriture (1re Division) : 1. Créac'h ; 2. Castel. — (2e Division). — 1. Glémarec ; 2. Moal. — Catéchisme (1re Division) : 1. Castel ; 2. Jourdren. — (2e Division) : 1. Glémarec ; 2. Poisson.

Conférences N.-D. du Creïs-Ker

Séance du 10 Janvier 1923

M. Madec nous lit, dans l'Evangile, une partie du passage qui a trait aux relations de la loi nouvelle avec l'ancienne. Il nous engage à retenir de ces paroles du Sauveur le conseil relatif à la charité fraternelle. Nous sommes tous frères. Nous devons donc traiter nos semblables en frères c'est-à-dire leur faire tout le bien possible.

Suit la lecture du compte-rendu de la séance précédente. Louis Guillou y relève une erreur commise à son sujet et n'entend pas prendre à son compte la réflexion de Raymond Guillou sur le régime socialiste. Nous lui donnons ici satisfaction.

Personne n'ayant rien à ajouter, la parole est donnée à Louis Nicol qui monte à la tribune au milieu des applaudissements et nous parle du juste salaire :

Le juste salaire, dit-il est celui qui est conforme à la justice. La question qui se pose est précisément de savoir quelles sont les conditions requises pour qu'un salaire soit juste. Plusieurs écoles sont en désaccord sur ce point. L'orateur dit quelques mots au sujet de l'école libérale, de l'école socialiste et de la théorie de l'association. Puis il s'arrête à la thèse catholique qui a surtout été propagée par Léon XIII et qui tient le milieu entre ces différentes théories. Aux yeux de l'église, les patrons sont tenus, en

justice, d'accorder à leurs ouvriers le salaire qui correspond à leur travail apprécié d'après l'estimation commune. De plus, dans l'état normal, le salaire de l'ouvrier doit être tel que, ajouté à celui de la femme et des enfants, il suffise à la subsistance de la famille...

Le discours de notre sympathique bibliothécaire est accueilli par de vifs applaudissements et semble même dérouter un moment les contradicteurs habituels.

Cependant, Raymond Guillou demande ce qu'il faut penser des théories socialistes réclamant le partage des bénéfices entre patrons et ouvriers. Il s'attire de l'orateur cette réponse fort sensée que, si les ouvriers veulent participer aux profits, ils refusent de prendre part aux pertes. Le Parc se range lui aussi du côté de Louis Nicol et fait sur ce sujet quelques observations fort intéressantes.

Puis M. Madec intervient et éclaire complètement notre esprit sur cette question. Il nous fait remarquer que l'ouvrier, mettant dans une entreprise ses bras et, dans une certaine mesure, son intelligence, a droit à un juste salaire mais ne peut exiger rien de plus, en justice. Il est seulement souhaitable qu'il puisse avoir une certaine part dans les bénéfices. Toutefois il semble assez clair que la plus grande part dans les profits doive revenir au patron qui court toutes sortes de risques et qui, pour être à même de diriger une entreprise, a dû se livrer à des études longues et coûteuses.

Suivent d'autres observations intéressantes de Jean Crenn et de Mével.

Là-dessus, M. Madec félicite l'orateur de son travail et la séance est levée.

P.-S. — Nous remercions chaleureusement M. l'abbé Didou, recteur de Collorec, de sa grande générosité envers notre cercle d'études. La somme de dix francs qu'il nous a fait parvenir nous aidera à garnir notre bibliothèque.

Nous adressons également nos sincères remerciements à M. l'abbé Mazéas, professeur à l'Institution N.-D. du Creïs-Ker, pour la magnifique collection de la « Documentation catholique » dont il a fait don au cercle.

Nous avons reçu de bonnes nouvelles d'anciens membres du cercle : Y. Douguédroit, J. Moreau, Chalm et J. Lagadec. Nous les remercions bien sincèrement de l'intérêt qu'ils portent à la vie du cercle d'études.

Les Secrétaires : Le Saint et Mével.

*
* *

Le mercredi 24 janvier, M. le vicomte de Guébriant a donné aux jeunes gens du Cercle d'Etudes une conférence fort intéressante et fort instructive concernant les œuvres rurales.

Le Creïs-Ker de mars publiera un compte rendu aussi détaillé que possible de cette belle conférence.

Conférence du R. P. Duchaussois

sur les Missions Françaises de l'Extrême-Nord Canadien

La conférence avec projection que nous donna, la veille du départ en vacances, le R. P. Duchaussois sur nos missions de l'Amérique du Nord, nous fit passer très agréablement les dernières minutes du trimestre.

Le 22 décembre, à 4 heures, tous les élèves se réunissent dans la salle des Fêtes. M. le Supérieur nous présente le R. P. Duchaussois : C'est, dit-il, l'auteur du captivant ouvrage intitulé : « Au pays des glaces polaires » qu'on a fait lire l'année dernière dans les études. Ces mots suffisent pour nous faire savoir que la conférence sera très intéressante. Le conférencier prend alors la parole. Il nous lit d'abord les noms des nombreux Oblats de Marie sortis de notre collège. Puis les vues commencent à défiler sur l'écran. Le Père nous les explique, à mesure que derrière la toile, la main experte de M. Golias fait glisser les plaques dans l'appareil.

Nous voici transportés dans le Nouveau-Monde ; sur l'écran se dessine une carte de l'Amérique du Nord, à l'aide de laquelle le Père Duchaussois nous indique les régions dont il va nous parler : vaste territoire qui s'étend au Nord d'une ligne allant de l'embouchure de l'Hamilton dans le Labrador jusqu'en face de l'île Vancouver sur le Pacifique : dans la partie méridionale, les provinces de l'Alberta, du Manitoba... Plus au Nord, la terre des glaces, déchiquetée par de gigantesques cours

d'eau : l'Athabaska, le Mackenzie... Ces régions sont l'apanage des tribus de Peaux Rouges. Points de Blancs, sinon quelques trafiquants de fourrures... et les missionnaires. Quelques vues nous permettent de connaître les mœurs des Indiens : En été, ils parcourent la plaine, la carabine à la main, ou sillonnent les lacs sur de légers canots d'écorce, ne craignant pas parfois de franchir les rapides ; En hiver, sur des traîneaux à chiens, ou chaussés de raquettes, ils vont camper près des rivières poissonneuses, où, avec la hache, ils brisent la glace pour pouvoir introduire dans le courant le filet qui leur procure chaque jour le « pain quotidien ».

Puis, ce sont des missionnaires, des évêques même, qui, vêtus de peaux de bêtes et chaussés de raquettes, regagnent leur mission, tantôt en traîneau à chiens, tantôt en canot d'écorce, utilisant les portions navigables des cours d'eau, les quittant pour faire la route à pied lorsqu'ils rencontrent des rapides infranchissables, et le canot sur la tête, marchant ainsi dans la neige, parfois sur une longueur de plusieurs kilomètres.

Nous voici chez les Esquimaux. Le Père nous montre une photographie qui est un argument scientifique de grande valeur pour les partisans de la descendance commune de toutes les races humaines. Elle représente une famille d'Esquimaux qui, à la quatrième génération présente exactement les traits de la Race Mongole.

La vie des Esquimaux diffère un peu de celle des Indiens. Comme eux, ils circulent en traîneau à chiens, mais la circulation est rendue plus difficile dans leur pays par le grand nombre des crevasses. Pour qui y tombe, point de salut. Une des vues représentait un groupe de chiens esquimaux, aussi sérieux, nous dit le Père, « que des élèves de troisième se rendant en classe de Grec ». Les Esquimaux vivent surtout de la chasse et de la pêche. Le produit de la chasse est desséché et mis en réserve pour l'hiver dans les grands trous creusés sous la neige. Mais même là, les provisions ne sont pas en sûreté, car le carcachou, l'animal le plus mauvais qui soit, sait les découvrir : il enlève ce qu'il peut, empoisonne le reste, et quiconque y touche est voué à la mort. Les Esquimaux n'habitent pas des maisons en bois comme les Indiens : des blocs de neige entassés forment les murs et les voûtes arrondies de leurs demeures. A peine peut-

on s'y tenir debout ; l'entrée est juste assez grande pour qu'on y puisse pénétrer à plat ventre !

Les sauvages de l'Amérique du Nord sont très difficiles à convertir, et cela surtout à cause de la sorcellerie, fortement enracinée chez eux. Mais devenus chrétiens, ils changent totalement, et pourraient même, au point de vue religieux, faire la leçon aux Européens. Ainsi, une petite sauvagesse a été jugée digne, il y a quelques années de faire sa 1re communion à 2 ans 1/2.

La série de vues se termine par la photographie du jeune et vaillant apôtre, le R. P. Leroux, massacré par deux sauvages il y a quelques années, à 27 ans. L'un de ses meurtriers s'est déjà converti.

En terminant sa conférence, le R. P. Duchaussois fait appel à notre générosité. Les conversions sont nombreuses ; elles pourraient être plus nombreuses encore : la moisson est abondante, ce sont les ouvriers et les ressources qui manquent pour parfaire « cette œuvre de géants ». Nous avons le devoir de coopérer à cette œuvre. Si Dieu ne nous demande pas à tous le don total de nous-mêmes, aidons les missionnaires par nos aumônes, celle de notre bourse, quelque modeste qu'elle soit, et surtout celle de nos prières.

Que N.-D. du Creïs-Ker daigne bénir cette œuvre à laquelle se sont voués plusieurs de ses enfants !

Y. M.

***

Grâce à la Propagande active et désintéressée de deux jeunes gens de bonne volonté, le Bulletin des Pères Oblats de Marie compte, au Collège de Saint-Pol, près de cinquante élèves abonnés.

Ce ne sera pas une petite consolation pour le P. Duchaussois de savoir que beaucoup, chez nous, s'intéressent aux travaux des Missionnaires.

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creïs-Ker

A reporter.....	1554	»
Les Elèves de l'Institution N.-D. du Creïs-Ker...	500	05
Docteur Bagot, père, Saint-Pol-de-Léon.....	30	»
Anonyme	20	»
M. Nicolas, professeur, Saint-Pol-de-Léon.....	10	»
M. Doher, Plougasnou.....	5	»
M. Pierre Le Bigot, Saint-Pol-de-Léon.....	5	»
M. Jean Le Bigot, Saint-Pol-de-Léon.....	5	»
M. Paul Le Bigot, Saint-Pol-de-Léon.....	5	»
M. l'abbé Mével, Plozévet.....	5	»
Jean-Baptiste Corre, Landivisiau.....	5	»
Famille Morvan, Saint-Marc.....	7	»
Edmond Guiomar, Morlaix.....	10	»
Anonyme, Lannilis.....	5	»
Abbé Didou, recteur, Collorec.....	20	»
Abbé Monot, vicaire, Guilers.....	5	»
Abbé Quentel, professeur, Bon-Secours.....	10	»
M. Charles Saout, Carhaix.....	10	»
Abbé Abgrall, vicaire, Guerlesquin.....	5	»
Abbé Prigent, professeur, Pont-Croix.....	5	»
M. Moal, notaire, Saint-Pol.....	15	»
Sœur Médéric, Lanneur.....	5	»
M. Léon Dépagne, Paris.....	10	»
Madame Derrien, La Roche-Bernard.....	40	»
MM. Les Maîtres d'Etudes, Saint-Pol-de-Léon....	30	»
Madame Vve Pont, boulangerie, St-Pol-de-Léon..	5	»
Grand Séminaire de Saint-Jacques, Guiclau.....	50	»
M. Peyron, notaire, Quimperlé.....	5	»
M. Hénaff, Plouescat.....	10	»
M. Moisy, Saint-Pol-de-Léon.....	5	»
M. Derrien, sculpteur, Saint-Pol-de-Léon.....	5	»
Chanoine Léon, recteur de Cléder.....	50	»
Abbé Boulc'h, recteur de Santec.....	10	»
Chanoine Le Duc, curé de Scaër.....	20	»
Madame Jacq, Landerneau.....	5	»
M. l'abbé Barvet, vicaire, Saint-Melaine-Morlaix.	10	»
M. l'abbé Kerdilès, vicaire, Roscoff.....	10	»

M. l'abbé Y.-Mie Pape, Keraudren, Lambezellec.	10	»
M. l'abbé F. Pape, Keraudren, Lambezellec.....	10	»
Mme Morvan Dourzal, Saint-Marc.....	10	»
M. et Mme Le Boulc'h, Landivisiau.....	5	»
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon.....	10	»
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon.....	10	»
Abbé Louis Floc'h, recteur, Saint-Frégant.....	10	»
Madame Menut, Lanmeur.....	20	»
Abbé Louis Rolland, recteur, Bourg-Blanc.....	10	»
Mesdemoiselles Cocaign, Saint-Pol-de-Léon.....	10	»
Madame Mariette, Morlaix.....	10	»
M. l'abbé Le Marrec, recteur, Pouldavid.....	5	»
M. Guillou, épicier, Landivisiau.....	20	»
M. l'abbé Abgrall, instituteur, Landivisiau.....	5	»
M. et Mme Pouliquen, Kerhuella, Landivisiau...	10	»
Anonyme, Lambézellec.....	5	»
Anonyme, Saint-Pol.....	10	»
Docteur Jourdrain, Plouescat.....	10	»
Abbé Saccadas, professeur, St-Pol-de-Léon.....	10	»
Abbé Grall, recteur de Landunvez.....	10	»
Abbé Le Roux, ancien recteur de Landunvez.....	10	»
Mme Pont, Plouescat.....	10	»
Abbé F. Herry, recteur de Meilars.....	10	»
Chanoine Breton, curé de Lambézellec.....	15	»
M. et Mme Cocaign, Plonévez-Lochrist.....	20	»
Abbé de Kéréver, Grand Séminaire de St-Brieuc..	5	»
TOTAL.....	2786	05

Le Coin des Anciens

HOMMAGE POSTHUME

Nos amis ont lu dans le Creïs-Ker de novembre 1916, *l'article nécrologique consacré à la mémoire de René Sévère* (*cours* 1911). *Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la lucidité de son intelligence, l'étendue de sa culture et surtout les rares qualités de cœur dont Dieu l'avait doté ; sa douceur et sa bonne humeur attiraient la sympathie de son entourage. Tel au Collège et au Séminaire, tel il fut à l'armée jusqu'au jour où frappé d'une balle au ventre, il donna sa vie pour la France. La Patrie reconnaissante vient de remettre à sa famille la Médaille militaire et la Croix de guerre avec étoile.*

Voici le texte de la citation :

SÉVÈRE RENÉ-JOSEPH-MARIE

Mort pour la France

« Brave soldat. Tombé pour la France, en accomplis-
« sant son devoir, le 4 Septembre 1916, à Estrées. »

« Croix de guerre avec étoile de bronze. »

LE COLONEL MARQUET,
Commandant le 65e *R. I.*
Nantes.

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. *l'abbé Portier*, recteur de Plouzané.

M. le *Docteur Fournis*, de Garlan.

L'adjudant Lelièvre, de Saint-Pol-de-Léon, tué à l'ennemi et dont les restes ont été inhumés à Saint-Pol, en décembre dernier.

M. *Riou*, père de M. l'abbé Riou, professeur de Cinquième.

M. *Corrier*, beau-frère de M. Madec, professeur de Seconde.

Madame *Jaffrès*, mère de G. Jaffrès. élève de Première.

M. *l'abbé Floc'h*, oncle de René Floc'h, élève de 5e (St-Thégonnec).

M. *Sparfel*, père de L. et de J. Sparfel de Plounévez-Lochrist.

Mme *Cumunna*, sœur de Fr. Dosser, élève de 5e (Guiclan).

MARIAGES :

On nous a fait part du mariage de :

Mademoiselle Thébaud avec M. Taillandier, chef de gare, à Saint-Pol-de-Léon (10 Janvier) ;

Mademoiselle Bagot, fille du sympathique président de notre Association, M. le Dr Bagot, avec M. Belbéoc'h, de Landerneau (24 Janvier).

Nos meilleurs vœurs de bonheur aux jeunes époux !

NOMINATION :

M. l'abbé *Le Chat*, ancien maître d'étude du Collège, est nommé aumônier du pensionnat St-Joseph à Landerneau.

*
* *

Plusieurs de nos anciens nous ont exprimé leurs vœux à l'occasion du nouvel an. Qu'ils veuillent bien accepter ici nos remerciements. Qu'elles viennent du Séminaire, des Facultés, de la Caserne ou des Colonies, leurs lettres sont et seront toujours les bienvenues.

NOUVELLES DES ANCIENS ET ADRESSES

P. Laroque, 8, rue Cheire, Angers, prépare le M. P. C., c'est-à-dire les certificats de Mathématiques, de Physique et de Chimie, en vue de la licence ès-sciences.

J. Coulogner, de Morlaix, 37, rue du Moulin de Pierres, Clamart (Seine), prépare sa licence en droit.

F. Quéguiner, de Henvic, est à l'Ecole de Pharmacie de Lyon.

G. Rannou, au Penhoat Saint-Cadou, s'intéresse vivement au « Creïs-Ker » et se rappelle toujours les bons moments passés au Collège.

Vincent Prigent, de Plougoulm, a été reçu à l'examen des contrôleurs adjoints de la douane et a été nommé sur place à Longwy (Meurthe-et-Moselle).

Pierre Dréno (cours 1916), vient d'être transféré de Plouigneau à Morlaix comme surnuméraire de l'enregistrement.

L'abbé J. Cloarec (cours 1912) qui se trouvait à Amiens, est maintenant au noviciat des Franciscains, rue Emile Zola, Mons-en-Barœul (Nord).

L'abbé N. Moysan, de Bodilis, est au noviciat des P. Spiritains, Orly (Seine).

F. Manac'h, de Commana (cours 1918) est clerc de notaire, à Plouguerneau.

L'abbé Mazé, de Henvic, est aux Missions Etrangères, Bièvres (Seine-et-Oise).

Vincent Favé, de retour à Aubervilliers, a eu la bonne aubaine de rencontrer, à Paris, aux vacances dernières, Y. Douguédroit : nos deux amis sont allés à Stanislas achever de guérir H. Guiriec, qui avait consenti à être, pour huit jours, malade de la grippe...

Gabriel Léostic (cours 1917), contrôleur-adjoint des douanes à Dunkerque.

P. Kervennic, 276 R. A. C., 35e Batterie, S. Postal 109.

Emile Kerjean (cours 1912), chef comptable au Crédit du Nord, 21, rue Guynemer, Elbeuf (Seine-Inférieure).

Victor Le Guern, de Plouigneau (cours 1910), 74, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).

Yves Boucher (cours 1917), enseigne de vaisseau à bord du « Tourville », Toulon.

Joseph Le Gall, de Plouescat (cours 1917), est au Noviciat des Pères de Marie à l'abbaye de N.-D. de Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres). Dans une lettre que M. Mazéas a bien voulu nous communiquer, il raconte son genre de vie et nous renseigne sur le pays tristement historique qu'il habite.

BIBLIOGRAPHIE

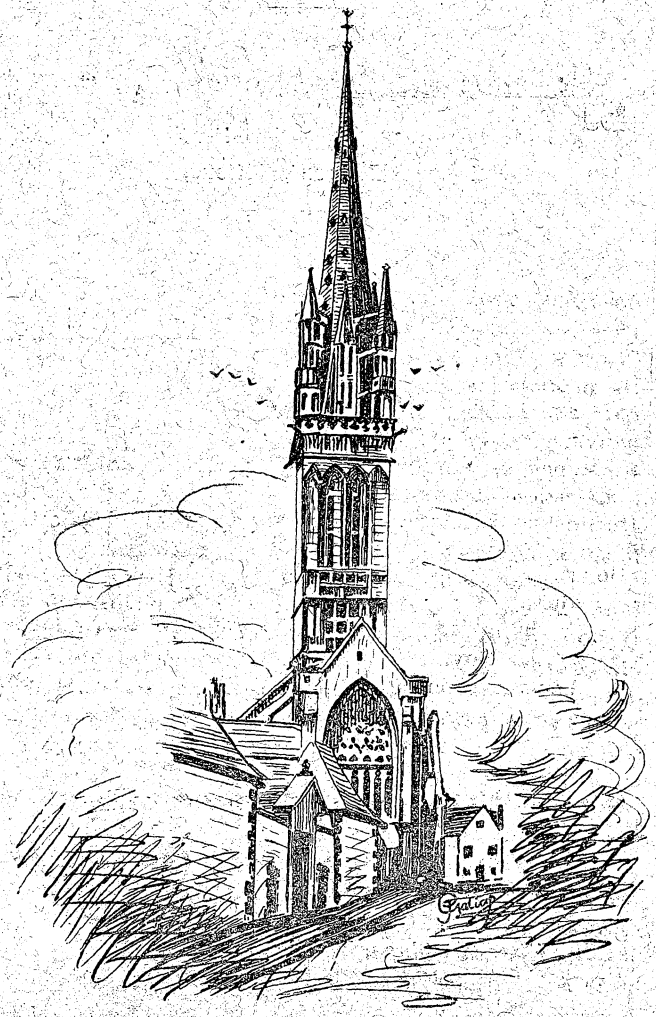
Sainte Catherine de Sienne

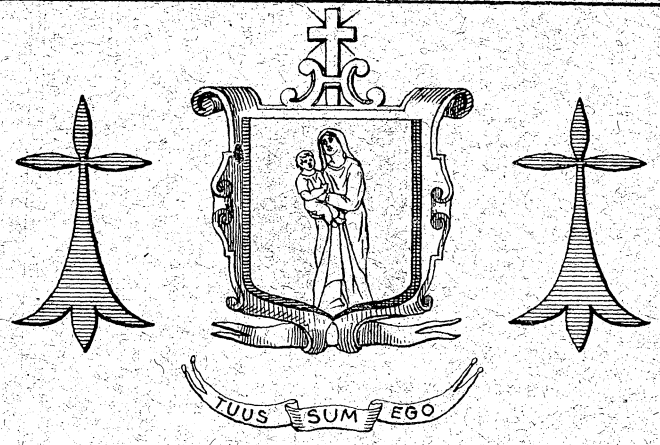
par A. Masseron (collection l'art et les saints)
3 fr. — Laurent, éditeur, Paris

L'an dernier, l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats de Brest donnait au public « les Enigmes de Dante », gros volume dont les milliers d'exemplaires sont allés jusqu'en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et dont les premiers critiques italiens ne cessent de célébrer la parfaite information et l'excellence des jugements. Le nouveau volume, moins ample mais non moins riche de substance, nous offre le texte, à peine remanié, d'une des Conférences désormais fameuses du « Souvenir ». L'illustration (37 photogravures sur papier couché) est purement splendide ; le récit est plus merveilleux encore, et à le lire nous ne nous étonnons point que l'habile éditeur ait tenu à joindre, dans sa louangeuse collection, le nom de notre ami à ceux du R. P. Sertillanges, de M. Georges Goyau, etc. Toute personne soucieuse d'art, d'hagiographie ou seulement de beau style se doit de posséder ce petit chef-d'œuvre.

(Le Courrier).

BULLETIN DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE L'UNIVERSITE, 71, Rue Molière, Lyon. — Abonnement : 8 francs par an. — Questions intéressantes sur l'apostolat de l'élite, la pédagogie et l'enseignement.





Le Creis-Ker



SOMMAIRE

PENSÉES A MÉDITER : De l'Amitié.

VISITE AU CREISKER : Chanoine ABGRALL.

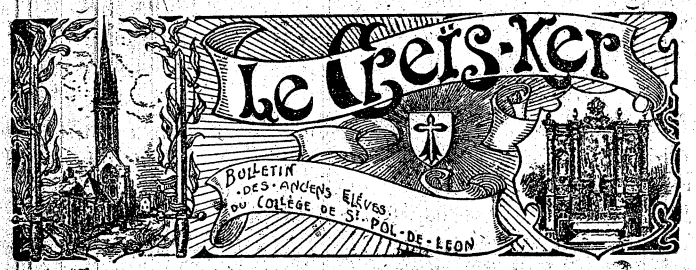
LA VIE AU COLLÈGE :

Vie religieuse. — Vie intellectuelle. — Vie Sportive.

SOUSCRIPTION POUR LA NOUVELLE STATUE DE NOTRE-DAME DU CREISKER.

LE COIN DES ANCIENS.

7e ANNÉE — N° 75 MARS 1923



Pensées à méditer

De l'Amitié

Qu'est-ce que l'Amitié ? L'égalité des âmes.

SECUNDUS.

*
* *

Veux-tu connaître un homme ? Remarque quels sont ses amis. Tels ils sont, tel il est. FÉNELON.

*
* *

Un ancien à qui on demandait quelle est la pierre de touche de la parfaite amitié, répondit : « C'est l'adversité ! »

*
* *

Le meilleur de nos amis est celui qui nous prévient de nos défauts.

*
* *

L'amitié n'est si divine que parce qu'elle donne le droit de dire la vérité aux hommes qui la disent si peu et l'entendent si rarement. LACORDAIRE.

*
* *

L'Ecriture enseigne qu'il est des amis comme des trésors du caveau : les plus anciens sont les meilleurs.

P. CAUSSETTE.

Les amis sont comme les parents : le jour de leur mort, on ne les trouve jamais vieux. DE MAISTRE.

*
* *

Les affections humaines ne sont qu'un bâton pour soutenir l'homme durant le voyage de la vie. Il ne doit pas s'en faire un lit pour s'y endormir ; autrement, quelque jour Dieu renverse ce lit où, parmi les félicités temporelles, il ne se souvenait plus de Sion, et par une plaie salutaire il fait sentir au cœur humain combien ce repos était dangereux. BOSSUET.

Visite au Creïsker

en compagnie des grands élèves du Cercle d'Études

(*Suite*)

INTÉRIEUR

En pénétrant à l'intérieur par le grand porche Nord, ce qu'on remarque en premier lieu c'est la nef, bordée par une série de piles octogonales couronnées de chapiteaux formés par une bague moulurée, et que surmontent des arcades à double rang de claveaux simplement épannelés avec chanfrein. Au-dessus de ces arcades sont des fenêtres aveuglées et mûrées jusqu'à leur partie supérieure qui laisse seule entrer un peu de jour ; entre ces fenêtres, dans l'épaisseur du mur méridional, court une galerie ou chemin de circulation qui souligne l'importance primitive de l'édifice, sans qu'on s'explique d'abord l'anomalie de ces fenêtres bouchées. Mais, en observant les immenses baies qu'on a devant soi dans le mur du vaste collatéral Midi, on se rend compte qu'il y a eu dans la construction, des repentirs ou plutôt des modifications, des campagnes diverses qui ont bouleversé la première structure ; et ces fenêtres élevées supposent des toits très hauts qui ont remplacé la toiture basse d'un premier bas-côté plus étroit, toiture peu élevée qui n'atteignait que l'appui des fenêtres primitives, lesquelles étaient évidées

dans toute leur élévation et versaient librement leur lumière dans la nef centrale.

En entrant dans cette nef, on note la grande hauteur de sa voûte en lambris de bois ; et le regard, après s'être porté sur la riche et claire fenêtre de l'Ouest, se retourne pour pénétrer jusqu'au fond de l'absides, à l'Orient, où la verrière historiée exerce, par ses couleurs brillantes, une attirance irrésistible.

Si l'architecture de la nef semble un peu sobre, dès qu'on arrive à la base du clocher central l'aspect change immédiatement ; les quatre grandes piles qui supportent la tour s'élancent à une hauteur surprenante, se revêtant d'une parure élégante et riche, se tapissant de colonnettes d'un galbe, d'un arrondi prodigieusement harmonieux, couronnées par des chapiteaux feuillagés où l'on trouve le modelé savant du XIV^e^ siècle et même de très heureux souvenirs du XIII^e^. La même mouluration de tores et de gorges se continue dans les quatre arcades, et, malgré leur force réelle, on est presque surpris de leur finesse et de leur délicatesse pour supporter l'immense clocher qui les surmonte.

La seule partie voûtée en pierre dans tout l'édifice, est le carré central compris entre ces arcades. La clef de voûte où se rejoignent les arcs ogifs ou nervures croisées est timbrée d'un blason d'évêque portant une fasce accompagnée de trois grelots, et qui est attribué à Guillaume Ferron, 1445-1473, d'où M. l'abbé Clec'h, dans sa notice consacrée à la cathédrale et au Creisker, a conclu que le clocher est de la seconde moitié du XV^e^ siècle, ce qui est contre toute évidence. Cette voûte n'a été exécutée qu'après l'achèvement de la tour, ou même a pu être renouvelée postérieurement, du temps de Guillaume Ferron qui y a fait apposer ses armes, d'autant plus que ce prélat mettait une certaine complaisance à faire figurer son blason, que l'on trouve reproduit à de multiples exemplaires dans les peintures décoratives qui ornent la voûte du transept de la cathédrale.

Dans le style et la richesse de ces piles se continuent les deux travées du chœur : mêmes sculptures dans les chapiteaux, même mouluration dans les archivoltes, galerie passant dans l'épaisseur du mur, fenêtres à trois baies largement ouvertes dans la paroi Nord, et maîtresse fenêtre absidale à six baies, s'épanouissant dans le pignon oriental. Cette fenêtre est ornée de vitraux peints exécutés

par l'ancien professeur de dessin, le vénérable M. Clec'h, de Morlaix, qui n'hésita pas à se mesurer avec les difficultés de cet art au début de l'époque où renaissait le goût de cette ancienne décoration, 1857-1858. Dans la série des personnages de cette verrière, il a fait figurer de préférence des saints régionaux. Au pied de cette maîtresse vître fait bonne figure le grand autel de Kersanton, sculpté quelques années auparavant dans une note d'habileté et de finesse qu'on est étonné de trouver à ce début du renouveau gothique.

Comme complément du chœur, examinons le bas-côté Sud qui y correspond et qui offre une largeur égale, donnant ainsi grand air à cette partie de l'église. Trois larges et très hautes fenêtres l'éclairent et nous pouvons observer les hardies arcades transversales ou arcs-doubleaux qui soutiennent les voûtes en bois, perpendiculaires à la voûte longitudinale du chœur et de la nef. L'œil sera particulièrement attiré par la singularité, la lourdeur et la demi incorrection de l'arcade qui fait la transition avec le collatéral de la nef et tient lieu d'arc-boutant appuyant un des piliers soutenant le clocher ; disposition nécessitée par la fonction que cet arc a à remplir.

Au siècle suivant, c'est-à-dire au XV^e^, le même parti a été adopté dans l'aménagement du bas-côté Sud de la nef. Ce bas-côté était primitivement étroit et peu élevé, comme en font foi des arrachements et des traces que l'on peut observer sur le mur du pignon Ouest. On résolut de lui donner la même largeur et la même hauteur qu'au collatéral du chœur, en adoptant de grands arcs-doubleaux analogues, des voûtes de bois en berceaux transversaux et de vastes fenêtres hautes dont les remplages sont un peu différents, et dessinés dans le tracé flamboyant devenu à la mode.

Sous ces fenêtres se développent des enfeux ou larges arcades entourées d'une riche mouluration, puis des crédences ou piscines qui attestent la présence d'autels latéraux. Il y a même dans le fond de ces enfeux de petites fenêtres dont la raison d'être est un peu problématique.

Au bas de ce collatéral est érigée une belle statue en marbre de M. Péron, premier principal du collège de Léon après la Révolution ; c'est un hommage de respect et de reconnaissance à ce digne prêtre et vénérable maître qui a donné du lustre à ce magnifique établissement et formé

des générations d'enfants pour l'Eglise et pour les différentes professions libérales.

En terminant cette revue rapide, n'est-il pas bon de dire un mot de l'origine première de notre église ? Albert Le Grand, dans ses *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, l'attribue à saint Guévroc, VI^e^ siècle :

« Une autre fois, allant par la ville d'Occismor, un jour de Feste de N.-Dame, il vid une jeune lingère qui travaillait à sa porte ; le Saint la reprit de ce qu'elle ne chommoit la Feste, mais elle ne tint compte de sa réprimande, et luy répondit qu'elle ne scavoit autre mestier pour gagner sa vie, qu'il falloit aussi-bien vivre les jours de Festes que les jours ouvriers.

« A peine eut-elle achevé la parole, qu'elle fut saisie d'une paralysie en ses membres, si grande, qu'elle ne pouvoit remuer ny pieds ny mains ; alors, reconnaissant sa faute, elle jeusna huit jours entiers, employant tout ce temps en ferventes prières ; au bout du quel temps elle se fit porter au même lieu où elle avoit commis la faute, manda S. Guévroc, reconneut son offense et en demanda pardon à Dieu et au saint, lequel, faisant le signe de Croix sur elle, luy rendit la santé ; et, en mémoire de ce Miracle, elle donna sa maison à S. Guévroc, qui la convertit en une Chappelle, la quelle fut dédiée à N.-Dame et nommée Notre-Dame de *Creis-Ker* (c'est-à-dire du milieu de la Ville), laquelle fut rebastie plus magnifique par le Duc Jean Le Conquereur. »

Nous voilà donc renseignés sur la fondation première de notre sanctuaire vénérable, mais pour ce qui est des travaux de reconstruction après l'incendie du 3 Mai 1315, allumé par les Anglais au service du duc de Montfort, Jean IV, et pour la part qu'y prit ce prince, nous ne savons rien de précis.

Quant à la dénomination de *Creis-Ker*, milieu de la ville, si elle a paru inexacte à quelques-uns, il faut souligner que ce pouvait être vrai au VI^e^ siècle; trois anciennes voies romaines venaient aboutir à ce point à cette époque, l'une venant de Quimper et de Morlaix, la seconde, du Faou, par Sizun, Lampaul et Plouénan, la troisième, de Vorganium en Plouguerneau, par Le Folgoat, Lanhouarneau, Berven.

Maintenons donc, sans aucun scrupule scientifique le vieux nom de NOTRE-DAME DE CREISKER.

CHANOINE ABGRALL.

La Vie au Collège

En raison de la date de la Confirmation, les vacances sont avancées, cette année, de trois jours.

Le départ est fixé au Samedi 24 Mars, et la rentrée au 12 Avril.

Le Lundi 16 Avril, au soir, commencera la Retraite qui sera prêchée par M. l'abbé Le Goasguen, Directeur des Œuvres de jeunesse.

Le Vendredi 20, Communion solennelle et Confirmation. La Grand'Messe sera chantée par M. le Chanoine Marrec, vicaire général d'Haïti, Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Jacques.

Le lendemain, messe d'actions de grâces.

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

28 Janvier. — Sermon de M. Le Meur sur le bon propos.

4 Février. — Sermon de M. Le Roux sur l'Institution divine et l'obligation de la Confession.

11, 18 et 25 Février. — Lecture de la lettre pastorale de Mgr l'Evêque et du Mandement du Carême.

4 Mars. — Sermon de M. Mazéas sur la Préparation à la confession et l'examen de conscience.

*
* *

Le 2 Février, la division des Grands est allée à la Cathédrale écouter le sermon du P. Mathéo, sur le Sacré-Cœur.

Durant les Quarante-Heures (11, 12 et 13 février), les élèves ont défilé tour à tour devant le St-Sacrement exposé, pour faire à Jésus amende honorable, en réparation des injures commises dans le monde, contre son Saint nom.

REUNIONS DE LA CONGREGATION DE LA SAINTE-VIERGE

Réunion du 4 février 1923

« *Ite et vos in vineam meam* ». Tel est le texte de l'Evangile que M. l'Econome veut nous développer. « Ces paroles montrent bien, nous dit-il, qu'on ne doit jamais désespérer du salut de personne. La bonne volonté suffit, Mais tous nous devons travailler à étendre la vigne du Seigneur. Comment cela ? Par l'apostolat : « Aimez-vous comme je vous ai aimés », nous dit encore Notre-Seigneur. C'est surtout par ses actes qu'Il nous l'a témoigné, cet amour, et non seulement par ses paroles. Suivons donc son exemple. D'ailleurs nous en retirerons plusieurs avantages. Pour pouvoir prêcher l'obéissance, la piété, il faut tout d'abord en donner l'exemple. Par la force des choses, nous serons donc pieux, soumis. Il nous faudra nous vaincre, nous imposer des sacrifices qui nous vaudront aussi les grâces du bon Dieu. Jésus ne permettra pas que nous tombions dans le péché. Cet apostolat doit commencer dès le collège. Nous avons le devoir de compenser par nos bons exemples les mauvais exemples que d'autres peuvent donner. Nous pouvons beaucoup, mais on nous demandera beaucoup. Pratiquons donc l'Apostolat pour pouvoir attirer et ramener les âmes à Dieu et les aider à atteindre le ciel. »

Réunion du 11 février 1923

En l'absence de M. l'Econome, M. le Supérieur vient présider notre réunion. Il félicite les grands congréganistes de leur bonne conduite et de leur travail. C'est d'eux que dépend la bonne marche de la maison. S'ils viennent à se relâcher, moyens et petits s'en ressentent. Qu'ils continuent donc dans cette voie où ils se sont engagés. Puis M. le Supérieur nous lit un passage de la vie du R. P. Berthelon.

J. PERSON,
Secrétaire de la Congrégation de la Ste-Vierge.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

Le 4 Février. — Notre Directeur nous entretient aujourd'hui de la pureté. Il nous cite pour exemple Joseph. La Sainte Ecriture rapporte de lui qu'il était beau de visage et que son père Jacob l'aimait plus que ses onze autres fils, attiré qu'il était par l'attrait de sa pureté ; il lui donna une robe de plusieurs couleurs pour le rendre plus beau à ses yeux. Les songes mystérieux de son enfance montrent Joseph comme l'enfant de prédilection de Dieu.

Joseph et Isaac sont, dans l'Ancien Testament, les deux figures les plus touchantes de Jésus. Comme lui, Joseph est méprisé, vendu par ses frères à des Maronites qui le revendirent au chef de l'armée du Pharaon. Son nouveau maître s'aperçut bientôt que Dieu était avec lui et lui confia la gestion de sa maison. Joseph s'acquitta si bien de sa charge que Dieu bénit toute la maison de son serviteur et ceux qu'elle abritait.

La pureté exerce un charme souverain sur le cœur de Dieu : aussi, au milieu de ses épreuves, Joseph trouvait-il dans sa pureté, le secret de puissantes grâces. En vérité, la beauté de son visage n'était-elle pas l'indice le plus sûr de la beauté de son âme ?

L'élève chaste et pur est le modèle de tous ses condisciples et c'est lui qu'il est le plus désirable de placer à la tête d'une congrégation.

11 *février.* — Notre Directeur nous parle aujourd'hui des moyens qu'employa Joseph pour ne pas perdre son trésor, la pureté. Le démon se servit d'une créature humaine pour le tenter. Mais Joseph n'avait pas une vertu qui se brise au premier choc, loin de là, elle était trempée comme de l'acier. Mais, d'où venait donc cette force surhumaine dont faisait preuve Joseph ? C'est en pensant à Dieu toujours présent partout, qu'il ne péchait pas. Sa réponse à l'esprit impur était celle-ci : « Comment puis-je pécher contre mon Dieu ? » Le monde est, pour notre vertu, une source de dangers, et cela de trois manières : par ses séductions, ses promesses et ses menaces.

Gardons notre pureté intacte ; à cette fin, pensons que Dieu est toujours présent et connaît nos pensées les plus cachées. Si nous essayions d'être l'ami du monde, nous deviendrions son esclave. Pas de pourparlers avec l'esprit impur, ce serait se donner tout entier à lui.

La Sainte Ecriture nous dit que l'impie qui n'avait pu faire pécher Joseph, le fit mettre en prison. Mais bientôt Dieu fit éclater l'innocence de son serviteur. Il sortit de prison et devint premier ministre du Pharaon. Tôt ou tard, les cœurs purs sont récompensés.

Le Secrétaire de la Congrégation,
René GUILCHER, Elève de 5e A.

La Vie Intellectuelle

MOIS DE FEVRIER

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie. — 1. Le Vaillant ; 2. Guyader ; 3. Sparfel ; 4. Nicol Jean ; 5. Laurent ; 6. Kerautret et Robin ; 8. Hénaff ; 9. Cariou.

Première. — 1. Mével ; 2. Herry ; 3. J. Taniou ; 4. Person ; 5. Le Boulc'h ; 6. Le Naélou.

Seconde. — 1. Bizien ; 2. Quiniou ; 3. Joël Bellec ; 4. Le Rest et Y. Péron.

Troisième. — 1. Guillerm ; 2. Le Borgne ; 3. A. Pouliquen ; 4. Madec ; 5. Guivarc'h ; 6. Coat ; 7. Le Sann.

Quatrième. — 1. Birien ; 2. Sévère ; 3. Le Bihan ; 4. Cochard et F. Abgrall ; 6. Daniélou ; 7. Coat ; 8. Guézennec ; 9. J. Kerrien ; 10. Le Rest ; 11. Sizun ; 12. Blouet ; 13. Fayet ; 14. Colin ; 15. Plantec et Péron ; 17. Miossec ; 18. Favennec ; 19. Corre.

Cinquième. — 1. Laizet ; 2. Guilcher ; 3. Pouliquen ; 4. Le Guen ; 5. Quéré ; 6. Le Pape ; 7. Rolland et Cloarec ; 9. Congar ; 10, Cren ; 11. Dosser ; 12. Ricou ; 13. Sinquin ; 14. Bourgeois.

Sixième. — 1. Derrien ; 2. Marion ; 3. Le Guern ; 4. Quéméner ; 5. Senneville et Loriquet ; 7. A. Jacq ; 8. Corre ; 9. R. Morvan ; 10. Balanant ; 11. Guyader ; 12. Guivarc'h et Sévère ; 14. Picart ; 15. Vincent ; 16. Laurent, 17. Henry ; 18. Chapalain.

Septième. — 1. J. Daniélou ; 2. Liard ; 3. J. Le Rest ; 4. Colin ; 5. Déroff ; 6. Méar ; 7. Sparfel ; 8. Le Goffe ; 9. Vallée ; 10. Urien ; 11. Saout ; 12. Thomas ; 13. Chapel ; 14. Gochard ; 15. Meillard.

Huitième. — 1. Marcel Cueff ; 2. Besson ; 3. Sellin ; 4. Le Magourou ; 5. P. Le Saout ; 6. Faure ; 7. Thébaud ; 8. Goasguen ; 9. Henry ; 10. Ghérivong ; 11. Roussin ; 12. Dirou ; 13. Quéré.

Neuvième. — Première Division : 1. H. Castel ; 2. R. Corre ; 3. H. Seité ; 4. E. Le Page.
Deuxième Division : P. Glémarec.

PLACES DE COMPOSITIONS

Philosophie. — 1. Mariette ; 2. Guyader.

Première. — Thème latin : 1. Mével ; 2. Herry. — Version grecque : 1. Mével ; 2. Le Parc. — Dissertation française : 1. Mével ; 2. Herry.

Seconde. — Version latine : 1. Joël Bellec ; 2. Péron. — Thème latin : 1. Quiniou ; 2. Bizien. — Version grecque : 1. Joël Bellec ; 2. Chapel.

Seconde C. D. — Algèbre : 1. Quiniou ; 2. Kerrien.

Troisième. — Version grecque : 1. Le Borgne ; 2. Guivarc'h. — Narration : 1. Jacob ; 2. Guillerm. — Thème grec : 1. Le Borgne ; 2. Coat.

Troisième C. D. — Algèbre : 1. A. Pouliquen ; 2. Baron.

Quatrième. — Version latine : 1. F. Abgrall ; 2. Sévère. — Version grecque : 1. Sévère ; 2. Guillou. — Narration : 1. L. Péron ; 2. J. Kerrien. — Thème latin : 1. Sévère et Le Baut.

Cinquième A. — Version grecque : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Rolland ; — Section rouge : 1. Congar ; 2. Goarant.
Thème latin : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Corre ; — Section rouge : 1. Laizet ; 2. Goarant.
Thème grec : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Cloarec ; — Section rouge : 1. Laizet ; 2. Pouliquen.

Cinquième B. — Analyses : 1. Le Guen ; 2. Jégou.

Sixième A. — Version latine : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. Loriquet ; — Section rouge : 1. Derrien ; 2. Mercier.
Thème latin : Section blanche : 1. Senneville ; 2. J. Morvan ; — Section rouge : 1. Mercier ; 2. J.-L. Guillerm.
Narration : Section blanche : 1. Picart ;; 2. R. Buors ; — Section rouge : 1. Derrien ; 2. Le Fur.

Sixième B. — Analyses : 1. Vincent ; 2. Le Jollec.

Septième. — Analyse : 1. Méar ; 2. Le Goffe. — Ecriture : 1. Le Goffe ; 2. Pochard. — Arithmétique : 1. J. Le Rest ; 2. Colin. — Catéchisme : 1. Déroff ; 2. Liard.

Huitième. — Grammaire : 1. Le Saout ; 2. Sellin. — Dessin : 1. Le Saout ; 2. Sellin. — Géographie : 1. Le Saout ; 2. Sellin. — Rédaction : 1. Cueff ; 2. Le Magourou. — Histoire de France : 1. Le Saout ; 2. Besson. — Lecture : 1. Le Saout ; 2. Besson.

Neuvième. — Lecture : 1re Division : 1. Le Page ; 2. Castel ; — 2e Division : 1. Glémarec ; 2. Goasguen.
Orthographe : 1re Division : 1. L ePage ; 2. Castel ; — 2e Division : 1. Glémarec ; 2. Moal.
Arithmétique : 1re Division : 1. Quéméneur ; 2. Castel ; — 2e Division : 1. Grall ; 2. Moal.
Ecriture : 1re Division : 1. Castel ; 2. H. Seité ; — 2e Division : 1. Glémarec ; 2. Roland.
Grammaire : 1re Division : 1. H. Seité et Page ; — 2e Division : 1. Glémarec et Roland.

Conférences N.-D. du Creïs-Ker

CONFERENCE DE M. LE VICOMTE DE GUÉBRIANT

MERCREDI 24 JANVIER

LES SYNDICATS RURAUX

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages de la remarquable Conférence donnée aux jeunes gens du Cercle d'Etudes par M. le Vicomte de Guébriant, sur les *Syndicats ruraux*, tels que lui et ses amis les conçoivent.

.....

« Notre doctrine sociale d'organisation professionnelle « compte aujourd'hui un nombre considérable et sans « cesse grandissant d'adeptes.

« Le succès de ceux qui s'y conforment en proclament « l'excellence comme les échecs de ceux qui l'ont niée ou « méconnue en démontrent la nécessité.

« A sa lueur, nous apercevons la raison de certains « insuccès, nous comprenons pourquoi des syndicats, des « associations diverses, créés un jour dans l'enthousiasme, « n'ont eu qu'une existence précaire et limitée. La base « sur laquelle ils reposaient était fragile ; livrés à eux- « mêmes du fait de leur indépendance voulue, d'un souci « de liberté mal comprise, ils sont restés des isolés et n'ont « pu résister aux assauts de leurs adversaires, voire à « l'indifférence, tôt survenue, de leurs adhérents. Ils ont « été en un mot victimes de l'esprit particulariste, aussi « mortel pour les groupements que pour les individus. »

.....

Le conférencier définit nettement ce qu'il entend par esprit particulariste ou individualiste et fait remonter à la Révolution française « les principes » mêmes de cet esprit.

« C'est (la Révolution) qui, brisant les cadres des corporations, a refusé aux citoyens le droit de s'unir pour la défense de leurs intérêts communs.

« Une poussière d'individus dans un Etat tout-puissant, tel était l'idéal révolutionnaire de la Société : tout ce qui pouvait nuire à la prédominance de l'Etat était proscrit par les hommes de la Révolution et l'un d'eux, et non des moins notoires, Le Chapellier, a pu écrire :

« Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. Il n'y a pas de corporation dans l'Etat. Il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire. »

Ce n'est qu'en 1884, après une lutte à laquelle nos maîtres, et notamment Albert de Mun, ont pris une part ardente, que la liberté d'association corporative a été rétablie.

.....

M. le Vicomte de Guébriant, en termes concis et vigoureux, dénonce les méfaits de l'individualisme révolutionnaire, détruisant la profession, « menaçant la famille dans son patrimoine et sa stabilité terrienne », amenant peu à peu, comme une conséquence fatale, « la désastreuse centralisation que nous subissons », et aboutissant même « aux théories abominables de l'internationalisme »...

Et le conférencier de conclure cette première partie de son exposé doctrinal par cette déclaration si logique :

« C'est pourquoi nous nous attaquons tout d'abord à (l'individualisme). Le principe que nous lui opposons est l'association des hommes qu'unit *l'intérêt professionnel commun :* c'est la base même de notre doctrine d'organisation sociale. »

*
* *

M. de Guébriant établit ensuite la classification des grandes professions humaines et ajoute :

« Pour nous, producteurs de blé, de viande, des matières premières nécessaires au vêtement, à la chaussure, pour nous, les nourriciers du pays, la profession est l'Agriculture et c'est l'étude de l'organisation corporative de cette profession que nous entreprenons ici...

« ... En Agriculture, les divers agents de la production sont les propriétaires du sol, les fermiers ou les métayers, les ouvriers agricoles ; la caractéristique de notre corporation est que souvent le même individu appartient à deux de ces catégories, sinon aux trois à la fois.

« Tous ces hommes ont une somme d'intérêts communs. Pour eux tous, les circonstances favorables aux travaux des champs, le facile et prompt écoulement des produits du sol, l'obtention des meilleurs rendements, représentent des facteurs de prospérité. Ensemble ils se réjouissent des bonnes conditions climatériques, tous bénéficient de lois rurales bien faites, des dispositions bienveillantes et de la clairvoyance des Pouvoirs Publics en matière agricole. Tous aussi souffrent des mêmes maux et sont victimes des mesures fâcheuses, trop souvent édictées par une administration ou des législateurs incompétents. Tous se ressentent de même façon, en bien ou en mal, d'un ensemble de faits ou de circonstances ; on peut donc dire qu'ils ont une communauté d'intérêts.

« C'est autour de cette communauté d'intérêts que notre organisation professionnelle agricole groupe tous les hommes tirant de la terre leurs moyens d'existence, pour les unir dans les mêmes syndicats.

« Ensemble ils rechercheront la réalisation des conditions les plus favorables à la collectivité qu'ils représentent, ensemble encore, ils créeront les organes mis au service soit de la profession entière, soit de certaines catégories d'entre eux seulement. »

.....

Le conférencier, après avoir mis en valeur la haute portée sociale du syndicat agricole, inspiré tel qu'il le conçoit, par « l'esprit professionnel » et non par « l'esprit de classe », fait justement ressortir la « différence profonde, essentielle qui sépare les deux syndicalismes », le sien et celui des adeptes de la révolution sociale.

Le procès des socialistes égalitaires à outrance est, en passant, fait de main de maître ! « Tant qu'il y aura des forts et des faibles, des travailleurs et des paresseux, des malins et des naïfs, aucune égalité n'est possible. » ... « La lutte des classes est néfaste, criminelle ; seul, le chaos peut en sortir ! »

Quant à nous, « nous faciliterons l'ascension des moins privilégiés, au lieu de nous attacher, comme les socialistes, à l'avènement de la médiocrité générale »...

.....

« Ce qu'il importe avant tout de développer et d'entretenir, c'est l'esprit syndical qui donne à nos organisations toute leur force et leur vitalité ; l'esprit syndical qui inspire les dévouements, la discipline professionnelle, les sacrifices nécessaires à la cause commune, qui subordonne l'intérêt particulier à l'intérêt général. C'est lui qui donne à chacun le sens exact de ses devoirs sociaux et lui ordonne de consacrer à la défense de la corporation un peu de son cœur, de son temps, de son intelligence et de son savoir.

« Certes, les circonstances ne permettront pas à chacun de servir la profession de la même manière, ni dans la même mesure ; mais tous, même l'ouvrier le plus absorbé par son travail manuel, peuvent contribuer à l'œuvre commune, ne serait-ce qu'en participant aux assemblées, en propageant les idées vraiment sociales.

« Quant à ceux qui, disposant de plus de temps, plus ou moins libérés des soucis matériels de l'existence, peuvent donner davantage, ils n'ont pas le droit, je n'hésite pas à le dire, de se désintéresser des choses de la profession dont ils vivent ou de s'en occuper pour leur seul profit personnel.

« Ce n'est pas, certes, un droit divin de direction que j'invoque en leur faveur ; s'ils en sont dignes et capables, il sera naturel de leur voir confier les rouages particulièrement délicats de la machine corporative, mais j'estime que, dans le rang ou à la tête, ils doivent à la profession une part des loisirs dont ils disposent.

« Ils ont donc, et tout particulièrement le propriétaire rural, une véritable fonction sociale à remplir. En négligeant les obligations qu'elle comporte, ils risquent de provoquer un déséquilibre. Faut-il voir ailleurs la cause de certains malaises sociaux qui trop souvent affligent nos campagnes ? Là où « l'Autorité Sociale », pour employer le terme de Le Play, manque à ses devoirs, faut-il s'étonner de ce qu'on lui discute ses droits ?

« Au surplus, l'oisiveté est condamnable en elle-même : elle est immorale et son spectacle démoralisant. Personne, si riche soit-il, n'a le droit de ne rien faire et de se soustraire à la loi divine qui a décrété : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ! »

« L'organisation professionnelle permet d'utiliser des forces latentes et fournit aux hommes libérés du souci du pain quotidien, le moyen de se conformer à la sentence signifiée par Dieu lui-même à nos premiers parents. »

*
* *

Après ces fortes et nobles paroles qui remuèrent profondément les jeunes auditeurs de M. de Guébriant, le conférencier quitta le « domaine propre des idées » et montra « le côté matériel et pratique de l'organisation corporative. »

Puis il termina par un tableau fort consolant des résultats déjà acquis dans les campagnes du Finistère, au point de vue syndical.

*
* *

Nous nous excusons de n'avoir offert à nos lecteurs qu'un résumé trop succinct d'une conférence que nos élèves ont fort goûtée d'un bout à l'autre. D'inspiration élevée, elle fut néanmoins facilement suivie par tous : c'est que le charme et la netteté de la diction ajoutaient encore à la précision et à l'élégante simplicité de la forme.

Nous remercions M. le Vicomte de Guébriant d'avoir bien voulu éclairer nos grands jeunes gens sur un sujet d'importance. Du même coup, il leur a fait du bien. Ils ont

appris à admirer ces hommes à qui les moyens ne manqueraient pas, s'ils le voulaient, de mener une existence fastueuse et désœuvrée et qui, désireux de *donner un prix à leur vie,* « consacrent à la défense de la corporation des Agriculteurs, un peu de leur cœur, de leur temps, de leur intelligence et de leur savoir ».

On en pourrait citer qui vont même jusqu'à sacrifier *tous* leurs loisirs pour une cause qui leur est chère. Aussi bien, elle en vaut la peine : c'est la cause de la « Terre qui meurt » et qui, pour nos paysans, devrait rester toujours « la Grande Amie » !

Le Mercredi soir, 28 Février, M. l'abbé Calvez, curé-doyen de Lesneven, a parlé aux « grands » et aux « moyens » réunis des vieux saints de « chez nous ». « Les Pères de la Patrie au « Bro-Léon ».

Le compte-rendu de cette conférence sera publié le mois prochain.

La Vie Sportive

MATCH DU MARDI 13 FEVRIER

Depuis longtemps, les jeunes équipiers seconds brûlaient d'envie de se produire devant le Collège : ces « as » se faisaient fort d'affronter n'importe quelle seconde équipe des environs ; mais, pour leur malheur, on ne trouvait pas de team digne de leur être opposé. Notre très sympathique directeur des jeux, M. Hall, résolut alors de chercher ailleurs et put enfin s'assurer le concours d'une excellente équipe brestoise : la première du Pilier-Rouge. La rencontre fut fixée au mardi 13 février.

Inutile de vous exprimer la joie de nos jeunes... je ne pourrais d'ailleurs pas y arriver. Vite, ils se rasemblent et tiennent un conseil d'où sort la formation d'équipe suivante :

		Kerrien		
	Crenn J.-P.		Lintanf	
	Baron	Person	Rannou	
Laviec	Le Bars	Le Rüe	Quiniou (cap.)	Bellec

A 2 heures précises, l'arbitre, j'ai nommé L. Roux, le fameux arrière de la première, siffle le coup d'envoi. Les « Pilier-Rouge » ont le haut et le vent pour eux. Tout de suite, Le Rüe lance sa ligne d'avants à l'attaque, elle met tout de suite à l'ouvrage la

défense adverse. Bellec se signale tout particulièrement et, sur passe de Quiniou, vers 2 h. 2, rentre le premier but de la partie.

Moins d'une minute après, le score est doublé de par la faute de l'arrière qui expédie la balle dans ses filets.

Constamment, jusqu'à la mi-temps, le Collège stationnera devant les bois des « Pilier-Rouge » ; leur goal n'aura pas un instant de répit, il aura toujours cette lourde besogne de bloquer les shoots des Le Rüe, Quiniou, Le Bars ; il ne sera trompé que deux fois ; tout d'abord par Laviec qui se paiera le luxe de lui rentrer de l'extrême-droite un but imparable, puis par un cafouillage devant ses bois, d'où résultera un quatrième but.

Mi-temps : 3 heures moins 1/4. — Collège, 4 ; Pilier-Rouge, 0.

A la reprise, les « noir et rouge » font une descente par l'aile droite mais sont arrêtés par une charge de Crenn. Les « vert et blanc » reprennent le contrôle de la balle et recommencent à harceler le goal adverse. Le Rüe trouve l'occasion de marquer imparablement d'une magnifique tête ; avec l'excellent demi Baron, il émerge du lot, ainsi que les arrières et goal des « Pilier-Rouge ». Ce dernier est vraiment très courageux et se fait applaudir. Le ballon ricoche sur la barre et la heurte à tout instant ; Baron la fait même tomber.

Dix minutes après la remise en jeu, Quiniou rentre un but non accordé, pour avoir reçu une passe en position d'off-side. Il trouve l'occasion de racheter sa faute quelques instants plus tard et porte la marque de son team à 6.

Le Rüe, légitimement jaloux de son capitaine, l'imite et trompe le goal, mais il est off-side lui aussi et l'arbitre n'accorde rien. Nullement découragé, il reprend la balle, dribble demis et arrières et n'a aucune peine à rentrer le 7e et dernier but de la partie.

Immédiatement, la fin est sifflée ; le Collège sort vainqueur par 7 à 0.

Appréciations. — Jeunes équipiers seconds, vous n'êtes pas à féliciter. Certes, vos couleurs ont triomphé, mais la marque eut été plus élevée en votre faveur si vous aviez été homogènes, qualité essentielle qui vous manque, et si vous aviez eu ce jeu de passes vif et scientifique de vos aînés : vous êtes trop personnels. Vous avez malgré tout infligé au « Pilier-Rouge » une cuisante défaite, vous leur avez appris à jouer, mais ils ont montré qu'ils vous étaient supérieurs en un point : celui de la bonne tenue et de la discipline sur le terrain. Chez eux, pas un cri, pas une protestation... rien... seul, le capitaine parlait. J'assure pour mon compte que c'est la meilleure impression que me laisse cette partie. Par cette conduite exemplaire, par cette obéissance que vos adversaires ont montrées, ils ont su plaire à tous, s'attirer la sympathie de tous et donner à tous une belle leçon d'esprit d'équipe...

Jeunes gens du « Pilier-Rouge », merci ! et bon courage pour vos matches futurs !...

Henri Le Bihan.

Enfin, les dates fixes des matches aller et retour contre Lesneven viennent être données : L'un se jouera à Saint-Pol le 1er Mars, le second à Lesneven le 22 du même mois.

H. B.

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creïs-Ker

Nous avions raison de compter sur les « Anciens » et sur les amis, aussi nombreux que fidèles, de Notre-Dame du Creisker.

Notre souscription monte très rapidement. Voici qu'elle atteint et dépassera même bientôt les trois mille francs.

Que le flot des offrandes continue à grossir sans interruption, pendant quelque temps encore, et nous arriverons, selon les prévisions les plus légitimement fondées, à couvrir la somme dont nous avons besoin, soit *quatre mille* francs environ.

*
* *

Dès maintenant, un premier et très cordial merci aux donateurs empressés dont la main a déjà fait le geste généreux auquel nous avons été bien sensibles !

Nous prions Notre-Dame du Creisker de les en récompenser.

*
* *

Un homme d'un goût très sûr a bien voulu nous communiquer ses impressions concernant la vénérable Madone qui est, selon toute vraisemblance, la statue authentique de Notre-Dame du Creisker :

« J'ai vu la Vierge descendue du portail du Creisker.

« Malgré sa vétusté, l'usure de certaines parties et l'obligation de remplacer la tête de l'Enfant-Jésus, elle me semble le modèle à reproduire.

« Le visage de la Vierge est d'une grande finesse, avec une expression charmante ; l'ensemble accuse au mieux de ce que nous pouvions souhaiter, le style de l'époque.

« Je crois que c'est la *trouvaille inespérée.* »

C'est cette « trouvaille », agrandie de moitié — (1 m. 60 au lieu de 0 m. 80) — qui sera fidèlement reproduite par un technicien expérimenté.

La nouvelle statue sera terminée dans quelques semaines.

Nous pensons qu'elle pourra être bénite par Mgr l'Evêque de Quimper, à l'occasion de la Confirmation, le 20 avril prochain.

A reporter.....	2.786 05
M. l'abbé Guégan, Morlaix.....	10 »
M. F. Riou, libraire, Morlaix.....	10 »
M. le chanoine De Kervenoël, curé-doyen, Pleyben	20 »
M. l'abbé Cléac'h, vicaire, Plouescat.....	10 »
Mme Urien, La Chaise, Saint-Pol.....	5 »
Mme Bothorel, rue Sara Goz, Saint-Pol.....	5 »
M. Emile Déroff, Saint-Pol.....	10 »
Anonyme	5 »
M. le docteur Bagot, fils.....	10 »
M. l'abbé Cadiou, St-Corentin, Quimper.....	10 »
M. l'abbé Ch. Grall, Mespaul.....	10 »
R. P. Louis Péron, O. M. I., Johannersburg (Transvaal)	10 »
M. Pierre Laroque, étudiant, Angers.....	20 »
M. l'abbé Morgant, recteur de Cléden-Poher....	10 »
M. J. Lagadec, M. Baïki A. E. F.....	10 »
P. Kervennic, 276e R. A. C., P. H. R., S. P. 109..	5 »
Total.....	2.946 05

(*A suivre.*)

Le Coin des Anciens

DEUILS. — Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. Guivarc'h, de Tréflaouénan, oncle de R. Sévère, élève de Première.

Mme Le Naélou, grand'mère de S. Le Naélou, élève de Première.

Mme Page, sœur de M. l'abbé J. Corre, vicaire à Saint-Vougay.

NOMINATIONS. — M. l'abbé *Hall*, maître d'études de la Division des Grands, est nommé vicaire à Plouézoc'h.

Il a été remplacé à l'Institution par M. *F. Guivarc'h* (cours 1914), de Santec, diacre de la dernière ordination.

NAISSANCE. — Gabriel Léostic (cours 1917) nous fait part de la naissance de sa fille Marguerite.

M. le docteur Floc'h, de St-Marc, nous fait part de la naissance de sa fille Françoise.

Sincères félicitations et vœux de bonheur.

NOUVELLES DES ANCIENS :

J. Manac'h (cours 1921), contrôleur adjoint auxiliaire des Douanes, 16, quai de Lille, Le Havre.

Jean Scudeller, sergent major, 71e R. I., Saint-Brieuc.

Nous serions reconnaissants à celui qui nous donnerait l'adresse de *L. Le Bras*, ancien surveillant au Collège de Morlaix.

Etienne Briand suit à Rochefort le cours des Fourriers. Voici ce qu'il nous écrit sur sa nouvelle vie :

« Je viens de recevoir notre *Bulletin* ; je vous en remercie et j'espère qu'il sera, durant mon séjour à Rochefort, mon agent de liaison fidèle avec Saint-Pol. Cela fait tant de plaisir d'avoir des nouvelles du Collège, surtout quand on y a passé cinq ans de sa jeunesse.

« Je vois que les Anciens ne sont pas tous comme moi : ils se rencontrent heureusement assez souvent : tels J. Roche, Emile Stéphan, etc... Depuis longtemps je n'avais pas trouvé de camarade, mais Rochefort m'a réservé une surprise : celle d'avoir pour quartier-maître un ancien voisin de classe de troisième (sous M. Lucas) : Pierre Péron, qui fut autrefois, dans l'équipe du Collège, un demi admirable et qui, depuis, continue à progresser. Comme instructeur, je suis sous les ordres d'un ancien élève du Collège de Lesneven, un nommé Pellé.

« Les Bretons sont très nombreux au cours ; partout on entend notre chère langue et cela fait du bien dans un pays inconnu, et où les Corses et les Méridionaux, eux aussi, parlent leur patois. N'allez pas croire, quand je vous parle du cours des fourriers, qu'il s'agit d'un établissement scolaire de premier ordre ; imaginez plutôt une classe élémentaire : nous composons en orthographe, en écriture, en narration et en calcul (!) toutes choses peu intéressantes pour un élève mathématiques spéciales ; mais le morceau le plus dur à avaler c'est la théorie ; elle est d'un aspect terrifiant, je l'ai sous les yeux en vous écrivant ; je vous assure que je préférerais avoir, à sa place, la psychologie du Père Baudin. C'est une salade faite de tous les décrets, arrêtés, circulaires, dépêches ministérielles : c'est charmant ! Avec cela, quelques principes de droit ; vous pouvez juger de l'intérêt qu'elle présente ; et il faut l'apprendre mot à mot !... Je me délasse en reprenant mes cours de Mathématiques de l'an dernier, et quand la théorie ne rentre pas, les mathématiques spéciales la remplacent avantageusement. Nos classes sont de pauvres chambres aménagées à la « va-vite » ; le règlement et l'emploi du temps sont un mélange d'exercices militaires, de gymnastique, de canotage et de classes. Tous les samedis après-midi et tous les dimanches, si l'on n'est pas de service, on peut sortir ; mais même en cas de service le dimanche matin, on peut aller à la messe ; j'en ai profité comme de juste, et j'ai ainsi fait connaissance avec le clergé de Rochefort ; c'est ainsi que je fais partie de l'équipe de football du patronage St-Louis.

« La ville est assez jolie, tranquille, très étendue, mais pas très peuplée ; de beaux jardins et de belles places publiques la rendent même très coquette ; c'est assurément bien mieux que Brest à tous points de vue, sauf pour les permissions... »

Un mois après, notre ami nous faisait part de ses impressions de séjour...

« Me voilà dans ce pays marécageux, dans un port de guerre, et je n'ai pas eu encore la consolation de voir la mer, pas même d'aller sur l'eau ; pour un marin, c'est vraiment désolant et j'envie les collégiens de St-Pol qui peuvent admirer à cette époque la mer en furie, méditer tranquillement devant cette force sauvage et capricieuse, du haut des rochers du Fer à Cheval ou de Ste-Anne.

« Et quand je songe que je dois encore attendre quatre mois avant de recevoir le baptême de la mer, de me sentir bercé, le soir, par elle, dans mon hamac; de connaître les émotions si saines de la navigation; de respirer enfin l'air salin; de ne plus rien voir que ciel; d'être balloté par les flots sur un petit torpilleur fougueux et infatigable, tel un coursier dans son champ de combat !... Vivement que je quitte ce milieu, et que je rentre à l'Ecole Navale ; heureusement que j'ai le patronage, sans cela je deviendrai fou ici... »

L'ami Etienne demande des nouvelles de Pouliquen Antoine. Il se trouve à Bordeaux, 9, rue Alexis Millardet.

André Créac'h (cours 1917), de Plouescat, envoie ses encouragements aux jeunes du Cercle d'Etudes. Il leur donne ces renseignements sur une question qu'ils viennent d'étudier :

« Je m'aperçois avec plaisir que votre Cercle d'Etudes s'occupe des questions sociales qui ne manquent pas d'actualité puisque tel de mes anciens professeurs, député, doit déposer un de ces jours un important projet sur la question de la participation des ouvriers aux bénéfices « patronaux ». Certains faits plaident en faveur de cette participation directe ; la justice même, si l'on veut. Mais il semble qu'il y a, au-dessus de tout, une question de psychologie de l'ouvrier, qui empêchera à tout jamais l'application de cette loi. Il s'est passé, dans une usine que je connais, un fait que je suis heureux de porter à la connaissance de mes jeunes camarades ; ils en tireront le profit qu'ils voudront. Dans les Papeteries du Pont-de-Claise (Isère), la participation aux bénéfices avait été décidée avec le mode d'application suivant : création *d'obligations* dites « ouvrières » ou mieux *actions* émises par fractions de 50 francs ayant priorité sur les droits des actionnaires, avec intérêt assuré de 7,50 %, quel que soit l'état du bilan, donc passant avant la constitution du fonds de réserve. C'était, on peut dire, un placement « de père de famille» ; je regrette seulement que l'Ecole de St-Cyr n'en fasse pas autant pour ma solde !... Mais il s'est produit ce phénomène très curieux : depuis 1911, date d'application de ce système, il a été émis pour 1500 francs d'actions ! Craignant que le patron n'ait ainsi un moyen de contrôle sur leurs fortunes personnelles et qu'il n'en profite pour diminuer leurs salaires, ils ont fait complète défection, si bien que le Conseil d'Administration a dû brûler les beaux imprimés qu'il avait préparés pour ses ouvriers...

« Les cours de la bourse indiquaient dernièrement 1300 francs l'action ; donc l'action ouvrière à 130 francs. Le placement méritait donc un autre succès que celui que lui ont fait les ouvriers... Rappelez-moi au bon souvenir de vos « sociologues en herbe », si du moins ils peuvent encore se rappeler du cours 1917... »

Jean Lagadec (M'Baïki, Lobaye, Moyen Congo, A. E. F.) a rencontré à Banqui Le Roux, de Lesneven, lors de sa visite aux Pères de la Mission ; ça été pour lui un bonheur inespéré que de revoir en pleine Afrique un ami de Saint-Pol. Il nous donne sur les coutumes nègres des renseignements fort intéressants :

« Ce fut pour moi, ainsi que pour les Européens du poste, un jour fleuri que le Premier de l'An 1923 ! Bien avant que je me lève, j'entendais parler devant ma porte, ce qui fut pour moi une cause d'étonnement ; mais je ne connaissais pas encore le premier Janvier chez les noirs. Je saute donc hors de mon lit et, quelques minutes après, je vais ouvrir ; je vois les plantons et les boys portant chacun un bouquet de fleurs. C'est ainsi qu'ils souhaitent la bonne année ; il faut, bien entendu, leur donner leurs étrennes, et pour les fleurs qu'ils viennent de cueillir à vos parterres, et pour les bouteilles qui les contiennent et qu'ils vous ont empruntées la veille (sans votre autorisation !) Après ces quelques nègres, ce furent les enfants de l'orphelinat qui, au nombre d'environ une centaine, défilèrent toute la matinée, m'apportant des fleurs ! Je taquinais l'un de ces petits orphelins et lui demandais ce qu'il voulait. Il me répondit : « Moi y a venir voir toi, mettre bonne année pour toi ! » D'autres, plus malins, se présentaient avec leur bouquet et aussitôt qu'ils avaient reçu leurs étrennes, s'en allaient cachant leurs fleurs, qu'ils emportaient, ce qui leur éviterait d'en cueillir d'autres, et de chercher un autre récipient, pour se rendre chez l'Européen voisin. Je dirai, comme l'administrateur : « Heureusement, le 1er Janvier n'arrive qu'une fois par an ! » Ce mois de Janvier nous donne beaucoup de travail. C'est la perception de l'impôt de capitation qui commence et l'Administrateur compte faire rentrer plus de cent mille francs pendant le mois ; un nègre paie 7 fr. 50 ! Voyez, par là, comme la population est nombreuse ; nous en avons fait en grande partie le recensement depuis notre arrivée à M'Baïki. J'aide l'Administrateur à faire ce dénombrement des indigènes. Il va dans un village, je me rends dans un autre : Quand nous arrivons, nous faisons rassembler tous les habitants, hommes, femmes, enfants, et nous prenons leur nom, homme par homme accompagné de toute sa famille. C'est un travail souvent bien ennuyeux et bien monotone qui prend beaucoup de temps. Ainsi, le mois dernier, j'ai passé deux longues journées, dans un seul village, et c'est à peine si j'ai réussi à terminer le recensement des indigènes. La tâche est d'autant plus difficile que le chef du village met de la mauvaise volonté à aider l'Administration, car il sait que plus nous trouvons d'habitants, plus il y a d'impôt à payer, et l'impôt pour lui c'est la bête noire... »

P. Kervennic (cours 1917), 276e R. A. C., (S. P. 109), est un des braves poilus... qui sert de soutien à l'armée de la Rühr : il garde toujours le superbe moral qu'on lui connaît :

« Le *Creisker* est venu me chercher jusque dans ce coin reculé de X... Je ne saurai trop vous remercier de cette délicate attention... Voici neuf mois que j'ai l'honneur d'appartenir à l'Armée du Rhin, mais je n'en reste pas moins un vulgaire embusqué. J'ai suivi le peloton comme tous les autres : après maintes chutes de cheval, j'ai obtenu le grade de 2e cantonnier conducteur... On a eu pitié de moi et on m'a nommé au bureau du peloton « Hors Rang » où je fais fonction de fourrier. A moi les paperasses ! Ce n'est pas un sport très intéressant ni très hygiénique, mais j'ai du moins un peu de loisir et plus de liberté pour voir l'aumônier et les quelques séminaristes de la garnison...

« Mon régiment, composé moitié d'Arabes, moitié de Français, ne monte pas dans la Rühr jusqu'à nouvel ordre : on ne veut pas y envoyer d'hommes de couleur. Dans le Palatinat, la situation reste bonne. Il y a eu quelques fonctionnaires expulsés ou incarcérés, mais l'opération a été si bien menée que la population ne l'a su que longtemps après. Pas de grèves, du moins à X... D'ailleurs, les cheminots français sont là pour surveiller et au besoin assurer les transports. Ils sont bien curieux sous l'uniforme ces « vieux pépères », brouillés avec le ceinturon, mais en revanche chaussés à neuf et dotés de calots bien pointus avec de beaux galons larges comme deux doigts... Le mark a subi une vraie dégringolade après l'occupation de la Rühr : mais, depuis quinze jours, il remonte rapidement. Le bureau de change du quartier est fermé : les poilus n'ont plus de marks et ce sont encore les Boches qui en pâtissent.

« La population est tout à fait calme à X... Cependant, nous sortons en armes... D'ailleurs, les bonnes gens sont plus préoccupés de leur nourriture que de faire du nationalisme. Avec la cherté actuelle de la vie (110.000 marks une paire de chaussures !) bien des familles sont dans la misère. On a fondé à X... une Conférence *française* de St-Vincent de Paul pour secourir les plus nécessiteux. La *charité française* trouve à s'exercer partout... »

Jean Coulogner (cours 1921) a été, par erreur, porté sur le *Creisker* de Février comme étudiant en droit. En réalité, il prépare le P. C. N. à la Faculté des Sciences, en vue de la Médecine.

Il a, dit-il, pour le droit « la plus profonde et la plus insurmontable des répulsions ». Il nous demande de rétracter notre erreur : c'est fait, et de bonne grâce...

« Le P. C. N .m'intéresse beaucoup : les matières qu'on y travaille sont celles que j'ai toujours préférées. Le plus intéressant, ce n'est d'ailleurs pas tant les Cours que les Travaux pratiques. Pour 10 heures de Cours, nous avons 15 heures de travaux pratiques, qui consistent en manipulations de Physique et de Chimie et en dissections d'animaux et de plantes... Nous ne sommes pas tués de travail, mais tous les quinze jours en moyenne, nous avons des « Colles » dont les notes nous servent, en quelque sorte, de livret scolaire pour l'examen de Juin.

« Depuis mon arrivée à Paris, je n'ai vu que deux Anciens : Kerbrat et Quéinnec Joseph...

« Je m'intéresse beaucoup au *Creisker :* je lis avec plaisir les comptes-rendus des travaux du Cercles d'Etudes ; je suis également avec intérêt les succès sportifs du Collège, décrits par une plume si habile. Le numéro de Janvier m'a appris la fondation des Cours de Breton : S'ils avaient existé « *de mon temps* », nul doute que M. Mazéas m'aurait compté parmi ses élèves-débutants... Soyez sûrs que cette année je serai, avec mon frère qui est à Polytechnique, fidèle au rendez-vous de la Fête des Anciens... »

*
* *

Voici que les Anciens commencent à sortir de leur mutisme : honneur à eux et merci ! Qu'ils soient assurés que leurs lettres intéressent et tous nos lecteurs et nos élèves ! Les jeunes apprennent d'eux, en même temps que des renseignements précieux pour leur avenir, le respect et la fidélité constante dûs au vieux Collège dont on n'apprécie tous les avantages qu'après l'avoir quitté : ils sentiront eux-mêmes, plus tard, le charme des souvenirs qu'ils en garderont et se surprendront peut-être à prononcer, avec une satisfaction légitime — la première année de vie libre (?) à peine écoulée — cette phrase savoureuse : « *De mon temps, quand j'étais au Collège...* » L. R.

BULLETIN DIOCESAIN

D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

SOMMAIRE DE JANVIER-FEVRIER 1923

Pages

I. — G. Pondaven et J.-M. Abgrall : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Loc-Maria-an-Hent. — Loc-Maria-Berrien (à suivre)..... 1

II. — Jourdan de la Passardière : A propos du Cartulaire de Landévennec (à suivre)..... 15

III. — G. Pondaven : Quelques documents pour l'histoire religieuse des diocèses de Léon et de Cornouaille : Les Calendriérs (à suivre)..... 24

IV. — Abbé Monfort : Pleyben. Contribution à son histoire. La Milice (à suivre)..... 36

V. — Abbé Saluden : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre)..... 45

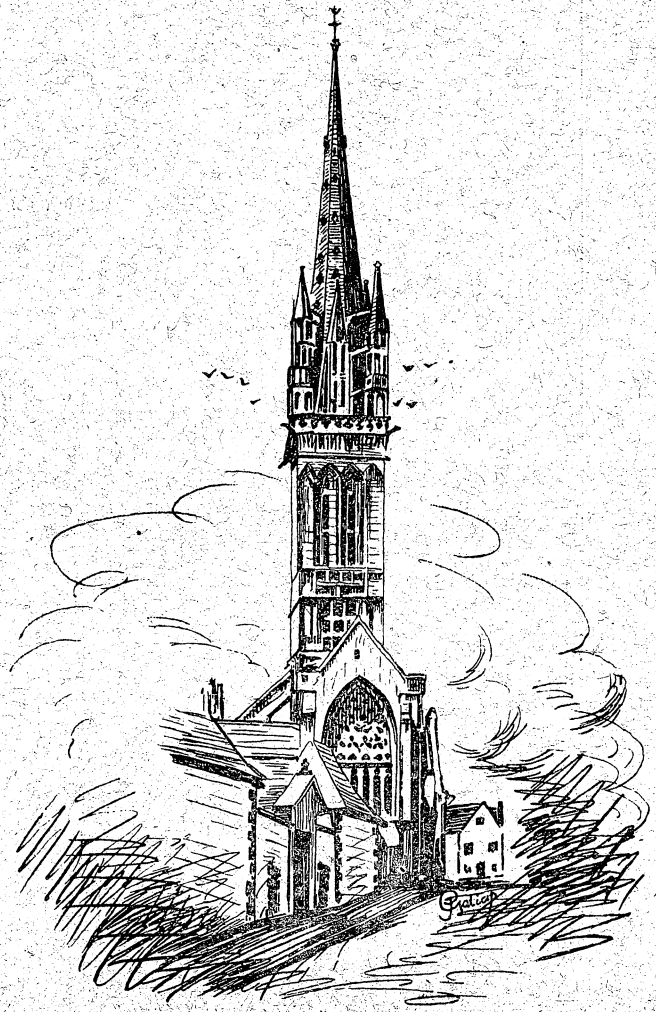
VI. — P. Peyron : Manuscrit de M. Boissière : Diverses lettres d'Ecclésiastiques (à suivre).. 59

Les Abonnements *(12 francs par an)* partent du 1er Janvier

Le Directeur-Gérant,

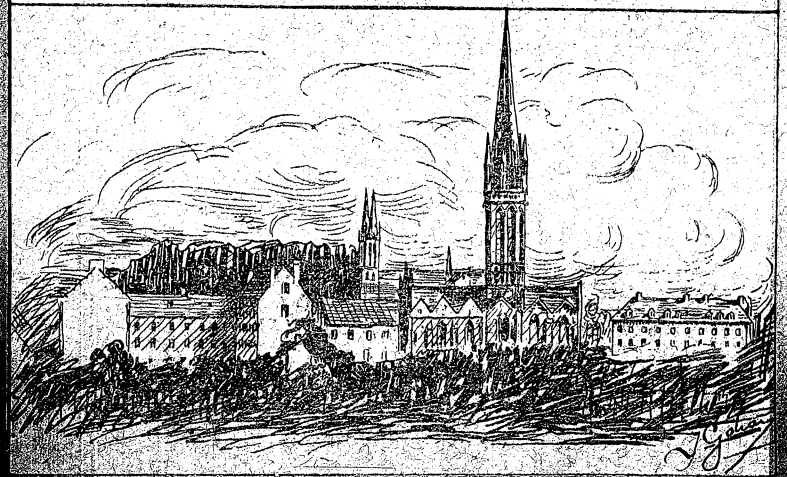
Abbé PONDAVEN.

Evêché, Quimper (C/C **3.698**, Nantes).





Le Creis-Ker



Sommaire

Pensées a méditer.

Entrée d'un Evêque de Léon en sa ville épiscopale au XV^e^ siècle.

La Vie au Collège :

La Vie Religieuse.

La Vie Intellectuelle : Palmarès ; Cercle d'Etudes ; Le petit Baccalauréat.

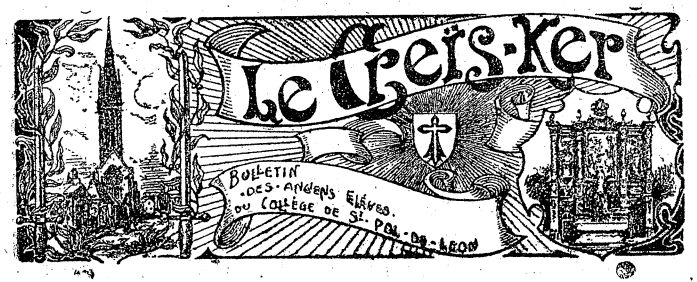
La Vie Sportive.

Variété.

Souscription pour la Nouvelle Statue de Notre-Dame du Creisker.

Le Coin des Anciens.

7e Année — N° 76 Avril 1923



Pâques 1923

ALLELUIA !

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, Christus ab omni malo plebem suam liberat.

*
* *

Il y a un homme dont l'amour garde la tombe ; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie, qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas, sans se lasser jamais, qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour : des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des milliers d'adorateurs le détachent chaque jour du trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternant au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent, avec une indicible ardeur, les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort

et de l'infamie. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et dans sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs, à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui ait fondé son amour sur la terre ; et cet homme, c'est vous, ô Jésus, vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas.

LACORDAIRE.

Entrée d'un Evêque de Léon

en sa ville épiscopale au XV^e^ siècle

M. l'abbé Kerbiriou, professeur à Lesneven, qui fait, depuis quelques années, des recherches sur la vie de Mgr de La Marche, dernier évêque de Saint-Pol, nous a communiqué le texte suivant, tiré des archives du Chapitre de Léon qui sont conservées à la Bibliothèque nationale.

La vieille capitale du Léon va bientôt recevoir Monseigneur dans ses murs : nos lecteurs pourront comparer les mœurs des populations d'aujourd'hui avec les us et coutumes qu'avaient nos pères « au bon vieux temps » :

L'an de grâce mil quatre cent vingt et deux, le lundi après le dimanche des Rameaux, dix-septième jour de Mars, l'an quatrième du pontificat de Notre Saint Père le Pape Martin cinq, Révérend Père en Dieu messire Philippe de Coatquis, évêque de Léon (1), arriva la grande et belle compagnie près l'église de Saint Pierre, au faubourg qui mène de Saint Paul à Sainte Magdeleine où s'étant arrêté dans le chemin près le cimetière, se présenta bien monté Tanguy, seigneur de Kermanan, lequel obéissant à

(1) Philippe de Coatquis devint dans la suite archevêque de Tours et cardinal.

la sommation à lui faite par ledit seigneur évêque mit pied à terre, et le chapeau au poing, conduisit ledit seigneur par la bride de son cheval jusque dans le portail de ladite église de St Pierre où il mit pied à terre, ledit de Kermanan lui tenant l'étrier droit, à raison duquel service le cheval que ledit seigneur évêque avait monté jusque là demeura au dit seigneur de Kermanan et tout son équipage aussi.

Cela fait, l'Evêque s'assit en une chaire dans le porche de ladite église, au côté droit de la porte où le susdit de Kermanan lui ôta les éperons et tira les bottes, lui enleva le manteau et le chapeau, toutes lesquelles hardes lui demeurèrent acquises à cause de ce service. Incontinent, l'Evêque fut par ses chapelains revêtu de ses ornements pontificaux, et, le clergé précédant, il entra dans l'église où, l'oraison récitée, il appela les seigneurs Tanguy de Kermanan, Allain de Coativy et Guiomarch de Kervern, et leur fit entendre qu'à eux comme vassaux de l'Eglise et nobles chevaliers de son diocèse, appartenait l'honneur de porter trois des poteaux ou piliers de sa chaire en son entrée solennelle dans son église et ville, les sommant de défendre soi et son église de toutes injures, violences et oppressions, à lui aider de tout leur possible à administrer la justice... A quoi firent réponse les susdits nommés qu'ils étaient prêts et appareillés d'obéir de tout leur pouvoir à la juste semonce dudit seigneur évêque.

La procession sortit pour marcher vers la ville, les chanoines et dignités revêtus de chapes et ornements précieux, marchant chacun en son rang et ordre. L'Evêque sortit de l'église de St-Pierre, s'arrêta dans le porche, et, mettant la main à la poitrine, prêta le serment aux sieurs de Kermanan, de Coativy, de Kervern, représentant les chevaliers et nobles de l'Evêché de Léon, et promit de conserver, défendre et maintenir les seigneurs nobles et gentilshommes de son diocèse en leurs droits, privilèges, franchises, libertés et anciennes et louables coutumes, lequel serment ainsi prêté, il monta et s'assit en sa chaise.

Incontinent, le seigneur de Kermanan prit le poteau droit de devant, le seigneur de Coativy le gauche, le seigneur de Kervern le droit, et le seigneur de Chatel le gauche du derrière de ladite chaise, et ainsi portèrent ledit seigneur évêque le long de la rue de Verderel jusqu'à la porte de la ville qui est joignant l'église de Notre-Dame du Creïs-Ker, vis-à-vis de laquelle étant arrivé, les habi-

tants de la ville fermèrent la porte et firent sortir par le guichet Guillaume Herry, leur procureur, et, par son organe, requirent ledit seigneur qu'avant qu'il fût entré dans la ville, il prêtât le serment accoutumé par ses prédécesseurs évêques de Léon aux bourgeois et habitants de ladite ville de Saint-Paul, ce que ledit seigneur évêque fit, promettant audit Herry, stipulant pour lesdits bourgeois de conserver les droits, privilèges, franchises et libertés de l'Eglise léonnaise, item de conserver lesdits bourgeois et habitants de la ville de Saint-Paul en leurs franchises, libertés et immunités anciennes.

Ce serment prêté, le susdit Herry requit au nom de la ville et communauté de Saint-Paul acte authentique lui être décerné. Incontinent, la porte fut tout au grand ouverte et la procession entra dans la ville, ledit seigneur évêque porté dans sa chaise, et lequel fut honorablement reçu des bourgeois et habitants qui l'accompagnèrent jusque dans l'église cathédrale où s'étant arrêté devant le principal portail, vénérable et circonspect messire Jehan de Tigerie, archidiacre et chanoine de Léon, le vint trouver et lui requit, de la part du collège de l'Eglise et chapître de Léon, de lui prêter le serment accoutumé être prêté par ses prédécesseurs évêques de Léon auxdits chapître et collège.

Ce que le seigneur évêque fit volontiers, jurant sur les saints Evangiles, stipulant et acceptant pour lesdits chapître et collège de conserver, maintenir et défendre les droits, franchises et libertés et louables coutumes des église et chapître de Léon, et fit les autres serments selon la forme prescrite en un mémoire que ledit sieur archidiacre tenait entre ses mains et lui lut hautement en cette forme :

« Etes-vous le seigneur Philippe de Coatquis que Notre Saint Père le Pape Martin V envoie pour pasteur et évêque de ce diocèse de Léon ? »

L'Evêque. — Oui.

L'Archidiacre. — Promettez-vous comme bon pasteur et évêque de Léon de ne pas aliéner les rentes, possessions et autres biens immeubles de votre église ?

L'Evêque. — Oui... etc., etc...

Alors les portes de l'église furent au grand ouvertes, la procession entra, l'évêque porté comme dit est, étant arrivé à la porte du chœur, il prêta serment encore une fois devant le grand autel entre les mains du dit archidiacre, puis, ayant fait sa prière, il entra au chapître où il prêta encore le même serment, et salua tous les chanoines. Ensuite, la grande messe fut solennellement chantée, puis fut le dîner à l'issue duquel les seigneurs de Kermanan, de Coativy, de Kervern, du Chatel se saisirent de toute la vaisselle et ustensiles du dîner comme à eux acquis à raison des services par eux rendus au dit seigneur évêque en sa solennelle réception et entrée.

Ceci fut fait ledit jour et an que dessus.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS

11 Mars. — Panégyrique de St Pol Aurélien : *M. Madec.*
18 Mars. — Passion de Notre-Seigneur : *M. le Supérieur.*

*
* *

REUNION DE LA CONGREGATION DE LA SAINTE-VIERGE

Réunion du 25 Février

M. l'Econome nous parle aujourd'hui de la vocation. « C'est, nous dit-il, un appel que Dieu fait à chacun de nous pour choisir son état de vie. Il est très important de connaître sa vocation. Il y va de notre bonheur ici-bas et peut-être de notre salut éternel. Qui ne la suit pas est comme un être en dehors de son élément. Il faut nous soumettre à la volonté de Dieu qui nous choisit à chacun un état particulier. Mais comment reconnaître notre vocation ? L'attrait, c'est-à-dire l'impulsion divine qui nous pousse vers tel ou tel genre de vie, nous l'indiquera. Lorsque nous nous sentirons attirés vers telle ou telle carrière,

nous examinerons si nous avons les dispositions nécessaires pour en supporter les charges. Notre vocation, une fois connue, nous devons nous efforcer de la conserver par la prière. Nous demanderons conseil à nos parents, à nos maîtres et surtout à notre directeur de conscience. Nous prierons la Sainte Vierge de nous éclairer comme elle a déjà éclairé tant d'anciens ; elle ne pourra pas nous refuser ses lumières. »

Réunion du 11 *Mars*

« L'Evangile d'aujourd'hui, nous dit M. l'Econome, nous fait le récit de la multiplication des pains qui rappelle le sacrement de l'Eucharistie. « Je ne vous laisserai pas orphelins », disait Jésus à ses Apôtres. Et, en effet, à la dernière scène, il changea le pain en son corps et le vin en son sang, et il ajouta : « Faites ceci en mémoire de moi. » Le sacrement de l'Eucharistie était institué et obligation était faite à tous les fidèles de prendre part au banquet divin : « Celui qui mangera ma chair et boira mon sang aura la vie en lui. » Approchons-nous donc souvent et même tous les jours de la Sainte Table. Quelles sont les conditions nécessaires pour recevoir dignement ce sacrement ? Il y en a deux, nous dit Pie X : l'état de grâce et l'intention droite. Le chrétien a besoin de Jésus pour atteindre le Ciel ; il a besoin de lumière car il est aveugle ; de pardon car il est pécheur, et de force car il est faible. Recevons donc Jésus souvent et crions-lui comme l'aveugle de l'Evangile : « Seigneur, faites que je voie », ou comme les Apôtres sur le lac : « *Domine, salva nos.* » N'alléguons pas de vains prétextes comme notre indignité, car personne n'est assez digne pour approcher d'un si grand sacrement. Disons seulement avec humilité : « Dites une parole, Seigneur, et mon âme sera guérie. »

Réunion du 18 *Mars*

Nous voici au dernier dimanche du trimestre. A cette occasion, ceux qui, le trimestre dernier, ont été reçus approbanistes viennent prononcer leur acte de consécration, tandis que de nouveaux approbanistes viennent grossir nos rangs.

Ont été reçus Congréganistes de la Sainte Vierge :

MM. Léon Normand, Louis Birien, Pierre Guiomar, Ernest Messager, Tanguy Jean, François Le Rest, Guillaume Lallouet, Joseph Péron, Louis Vincent, Pierre Mélénec ; Apéré et Bobinec, de l'Institution N.-D. du Sacré-Cœur.

Le Secrétaire :

J. PERSON, élève de Première.

*
* *

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR

Dimanche 25 *Janvier.* — C'est de l'impureté que notre directeur nous entretient aujourd'hui.

Si Joseph est le modèle de la pureté, ses frères sont bien ceux du vice contraire. Un fait qui est cité dans l'Ancien Testament le prouve surabondamment : c'est qu'il avait découvert parmi ses frères un crime inouï ; on ne sait lequel, mais les écrivains les plus autorisés pensent que c'est le crime « dont on ne doit même pas chuchoter le nom ».

Le démon, pour tenter les jeunes âmes candides, pour détruire en eux la chasteté et leur faire perdre le Paradis, doucement fait miroiter les plaisirs devant leurs yeux, ou excite des pensées déshonnêtes dans leur âme.

Les adolescents qui s'en vont radieux et contents sur la route de la vie ne savent pas, pauvres insensés qu'ils sont, combien nombreux sont les pièges du démon. Il y en a à chaque carrefour, mais habilement dissimulés sous des fleurs.

Quant aux âmes grossières, qui ne recherchent que les plaisirs de la chair, le démon, pour les asservir, va droit au but ; il leur montre les jouissances mauvaises, et les porte aux plus vilaines actions. Voilà les moyens qu'emploie le démon pour pervertir les âmes et enlever aux hommes la perle que Dieu leur a donnée à leur baptême.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme, c'est qu'on dise de lui : « Il a conservé l'innocence de son baptême. »

Dimanche 11 *Février.* — Dans la réunion d'aujourd'hui, notre Directeur nous fait voir les effets de l'impureté.

Le péché honteux obscurcit l'intelligence, dégrade le cœur, amollit le caractère, prépare la ruine de la foi et des autres vertus, et expose à l'impénitence finale. Ce sont là ses effets sur l'âme, en un mot il la perd ; et le corps lui-même n'est pas exempt des funestes suites de ce péché.

En effet, il affaiblit le corps, engendre toutes sortes de maladies, et enfin conduit à une mort prématurée.

Conclusion pratique : guerre à l'ennemi de notre âme, par tous les moyens dont nous pouvons disposer. De la victoire dépendra notre salut éternel.

Le Secrétaire de la Congrégation.:
René GUILCHER, Elève de 5e A.

*
* *

CONGREGATION DES SAINTS-ANGES

Réunion du 18 Mars

M. Hall a été nommé vicaire et c'est M. Autret qui s'occupera désormais de la Congrégation des Saints-Anges. Notre nouveau Directeur nous réunit le dimanche soir 18 Mars. Il nous rappelle le but de la Congrégation, puis nous raconte la multiplication des pains, la marche de Jésus sur les eaux, et la promesse de l'Eucharistie. Tout en allant, il tire de son récit quelques conseils. D'abord ne pas gaspiller le pain : Notre Seigneur, quand tout le monde fut rassasié, fit ramasser par ses Apôtres les morceaux qui restaient afin que rien ne fût perdu. Le divin Sauveur, ayant renvoyé la foule, se retira sur la montagne pour y prier. Nous aussi nous devons prier le soir avant de nous endormir, et, quand nous nous réveillons pendant la nuit, il est bon de nous rappeler la présence de Dieu et de lui offrir notre cœur. M. Autret nous demande enfin d'être fidèles à communier souvent pendant les vacances prochaines, au moins tous les dimanches.

Avant de partir, nous prenons la résolution de suivre ces bons avis et de nous conduire en enfants sages et pieux qui tâcheront de faire plaisir à leurs parents et au Cœur de Jésus.

La Vie Intellectuelle

TABLEAU D'HONNEUR

MARS 1923

Philosophie. — 1. Guyader ; 2. Le Vaillant ; 3. J. Nicol et Mariette ; 5. Laurent ; 6. Robin ; 7. Sparfel ; 8. Hénaff ; 9. Cariou ; 10. Kérautret.

Première. — 1. Mével ; 2. Herry ; 3. Person ; 4. Le Boulc'h et J. Taniou.

Seconde. — 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec ; 3. Bizien ; 4. Caroff ; 5. Péron.

Troisième. — 1. Guillerm ; 2. Madec ; 3. Pouliquen ; 4. Le Borgne ; 5. Coat.

Quatrième. — 1. Sévère ; 2. Birrien ; 3. Le Bihan ; 4. Le Roux et Coat ; 6. Guézennec ; 7. Cochard ; 8. F. Abgrall ; 9. J. Kerrien ; 10. A. Colin ; 11. L. Péron ; 12. Sizun ; 13. Fayet et Laviec ; 15. Ollivier ; 16. Saillour ; 17. Favennec et Faujour ; 19. Normand.

Cinquième. — 1. Laizet ; 2. Le Guen ; 3. Pouliquen ; 4. Quéré ; 5. Guilcher ; 6. Congar ; 7. Le Pape ; 8. J.-M. Cadiou ; 9. Dosser ; 10. Rolland ; 11. Bourgeois ; 12. Sinquin ; 13. Bécam ; 14. Goarant et Quémerc'h.

Sixième. — 1. A. Jacq ; 2. Derrien ; 3. Marion ; 4. Loriquet ; 5. Le Guern ; 6. J. Guillerm et Corre (B) ; 8. Balanant ; 9. Morvan ; 10. Laviec ; 11. Le Gall ; 12. Quéméner ; 13. A. Guillerm ; 14. Bodilis.

Septième. — 1. Liard ; 2. J. Le Rest ; 3. Déroff ; 4. J. Daniélou ; 5. Sparfel ; 6. Méar ; 7. Colin ; 8. Saout ; 9. Urien ; 10. Kerbiriou.

Huitième. — 1. Besson ; 2. Cueff ; 3. Faure ; 4. Goasguen ; 5. Le Saout ; 6. Le Magourou ; 7. Thébaut ; 8. Dirou ; 9. Henry ; 10. Sévère ; 11. Phérivong ; 12. Roussin.

Neuvième. — Première Division : 1. H. Séité ; 2. H. Castel ; 3. R. Corre ; 4. E. Le Page ; 5. L. Page ; 6. F. Suignard ; — Deuxième Division : 1. F. Moal ; P. Glémarec.

2e TRIMESTRE 1922-1923

PLACES D'EXAMEN

Philosophie. — 1. Mariette ; 2. Guyader (Bien).
Première. — 1. Mével (Bien) ; 2. Y. Crenn (A. Bien).
Seconde. — 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec (Bien).
Troisième. — 1. Guillerm ; 2. Le Borgne (T. Bien).
Quatrième. — 1. Sévère (Très Bien) ; 2. Birien (Bien).
Cinquième A. — Section Blanche : 1. Guilcher ; 2. Quéré (Bien) ; — Section Rouge : 1. Laizet ; 2 Cren (Très Bien).
Cinquième B. — 1. Le Guen (Très Bien) ; 2. Le Pape (Bien).
Sixième A. — Section Blanche : 1ers *ex-æquo* : Berre et Loriquet (Bien) ; — Section Rouge : 1. Mercier (Très Bien) ; 2. Derrien (Bien).

Sixième B. — 1. Corre ; 2. Laviec (Bien).
Septième. — 1. Colin ; 2. Liard (Très Bien).
Huitième. — 1. P. Le Saout ; 2. Besson (Très Bien).
Neuvième. — Première Division : 1. E. Le Page ; 2. L. Page ; — Deuxième Division : 1. P. Glémarec ; 2. E. Roland.

MOIS DE MARS

PLACES DE COMPOSITIONS

Philosophie. — (Ph. et M. E.) Instruction religieuse : 1. Laurent ; 2. Mariette ; — Philosophie : 1. Le Vaillant ; 2. Guyader ; — Physique : 1. Guyader ; 2. Mariette ; — Histoire naturelle : 1. J. Nicol ; 2. Laurent ; — Chimie : 1. Mariette ; 2. Nicol. — Ph. et M. E. : Histoire : 1. Guyader ; 2. Mariette — Géographie : 1. Guyader ; 2. Robin — Anglais : 1. Guyader et Mariette ; — Philosophie : 1. Mariette ; 2. Laurent.

Mathématiques Elémentaires. — Philosophie : 1. Cariou ; 2. L. Nicol. — Mathématiques : 1. L. Nicol ; 2. Cariou. — Physique : 1. L. Nicol ; 2. Cariou. — Chimie : 1. L. Nicol ; 2. Cariou.

Première. — Apologétique : 1. Y. Crenn ; 2. Person. — Dissertation française : 1. Jaffrès ; 2. Y. Crenn. — Version latine : 1. Mével ; 2. Roux. — Version grecque : 1. Mével ; 2. J. Crenn. Histoire littéraire : 1. Jaffrès ; 2. Mével. — Histoire moderne : 1. Roux ; 2. Jaffrès. — Histoire ancienne : 1. Y. Crenn ; 2. Roux. — Géographie : 1. Le Boulc'h ; 2. Y. Crenn. — Anglais : 1. Mével ; 2. Y. Crenn. — Allemand : 1. Bothorel ; 2. A. Guillou. — 1re A : Algèbre et Géométrie : 1. Mével ; 2. Gargadennec. — 1re C. D. : Mathématiques : 1. Peyron ; 2. Bothorel ; — Géométrie cotée : 1. Peyron ; 2. Bothorel ; — Chimie : 1. Peyron ; 2. Glérant.

Seconde. — Instruction religieuse : 1. Quiniou ; 2. Kerrien. — Version grecque : 1. Joël Bellec ; 2. Chapel. — Thème grec : 1. Joël Bellec ; 2. Bizien. — Histoire de la littérature française : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Histoire de la littérature latine : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Anglais (A) : 1. Vallée ; 2. Quiniou, Bizien, Chapel. — Anglais (D) : 1. Y. Rannou ; 2. Daniel. — Allemand : 1. Mélénec ; 2. Daniel. — Histoire moderne : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Histoire ancienne : 1. Joël Bellec ; 2. Péron. — Géographie : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Sciences (A) : 1. Joël Bellec ; 2. Le Rest. — Algèbre (C D) : 1. Quiniou ; 2. Vallée. — Physique (C D) : 1. Quiniou ; 2. Kerrien. — Chimie (C D) : 1. Quiniou ; 2. Vallée. — Dessin géométrique (C D) : 1. Mège ; 2. Mélénec.

Troisième. — Doctrine catholique : 1. Guillerm ; 2. Tallégas. — Version grecque : 1. Le Pallec ; 2. Berre. — Version latine : 1. Guillerm ; 2. A. Pouliquen. — Littérature grecque : 1. Guillerm ; 2. Jacq. — Littérature française : 1. Madec ; 2. Guivarc'h. — Récitation : 1. Madec et Menut. — Histoire : 1. Guivarc'h ; 2. Guillerm. — Géographie : 1. Jacq ; 2. Guillerm. — Anglais : 1. Le Borgne ; 2. Guillerm et A. Pouliquen. — Sciences (A) : 1. Guivarc'h ; 2. Grassal. — Sciences (A² B) : Lintanf ; 2. Jacob. — Dessin géométrique (B) : 1. Léon ; 2. Le Parc.

Quatrième. — Doctrine catholique et Histoire ecclésiastique : 1. Sévère ; 2. F. Abgrall. — Thème grec : 1. Le Bihan et Birrien. — Histoire : 1. Sévère ; 2. F. Abgrall. — Géographie : 1. Sévère et Fayet. — Récitation : 1. Sévère ; 2. Birrien. — Anglais : 1. Le Roux, Sévère, Cochard. — Géométrie (A) : 1. Le Roux ; 2. Birrien. — Algèbre (A² B) : 1. Daniellou ; 2. Sizun — Arithmétique (B) : 1. Sizun ; 2. Bothorel. — Dessin géométrique (A) : 1. M. Le Roux ; 2. Cochard — (B) : 1. Sizun ; 2. J. Le Pape.

Cinquième A et B. — Catéchisme : Section Blanche : 1. Rolland ; 2. Guilcher ; — Section Rouge : 1. Laizet ; 2. Pouliquen.

Histoire : Section Blanche : 1. Guilcher ; 2. Quéré ; — Section Rouge ; 1. Laizet ; 2. Congar.

Géographie : Section Blanche : 1. Cloarec ; 2. de Villeneuve ; — Section Rouge : 1. Laizet ; 2. Cren.

(A) Récitation : Section Blanche : 1. Cloarec ; 2. Guilcher ; — Section rouge : A. Laizet ; 2. Pouliquen.

Anglais (A B) : Section Blanche : 1. Guilcher ; 2. Sinquin ; — Section Rouge : 1. Laizet ; 2 .Congar.

Arithmétique (A B) : Section Blanche : 1. Quémerc'h et Dosser ; — Section Rouge : 1. Cren ; 2. Congar.

Dessin géométrique (A) : Section Blanche : 1. Rollan ; 2. Quéré ; — Section Rouge : 1. Bourgeois ; 2. Guillerm — (B) : 1. Le Guen ; 2. Le Pape.

Arithmétique (B) : 1. Le Guen ; 2. Mével. — Récitation (B) : 1. Le Pape ; 2. Diraison.

Sixième A. — Catéchisme : Section Blanche : 1. A. Jacq ; 2. Berre ; — Section Rouge : 1. Le Roux ; 2. P. Le Moal.

Dictée : Section Blanche : 1. F. André ; 2. Balanant, Guichoux, Picart ; — Section Rouge : 1. Le Fur ; 2. Derrien.

Récitation : Section Blanche : 1. Marion ; 2. Legendre ; — Section Rouge : 1. Derrien ; 2. Simon.

Histoire : Section Blanche : 1. Jacq ; 2. Balanant ; — Section Rouge : 1. Quéméner ; 2. Lautrou.

Géographie : Section Blanche : 1. Jacq ; 2. Loriquet ; — Section Rouge : 1. Bodilis ; 2. Le Fur et Lautrou.

Anglais : Section Blanche : 1. Legendre ; 2. Marion ; — Section Rouge : 1. Mercier ; 2. Lautrou.

Arithmétique : Section Blanche : 1. Loriquet ; 2. Marion ; — Section Rouge : 1. Quéméneur ; 2. Hily.

Dessin géométrique : Section Blanche : 1. Senneville ; 2. Picart ; — Section Rouge : 1. A. Buors ; 2. Laurent.

Sixième B. — Catéchisme : 1. Riou ; 2. Vincent. — Histoire : 1. Corre ; 2. Seité. — Géographie : 1. Corre ; 2. Sparfel. — Récitation : 1. Le Guern ; 2. Corre. — Anglais : 1. Vincent ; 2. Thirion. — Arithmétique : 1. Le Jollec ; 2. Vincent. — Arithmétique : 1. Riou ; 2. Vincent. — Dessin géométrique : 1. Riou ; 2. Le Jollec.

Septième. — Thème latin (A) : 1. Stéphan ; 2. Colin. — Dictée (B) : 1. Penn ; 2. Jacq. — Histoire (A B) : 1. Liard ; 2. Stéphan. — Géographie : 1. J. Le Rest ; 2. Sparfel. — Récitation : 1. Méar ; 2. J. Le Rest. — Version latine (A) : 1. Méar ; 2. Pochard. — Arithmétique (B) : 1. Saout ; 2. Urien. — Arithmétique (A B) : 1. Chapel ; 2. Bosson. — Dessin géométrique (A B) : 1. Pochard ; 2. Méar.

le dernier des moines fondateurs d'abbayes et de paroisses, Saint Hervé, le grand abbé aveugle.

Ils vécurent presque tous dans leurs monastères, au milieu de rudes austérités, priant, jeûnant et travaillant sans cesse. Ils passèrent en faisant le bien ; ils fondèrent des abbayes, des villes, des villages. Leur tâche fut immense et a porté d'excellents fruits. Tout parle d'eux dans la Bretagne, et le souvenir du grand Saint Pol remplit encore ces deux monuments, gloire du Léon : la cathédrale et notre beau Creisker.

L. VALLÉE,
Elève de Seconde.

Le Président du Cercle d'Etudes a remercié ensuite M. le Curé de Lesneven des paroles éloquentes qu'il a prononcées devant nous :

« Permettez-moi, Monsieur le Curé, de venir, au nom de tous mes camarades, vous remercier de votre intéressante conférence. Merci d'avoir fait défiler devant nos yeux les aimables figures de quelques-uns de nos vieux Saints Bretons, de nous avoir fait apprécier le rôle des Pères de la Patrie qui ont implanté solidement la foi sur notre sol et la conservent toujours vivace. Merci de nous avoir captivé par leur histoire. Merci enfin de nous avoir édifié par leurs leçons et leur exemple. Aussi, soyez assuré que nous conserverons le meilleur souvenir d'une aussi agréable et instructive conférence. »

Séance du 21 Février 1923

M. Madec reprend la lecture de l'Evangile et, la lecture du compte-rendu de la séance précédente n'ayant soulevé aucune réclamation, la parole est donnée à Louis Sparfel. Son rapport a pour sujet : l'Eglise et la Science.

La science, dit-il, émancipée de la religion par la Renaissance et la Réforme, pose comme un principe *a priori* son incompatibilité avec la foi. Elle prétend qu'on ne peut être en même temps savant et catholique, que ce sont là deux termes qui s'excluent.

L'orateur montre que ce prétendu conflit entre la science et la foi est sans fondement. L'œuvre scientifique et scolaire de l'Eglise à travers les âges se dresse pour protester contre une telle accusation et prouve, au contraire, l'union constante de la foi et de la raison.

Bien plus, l'Eglise est seule à sauvegarder la science : seule, en effet, elle combat pour la liberté d'enseignement qui est, selon Renan lui-même, la condition *sine qua non* de l'instruction largement répandue.

Ce rapport, clair et logique, est accueilli par de vifs applaudissements.

Quelques observations présentées par Mariette, R. Guillou, J. Crenn et Mével... permirent à Sparfel de combler les lacunes inévitables qu'on lui reprochait.

M. Madec clôtura la séance en remerciant l'orateur de sa conférence très intéressante et bien composée.

Séance du 7 Mars 1923

M. Madec nous lit le passage de l'Evangile où Jésus condamne « ceux qui disent « Seigneur, Seigneur » et ne font pas la volonté de son Père ». Il profite pour nous rappeler la nécessité des bonnes œuvres et des vertus sociales si nécessaires de nos jours, car

« La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? »

Ensuite Le Saint lit le compte-rendu de la séance précédente et la parole est donnée à Paul Rolland qui doit traiter une question d'actualité fort intéressante : le Syndicat.

« Le Syndicat, nous dit-il textuellement, est une association, une réunion d'individus exerçant la même profession, groupés dans le but de défendre leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux ou agricoles suivant le cas. » Il nous montre ensuite l'opportunité du syndicat et prouve qu'il est une « institution naturelle à l'homme » : c'est « une seconde famille, une famille professionnelle ».

Après un bref historique du syndicat depuis la corporation jusqu'à la loi de 1884 qui autorise l'organisation professionnelle, il divise nettement les syndicats en deux groupes distincts : les syndicats mixtes et les syndicats séparés. P. Rolland se déclare nettement en faveur de ces derniers et prétend être de l'opinion générale des catholiques, tandis que les socialistes révolutionnaires préconisèrent le syndicat mixte. En terminant, il expose les conditions de la bonne marche d'un syndicat catholique et insiste sur

l'esprit chrétien qui doit régner dans les rapports de membre à membre. Il conclut que la doctrine sociale catholique est, contrairement au reproche qu'on lui fait communément, une doctrine de progrès, de vraie liberté et de saine indépendance. »

De longs applaudissements soulignèrent la fin de cette conférence intéressante. Cependant, les critiques se levèrent nombreux : Mével, Le Saint, Le Parc, R. Guillou soulevèrent quelques objections qui donnèrent lieu à une discussion parfois assez vive et permirent de modifier et de compléter certaines vues un peu vagues et imprécises du conférencier.

M. Madec remercie chaleureusement Paul Rolland de son travail consciencieux où, malgré quelques inexactitudes, se trouvaient quantité d'excellentes choses.

Les Secrétaires du Cercle : Le Saint et Mével.

Les épreuves préparatoires du Baccalauréat

(28 Février — 2 Mars)

De bouche en bouche, courent ces mots : « C'est demain le grand jour, c'est demain le Petit-Bacc! » On aime alors à se faire part mutuellement de l'impression que fait sur chacun une épreuve de si grande importance. En cour, des groupes se forment ; la conversation roule tout naturellement sur le Petit-Bacc. Les uns ne le craignent pas ; pour eux, cette épreuve n'est qu'une simple composition trimestrielle. Ce sont les « as » qui parlent ainsi ! Mais les autres — le grand nombre — sont bien plus impressionnés. D'aucuns redoutent la version latine : « Pourvu que ce ne soit pas du laconique Tacite ! » D'autres, ennemis du concis Thucydide, tremblent à la pensée qu'on va peut-être leur servir cet auteur. D'autres enfin ont peur que Pascal et Renan ne fassent les frais de la dissertation...

On court d'un groupe à l'autre, on répète à tout venant ce que l'on éprouve jusqu'à ce que la cloche, imposant silence, enjoigne à tous les bavards de retourner à leurs livres et à leurs cahiers.

***

A peine est-on entré que tous les regards se fixent sur le professeur. Dieu ! qu'il a l'air narquois aujourd'hui ! Certainement il va nous sortir des textes de derrière les fagots... On tremble. Lentement, les mots tombent de sa bouche. Si lentement qu'il aille, on éprouve un malin plaisir à crier qu'il va trop vite ; et puis ce texte ! tout d'abord, il est démesurément long, et ensuite, on n'y comprend rien. C'est un vrai labyrinthe ! Ah ! si le professeur pouvait entendre les reproches que chacun lui adresse tout bas ! Mais non ! toujours souriant, il continue à dicter de cette même voix égale qu'accompagne le grincement des plumes sur le papier.

Enfin ! le texte est dicté ! A l'œuvre maintenant et tâchons de saisir quelque chose dans ce fouillis de mots à première vue incompréhensibles. Les uns ont sur les lèvres un petit sourire qui laisse deviner qu'ils se sont vite retrouvés en pays de connaissance. Leurs plumes trottent, leur copie est bientôt remplie ; d'autres, au contraire, ont la figure du condamné à mort. Ils soupirent lamentablement, mâchonnant le bout de leur porte-plume, les yeux tristement levés vers le plafond, semblant désespérément chercher une inspiration qui ne vient pas. Les « dicos » s'ouvrent et se referment avec fracas ; cela gêne le voisin de gauche, qui, surexcité, sermonne, pousse du coude, et lance des regards courroucés. Le voisin de droite, un « bûcheur », a couvert sa copie d'un vaste buvard, acheté tout frais de la veille et déjoue les ruses les plus perfides des inquisitions indiscrètes. Ici, c'est comme en Italie d'avant 1916 : « l'égoïsme sacré » est de règle. Mais l'heure progresse : il est interdit de remettre une copie blanche : l'amour-propre de chacun ne saurait d'ailleurs s'y résoudre... En avant !

***

C'est fini ! L'épreuve de français vient de clore le petit « Bacc ». Au réfectoire, leur attitude ferait deviner les élèves de Première : les uns rêveurs, regardent le plafond en tambourinant sur la table de la pointe de leur couteau : les autres, avec une satisfaction qu'ils cherchent vainement à dissimuler, conversent avec animation sur les diverses épreuves de l'examen. En cour, des groupes se forment : on cause, on discute. « Tu as compris la version grecque ? » — « Oui, à peu près. » — « Tu as de la chance.

J'ai passé tout mon temps à en chercher le sens... sans succès ! » La plupart des candidats se prédisent « collés » : comme cela, ils ne risquent pas le ridicule. Tous causent d'un ton en apparence détaché, sans avoir du tout l'air inquiet ; mais combien, au fond, tremblent et calculent d'après le résultat du petit, celui du grand « Bacc » de Juillet. Autour des élèves de première, les philosophes et les secondes se pressent : les premiers ont l'air supérieur des gens « qui ont déjà passé par là », tandis que les autres, curieux, demandent des renseignements pour l'année prochaine. Et les héros du moment, tout en causant, se répètent avec un peu d'anxiété : « Serai-je reçu ou non ? »

« *That is the question !* » comme disent les Anglais. Attendons les résultats.

UN « RECALÉ ».

La Vie Sportive

MATCH CONTRE LESNEVEN — 1er MARS

Nos amis et rivaux de Lesneven nous ont rendu visite le 1er mars dernier. Leur équipe, excellente et d'une homogénéité parfaite, venait tenter un dernier effort pour être le premier vainqueur de l'équipe du Collège sur son terrain de Létiez. Malgré tous ses efforts, elle n'a pu y parvenir.

L'équipe est ainsi composée :

		Crenn J.			
		Crenn J.-P.		Roux	
	Sévère		Hénaff		Guillou
Jaffrès	Le Naelou		Le Vaillant	Larhantec	Guyader

Baron est sur la touche, remplaçant éventuel. Gargadennec arbitre.

Le Collège, très courtois, offre le choix du côté à ses adversaires qui prennent le haut. Après l'assourdissant cérémonial d'usage, le signal est donné.

Selon leur bonne habitude, les « Verts et Blancs » veulent attaquer, mais ils se voient souffler la balle dès le début et c'est Crenn qui, le premier, doit sauver la situation. Il sert Guyader, qui a vite descendu jusqu'aux bois de Lesneven gardés par Péron, mais ce dernier ne le cède en rien à son vis-à-vis et bloque immédiatement. Les « Bleu pale » attaquent de nouveau, Crenn pare plusieurs balles dangereuses. Le Roux, en pleine forme, sauve son camp de plusieurs situations critiques par son jeu de tête magnifique. Enfin Lesneven faiblit dans son effort. Il se rabat au centre du terrain et se donne du repos. Saint-Pol en profite et tente quelques échappées que les arrières « Bleu pale », avec leurs barres savantes, font invariablement échouer. Leurs adversaires réagissent et redescendent menacer Crenn qui joue et pare avec un brio superbe. Un premier corner donne le frisson aux « Verts et Blancs ». Ils se dégagent avec bonheur de cette dangereuse mêlée devant leurs buts. Pour la deuxième fois, Guyader file le long de la touche, la ligne d'avants le suit dans son effort ; les arrières Lesneviens, qui se sont trop avancés, n'ont pas le temps de se replier. Arrivé à quelques mètres des bois, mal placé pour tenter la chance, il centre impeccablement :... rien ! Le Naélou qui eut inévitablement rentré le but, de la tête, est impuissant à arrêter du pied une balle trop glissante... La plus belle phase du jeu vient d'avoir lieu... Stimulé par ce splendide essai, St-Pol attaque sans cesse et, sans cesse, ses attaques se brisent sur les arrières Lesneviens. Par deux fois, cependant, ceux-ci devront sauver en corners qui ne seront pas transformés. Jaffrès trouve, peu après, l'occasion de faire une belle descente, mais, à l'instant précis où il veut transmettre, une barre de l'arrière fixe Lesnevien, qui s'est vite rabattu, le rend impuissant. L'effort a épuisé nos joueurs, Lesneven veut s'imposer à son tour et met Crenn sérieusement à l'ouvrage : dans deux corners surtout, où notre goal a pu nous donner une idée exacte de sa valeur et de son sang-froid. Bravo !... Le Roux aussi se fait applaudir à différentes reprises, c'est le précieux auxiliaire du gardien. D'une barre que les meilleurs de nos spécialistes adverses n'auraient pas démentie, il brise une descente de l'extrême-droit et fait exécuter à ce dernier un soleil des plus réussis!!! — Mi-temps. Saint-Pol joue son va-tout dès la reprise. Il descend avec Jaffrès qui passe à Le Naélou ; ce dernier, à la vue du goal qui s'élance sur lui, s'affole et manque un but tout fait. Peu d'instants après, Gabriel « remet çà » mais, menacé par Péron, il botte en touche. Pour la troisième fois, il recommence et passe l'arrière ; pour la troisième fois aussi, Péron quitte hasardeusement ses bois, lui plonge aux pieds et parvient à lui souffler la balle. Les « bleu pale » se resaisissent et retournent menacer Crenn. Ils obtiennent deux corners qui n'amènent aucun changement. Ils continuent à dominer. Le Roux doit s'employer, les demis se rabattent à son secours ; Hénaff, Guillou font de la bonne besogne. La pluie, qui n'a cessé de tomber depuis le début de la partie, redouble de violence. Le terrain, devenu très glissant, est transformé en « skating », les joueurs sont méconnaissables. Les bois du bas surtout sont dans un état lamentable. Péron y patauge jusqu'à la cheville. Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de plonger, bien au contraire, et, sur une descente de Naélou-Le Vaillant-Larhantec, il se précipite dans cette fange, éclaboussant les spectateurs environnants : moyen excellent, d'ailleurs, de se débarrasser de badauds importuns et gênants. Larhantec, blessé à la jambe, doit quitter le terrain après avoir fait une bonne partie. Jean Le Vaillant, courageux jusqu'à l'extrême, fait double besogne, aidé de Le Naélou. Les « Verts et Blancs »,

dans les dernières minutes, fournirent un dernier effort et dominèrent dans une certaine mesure. Ils obtinrent quatre corners à peu d'intervalle. Bien servis par Guyader et Jaffrès, ils déclanchèrent devant les bois lesneviens des mêlées dont ces derniers surent se tirer avec profit. Après une dernière échappée, sans résultat, de Jaffrès, l'arbitre fit cesser la partie sur match nul.

MATCH CONTRE LES GAS DE MORLAIX — 18 MARS

Après Lesneven, ce fut au tour de l'équipe de St-Martin de Morlaix de nous rendre visite. Hélas ! il eut mieux valu qu'ils ne fussent jamais venus, car ils ont infligé au Collège, sur son propre terrain, une défaite inattendue. Depuis quinze ans et plus que le Collège joue à Létiez, jamais encore il n'en était revenu vaincu. Très souvent il se jouait de ses adversaires ; quelquefois rude était la tâche : la victoire était d'autant plus honorable ; de loin en loin, il réussissait match nul, mais jamais il ne sortit vaincu. — Cette défaite n'a pas manqué d'alimenter plusieurs jours les conversations des sportifs. Les uns s'en prenaient au manque d'entraînement ; d'autres — *laudatores temporis acti* — se lamentaient sur la valeur décroissante des effectifs fournis par le Collège. Un fait certain c'est que les séances d'entraînement ne sont peut-être pas assez sérieuses : on joue un peu en amateur et, la présomption aidant, on arrive au match, sûr d'avance d'une victoire... incertaine. De plus, le jeu personnel tend à s'implanter : chacun tente de se faire remarquer ; l'esprit d'abnégation, que le football a pour but de développer chez les joueurs, va s'affaiblissant : l'équipe en souffre ; l'admiration des spectateurs peut aller à tel ou tel : l'esprit individuel ne sert de rien s'il n'est en fonction du jeu commun.

L'équipier joue trop avec la balle ; il s'amuse. Hénaff, le capitaine, s'en est aperçu et fit tous ses efforts, dimanche pour remédier à cet état de choses. On doit l'en féliciter. A peine en possession de la balle, il l'expédiait dans les filets adverses. Voilà une bonne méthode. Le Vaillant et Le Naélou fournirent un jeu intéressant. Crenn se fit remarquer par sa bonne tenue, constamment à l'affût de la balle : qu'il prenne garde cependant ; il s'avance un peu loin ; quand la ligne d'avants le déborde, il risque de ne pouvoir se replier à temps.

La lutte fut chaude dimanche. Les « Verts et Blancs » débutèrent avec le haut du terrain et attaquèrent dès le coup de sifflet donné par Rivoalen, notre capitaine du trimestre dernier. Pendant la première mi-temps, les nôtres dominèrent, s'assurant le contrôle de la balle et mettant le goal des « Gâs de Morlaix » à l'ouvrage, sans réussir à tromper sa défense. les efforts de Jaffrès restèrent vains.

Les « Blancs et Noirs » dominèrent durant la seconde mi-temps. Crenn se tire à son honneur de quelques mêlées devant ses bois. Le Roux l'aide de son mieux. Successivement, Saint-Martin shoote deux corners à son avantage mais sans résultat ; il répète attaques sur attaques et épuise les nôtres qui jouent la défensive : le goal est aussitôt bombardé ; il bloque un shoot très dur. Aussitôt les « Noirs et Blancs » se ruent sur lui. Crenn parvient à se dégager, mais à peine a-t-il

shooté, que l'inter-gauche Morlaisien bondit sur la balle et la reçoit sur le dos ; elle retourne aussitôt vers les bois ; Crenne plonge en vain... il est impuissant à saisir une balle déjà hors de partie... St-Pol est battu. Les nôtres jouent alors avec violence, Jaffrès réussira un autre but qui ne sera pas accordé, ayant reçu une passe off-side. St-Martin descend sans cesse et semble doubler le score mais la fin est sifflée sur ce résultat : 1-0. Le seul prétexte que St-Pol peut invoquer c'est la durée non réglementaire du match : il ne dura en effet qu'une heure, et, comme l'unique but de la partie fut rentré 10 minutes avant la fin, les « Collégiens », malgré l'énergie désespérée qu'ils employèrent pour sauver l'honneur, n'eurent pas le temps de prendre leur revanche ! X...

VARIÉTÉ

As-tu vu la Casquette ?

A la beauté du collège,
A sa grandeur, il manquait
Quelque chose. Quoi ? Que sais-je ?
Nous n'avions pas l'air « complet ! »
Enfin, après une enquête,
On finit par déclarer :
« Ce qui choque, c'est « leur » tête :
Il faudrait les mieux coiffer ! »

Ce fut un trait de lumière,
Et l'on apprit, un matin,
Qu'on faisait, en grand mystère,
Venir, d'un pays lointain,
Un lot de belles casquettes
Bleu marine, brodées d'or :
Il en viendrait des charrettes,
Et des charrettes encor !

Avant, dans les promenades,
Nous ressemblions à quoi ?
C'était une vraie salade
De coiffures de tout choix !
Maintenant, notre casquette,
Avec ses lettres en or
Scintillant sur notre tête,
Met en nous... « l'esprit de corps... »

Nous avons l'air militaire,
Ce qui — disons-le tout bas —
N'est pas fait pour nous déplaire !
Les gens de Saint-Pol n'ont pas,
— Depuis bien longtemps, sans doute —
Eu l'occasion d'admirer,
Dans leurs rues et sur leurs routes,
Des hommes plus décidés !

Hourrah donc pour la casquette !
N'hésitez pas, musiciens :
Composez des airs de fête,
Chantez-la comme il convient !

ESAÜ.

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creïs-Ker

(Suite)

Report.....	2.946 »
MM.	
Cueff Jean-Marie, Saint-Pol.....	10 »
Autret, professeur au Collège. St-Pol.....	10 »
Olier, recteur, St-Méen.....	5 »
Guéguen, recteur, Lanneuffret.....	5 »
« Du Grand Séminaire », Quimper.....	116 »
Goasguen, Courbevoie	5 »
Moal Olivier, St-Pol-de-Léon.....	15 »
Anonyme	20 »
M. et Mme Sévère, Quimper.....	15 »
M. le Curé de Saint-Pol.....	20 »
Guillou Ambroise, Guerlesquin.....	5 »
Mme Isidore Daniélou, Saint-Pol.....	5 »
Mme Vincent, Plougasnou.....	10 »
Abbé Sparfel, vicaire, Kerbronne.....	10 »
Abbé Crenn, vicaire, Plounéour-Menez.....	10 »
Total.....	3.207 »

(A suivre.)

Le Coin des Anciens

DEUILS. — Nous recommandons aux prières de nos amis :

Mme Cazou, de St-Jean-du-Doigt, grand'mère de M. Boubennec, élève de 3e.

M. Séité, de Roscoff, oncle de L. Kerdilès, élève de 4e.

M. l'abbé Euzen (ancien élève), du diocèse de La Rochelle, enterré à Morlaix.

M. l'abbé F. Corolleur, ancien maître d'étude, pieusement décédé à Ouessant, le 1er Avril 1923. Le *Creisker* se fera un devoir de consacrer, le mois prochain, quelques lignes à la mémoire du regretté disparu.

Dès maintenant, nous prions Notre-Seigneur de lui accorder la lumière et la paix.

NOMINATION. — L'abbé Francis Tanguy, diacre, a été nommé maître d'études au Collège.

DISTINCTION. M. l'abbé *Joseph Cadiou*, vicaire à Saint-Corentin (Quimper), lieutenant pendant la guerre, au 118e Régiment d'Infanterie, vient d'être promu Chevalier de la Légion d'honneur. — Jamais croix ne fut mieux méritée.

Nos plus cordiales félicitations !

*
* *

NOUVELLES DES ANCIENS

Vincent Prigent, contrôleur des Douanes à Longwy, est venu vivre à Plougoulm une délicieuse semaine : ce qui nous a valu une visite. Il envoie au cours 1918 son meilleur bonjour.

Henri Guiriec, toujours à Stanislas (Paris), nous a envoyé d'excellentes nouvelles : complètement remis de sa grippe, il poursuit avec entrain ses études de droit.

D'*Ambroise Guilloú*, Ecole de Pharmacie (Rennes) :

Je ne veux pas qu'on croie au Collège que j'ai passé de vie à trépas, car je suis encore tout gaillard malgré ma terrible maladie de 1921 ; actuellement, je suis tellement absorbé par la préparation de l'examen de fin d'année et par les remplacements que je fais, que j'ai juste le temps d'écrire à mes parents. Cependant, aujourd'hui, le *Bulletin*, avec toutes ses lettres d'Anciens, m'a obligé d'admettre que, tout en préparant ses examens, il est possible d'écrire au Collège ; je viens vous donner un aperçu de ma vie à Rennes.

Depuis le mois de Novembre, j'ai quitté l'Hôtel-Dieu où je complétais mon stage pour suivre les cours à l'Ecole ; ces cours ne sont pas si terribles qu'on pourrait se l'imaginer, et, bien que l'examen présente certaines difficultés, j'espère pouvoir m'en tirer plus facilement que de l'examen de Philosophie. Chaque semaine, nous avons trois cours de Chimie organique d'une heure et demie, deux cours de Zoologie de 1 h., deux cours de Botanique de 1 h., deux cours de Physique de 3 h. et deux manipulations de travaux pratiques de 4 h. ; le programme est, comme vous le voyez, assez chargé et cependant le lundi et le samedi nous n'avons ni cours, ni travaux pratiques : ce qui me permet de faire quelques remplacements.

Depuis le 11 février, je remplace chaque semaine un pharmacien de Combourg. Quand je suis derrière mon comptoir, ou que je donne un conseil à quelque malade qui se plaint d'un mal de tête, d'une angine, ou d'une bronchite (souvent imaginaires), vous ne reconnaîtriez certainement pas en ce jeune homme à l'air grave celui qui était, il y a à peine dix-huit mois, l'un des fléaux du Collège par son indiscipline et peut-être sa paresse ; il comprend la gravité du moment, et, quand le malade lui a raconté tous ses maux, il conseille quelque sirop ou cachet avec le sérieux d'un vieux pharmacien de soixante ans.

Quand je n'ai pas de clients, je sors et reste admirer le château où Châteaubriand passa son enfance ; je vois couler la rivière qui fit dire à l'illustre écrivain :

« Te souviens-tu, ma sœur, des rives de la Dore ? »

Dimanche, la pharmacie fermait ; j'en ai profité pour visiter le Château et le « Lac Tranquille » ; j'ai vu la tourelle du Chat ; j'ai même vu le chat à la jambe de bois ; j'ai admiré le salon où l'écrivain veillait avec sa

mère et sa sœur, ce salon où le soir on n'entendait que le pas du père de l'auteur des « Mémoires d'Outre-Tombe ».

Peut-être, en ce moment, aurai-je pu faire une dissertation sur quelque œuvre de Châteaubriand, plus riche que celles que j'ai pu faire au temps lointain de ma première...

Le lundi soir, je rentrai à Rennes ; et c'est au retour d'un de ces remplacements que j'ai trouvé le *Creisker* ; en le lisant, j'enviais les membres du Cercle d'Etudes ; quelle chance ils ont d'être éclairés par un ingénieur agronome sur les questions rurales, et de recevoir d'un ingénieur des travaux publics des « tuyaux » sur la répartition des bénéfices entre les ouvriers ; de mon temps, seuls les bouquins nous « tuyautaient » ; qu'aurait fait un Cercle comme celui de 1921 s'il avait eu tous ces renseignements ! Que les jeunes ne soient pas jaloux du Cercle de cette année-là, le leur le vaut peut-être.

J'ai vu ce matin : Bothorel, Goarnisson (qui passe son dernier examen de médecine), Nédélec, Quentel, Francis Le Guern ; tous me prient de vous dire qu'ils n'oublient pas le Collège...

De *Louis Le Bras*, étudiant en médecine (Brest) :

Je vous remercie de m'expédier le *Creisker* que je reçois régulièrement à l'Hôpital Maritime...

J'ai perdu de vue mes anciens amis et d'aucuns se demanderont comment j'ai bien pu venir échouer dans un hôpital ! Qu'ils m'excusent de les renseigner si tard.

Démobilisé depuis avril 1921, après une période de 3 ans avec le grade de quartier-maître fourrier de la marine, je suis allé suivre quelques cours de Philosophie à Saint-Pol ; mais, ayant déniché au Collège de Morlaix une belle petite place de surveillant, j'avais vite fait de quitter St-Pol, pour me présenter quelques semaines après au Baccalauréat de Philosophie auquel je fus admis avec succès en session spéciale.

Mais, en possession du diplôme de Bachelier, qu'allais-je faire ? Parti pour Rennes en novembre 1921 avec l'intention de prendre des inscriptions de Droit, de concert avec mon grand ami Pierre Bourhis (qui prépare aujourd'hui à Paris son dernier examen de licence, après deux brillants examens subis l'année dernière à Rennes), je pris, à l'instigation d'autres camarades dont j'avais fait la douce connaissance à Morlaix, au lieu du chemin de

la Faculté de Droit, celui de la Faculté des Sciences où j'allais tenter mes chances pour le P. C. N.

Je m'empresserai d'ajouter, pour ce qui est de mes goûts pour le Droit, que j'avais à ce moment la même répulsion que J. Coulogner vient d'exprimer dans le dernier numéro du *Bulletin* ; c'est ce qui amena d'ailleurs ma facile détermination pour le P. C. N.

Comme par hasard, je réussis à obtenir ce Diplôme, indispensable pour accéder aux Etudes Médicinales, et je me fit aussitôt inscrire à l'Ecole Annexe de Médecine navale de Brest, où je suis actuellement.

Que dire de cette Ecole ?

Les cours et les Travaux pratiques se font à l'Hôpital-Maritime sous l'habile direction de médecins de 1re classe de la Marine, choisis parmi les meilleurs. Nos occupations journalières sont multiples, et si l'on ne prenait sur le sommeil quelques heures d'étude, il serait difficile de suivre le programme, d'ailleurs très chargé.

Le matin, à 8 heures, appel de tous les étudiants en médecine (25 élèves) par le médecin de garde, puis chaque groupe (nous sommes répartis en quatre groupes) suit son médecin dans la visite des malades, et c'est lui qui nous initie aux premières notions d'auscultation, de percussion, de palpation et de pansement ; parfois aussi nous assistons à des opérations d'importance où nous nous contentons plus souvent de regarder sans essayer de comprendre...

Vers 10 heures finit la visite et commence le cours du matin (Histologie-Physiologie, etc...) qui dure à peu près 1 heure.

A 2 heures de l'après-midi, nous nous acheminons joyeusement vers l'amphithéâtre où nous nous exerçons à disséquer des « Macchabées ». Ce passe-temps dure de 2 h. à 4 heures, puis nous assistons au dernier cours de la journée (Anatomie)qui demande rarement plus de 3/4 d'heure. Ici finit la journée et chacun, au sortir de ce cours où l'on s'est rudement « barbé », s'en va, rassasié de mille noms étrangers de nerfs et de muscles, vers sa petite chambre où il ne manquera pas de repasser dans un gros volume d'anatomie de quelque mille pages, ce qu'il n'a pu retenir sous la dictée du professeur.

Et mon Dieu, quelle chambre ! Contre une cloison est suspendu un tibia, un humérus ; contre telle autre un crâne humain plus ou moins complet, selon qu'il a été dépécé

pour des études plus approfondies ; sur le plancher traîne un pied ou une main, que l'on avait ramassés soigneusement dans un coin du garni, mais que la femme de chambre a déplacé le matin en balayant : tel est le décor d'une chambre de « Carabin ». Aussi, si vous désirez voir des merveilles, n'allez jamais chez lui, car vous risquez de voir votre physionomie, jusque là relativement souriante, se transformer, à l'aspect de ces pièces osseuses, en un vrai faciès d'agonisant.

Je n'aurais fait qu'un récit ridicule et fort incomplet si je ne parlais aux jeunes, certainement très soucieux du choix de leur carrière, des avantages de notre Ecole.

Tout d'abord, je dirai que cette Ecole a été créée en vue de préparer les Etudiants en Médecine et Pharmacie de 1re année à l'Ecole principale de Bordeaux, mais ils peuvent aussi préparer à la fois l'Ecole de Santé militaire de Lyon, d'accès ordinairement plus facile.

L'Ecole de Brest est quasi militaire, à cette différence près que nous couchons et prenons pension en ville.

Nanti du P. C. N., j'ajouterai que tout élève se faisant inscrire à l'Ecole Annexe de Brest, peut être, même en ne travaillant que moyennement, admis à la fin de l'année à l'une des deux Ecoles précitées. (L'année dernière, 27 sur 34 avaient été admis à l'une ou à l'autre.)

Le tout est évidemment de pouvoir se payer ces deux années d'études qui suivent l'obtention du diplôme de bachelier. Pour ceux dont la famille ne saurait pourvoir aux frais de ces deux années, j'indiquerai un « filon » qui pourrait peut-être leur être utile : c'est de solliciter une place de surveillant dans un collège d'une ville de Faculté où ils pourraient suivre les cours du P. C. N. Une fois possesseurs de se diplôme, ils pourraient solliciter le même emploi à Brest en vue de suivre les Cours de l'Ecole Annexe. — Huit de mes camarades ici étudiants, dont les parents sont peu fortunés, ont usé de ce moyen et parviendront ainsi sans frais ou guère à préparer la Médecine navale ou militaire.

S'ils sont admis dans l'une quelconque de ces écoles, leur avenir est assuré définitivement, car il est accordé des bourses complètes à tout élève qui a préalablement fait constater, dans les formes prescrites, l'insuffisance des ressources de sa famille.

Je terminerai en disant que c'est chose autrement sérieuse pour les Etudiants qui se destineraient à la Phar-

macie navale. Le nombre de places mises au concours pour cette branche est très inférieur au nombre des candidats y prenant part ; pour la médecine, c'est juste l'inverse : moins de candidats que de places... Mais les Pharmaciens (potards) n'ont pas à préparer le P. C. N., et, partant, ont une année d'études de moins à faire que les médecins ; la Pharmacie réussirait plutôt à un élève de Math. élémentaires, étant donné l'extension des cours de Physique et de Chimie...

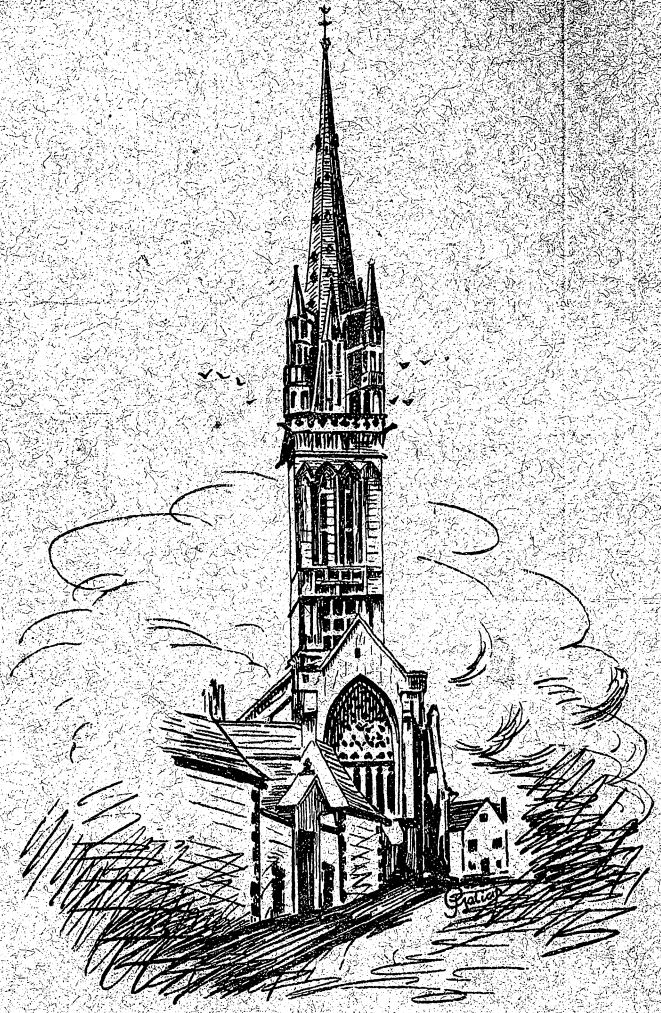
J. Roche (Ecole du Génie, Versailles) nous a adressé une lettre intéressante que nous publierons le mois prochain.

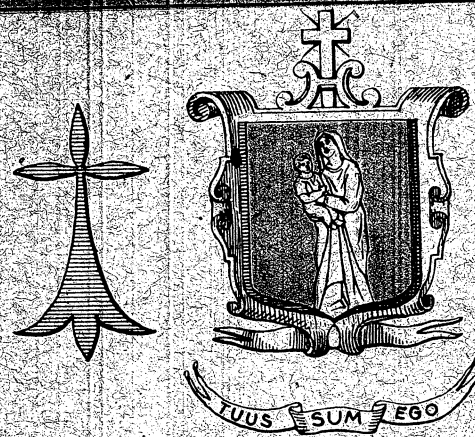
Le *R. P. Daridon*, O. M. I. (Canada), nous a adressé une généreuse offrande pour la nouvelle statue de N.-D. du Creisker.

VISITES. — En attendant les nombreuses visites de Séminaristes que nous escomptons à l'occasion des vacances de Pâques, nous avons déjà reçu celles d'*A. Créac'h*, aspirant de l'Ecole St-Cyr — (il sera sous-lieutenant dans un mois), — de *M. Doher*, candidat à St-Cyr ; de *J. Leliè-vre*, élève à l'Ecole Navale ; d'*H. Guiriec*, qui prépare son doctorat en droit ; de *Y. Quéguiner*, élève à l'Ecole de Pharmacie de Lyon, et d'*E. Le Lay*, élève à l'Ecole de Médecine de Bordeaux.

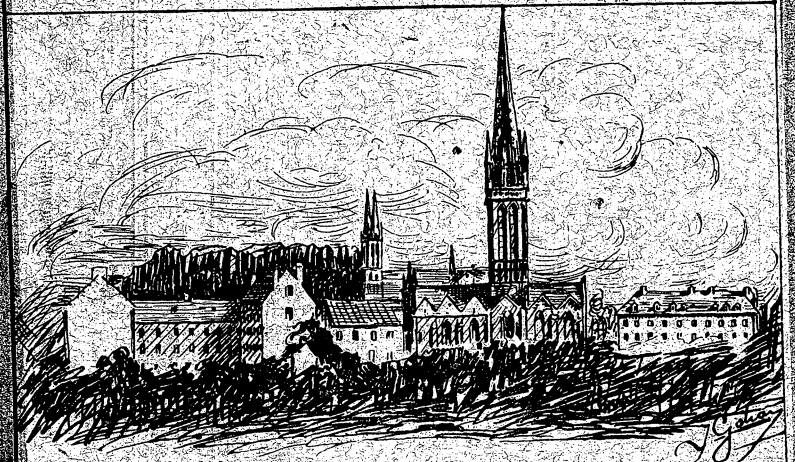
Le Gérant : H. TANGUY.

IMP. DU « NOUVELLISTE », RENNES





Le Gris-Ker



SOMMAIRE

LE MOIS DE MARIE. — F. J.

NOTRE-DAME DU CREISKER. — Chan. ABGRALL.

LA VIE RELIGIEUSE : Communion Solennelle et Confirmation.

FÊTE BRETONNE AU COLLÈGE.

LA VIE SPORTIVE.

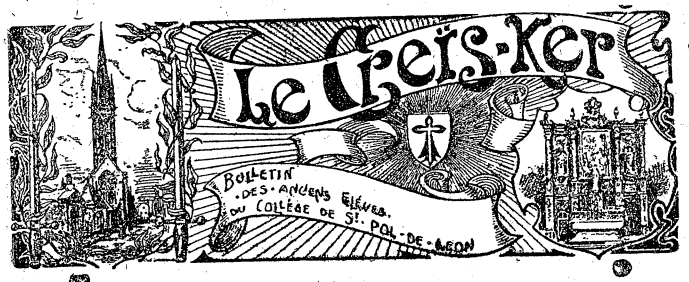
SOUSCRIPTION POUR LA NOUVELLE STATUE.

LE COIN DES ANCIENS.

NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ F. COROLLEUR.

AVIS.

7e ANNÉE — N° 77 MAI 1923



MAI

LE MOIS DE MARIE

C'est le mois embaumé des enfants et des mères,
Qui revient embelli de verdure et de fleurs,
Qui, de tous les foyers faisant des sanctuaires,
Comme un rayon divin épanouit les cœurs.

Des cités, des hameaux, des plus humbles chaumières,
Et des temples où l'art étale ses splendeurs,
S'élève un grand concert de chants et de prières
Vers la Mère propice aux humaines douleurs.

L'adolescent qui tremble au souffle des orages,
Le repentir pleurant de funestes naufrages,
Le vieillard attristé, l'enfant au front joyeux,

Tous fixent, pleins d'espoir, leurs regards sur Marie,
Tous disent ses bienfaits ; et la saison fleurie
Offre son pur hommage à la Reine des cieux. — F. J.

Notre-Dame du Creïs-Ker

La question de la nouvelle statue de N.-D. du Creisker fut posée à la Réunion des Anciens Elèves, en Septembre 1922. Elle fut étudiée par le Comité d'honneur et voici réalisé, grâce aux souscriptions généreuses que leur piété envers la Vierge Marie a inspiré aux Anciens, le projet de M. le Supérieur de nous faire prier sur « de la beauté ».

Nous ne pensons pas qu'il y ait, dans le diocèse, une plume plus autorisée que celle de M. le Chanoine Abgrall pour traiter d'archéologie. Aussi, c'est avec satisfaction que nous offrons à nos lecteurs la présentation qu'il nous fait de la Nouvelle Statue. Tous souscriront à ces lignes où M. le Chanoine Abgrall a laissé déborder son âme d'artiste et de prêtre :

Voilà qu'elle a été bénite par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper, votre nouvelle statue de Notre-Dame du Creisker, et, dans quelques jours, elle va être intronisée pour prendre la place de l'ancienne image, inaugurée il y a cinquante ans par le fondateur et premier directeur de votre Congrégation de la Sainte-Vierge, M. l'abbé Berthelon, devenu ensuite le R. P. Berthelon, des Oblats de Marie-Immaculée.

Cette première statue, qui pendant un demi-siècle a reçu les hommages, la vénération et les prières des congréganistes et de tous les élèves du Collège de Léon, a fait son temps. De valeur modeste comme style et comme matière, réduite par là même à une vétusté précoce, il convenait qu'elle fût remplacée par une madone artistique, digne vraiment du temple où elle doit régner et de l'établissement dont elle sera la patronne et la protectrice.

Elles sont nombreuses, nos madones vénérées : nos quatre Vierges couronnées : Notre-Dame de Rumengol, du Folgoat, des Portes à Châteauneuf, de Kernitroun en Lanmeur. D'autres, dans nos sanctuaires de dévotion et de pèlerinage : N.-D. de Cahel ou de Bon-Secours dans notre cathédrale de Saint-Pol, de Callot, de Croas-Baz à Roscoff, de Prat-Coulm, Lambader, Berven, Grouanec en Plouguerneau, Bodilis, N.-D. de Vrai-Secours à St-Thégonnec, N.-D. du Mur à Morlaix, N.-D. des Joies à Guimaëc, N.-D. de la Fontaine-Blanche à Plougastel-Daoulas, N.-D. de Trézien à Plouarzel, etc., etc... sans compter d'autres innombrables dans la Cornouaille.

Plusieurs sont sculptées en pierre, dans le dur granit de notre Bretagne, d'autres ciselées en cœur de chêne, le chêne de nos forêts d'Armorique, matières impérissables, faites pour durer toujours. En l'état prospère où se trouve maintenant le Collège de Léon, en la situation d'esprit, de formation, d'éducation, de corporation fraternelle des élèves actuels et des Anciens, il était séant que notre madone fût digne de celles que nous ont léguées les âges du passé ; c'est la signification des dons généreux qui ont répondu à la souscription ouverte à cet effet ; et le modèle nous a été fourni sur place par les maîtres du XV^e^ siècle qui ont travaillé à l'ornementation de notre vénérable et monumentale chapelle ; c'est la statue ou statuette qui se trouve à la cîme de notre porche septentrional, face à notre grand'rue, que je considère comme la voie triomphale de notre cité. Je dis : *statuette*, car dans sa niche minuscule, comme perdue en ces hauts sommets, elle semble presque vouloir se cacher et, dans cet extérieur bruyant, mouvementé et affairé, ne pouvoir attirer et concentrer sur elle la vénération du public qui passe.

Cependant, aux yeux du chercheur qui examine tout, au regard scrutateur de l'archéologue qui fouille et détaille les richesses de notre Creisker, cette petite statue a un style, une saveur qui en font une œuvre d'art, caractérisant ce XV^e^ siècle qui est venu embellir, parachever notre basilique du XIV^e^ ; et lorsque, pour la mieux étudier, on l'a descendue de sa niche aérienne, elle nous est apparue dans la grâce de ses atours princiers, dans la souplesse de ses fines draperies, n'ayant besoin que d'être agrandie pour trôner comme une reine dans sa dignité, dans sa majesté calme et imposante.

C'est ce qui a été fait. Ce modèle a été confié au plus remarquable atelier de sculpture de Landerneau, avec mandat de le traduire en une statue de 1 m. 60 de haut, taillée dans notre pierre bretonne la plus fine, dans notre magnifique Kersanton. Au premier aspect, elle semble à quelques-uns trapue, un peu lourde de formes ; et cependant elle est la reproduction fidèle de la statue gothique.

Quand on passe en revue nos principales madones bretonnes du XV^e^ siècle, on voit qu'elle ne le cède à aucune

autre en beauté et en distinction, et que la plupart de celles-ci ont la même ampleur du vêtement, la même abondance de draperies. Notre-Dame du Creisker est la Reine couronnée, la Vierge puissante, *Virgo potens*, figurée exactement dans la note artistique du Moyen-Age.

Quelques-uns, de prime abord, l'ont appelée la Vierge au sourire. — A l'époque de barbaries allemandes autour de la cathédrale de Reims, on a beaucoup parlé de l'Ange souriant, et en effet quoi de plus suave et de plus fin que ce sourire champenois ; mais qu'est cela comparé au sourire de la Vierge-Mère ? Elle a passé en proverbe la joie d'une jeune mère contemplant son enfant nouveau-né ; mais s'il s'agit de la Mère Immaculée, de la Mère de Dieu fait homme, on s'explique comment lui correspond la première strophe du *Stabat joyeux* dû à la piété tendre et au génie poétique de saint Thomas de Cantorbéry :

Stabat mater speciosa,
Juxta fœnum gaudiosa,
Dum jacebat Parvulus.

Debout près du berceau où sur la paille reposait le divin Enfant-Jésus, l'aimable mère était inondée de joie.

Il n'y a pas d'allégresse ni de fierté comparable au bonheur d'une mère portant son enfant dans ses bras, et c'est ici le cas de Notre-Dame du Creisker ; de là cette strophe du *Mariale* de saint Anselme, qui s'est assis également sur le trône de Cantorbéry :

Quam sacrata,
Quam beata
Manus atque brachia,
Quœ paverunt
Quœ gesserunt
Per quem vigent omnia !

« Combien saintes sont les mains, combien heureux les bras, qui ont soigné, qui ont porté Celui qui donne force à toutes les créatures. »

Nous avons dans notre diocèse deux chapelles dédiées à la Vierge joyeuse : N.-D. de Joies en Guimaëc et N.-D. de la Joie en Penmarc'h. Mais ici la joie est surtout l'apanage des fondateurs de ces sanctuaires, tandis que pour N.-D. du Creisker, la joie, la suavité que nous lisons dans ses yeux est le partage de son âme, l'allégresse qui

déborde de son cœur. Elle porte sur son bras son Dieu, son Créateur qui s'est fait enfant, le roi de l'univers, la vie de tout ce qui respire.

Et cependant à ces sentiments célestes se joint une pensée humaine : dans sa main droite, elle tient une pomme. Est-ce la pomme du paradis terrestre, le fruit défendu, convoité par Eve et occasion de notre chute ? ou plutôt n'est-ce pas notre pomme bretonne, le fruit savoureux, délices des enfants, et que la Mère, dans sa tendresse, offre à son divin nourrisson ?

L'Enfant Jésus épand déployés sur ses genoux des feuillets de parchemin. Sont-ce des textes de la Bible, des oracles des prophètes annonçant la venue du Messie et proclamant ses grandeurs futures ? ou bien contiennent-ils les suppliques que le Fils respectueux adresse à sa Mère : ô Mère très douce et très puissante, je vous délègue mes pouvoirs, vous êtes la reine glorieuse de ce temple ; à vous le ministère de la bonté et de la miséricorde. Vous êtes la Mère de tous ces enfants qui vous entourent et vous adressent leurs hommages. Veuillez les bénir et les protéger, défendez-les de tout mal, maintenez leurs cœurs nobles et purs, bénissez leurs maîtres dévoués, bénissez tous les fidèles qui vous honorent et qui recourent à votre égide maternelle.

Chanoine J.-M. ABGRALL,
Doyen du Chapitre de Quimper.

La Vie Religieuse

La Communion Solennelle et la Confirmation au Collège

De tout temps, dans tous les pays, les collégiens, au retour des vacances, ne peuvent se remettre au travail tout de suite : les souvenirs qu'ils ont rapportés de la maison sont un obstacle puissant, capable d'arrêter toute velléité de « bûchage » immédiat. Et que peut-on contre les souvenirs ? Rien !

Pourtant, dans les collèges chrétiens, on sait leur donner un dérivatif puissant, la retraite. L'Institution N.-D.

du Kreisker ne fait pas exception à la règle, et c'est pourquoi une retraite — qui était en même temps celle de la première communion — s'y ouvrait le lundi 16 avril.

Nous attendions avec impatience la première instruction du prédicateur qui, cette année, était M. Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse du diocèse. Le 16, donc, c'est avec curiosité que l'on arriva à la chapelle. Le sujet de l'entretien était celui-ci : « Qu'est-ce qu'une retraite ? Pourquoi faire une retraite ? »

« Une retraite, dit le prédicateur, c'est un certain temps passé dans la prière et la méditation, qui nous rapproche de Dieu, et au sortir duquel on se sent plus fort pour affronter les luttes de la vie. »

Aucun grand acte ne s'est produit, sans qu'il y ait eu, de la part de celui qui en est le facteur principal, une retraite de quelques jours ; aucune grande œuvre ne s'est faite sans une retraite de l'auteur : et le prédicateur nous cite des noms : St Jean-Baptiste, Jésus lui-même, et, plus près de nous, le séminariste Ernest Psichari, petit-fils de Renan.

Après cet entretien, les élèves et le prédicateur ont fait connaissance et, maintenant, la retraite va se poursuivre, pieusement, pendant trois jours. D'ailleurs, avouons-le, on a rarement vu prédicateur plus éloquent et auditoire plus attentif.

Mardi, le premier sermon eut pour sujet la grâce, faveur divine par un Père de Miséricorde à la faiblesse humaine, eau de force qui nous vient, comme le dit l'antienne, du côté droit du temple : « *Aquam egredientem de templo a latere dextro* », eau vitale qui nous aide à marcher toujours dans les voies du Seigneur.

Puis on nous parla du rôle du Chrétien dans le monde : « Qui dit Chrétien dit homme fort ; le chrétien doit endurer tout pour Dieu : il sait qu'il sera partout écarté, qu'on se moquera de lui ; n'importe, il marche droit vers son but qui est son salut. Des obstacles se présenteront devant lui ; il les contournera ; s'il ne le peut pas, il passera par-dessus. »

Ces entretiens, où l'éloquence prenait un ton familier, furent suivis avec attention ; on goûta encore plus le sermon sur le péché, dont M. le Prédicateur retraça devant nos yeux l'horreur, nous montrant les plaies qu'il a causées à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le lendemain, on continua le même entretien qui nous amena à l'idée de mort : se rend-on toujours compte du malheur de ceux qui meurent en état de péché ? « Voyez la mort d'un pécheur : ses mains se crispent sur ses draps; l'agonie a fermé sa bouche ; ses yeux hagards regardent, sans rien voir du monde extérieur : l'horreur les remplit : peut-être voit-il son éternité ? »

Ces sombres tableaux firent sur tous une profonde impression que le prédicateur ne chercha pas à atténuer. Cependant, il changea de sujet pour nous parler du travail, cette loi éternelle de l'homme, qui, venu au monde pour travailler, doit mourir en travaillant.

Mais où l'éloquence de M. Goasguen se montra tout entière, ce fut dans l'instruction sur le prêtre, ce prédestiné choisi par Dieu pour les nobles tâches ; cet homme que sa dignité met au-dessus des hommes, qui se donne tout pour tous ; cet homme qui va à Dieu et qui y conduit les autres, qui se dépense sans compter, qui souffre souvent et qui sourit toujours — pour Dieu.

Beaucoup, j'en suis sûr, qui avaient entendu l'appel du Seigneur dans leur cœur, mais qui ne pouvaient croire à ce grand bonheur, se sont enfin décidés, et, vaillamment, ont dit : « Je serai prêtre ! »

Dans les instructions qui suivirent, on nous montra les scènes du jugement ; on nous expliqua l'utilité de l'enfer, qui est indéniable : ne faut-il pas, en effet, séparer le bon grain de l'ivraie ?

La pénitence, tribunal divin, d'où tous reviennent pardonnés fit le sujet de l'entretien de jeudi matin. Le Prédicateur nous montra la miséricorde de Dieu en cette occasion : c'est le bon Pasteur qui va chercher la brebis perdue, c'est le père de l'enfant prodigue qui rend son amour à son fils repentant.

Après l'instruction sur la prière, « cette conversation de l'homme avec Dieu », on nous parla, dans le sermon de clôture, de l'Eucharistie.

C'est dans ce sacrement que se confère la grâce spirituelle, que l'âme recouvre la beauté qu'elle avait perdue et que le péché avait défigurée. Cependant, nous devons déplorer notre tiédeur quand nous recevons Jésus-Christ, « notre sanctification et notre rédemption », « la consolation des voyageurs et le bonheur éternel des saints ».

« Recevez donc, mes enfants, conclut le prédicateur, le corps de Notre-Seigneur avec ferveur ; c'est le pain vivant

qu'elle aurait occasionnée au Moyen-Age, mais soyez sûr que, faute de démonstrations éclatantes, c'est le cœur de tout le Collège qui vous porte par ma voix les plus sincères vœux de bienvenue. »

Après que le silence se fut établi, succédant aux applaudissements, Monseigneur, à son tour, cause et répond à Mariette par une allocution pleine d'esprit et de bonté à la fois. Il remercie les élèves de leur bon accueil, les félicite de leur piété « qui, dit-il, se montre dans les cantiques où vous mêlez l'ardeur et la nuance du ton, avec un pieux entrain. »

Nul n'est oublié : avec sa bonté pastorale, il s'adresse à tous : au Père Jean, au Supérieur du Grand-Séminaire de St-Jacques, à M. le Supérieur, et même au « professeur d'histoire naturelle » dont la science dépasse, sur ce terrain, celle de Saint François de Sales, qui expliquait la blancheur des lapins d'une façon aussi charmante que peu classique.

Monseigneur donne sa Bénédiction et nous nous rendons tous au réfectoire ; comme le temps ne permet pas une promenade, nous nous retirons dans nos études respectives.

Le lendemain, M. le Supérieur dit la messe d'action de grâces. Une bénédiction est donnée après le chant du *Te Deum.*

Les fêtes de la première Communion et de la Confirmation sont terminées ; nous remercions tous M. Goasguen et tous ceux qui se sont occupés de nous au cours de la retraite et des fêtes. Que Notre-Dame du Creisker leur rende au centuple le bien qu'ils nous ont fait !

Tous ceux d'entre-nous qui ont eu l'honneur d'approcher pour la première fois, solennellement, de la Sainte Table sauront toujours se souvenir de la grande grâce que Jésus leur a faite. Armés par l'onction du Saint-Chrême pour les luttes de la vie, ils sauront toujours se rappeler qu'ils sont disciples du Christ et enfants de Notre-Dame du Creisker.

E...

LISTE DES 26 ENFANTS QUI ONT FAIT LA PREMIÈRE COMMUNION SOLENNELLE

Olivier Alain, de Saint-Pol-de-Léon.
Alain Cadiou, de Saint-Pol-de-Léon.
André Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.
Alain Créac'h, de Saint-Pol-de-Léon.
François Daniélou, de Saint-Pol-de-Léon.
Roger Faure, de Brest.
Gaël du Halgoët, de Saint-Pol-de-Léon.
Théophile Hélary, de Scrignac.
Louis Lavalou, de Quimper.
Charles Le Goffe, de Saint-Pol-de-Léon.
Alain Le Magourou, de Paris.
Henri Le Moal, de Morlaix.
Jean Le Rest, de Saint-Pol-de-Léon.
Yves Madec, de Landivisiau.
Paul Meillard, de Camaret-sur-Mer.
François Moal, de Saint-Pol-de-Léon.
Olivier Moal, de Saint-Pol-de-Léon.
Auguste Péron, de Santec.
Yves Quillévéré, de Saint-Pol-de-Léon.
Eloi Rolland, de Saint-Pol-de-Léon.
Henri Rouillard, de l'Ecole Apostolique d'Haïti.
Henri Séité, de Roscoff.
François Séité, de Saint-Pol-de-Léon.
Joseph Sévère, de Saint-Pol-de-Léon.
Georges Tostivint, de Saint-Pol-de-Léon.
François Vallée, de Belle-Isle-en-Terre.

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen !

Mgr l'Evêque de Quimper a conféré le sacrement de Confirmation à 141 de nos enfants, qui ont eu pour parrain M. le Vicomte Alfred de Kerdrel.

Fête Bretonne au Collège

Keit' vo kerreg en oad ar mor
'Kano ar Barz war dreuz e zor
Bepred e yez Koz an Arvor !

(LUZEL.)

E penn piou e ve deuet, ugent vloaz a zo, goulenn digor d'ar brezoneg er skoliou, er skolachou ? Ar brezoneg oa ar c'hoziad a veze dalc'het sioulik e kougn an aoled da zebri e voued en eur skudell-bri, gand aon na ve bet mez en e zerr...

Hag hirio ar c'hoziad-ze a deu da veza pôtr-yaouank adarre. An dud a spered a zo ganto en enor en anaout ; skei a ra war an dorojou, ha, skoliou bihan, skoliou bras a ro d'ezan digor.

E Kelenndi Itron Varia Kreiz-Ker na petra' ta en deus bet ive digemer mat ; en em gavet eo en hon touez evel er gear ; ha kement, kement hon eus poaniet war e dro abaoue m'eo erruet, ma'z eo falvezet gand an aotrounez Mazeas ha Guivarc'h, renerien hor skol vrezonek, hon digoll eus hor poan, hag aoza evidomp eur gouel brezonek penn da benn.

*
* *

Echu eo an « ehan-skol ». Daou zevez' zo omp adarre kabestret ; ezomm a zo da ziroufenna d'eomp hon tal, rak... starna' gavomb kalet. « Kambr ar c'hoariou » a zo fiziet ennomp, gand he leur ledan hag he gouel kaër livet warni a zoare ar skolach, ar c'hreiz-ker, hag an Iliz-veur. An Aotrou Cozanet war an « harmonium » a eüno d'eomp ar ganaouenn. Eun div--eur dudius emaomp o vont da dremen.

An Aotrou Rener hep damant d'e amzer a zo aze er pen-uhela, en-dro d'ezan eur guchenn vat a gelennerien, a fell d'ezo diskouez d'ar botred ne reont ket a faë, war yez Koz an Arvorig. Ebed Kastell, er gear c'hoaz d'an ampoent, a welomp ivez e traon ar Gambr. Leanezed an ti, mevelien hag all, Goulc'hen gand e hanter-tiegez a zo diredet d'hor selaou.

Eur c'hantik d'ar Werc'hez a zigor ar gouël : « *Peger Kaer eo Mâmm Jezug* ». — Peger Kaër ivez hor c'hantikou brezonek ! Pa stager ganto ne ouezer ket penaos paouez-Daoust m'eo berr hon amzer ha m' hon eus c'hoaz eur bern traou da glevet ne jom ket eur c'houblad eus hon dilerc'h.

« *Bezit fur* » ! a lavar d'eomp brema « Louizig Berre » a gan evel eur « muzik » « *Bezit fur hag ho pezo plijadur* ».

Ya plijadur hon eus o selaou « *Erwanig ar skolaer* » rak, eveldan pa vezimp « digabestret », ni a fringo, ni a lammo ! — Plijadur ivez o klevet ar rimadell farsus « *Saoutus, Perus, sklerus* » displeget gand Yves Messager, eur sorser touet a oar lenn mar plich, e leor an « *Nigromans* » ha goro e zaout da Ber Sklear, da c'hedal goro d'ezan... e yalc'h. — Plijadur ive ha dreist-holl, gant « *Kolas Medisin* » pez c'hoari fentus kempennet, kaeraët ha lakaet e daou arvest gand an Aotrou Guivarc'h Kelenner brezoneg « *ar grennarded* ». Potred yaouank a zo hag a rivin o zud oc'h en em skolia. Kolas avat en deus graët diviz e studi. Trawalc'h eo d'ezan gwiska livitenn e vestr hag e dok kern-uhel evit kaout an tu raktal da c'hodella eun tri pe bevar « *lagad-ejenn* ».

Abenn ma teu an tad hag ar potr-yaouank paket gantan, d'en em glemm, Kolas a zo evel eun all en e lec'h, eun tavancher en dro d'ezan, eur valaën en e zourn : ha war gein e vestr eo e kouez ar beac'h hag an... taoliou baz. Dao d'ezan, eme Golas ! — N'en deus na gwreg na bugale. — Ar c'hoarierien, n'eo ket fougeal, a zo dreist. Yves Messager, ar gwir vedisin, a ziskolp bommou galleg evel eur « Parigo ». Jamar Person, e vevel *Kolas*, Aogustin Laurent, tad ar c'hrouadur en deus « poan gov » respet d'eoc'h, Fanchig Guiwarc'h, ar potr-yaouank a zo chomet eun askorn bihan da stanka d'ezan « toull ar Bater », a zo c'hoarierien distagell hag o deus nebeut a derzienn evit sevel war al leur-c'hoari. Reuda a reomp ganto o c'hoarzin.

Etre an daou arvest, Le Ru ha Le Sann, a gan an « *Daou Varz* ». Jamar Person a zesk d'ar vugaligou bodet e kelc'h en dro d'ezan, *anaout Doue* hag e garet, dre eur zon c'houek d'ar galon evel eur bedenn hag a zo eun drugar he c'hlevet. Pa gouez ar gouel, a ziskouez d'eomp eo echu gant kolas e amzer vedisin, Louizig Berre adarre ha Yannig Tanguy, daou eostig, ker flour o mouez ha red an dour er prajeier, a gan eur zonig koant a lakeas kement

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creïs-Ker

A reporter.....	3 207	»
M. Lucas, professeur honoraire.....	10	»
Docteur Corre, Sizun	10	»
R. P. Daridon, O. M. I., Canada (2 dollars)....	31	»
Abbé P. Cocaign, Lanriec.....	5	»
Abbé Dantec, Saint-Joseph	5	»
Abbé Mével, Landerneau.....	20	»
Abbé Corre, Henvic.....	5	»
Abbé Grall, aumônier, Quimperlé.....	10	»
M. Noël, Ouessant	20	»
Abbé J. Havas ,Saint-Sauveur.....	20	»
Abbé Balanant, Saint-Marc	20	»
M. Ch. Guiomar, négociant, Landerneau.....	10	»
M. A. Guiomar, négociant, Landerneau.....	20	»
Abbé Quillévéré, professeur, Saint-Pol.....	10	»
M. P. Quillévéré, Saint-Pol.....	10	»
Famille Thomas-Nédélec, Saint-Pol.....	20	»
M. Y. Pencréac'h, Loc-Mélard.....	5	»
Madame la Supérieure, Hospice, Saint-Pol....	5	»
M. Emile Kerbrat, Landerneau.....	10	»
M. R. Le Gall, inst. libre à La Roche-Bernard	10	»
M. Balanant, député.....	30	»
Abbé E. Berthou, Morlaix.....	10	»
Abbé H. Tanguy, professeur, Saint-Pol.....	10	»
M. Favennec, Le Cloître, Pleyben.....	10	»
Abbé Toscer, Le Cloître, Pleyben.....	5	»
Abbé Quéré, Motreff	10	»
Abbé Floc'h, Carantec	10	»
M. A. Cueff, négociant, Saint-Pol.....	20	»
Abbé Jaouen, professeur, Pont-Croix.....	10	»
Abbé Le Marrec, professeur, Pont-Croix.....	5	»
Dons à Notre-Dame de Creisker.....	183	50
Abbé L. Kerbiriou, professeur, Lesneven.....	5	»
Abbé Cozanet, professeur, Saint-Pol.....	10	»
R. P. Cozanet, O. M. I., Lethbridge (Canada)..	10	»
M. J. Bacques, étudiant, Versailles.....	5	»
Abbé Gauthier, ancien recteur de Kerlouan..	10	»
Anonyme, Carhaix	20	»

Un Ancien Elève, Plouenan.....	5	»
Abbé Creignou, professeur, Lesneven.....	10	»
Abbé Seité, Plonévez-Porzay	10	»
Anonyme	5	»
Anonyme	5	»
M. Le Baut, Plounévez-du-Faou	5	»
Anonyme	5	»
M. Henri Pleyber, Santec.....	5	»
Anonyme, Santec	10	»
Abbé Conseil, recteur de Tréflez.....	10	»
R. P. Conseil, S. J.	10	»
(*A suivre.*) TOTAL.....	3.906	50

Le Coin des Anciens

DEUILS. — Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. l'abbé Boucher, ancien recteur de Loc-Maria-Plouzané, décédé à Ploudiry.

Mlle du Halgoët, sœur de Bertrand et de Gaël du Halgoët, décédée le 12 avril à St-Pol-de-Léon.

M. Henri Gilard de Kéranflec'h, ingénieur agricole, décédé le 25 avril au Bois en Gauesnou.

P. Merrien, élève de Cinquième.

MARIAGES ET FIANÇAILLES. — Le 16 avril a eu lieu, à la cathédrale de St-Pol, le mariage de Mlle M. Quélennec, fille de M. Quélennec, entrepreneur, ancien élève, avec M. L. Breton, fils de M. Breton, minotier à Landivisiau, également ancien élève. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le chanoine Breton, curé de Lambézellec, oncle du jeune marié.

On nous fait part des fiançailles de Mlle M. Roche, fille de M. Roche, professeur à l'Université d'Angers, avec M. Arthur Garette, de Valognes (Manche).

Sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur !

NOMINATION. — M. l'abbé Roudaut, ancien vicaire de Plobannalec, est nommé vicaire à Carantec.

ADRESSES ET NOUVELLES DES ANCIENS

Louis Page, de St-Pol-de-Léon, matelot timonier à bord du « Patrie », Toulon.

Guillou Albert, de Plouézoc'h, étudiant des T. B., 13, rue des Ecoles, Paris (V[e]).

J. Perrot, ancien maître d'études, prépare à Paris (17, rue du Val-de-Grâce) son deuxième examen de droit.

De *J. Roche*, Ecole militaire du Génie, Versailles :

« Avec un réel plaisir, j'ai constaté que le Coin des Anciens était peuplé de nombreuses lettres et de nouvelles intéressantes. J'espère que bientôt plus nombreux encore seront les émules d'Etienne Briant, de P. Kervennic, d'André Créach, de Coulogner et de Lagadec. Très intéressantes en particulier les considérations économiques d'André Créac'h au sujet de la participation des ouvriers aux bénéfices patronaux et les aperçus de la vie au Moyen-Congo de Lagadec. Les Français connaissent trop peu leurs Colonies. Pierre Kervennic est toujours aussi gai. Quel heureux homme ! Il y a déjà pas mal de temps que je n'ai rencontré aucun élève du Collège. A Montmartre, il y a un mois, un pèlerinage réunissait les Agriculteurs finistériens dans la crypte de la basilique du Sacré-Cœur. J'ai eu le plaisir de revoir là Monseigneur Duparc avec qui j'ai eu l'honneur d'avoir quelques minutes de conversation. Favé et quelques autres plus jeunes dont j'ai oublié le nom assistaient le clergé pendant les Vêpres et la Bénédiction du Saint-Sacrement. A la sortie, une bonne surprise m'était réservée. L'abbé Mazé, d'Henvic, Séminariste des Missions Etrangères, était venu recevoir la bénédiction du Vénérable pasteur de l'Evêché de Quimper et de Léon. C'est un de mes condisciples et presque un voisin, car Henvic n'est pas bien loin de Kerangomar. La conférence de M. de Guébriant est admirable. Avec quel plaisir j'ai lu cette vérité qui devient de jour en jour plus forte : « Personne, si riche soit-il, n'a le droit de ne rien faire et de se soustraire à la loi divine qui a décrété : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton font ! »

Pendant ma vie d'étudiant à Paris, j'ai eu l'occasion de rencontrer dans le monde des jeunes gens dont la seule occupation était de garnir les salons, les champs de courses et les théâtres de mauvais goût ou de mauvaises

mœurs. Heureusement, peu nombreux sont ces gens égoïstes, vivant uniquement pour jouir de la vie en se désintéressant des misères qu'ils frôlent à chaque instant...

A la première page du *Bulletin*, j'ai cherché parmi les pensées sur l'amitié cette phrase latine qui est restée gravée dans ma mémoire :

Donec eris felix multos numerabis amicos.
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Je crois qu'il est difficile de trouver une expression plus jolie pour définir la pierre de touche de l'amitié... »

De *Yves-Marie Pape*, dépôt liquidateur du 172[e] R. I., secrétaire au Bureau du Matériel, S. P. 132 :

« Je vous remercie de me faire parvenir le *Creisker* que je reçois très régulièrement et que je lis avec beaucoup de plaisir, d'autant plus que j'y retrouve les noms de mes camarades de l'an dernier. Ce qui m'intéresse surtout dans le *Creisker*, c'est le sport que je cultive d'ailleurs beaucoup ici, et j'ai été très heureux de voir les « Vert et Blanc » contribuer à soutenir l'honneur du Collège. C'est aussi avec un vif intérêt que je lis le compte-rendu des soirées du Cercle d'Etudes, et je suis du même avis que ce cher Ambroise, lorsqu'il dit que cette année les membres du Cercle ont la « veine » d'avoir à leur disposition des orateurs éloquents ; tout cela, ils le doivent au dévouement de leur zélé directeur, M. Madec.

... Le 172[e] R. I. étant dissous, me voici depuis deux mois secrétaire au bureau du matériel. (Je vous vois déjà me traiter d'embusqué !) Je ne quitterai pas Kaiser avant quatre ou cinq mois ; je passerai alors au 64[e], à Spire, dans un régiment de tirailleurs marocains pour être dirigé ensuite sur le Maroc où je serai certainement plus heureux qu'ici. Kaiser, en effet, n'a rien d'intéressant ; d'abord, la caserne est à trois kilomètres de la ville ; ensuite. Kaiser, étant un centre industriel assez important, est par lui-même une ville peu propre. Les habitants sont assez sympathiques ou plutôt ils ont ce qu'on appelle l'amabilité commerciale ; mais elle ne leur est en ce moment d'aucune utilité, car la cherté de vie nous interdit désormais l'entrée de tout magasin. Une paire de souliers se paye plus de 100 francs. Quand je suis arrivé ici, j'ai acheté une bonne montre qui m'est revenue à 10 fr. environ ; la même montre revient aujourd'hui à près de 50 fr. :

c'est « kolossal » ! Rien d'étonnant ; le mark monte tous les jours et les marchandises ne diminuent pas. Sur soixante dix mille âmes que renferme Kaiser, les deux tiers professent la religion de Luther et de Calvin. Cependant, les églises catholiques sont plus nombreuses que les temples protestants. A l'entrée de la ville se trouve l'église St-Martin ; c'est là que l'aumônier militaire dit la messe tous les dimanches à 11 h. 1/2 pour les officiers de la caserne ; mais les soldats en ont une autre à 9 h. à la caserne...

Dites à mes camarades de l'an dernier que j'attends de leurs nouvelles. Pas un ne m'a écrit ; ce n'est pas cependant mon adresse qui leur fait défaut. A moins que l'approche du « bac » ne les en empêche ; quand cela serait, ils trouveraient bien tout de même un moment de loisir pour m'écrire..... »

De *Nicolas Moysan* (cours 1917), au noviciat des Pères du St-Esprit, Orly (Seine) :

« ... C'est avec joie que j'ai reçu, ces vacances, les 5 bulletins du *Creisker* que vous m'aviez expédiés...

Eh bien oui, moi qui me croyais un « endurci » que rien ne pouvait plus toucher, un de ces « dur-à-cuire » dont la sensibilité s'est éteinte pour tout ce qui est passé, cela m'a cependant remué d'entendre parler mes anciens camarades de Collège, de revivre avec eux quelques minutes, de partager la joie de leurs succès et de leurs triomphes, d'en prendre non sans fierté une certaine part : j'ai confiance qu'ils me pardonneront ces vols, car j'ai pensé qu'étant biens de famille, ces succès étaient quelque peu communs... Oui, je sens que le passé a créé des liens que l'avenir ne pourra point rompre ; et cela est bon de venir se retremper dans ses origines : on y puise de nouvelles forces et une nouvelle vigueur.

... Ce qui m'a surtout intéressé, ce sont les lettres de Jean Lagadec. Lui au Congo ! j'en ai été presque jaloux ! Je suis heureux tout de même qu'il représente là-bas la civilisation, qu'il fait connaître et aimer la France, et, par conséquent, notre belle religion, car, dans nos colonies, elles sont inséparables. Que J. Lagadec attende quelques années et j'irai le rejoindre au Congo à moins que l'obéissance religieuse ne m'expédie au Cameroun ou à l'Angola, ou chez les Zoulous, ou à Tombouctou... ou ailleurs...

Ce départ aura lieu pour moi dans trois ans. C'est bien long, mais il faut être convenablement outillé pour entreprendre une telle œuvre : un missionnaire n'en sait jamais trop et il trouvera toujours à dépenser ses ressources, quelque nombreuses qu'elles soient. Que personne ne se croie trop savant ou trop intelligent pour faire un missionnaire : les génies ont leur place dans l'apostolat comme les plus médiocres, qui trouvent à y employer utilement leur vie.

Je me souviens d'une conférence que nous faisait un évêque missionnaire au Séminaire de Quimper : « Pour être missionnaire, disait-il, il faut un grand amour de Dieu et des âmes, et être prêt à le prouver : celui qui a ces qualités ou le désir de les acquérir peut sans crainte aspirer aux missions. » Ces paroles m'avaient frappé... et me voici aujourd'hui au Noviciat des Pères du St-Esprit.

Cette Congrégation, fondée en 1703, remaniée en 1848, avait pour but d'atteindre les âmes les plus délaissées : à l'origine, elle n'exerçait son apostolat qu'en France ; désormais, les noirs forment ses enfants de prédilection et les Pères Spiritains s'intitulent non sans fierté « *les chiffonniers de la Sainte Eglise* ».

La portion africaine qui lui a été dévolue s'étend sur 20° au nord et sur 20° au sud de l'Equateur. Pour celui qui craint le froid, c'est de « filon » ; et celui que la chaleur gêne n'a pas à s'effrayer : l'Angola, le Kilimandjaro offrent des climats qui n'ont rien à envier à celui de St-Pol... la bonne brise de mer mise à part...

Aujourd'hui, les conversions se font nombreuses en Afrique et l'on sent que c'est l'heure de Dieu. Nous avons beaucoup à lutter contre les ministres de la religion protestante qui nous font, chez les Noirs, une concurrence redoutable : ah ! si nos missionnaires étaient plus nombreux ! Aujourd'hui, plus que jamais, retentit la parole plaintive et douloureuse du Maître : « La moisson est abondante mais peu nombreux sont les ouvriers. Priez donc le Maître de la moisson pour qu'il y envoie des serviteurs. » Je recommande à vos prières cette œuvre des Missions.

Rappelez-moi au bon souvenir de ceux du Cours : J.-M. Mazé, H. Combot, P. Le Roux, J.-M. Abgrall, etc... Dites-leur que je pense beaucoup à eux et que je lirais volontiers de leurs lettres ; rien de ce qui les intéresse ne m'est étranger... »

NÉCROLOGIE

L'Abbé François COROLLEUR

Diacre, ancien Maître d'Études

Le Dimanche de Pâques au soir, tandis que les âmes étaient encore à la joie surnaturelle de la Résurrection, l'abbé F. Corolleur mourait à Ouessant, à l'âge de 35 ans.

Il était des nôtres depuis le mois d'Octobre et assurait la surveillance des grands et des moyens.

L'abbé F .Corolleur fit ses études au Collège de Lesneven, et, en Octobre 1907, entra au Séminaire. Il le quitta en Novembre 1908 pour des raisons personnelles et s'engagea dans le service militaire. Doué d'une conscience très délicate, de solide vertu par ailleurs, il sut, à la caserne, faire maintes fois preuve d'énergie et, très vite, il se concilia le respect et la sympathie de son entourage. Il s'était cru indigne du Sacerdoce, et voici que dans ce milieu si peu propice cependant à la conservation des vocations, il trouvait mille occasions de mettre la sienne à l'épreuve. Aussi bien, gardait-il, dans le tréfonds de son âme, le désir d'être tout entier à Notre-Seigneur, et une fidélité constante à ses exercices de piété, jointe à l'accomplissement scrupuleux de son devoir d'état, lui assura la grâce de la persévérance.

La durée de son engagement prenait fin et il était décidé à rentrer au Séminaire au mois d'octobre 1914. La guerre le força à prolonger à l'armée un séjour qui menaça de lui être fatal ; les privations et les fatigues mirent sa vie en péril, et dès lors il sentit sourdre en lui les atteintes d'un mal d'autant plus dangereux qu'il était plus caché. La grande force de son âme sut cependant lui faire reprendre le dessus, et c'est avec une grande joie qu'il vit la paix de 1919 lui ouvrir les portes du Séminaire. Il rentra avec l'enthousiasme de ceux qui reviennent au foyer familial après une longue absence. Dès le début, il se mit à la règle, avec cette exactitude qu'il avait déjà expérimentée par le commerce de la discipline militaire ; son amabilité charmante, sa constante égalité d'humeur le firent aimer de tous, et son âge, uni à une sagesse pratique qui se trahissait dans ses conversations, inspirait une grande déférence aux jeunes du Séminaire.

Ses fines réparties, ses réflexions entendues laissaient difficilement deviner que chez lui la souffrance n'était pas absente ; les soins auxquels il était obligé ne laissaient pas de fatiguer un organisme déjà ébranlé. Au mois de Janvier 1921, il eut un grave avertissement : des crachements de sang l'obligèrent à s'aliter : depuis lors, il fut astreint à un régime sévère. Au cours de ses ordinations successives, au sous-diaconat en juillet 1921, puis au diaconat l'année suivante, il semblait reprendre une vigueur nouvelle. Mais ces mieux ne duraient pas et il sentait lui-même ses forces l'abandonner peu à peu. — Ses Supérieurs le nommèrent au Collège de St-Pol en Octobre 1922. Le premier trimestre, l'abbé Corolleur put faire face aux exigences de son service et nous espérions le voir reprendre rapidement des forces. Nous nous trompions.

Au lendemain des vacances de Noël, l'abbé Corolleur nous arrivait très fatigué. Il dut s'aliter ; on crut à un malaise passager, mais les soins pleins de sollicitude dont il fut l'objet de la part de son entourage, ne lui rendirent pas sa santé depuis si longtemps chancelante. Il se rendait compte d'ailleurs de la gravité de son état : ce n'était plus seulement son estomac qui le faisait souffrir, le poumon lui-même était atteint, et dès lors, il se prépara tous les jours à la mort qu'il savait certaine.. Parfois, cependant, nous lisions dans ses yeux une lueur d'espoir. Si près de la prêtrise, il lui semblait ne devoir point mourir de sitôt ; dans l'intimité, il nous parlait de ses projets d'avenir : nous n'osions lui dévoiler la cruelle vérité ; mais aux jours où la douleur se faisait plus aigüe, il se résignait volontiers à la mort.

La Semaine Sainte approchait : son état ne faisait qu'empirer. Il demanda à ses Supérieurs la faveur d'être transporté chez lui : on craignait que ses forces ne lui

permettraient pas d'entreprendre un tel voyage : mais pouvait-on refuser à un mourant la dernière consolation humaine qu'il demandait ? Le Jeudi-Saint, avec l'autorisation du docteur, il fut conduit en automobile jusqu'au Conquet. Sa faiblesse était extrême. En nous quittant, il nous embrassa en disant : « Je ne vous verrai plus. Au revoir, au Ciel ! Priez pour moi ! »

Le lendemain, il arrivait à Ouessant et deux jours après il s'endormait pieusement dans le Seigneur, à quatre mois du Sacerdoce qui fut l'idéal de sa vie.

La population chrétienne d'Ouessant tout entière suivit jusqu'au cimetière sa dépouille mortelle.

L'abbé F. Corolleur a laissé au Collège de Saint-Pol un souvenir plein de douceur. Les élèves appréciaient beaucoup sa bonté et le prestige que lui donnaient son âge et son expérience. Le lundi 16 Avril, maîtres et élèves se trouvaient réunis à la chapelle du Creisker, assistant au service chanté pour le repos de son âme.

Nous le recommandons aux prières de nos amis et nous offrons à sa famille et au Grand Séminaire, dont il était le doyen, nos respectueuses et chrétiennes condoléances.

H. T.

AVIS

Les inscriptions pour la Rentrée d'Octobre sont déjà nombreuses.

Nous prions les Familles qui désirent nous confier leurs enfants, à partir de la prochaine année scolaire, de ne point trop tarder à nous aviser de leurs intentions.

BULLETIN DIOCESAIN

D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

du Diocèse de Quimper et de Léon (Quimper)

SOMMAIRE DE MARS-AVRIL 1923

I. — F. Le Cap : Notice sur Loc-Maria-Plouzané.

II. — Jourdan de la Passardière : A propos du Cartulaire de Landévennec (à suivre).

III. — Abbé Montfort : Pleyben. Contribution à son histoire. La Milice. — La Prédication (à suivre).

IV. — Abbé Saluden : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).

V. — Bibliographie :

F. Duine : *Inventaire liturgique de l'Hagiographie bretonne.*

Catalogue des sources hagiographiques pour l'Histoire de Bretagne, jusqu'à la fin du XII^e siècle.

E. Corgne : *Histoire du Collège de Lesneven* (1833-1914).

Sainte Anne et les Trépassés.

Les Abonnements *(12 francs par an)* partent du 1^er^ Janvier

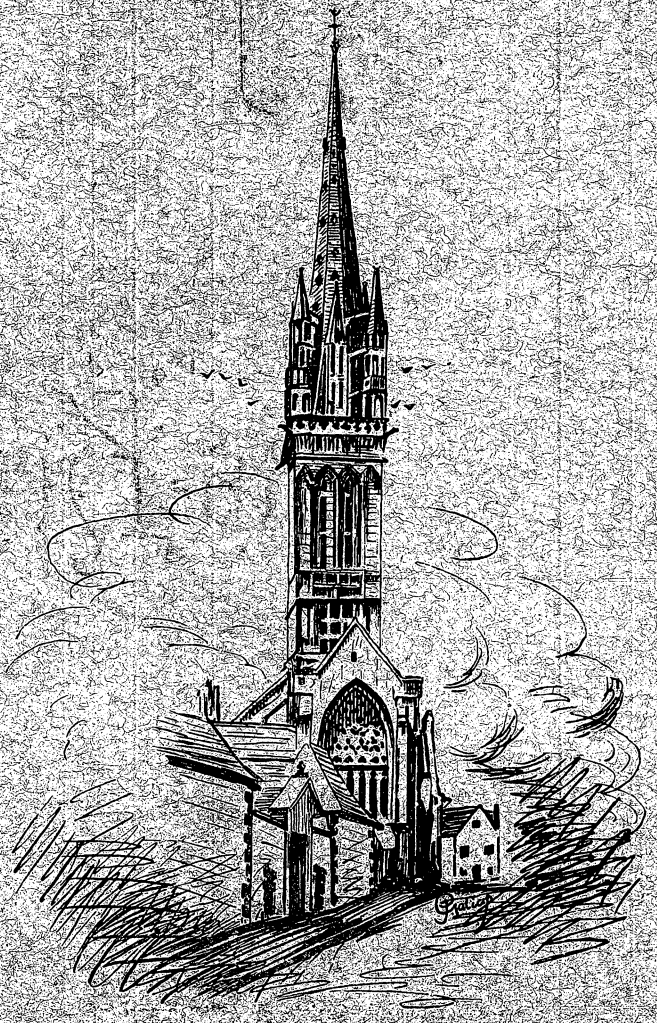
Le Directeur-Gérant,

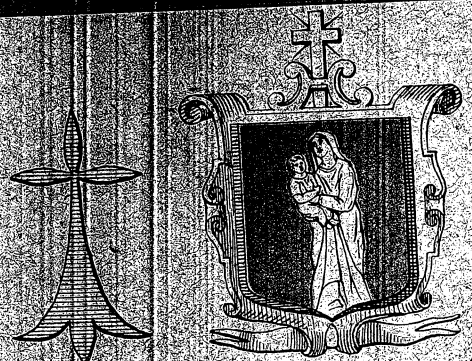
Abbé PONDAVEN.

Evêché, Quimper (C/C **3.698**, Nantes).

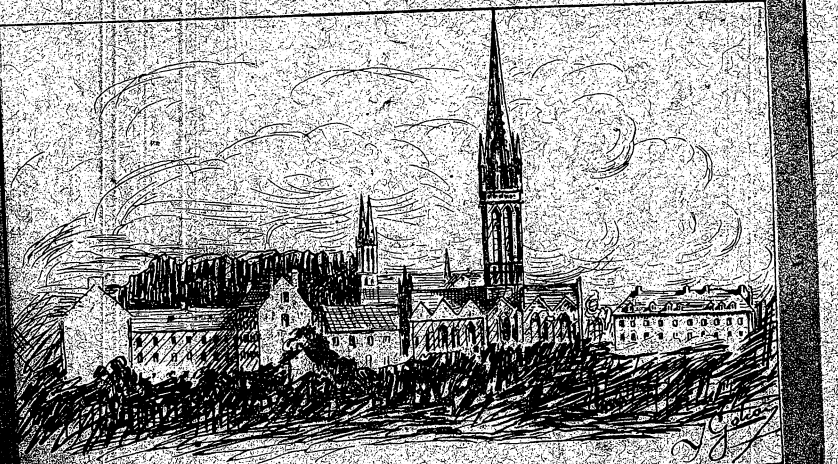
Le Gérant : H. Tanguy.

Imp. du « Nouvelliste », Rennes.





Le Creis-Ker



SOMMAIRE

PENSÉES A MÉDITER.

LE NOUVEAU RÉGIME DES ETUDES SECONDAIRES. — L. LE MEUR.

LA VIE AU COLLÈGE : LA VIE RELIGIEUSE, LA VIE INTELLECTUELLE.

CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER.

LA CROIX BLANCHE AU COLLÈGE.

LA FÊTE DE STE JEANNE D'ARC. — Y. CRENN.

LETTRE DU CLOITRE. — H. MOREAU.

VISITE DE MGR CONAN, ARCHEVÊQUE DE PORT AU PRINCE. —

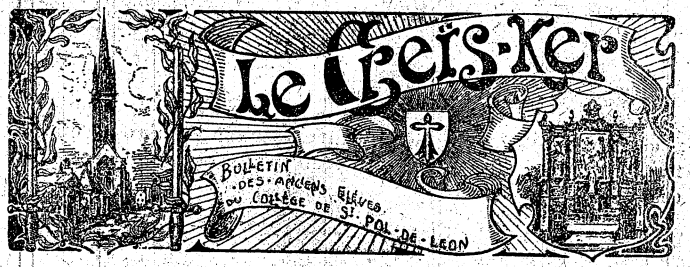
SOUSCRIPTION POUR LA NOUVELLE STATUE DE N.-D. DU CREISKER.

LE COIN DES ANCIENS.

NÉCROLOGIE.

AVIS.

7e ANNÉE — N° 78 JUIN 1923



Pensées à méditer

Amour de Dieu

Videz votre cœur pour Dieu, Il saura bien l'occuper et le remplir.

BOSSUET.

***

Ce n'est pas seulement le sang que l'on verse pour la confession de la foi qui fait les martyrs ; la vie immaculée d'une âme qui sert Dieu avec amour est elle-même un martyre, et de chaque jour. La couronne de ceux-là est composée de roses et de violettes ; la couronne de celle-ci est faite de lys.

ST JÉROME.

***

C'était pendant les fêtes de Noël, St François d'Assise, inconsolable, allait pleurant et soupirant par les chemins et par les bois. Quelqu'un lui demanda la cause de sa douleur : « Ah ! répondit-il, comment ne pleurerais-je pas, quand je vois que l'Amour n'est point aimé ? Je vois un Dieu aimer l'homme jusqu'à la folie, et l'homme ne témoigne à ce Dieu que de l'ingratitude. »

***

La seule mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure.

ST BERNARD.

***

Il faut aimer Dieu, bonnement, rondement, simplement.

ST VINCENT DE PAUL.

« Comment faut-il aller à Dieu ? — Tout droit, comme un boulet de canon », répondait le saint curé d'Ars.

***

« Aime Dieu, et va ton chemin », c'est la fière et entraînante devise que les Canadiens ont inscrite sur leur étendard.

Le Nouveau Régime des Etudes secondaires

Le « Journal Officiel » du 4 mai a publié le décret suivant :

TITRE PREMIER

ARTICLE PREMIER. — L'enseignement secondaire comprend un ensemble d'études d'une durée de sept années. Il fait suite au cours d'études primaires élémentaires institué par l'article 1er de la loi du 28 mars 1892.

ART. 2. — Tous les élèves suivent le même plan d'études pendant les quatre premières années.

Indépendamment des autres matières communes, le latin est obligatoire pendant ces quatre premières années (classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième) et le grec pendant deux années (classes de quatrième et troisième).

ART. 3. — Dans les classes de seconde et de première, les élèves ont le choix entre l'enseignement classique et l'enseignement moderne.

Dans l'enseignement classique sont continués le latin à titre obligatoire et le grec à titre facultatif. Les élèves qui subiront les épreuves supplémentaires de grec bénéficieront, pour l'admissibilité et l'admission, d'avantages particuliers qui seront déterminés par le décret relatif au régime du baccalauréat. L'horaire du grec est réparti, pour ceux qui ne poursuivent pas l'étude de cette langue, entre le français et la langue vivante.

Dans l'enseignement moderne, le latin et le grec sont remplacés par une étude plus développée du français et celle d'une seconde langue vivante.

ART. 4. — Depuis la classe de sixième jusqu'au terme de celle de première, les programmes et les horaires de sciences sont les mêmes pour tous les élèves.

ART. 5. — Les classes de philosophie et de mathématiques sont accessibles aux élèves qui proviennent de la classe de première, quelle qu'ait été leur option.

ART. 6. — Le baccalauréat est la sanction unique de l'enseignement secondaire.

Tout candidat, au moment où il s'inscrit en vue de la première partie du baccalauréat, doit fournir la garantie des premières études classiques communes, en justifiant qu'il a subi avec succès un examen spécial, qui comporte seulement deux épreuves écrites, l'une de latin, l'autre de grec, et qui est passé deux années avant le baccalauréat.

Un arrêté ministériel déterminera les modalités de cet examen que tous les élèves devront subir dans les mêmes conditions absolues d'anonymat pour la correction des copies, ainsi que les cas exceptionnels où ce délai de deux ans pourra être réduit.

TITRE II

ART. 7. — L'enseignement secondaire public n'est accessible qu'aux élèves qui justifient d'une instruction suffisante pour suivre les programmes de la classe où ils désirent entrer.

Un arrêté ministériel déterminera, pour chaque classe, les conditions de cette justification.

Seront respectivement considérés comme possédant l'instruction suffisante pour entrer dans la classe de sixième et dans celle de cinquième, les élèves qui auront subi avec succès, soit la première, soit la deuxième partie du certificat d'études primaires.

ART. 8. — Un arrêté ministériel fixera les horaires et les programmes de l'enseignement secondaire public.

ART. 9. — Le présent décret sera applicable, dès le 1er octobre 1923, pour les élèves qui entreront dans la classe de sixième, sauf en ce qui concerne les conditions d'admission prévues à l'article 7.

ART. 10. — Des décrets ultérieurs détermineront le nouveau régime des bourses d'enseignement secondaire, ainsi que les modalités d'adaptation du nouveau plan d'études à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

ART. 11. — Le décret du 31 mai 1902 relatif au plan d'études secondaires est abrogé, sauf en ce qui concerne les élèves qui sont actuellement en cours d'études secondaires.

ART. 12. — Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 3 mai 1923.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,

LÉON BERARD.

Le décret de M. Léon Bérard met fin, pratiquement du moins, à un long débat qui opposait depuis déjà quelques années, partisans et adversaires de la réforme que M. Leygues avait entreprise de l'enseignement secondaire en 1902; les uns restés fidèles à la culture littéraire, les autres tenant pour la formation scientifique. Nous ne reviendrons pas sur une question qui a été examinée sur toutes ses faces : réserve faite des autres critiques adressées au programme et aux méthodes consacrés par M. Leygues, on s'accordait généralement à reconnaître que la spécialisation prématurée qui orientait les élèves, dès la classe de sixième vers deux directions aussi divergentes que les divisions A et B, risquait de compromettre, par une erreur initiale possible sur les dispositions ou aptitudes d'un élève, son avenir intellectuel d'abord, son existence entière ensuite. Cela rappelé, nous voudrions seulement aujourd'hui, indiquer en quelques mots, ce que le décret de M. Léon Bérard apporte de nouveau, en quoi ces nouveautés sont intéressantes, et si elles méritent une approbation sans restriction.

Dans ce décret, nous semble-t-il, il y a de très bonnes choses : il y en a de bonnes, il y en a de moins bonnes.

Et tout d'abord, nous souscrivons sans réserve à l'article 4 du titre 1er qui impose les mêmes programmes et horaires de sciences à tous les élèves, depuis la sixième jusqu'au terme de la première. La part faite à cet enseignement, dans les sections A (latin-grec) et B (latin-langues) était, en effet, ridiculement restreinte; et sous prétexte de culture littéraire, il n'était vraiment pas permis de dédaigner la formation scientifique. D'un autre côté, l'on sait que les élèves des sections C (latin-sciences) et D (sciences-langues) devaient subir, même à l'écrit de leur examen, une double épreuve tant en mathématiques qu'en physique, ces compositions comportant chacune une question de cours et un problème. C'était beaucoup : et le problème eût suffi, d'autant plus que la question de cours, résolue la plupart du temps dans le manuel, était de nature

à solliciter l'effort de la mémoire plutôt que celui de l'intelligence. Excès d'un côté, défaut de l'autre: c'est ce qu'on pouvait reprocher à la formation scientifique prévue par les programmes de 1902. Espérons que les programmes de 1923 sauront réaliser un harmonieux équilibre qui donnera égale satisfaction à ceux qui s'inspirent de l'esprit de géométrie et à ceux qui tiennent pour l'esprit de finesse. Et notons, en passant, que certains politiciens sont mal venus à traiter de réactionnaire l'entreprise de M. Léon Bérard, puisqu'un des effets de sa réforme — et non des moindres — est de faire reconnaître et accepter de tous la haute utilité de la culture scientifique... Mais ceci est une autre histoire...

Il faut aussi louer M. Léon Bérard de l'effort qu'il a tenté pour rendre aux humanités classiques le rang qui leur appartient de droit dans l'enseignement secondaire. Le latin est désormais obligatoire pour tous les élèves, pendant les quatre premières années (classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième), et le grec pendant deux années (classes de quatrième et de troisième). Nous ne nous attarderons pas à justifier cette décision. Qu'il suffise de rappeler que notre civilisation porte l'empreinte du génie romain, génie éminemment pratique et organisateur, et qu'en prenant contact avec les auteurs latins, nous nous initions à ce culte de l'ordre et de la raison qui assure le bonheur des individus et la prospérité des nations, de même que dans chaque texte, dans chaque page de ces auteurs, nous nous plaisons à retrouver cette unité rigoureuse qui subordonne toutes les parties du développement à l'idée générale maîtresse du discours.

D'ailleurs, la cause du latin gagnait du terrain de plus en plus, dans ces dernières années; et en en imposant l'étude aux élèves, M. Léon Bérard était en parfait accord avec les parties éclairées de l'opinion.

La cause du grec était plus discutée, sinon plus discutable. Le grec avait été le grand sacrifié des programmes de 1902; et les élèves de la section A apparaissaient, dans tous les ressorts académiques, comme de rares fossiles d'un passé disparu. Elle n'avait guère plus que les faveurs des petits séminaristes, et, dans les lycées ou collèges, des élèves qui se destinaient à l'enseignement des lettres dans l'Université. On peut se demander pourquoi cette mise à l'Index. Il est permis à un homme cultivé de ne rien connaître des vieilles civilisations orientales dont la nôtre n'est nullement tributaire; il ne lui est pas permis d'ignorer que notre civilisation s'est fait un idéal de beauté à l'école des artistes et des penseurs de la Grèce. Voilà pourquoi supprimer le grec dans un programme d'études, c'est mutiler une formation qui, pour être complète, doit permettre

à l'élève de cueillir cette fleur de l'esprit humain, tout au moins d'en respirer le parfum.

Voilà pourquoi aussi M. Bérard a bien mérité de l'enseignement secondaire en y introduisant l'étude obligatoire du grec et du latin. Et cette initiative serait excellente s'il ne s'était arrêté, pour le grec, à moitié chemin, et pour le latin aux deux tiers de la route. Le grec, en effet, cesse d'être obligatoire après avoir été enseigné pendant deux ans; et le latin après quatre ans. C'est la partie faible de la réforme. Il fallait aller jusqu'au bout; et s'en tenir franchement à un seul type d'études, harmonieuse synthèse du latin-grec et du latin-sciences, qui se fût imposé à tous.

Mais alors, dira-t-on, vous sacrifiez l'enseignement moderne pour lequel l'élève peut opter à son entrée en seconde? — Délibérément. Qu'a voulu M. Léon Bérard? Sauvegarder la culture littéraire menacée par les programmes de 1902. Il est trop fin lettré pour ignorer que la seule culture littéraire qui tienne est la culture gréco-latine poussée jusqu'au bout. D'autre part, son expérience de grand maître de l'Université a dû le convaincre que l'enseignement des littératures étrangères tend toujours en fait, dans les lycées et collèges, à un but utilitaire et pratique qui ne s'accorde pas à une culture désintéressée, et que, d'ailleurs, à ce point de vue utilitaire, aucune étude approfondie d'une langue étrangère ne vaut un séjour de quelques mois en pays étranger.

Et puis, enfin, que sera cet enseignement tronqué du grec et du latin? Quatre ans, c'est peut-être plus qu'il n'en faut pour posséder la grammaire latine; deux ans c'est certainement trop peu pour connaître la grammaire grecque; après deux ans d'études, un élève consciencieux et moyen peut-il se flatter d'avoir une connaissance suffisante de la morphologie grecque loin qu'il se soit aventuré dans la syntaxe, et surtout dans la syntaxe des propositions subordonnées. On sait d'ailleurs que, sauf exception pour les collèges où les « humanités » sont poussées à fond, la troisième est encore une classe de grammaire, et que c'est en seconde seulement qu'on aborde l'étude de la littérature.

Ainsi, pendant quatre ans, les élèves auront été soumis à un travail des plus arides; et quand le moment serait venu d'en goûter le fruit, au moment d'entrer dans les classes où ils auraient pu savourer la jouissance d'entendre commenter devant eux un chant de Virgile ou une scène de Sophocle — car, nous le répétons, de pareils exercices ne sont guère possibles avant la classe de seconde — un bon nombre d'entre eux, pour ne pas dire la plupart, tourneraient le dos aux humanités dont ils ne connaîtraient que les sévérités pour se donner à l'enseignement moderne qui s'offrirait à eux avec tous les charmes de la nouveauté. En vérité, le jeu vaut-il la chandelle?

Inutile de remarquer, je pense, que ces futurs modernes se considéreront, dès le début de leurs études, comme des condamnés aux travaux forcés du latin et du grec, et qu'ils accompliront mal une besogne sans joie. On m'objecte que le décret de M. Bérard prévoit deux examens de passage : l'un pour entrer en sixième; l'autre, portant sur le latin et le grec, pour entrer en seconde; et que celui-ci garantit donc le sérieux des études préalables.

A quoi je réponds que c'est l'examen qui se ressentira plutôt de la qualité des études, et que si celles-si sont médiocres, comme il faut s'y attendre, étant donné la façon dont elles sont organisées, l'examen de passage laissera nécessairement filtrer des éléments médiocres; que d'ailleurs il n'y a, dans l'enseignement secondaire, qu'un examen qui compte : c'est le baccalauréat lui-même; et qu'il se produira très probablement pour ces examens de passage ce qui se produit actuellement pour les examens auxquels sont astreints les pupilles de la nation : quelques-uns d'entre eux s'y voient éliminés, et cependant on leur fait grâce jusqu'à l'épreuve décisive du baccalauréat.

Que conclure de tout ceci? Qu'il faut condamner la réforme de M. Léon Bérard? Non certes. Telle quelle, elle marque, pour les raisons que nous avons dites, un sérieux progrès sur l'état de choses antérieur. Et ceux qui sont au courant de l'opposition tenace, violente et irréductible que le Ministre a rencontrée jusque dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique, lui sauront gré d'avoir tenu bon et d'avoir mis sur pied un programme qui est cohérent, tout en restant imparfait.

Mais parce qu'il est imparfait, il est susceptible d'amélioration. Nous savons dans quel sens; et nous croyons qu'il appartient à l'enseignement libre de l'indiquer. Qu'il s'oriente exclusivement et résolument du côté de la culture gréco-latine : il recueillera tous les bénéfices de la réforme actuelle, tout en se gardant de ses inconvénients. Déjà, dans cette maison, nous avons montré suffisamment, malgré les préjugés en cours, que nous mettons l'enseignement des langues et littératures anciennes au-dessus de celui des langues et littératures modernes. Les résultats obtenus ont justifié cette conception. Que les parents continuent à nous montrer la même confiance : qu'ils n'hésitent pas à nous demander de faire de leurs enfants de bons humanistes; ils peuvent être assurés que nous saurons en même temps les armer pour la vie.

L. Le Meur.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

29 Avril : Qualités de la Confession : M. Jacq.
6 Mai : La Confession annuelle : M. Nicolas.
13 Mai : Panégyrique de Jeanne d'Arc : M. Cozanet.
20 Mai : La Confession générale : M. Auffret.
27 Mai : Ministre du Sacrement de Pénitence : M. Galès.
3 Juin : La Satisfaction : M. Guivarc'h.
8 Juin : Le Sacré-Cœur : R. P. Jan, supérieur de l'Ecole apostolique d'Haïti.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

La Semaine Religieuse de Quimper, dans son rapport sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, a classé au premier rang, pour le total des aumônes recueillies, l'Institution Notre-Dame du Creïsker. Nos félicitations à M. Golias et à ses vaillants dizainiers !

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

RÉUNION DU 29 AVRIL 1923

M. le Supérieur qui préside aujourd'hui notre réunion, nous explique le symbolisme de la Nouvelle Statue ; commentant l'article de M. Abgrall, il nous fait ressortir l'intérêt qu'elle présente en rapport avec l'architecture même de la Chapelle. Il nous exhorte enfin, à nous mettre sous la protection maternelle de N.-D. du Creïsker qui, si nous savons la prier avec confiance, nous prodiguera les grâces dont son divin Fils l'a constituée dépositaire ici-bas.

RÉUNION DU 6 MAI 1923

M. l'Econome nous exhorte à prier tout spécialement en cette semaine des Rogations. Unissons-nous à la prière de l'Eglise. Puis il nous fait une lecture ayant trait à l'Evangile de ce dimanche recommandant la prière.

Le Secrétaire : J. PERSON.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

22 Avril. — Au sortir de notre retraite notre Directeur nous parle des causes qui nous font perdre nos bonnes résolutions.

D'abord c'est que ne nous sentant plus dans une atmosphère de solitude, de piété, n'ayant plus les sermons, les mêmes possibilités de prier nous sommes gênés dans l'exécution des résolutions que nous avons prises.

Ensuite viennent les artifices du démon : Ah ! il est rusé celui-là ! Pendant la retraite il nous fait trop compter sur nos propres forces, mais lorsque la retraite est finie, lorsqu'il nous voit pour ainsi dire dépaysés, alors il se hâte de nous montrer notre néant, pour nous empêcher de marcher dans le chemin que nous nous sommes tracés pendant la retraite.

En troisième lieu arrive le manque de générosité envers nous-mêmes. Notre égoïsme nous fait remettre les pénitences que nous avions résolu de nous imposer, les trouvant trop dures, et nous mène infailliblement au péché de rechute.

29 Avril. — Notre Directeur nous entretient aujourd'hui des moyens à prendre pour garder intactes les bonnes résolutions de retraite. Ce sont :

1° La prière. En effet la prière est à l'âme comme la respiration est au corps : il est nécessaire de prier. Donc bien faire ses prières du matin et du soir et les prières avant et après chacune de nos classes et de nos études.

2° La fréquentation des sacrements. Si la prière est la respiration de l'âme, l'Eucharistie est le souffle de vie qui l'anime.

3° La dévotion à Marie. Marie sera la protectrice de ses serviteurs et ceux-ci peuvent avoir confiace en elle, jamais elle ne les oubliera, ou si un jour ils ont le malheur de s'écarter du droit chemin, Marie intercédera pour eux auprès de son Divin Fils pour les y faire revenir, car « Filius Mariæ non peribit ».

4° La fuite des mauvaises compagnies et des mauvais livres. Nous aurons sûrement des mauvais esprits dans notre entourage ; fussent-ils nos parents, il ne faut pas les fréquenter. Peut-être dirions-nous : « Pour les fréquenter nous n'en serons pas plus mauvais, ou peut-être nous les convertirons. » Gardons-nous en bien, car c'est courir irrémédiablement à notre perte ! Il ne faut pas ainsi transiger avec son âme.

5° L'oisiveté. Un proverbe populaire dit : « L'oisiveté est la mère de tous les vices » ; c'est bien la vérité. Les mon-

dains, qui sont favorisés de la nature, et qui croient que le travail n'est pas fait pour eux, se jettent vite tout entiers dans les plaisirs défendus et prennent ainsi le chemin de l'enfer.

Lorsqu'une chute nous aura découragés, ressaisissons-nous, et grâce à la sainte Eucharistie, reprenons notre place dans le chemin de la vertu : ainsi doit agir un vrai chrétien.

Le Secrétaire :
René GUILCHER 5e A.

La Vie Intellectuelle

TABLEAU D'HONNEUR

AVRIL-MAI 1923

Philosophie. — 1. Guyader ; 2. Le Vaillant ; 3. Kerautret et Mariette ; 5. J. Nicol et Laurent ; 7. Robin ; 8. Sparfel ; 9. Le Saint.

Première. — 1. Mével ; 2. Herry ; 3. Le Boulc'h ; 4. Person ; 5. Le Parc ; 6. Roux.

Seconde. — 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec ; 3. Y. Péron et Le Rest.

Troisième. — 1. Le Borgne ; 2. Guillerm ; 3. Guivarc'h ; 4. Pouliquen ; 5. Madec.

Quatrième. — 1. Sévère ; 2. Birrien ; 3. Le Roux ; 4. Le Bihan et Daniellou ; 6. Le Baut et Cochard ; 8. Fs Abgrall et Sizun ; 10. J. Kerrien ; 11. Normand et Coat ; 13. Plantec et Laviec ; 15. Fayet ; 16. L. Péron.

Cinquième. — 1. Laizet ; 2. Le Guen ; 3. Guilcher ; 4. Cloarec et Pouliquen ; 6. Le Pape ; 7. Quéré ; 8. Rolland ; 9. Cren et Dosser ; 11. Bourgeois ; 12. Ricou ; 13. Goarant ; 14. Plusquellec.

Sixième. — 1. Lautrou ; 2. Marion ; 3. Le Guern ; 4. Loriquet ; 5. Corre ; 6. Senneville ; 7. Laviec ; 8. Balanant ; 9. J.-Ls Guillerm.

Septième. — 1. Liard et Jh Danielou ; 3. Sparfel ; 4. Jh Le Rest ; 5. Bégat ; 6. Colin ; 7. Urien ; 8. Déroff ; 9. Saout ; 10. Le Goffe ; 11. Méar.

Huitième. — 1. Jacques Tanguy ; 2. A. Goasguen ; 3. M. Cueff ; 4. P. Le Saout ; 5. Besson ; 6. Faure ; 7. Jh Sévère ; 8. E. Roussin ; 9. I. Daniélou.

Neuvième. — 1. H. Seité ; 2. H. Castel ; 3. R. Corre.

MAI 1923

PLACES DE COMPOSITIONS

Philosophie. — 1. Mariette ; 2. Kerautret.

Première. — Version latine : 1. Y. Crenn ; 2. Senneville. — Version grecque : 1. Herry ; 2. Mével. — Dissertation française. — 1. Y. Crenn ; 2. Mével. — 1re C. D. Algèbre : 1. Senneville ; 2. R. Guillou.

Seconde. — Version latine : 1. Joël Bellec ; 2. Quiniou. — Thème latin : 1. Quiniou ; 2. Joël Bellec. — Version grecque. — 1. Le Rest ; 2. Moal.

Troisième. — Explication française : 1. Pont ; 2. Jacob. — Version latine : 1. Coat ; 2. A. Pouliquen. — Composition française : 1. Guillerm ; 2. Menut.

Quatrième. — Thème latin : 1. Fs Abgrall ; 2. J. Kerrien et Ollivier. — Narration : 1. J. Kerrien ; 2. Cochard. — Version grecque : 1. Le Bihan ; 2. Fs Abgrall. — Thème grec : 1. Ollivier ; 2. Plantec.

Cinquième A. — Orthographe : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Corre. — Section rouge : 1. Cren ; 2. Laizet. — Version grecque : Section blanche : 1. Touboulic ; 2. Guilcher. — Section rouge : 1. Pouliquen ; 2. Laizet. — Thème grec : Section blanche : 1. Guilcher ; 2. Dosser. — Section rouge : 1. Laizet ; 2. Bécam.

Cinquième B. — Dictée : 1. Jégou ; 2. Le Pape. — Narration : 1. Le Guen ; 2. Seité. — Analyses : 1. Le Pape ; 2. Le Guen.

Sixième A. — Orthographe : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. André. — Section rouge : 1. Le Fur ; 2. J. Guillerm. — Version latine : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. Loriquet. — Section rouge : 1. Henry ; 2. Le Guern. — Narration : Section blanche : 1. A. Jacq ; 2. Picart. — Section rouge : 1. Derrien ; 2. Henry.

Sixième B. — Dictée : 1. Benâtre ; 2. Le Gall. — Narration : 1. Kerbiriou ; 2. Le Bec. — Analyse : 1. Laviec ; 2. Corre.

Septième. — Orthographe : 1. Jh Le Rest ; 2. Le Goffe. — Ecriture : 1. Berre ; 2. Le Goffe. — Analyse : 1. Méar ; 2. O. Moal.

Huitième. — Grammaire : 1. P. Le Saout ; 2. Sellin. — Récitation : 1. P. Le Saout ; 2. Besson. — Histoire de France : 1. P. Le Saout ; 2. Besson. — Dessin : 1. P. Le Saout ; 2. Besson. — Géographie : 1. P. Le Saout ; 2. J. Tanguy. — Lecture : 1. P. Le Saout ; 2. Le Magourou.

Neuvième. — Ecriture : 1re Division : 1. H. Seité ; 2. H. Castel. — 2e Division : 1. F. Poisson ; 2. E. Rolland. — Orthographe : 1re Division : 1. H. Castel ; 2. E. Le Page. — 2e Division : 1. F. Moal et J. Quillévéré. — Arithmétique : 1re Division : 1. E. Le Page ; 2. H. Castel. — 2e Division : 1. H. Seité ; 2. H. Castel. — Catéchisme : 1re Division : 1. H. Seité et Le Page. — 2e Division : 1. E. Rolland ; 2. P. Glémarec.

Conférences N.-D. du Creïs-Ker

Séance du 26 Avril 1923

La page de l'Evangile que nous lit aujourd'hui M. Madec rapporte l'épisode du centurion et de son serviteur malade. Notre aumônier nous prie de remarquer la sincérité et la vivacité de la foi chez cet honnête soldat, ainsi que son humilité vraie et profonde. Il nous engage à pratiquer ces deux vertus fondamentales de notre sainte religion. Montrons-nous partout et en toutes circonstances des hommes de foi et, reconnaissant la grandeur et la sainteté de notre Maître et nos propres misères, sachons aussi être humbles, pour mériter plus sûrement les grâces et les faveurs du ciel.

Puis *Mével* lit le compte rendu de la séance précédente. Une grande erreur s'est glissée dans sa rédaction — erreur que la perspicacité des lecteurs du bulletin a déjà corrigée. Mével en effet a fait dire à *P. Rolland* que les socialistes révolutionnaires sont partisans des syndicats mixtes. Or il n'y a rien de plus faux et tout le monde sait que les socialistes préconisent la lutte des classes et non leur étroite collaboration.

Ce point important rectifié, notre ami *Robin* monte à la tribune. Il va nous parler des syndicats agricoles. Tout d'abord il promène sur son auditoire un regard calme et froid. Il ne semble nullement ému : son attitude est celle d'un orateur qui n'en est plus à ses débuts. Sa voix est

agréable et nette, quoiqu'un peu faible. Ses gestes ont de la grâce et de l'aisance : ils sont abondants et variés et justes pour la plupart. La langue aussi est claire et d'une grande précision, sans recherche comme sans vulgarité : l'orateur excelle à dégager les idées essentielles de son discours et à les mettre en une vive lumière. Le fond ne le cède pas à la forme : les divisions sont nettement marquées, les parties bien proportionnées ; l'on sent que l'orateur domine son sujet et le distribue dans un ordre parfait et avec une logique impeccable. Nous sommes heureux de donner à nos chers lecteurs le résumé de ce superbe discours qui a été à maintes reprises salué d'unanimes applaudissements.

Après une courte introduction, Robin définit le syndicat agricole : une association libre d'agriculteurs qui a pour but l'étude et la défense des intérêts communs de leur profession. Il précise ensuite la nature du syndicat agricole tel que le conçoit l'Ecole sociale catholique : il ne doit pas être conçu comme une arme de combat en vue de la lutte des classes, mais bien comme un moyen d'union et une force d'ordre au service des intérêts généraux du monde agricole ; il est le noyau de la profession agricole organisée où les intérêts légitimes de tous : propriétaires, fermiers, métayers et ouvriers agricoles sont distingués, nettement définis et loyalement respectés.

Dans une troisième partie, l'orateur énumère les principaux services qu'on est en droit d'attendre du syndicat agricole conçu dans un esprit de véritable progrès social. D'abord cette institution peut être considérée comme une école de connaissances et d'enseignement professionnels, au moyen de cercles d'études ruraux et de champs d'expériences. Puis le syndicat permet à ses membres de réaliser des économies très appréciables sur leurs achats et leurs ventes. Enfin, dans le syndicat, les agriculteurs apprennent à se mieux connaître, à s'estimer, à s'entr'aider et à rivaliser de zèle au service de la cause commune. Il convient de noter aussi que le syndicat agricole est appelé à donner naissance à des œuvres annexes, comme les caisses de crédit, de secours mutuels, de retraite, d'assurances contre l'incendie et la mortalité du bétail.

Dans la quatrième et dernière partie de son discours, l'orateur nous entretient de la constitution des syndicats agricoles et des rapports qu'ont entre eux les syndicats communaux, les unions départementales, régionales et l'Union Nationale qui se trouve être au sommet de l'organisation agricole dans un pays.

Dans une vibrante péroraison, Robin nous convie tous à favoriser et à aider dans la mesure de nos moyens le développement des syndicats agricoles. Ce faisant, nous

sionne chez l'alcoolique les désordres physiques et moraux les plus lamentables — péril social, car il fait rapidement du peuple qui en est victime un peuple de dégénérés. L'Etat, loin d'endiguer le mal, lui ouvre plus grandes les barrières, en étendant, tout récemment, le privilège des bouilleurs de cru. C'est de cette constatation qu'est née la Croix Blanche, vaste ligue qui groupe dans ses rangs les catholiques tempérants de tous les coins de France. Enrayer le fléau alcoolique, faire justice de préjugés funestes au bien des individus et des sociétés, tel est le but que poursuit cette puissante association, par l'exemple, l'action et la prière. Elle unit les volontés qui, isolées, resteraient stériles et sans répercussion sur la législation du pays. Œuvre sociale, elle est le gage d'un avenir plus riche de bonheur pour l'humanité. Œuvre catholique enfin, approuvée et bénie par les Souverains Pontifes, elle est surnaturelle dans sa fin et dans ses moyens : par les sacrifices qu'elle impose elle permet d'adoucir et d'abréger les souffrances des malheureux qui payent dans le purgatoire le reliquat de leur dette envers la justice divine ; par l'esprit de charité qu'elle suppose chez ses membres, elle leur procure à peu de frais une moisson abondante de mérites ».

Les applaudissements qui saluèrent la fin de cette intéressante conférence montrèrent à l'orateur qu'il avait été compris et que ses paroles avaient porté. Il nous est donc permis, dès maintenant, d'augurer pour la nouvelle hôtesse de l'Institution N.-D. du Creisker longue vie et prospérité.

UN CROISÉ.

La Fête de Sainte Jeanne d'Arc au Collège

Cinq heures du matin... Le silence du grand dortoir n'est troublé que par les ronflements sourds d'un voisin peu commode. Par la fenêtre entr'ouverte, un curieux scrute le ciel quelques minutes, le trouve bien sombre, et, dépité, rentre prestement sous ses couvertures. Enfin, six heures moins un quart. Nous nous levons dans une atmosphère de joie ; la France entière célèbre avec nous aujourd'hui la fête de Sainte Jeanne d'Arc, sa patronne vénérée, celle qui la sauva jadis de l'envahisseur.

Malheureusement, le temps est affreux ; la pluie tombe sans discontinuer...

Trois petits quarts d'heure d'étude, et c'est la Grand'Messe solennelle dans notre chapelle que des mains habiles ont ornée pour la circonstance. L'autel disparaît sous la verdure ; étendards et bannières tapissent la muraille et forment le plus

bel effet décoratif. Là-bas, à droite, voisinant avec notre nouvelle Madone du Creisker, se dresse, fière et imposante, la statue de la Sainte vénérée ; entourée de fleurs et de cierges multiples, les deux mains sur la hampe de son étendard, elle regarde le ciel et semble sourire... La messe est chantée avec un entrain admirable. Nous entonnons avec ardeur les chants liturgiques, et nos cantiques retentissent sous la voûte de la vieille chapelle comme un témoignage d'amour et de reconnaissance pour la libératrice de notre patrie. A la Communion, nous tenons tous à aller nous agenouiller à la Table Sainte pour recevoir le « Pain des Forts ».

Dans l'après-midi, le temps, qui s'est quelque peu éclairci, commence de nouveau à s'assombrir. En cour, des groupes se forment ; on cause avec animation. « Dis donc, Jopic, tu ne sais pas qui fait le panégyrique ? — Mystère, mon vieux. » « Holà, Jean-Marie, et la musique, est-ce qu'elle va se faire entendre, ce soir ? — Ah ! je comprends ! » « Eh ! tu ne sais pas ? M. Golias vient d'acheter toute une caisse de « soleils » et de fusées. — Hein ? C'est bien vrai ? — Oui, oui, c'est vrai. — Ah ! que nous allons rire ! » Toutes les conversations roulent sur le même sujet. D'aucuns parlent mystérieusement de pièces d'artifice géantes arrivées le matin même en grand secret ; cependant, il en est d'autres qui, de temps en temps, jettent des regards inquiets vers ces gros nuages qui courent là-haut, et commencent à craindre sérieusement pour la fête récréative du soir. Et justement, on nous a promis, cette année, une fête splendide, oh ! mais une de ces fêtes..., une fête idéale, quoi ! Ah ! maudite pluie !

Le soir arrive rapidement. A huit heures moins un quart, nous nous réunissons de nouveau à la chapelle. M. Cozanet, notre professeur d'Anglais, chargé cette année du panégyrique de la Sainte, prend alors la parole ; dans un discours très goûté, il nous trace à grands traits le récit de cette vie merveilleuse, unique dans l'histoire : « La France, en 1411, est dans la situation la plus critique qu'elle ait jamais connu ; aux horreurs de la guerre civile s'ajoutent les calamités de l'invasion étrangère. Nous subissons désastre sur désastre et l'Anglais nous porte un coup décisif à Azincourt. Tout est perdu ; notre malheureuse patrie va disparaître du rang des nations... Orléans cependant résiste encore ; hélas ! sa reddition n'est plus qu'une question de temps.

Mais Dieu veille. Il choisit une humble bergère de Lorraine pour exécuter ses desseins et lui mande par son ange qu'elle aille au secours du roi de France. Jeanne d'Arc n'hésite pas. Ses démarches, ses instances réitérées, l'inexprimable force de persuasion que lui donne sa foi, finissent par triompher de tous les obstacles. La voici à Chinon, devant le roi ; c'est à peine si on se décide à lui confier une poignée d'hommes. Et aussitôt commence cette chevauchée triomphale et merveilleuse dont les annales d'aucun pays n'offrent d'exemple. Avec sa petite armée, Jeanne vole au secours d'Orléans ; de paysanne ignorante et faible, elle est devenue chef de guerre ; elle enflamme l'ardeur de ses soldats, elle leur communique son enthousiasme et sa foi inébranlable en la victoire. En quelques jours, la ville est enlevée d'assaut, les Anglais se sont

enfuis en pleine déroute. Et tout cela est l'œuvre d'une humble fille de Lorraine. On la reconnait maintenant comme une envoyée de Dieu, et, dans les rues d'Orléans, elle est acclamée par une population en délire. Mais Jeanne ne s'arrête pas là. Elle remporte bientôt une nouvelle splendide victoire à Patay, elle pénètre enfin dans la cité où fut baptisé Clovis. L'étranger est chassé de partout, la France est sauvée, il ne reste plus qu'à sacrer le roi. Et c'est au milieu d'un concours immense de peuple que Charle VII rentre à Reims pour recevoir la couronne royale. La vaillante guerrière assiste à la touchante cérémonie, debout, au pied de l'autel, tenant déployé son étendard qui avait été à la peine et qui méritait bien aussi d'être à l'honneur...

Puis, ce sont les horreurs de la captivité. On amène la jeune fille devant des juges résolus à la condamner et rompus à toutes les subtilités de leur profession. Mais avec quelle simplicité elle répond à leurs insidieuses questions, avec quel bon sens elle déjoue leurs pièges les plus perfides. Malgré tout, les barbares, par une criante iniquité, jaloux de n'avoir pu arracher à leur victime une contradiction ou un mot compromettant, la condamnent au plus horrible et au plus infâmant des supplices. On l'attache au bûcher ; elle proteste toujours de son innocence et de la divinité de sa mission ; les flammes l'environnent ; un dernier cri s'échappe de ses lèvres : « Jésus », et son âme radieuse, prend son essor vers le ciel.

Peu de vies ont été aussi courtes et en même temps aussi remplies. Jeanne d'Arc a été et demeurera toujours la protectrice de notre belle France ; ne vient-elle pas encore de nous en donner une preuve éclatante ces toutes dernières années ? Prions-la donc souvent ; Quand notre patrie sera en danger, quand l'étranger foulera son sol sacré, c'est à Jeanne d'Arc que nous devons recourir, c'est à elle que nous devons demander la victoire. Nous pouvons être assurés qu'elle nous écoutera toujours. »

Notre fête religieuse se clôt par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. La cérémonie se termine bientôt. Les pétards que des gamins font éclater sous les fenêtres de la chapelle, nous arrachent à nos méditations. L'heure de l'illumination est arrivée ; nous sortons posément pour aller nous ranger dans la cour d'honneur de notre Institution. Un spectacle féérique s'offre alors à nos regards : l'immense façade du collège resplendit sous la lumière éclatante de lampions multicolores, et semble comme embrasée. Une foule compacte se presse devant la grande grille pour s'associer elle aussi à la fête des collégiens : c'est que des feux d'artifice ne se voient pas tous les jours à Saint-Pol! Et puis, il y a la musique! Quelle fête cela promet! Les pièces d'artifice, disposées çà et là, n'attendent plus que la mèche allumée de M. Golias.

Enfin, la première fusée part en sifflant ; une longue traînée de lumière sillonne l'obscurité profonde ; elle va se perdre tout au haut du Creisker pour retomber en étoiles éblouissantes dans les sombres retraites des corneilles qui s'enfuient à tire-d'ailes. Une deuxième suit, puis une troisième, puis une quatrième ; toutes semblent rivaliser pour atteindre le couronnement de la flèche de notre clocher à jour. Entre temps, des

feux de bengale s'allument et projettent sur les murs sombres leurs vives lueurs rouges et vertes. Voici maintenant le premier « soleil » qui entre dans un tourbillonnement vertigineux et lance à droite et à gauche des gerbes éclatantes de lumière qui retombent en pluie d'or sur le sol. Nos applaudissements nourris témoignent à M. Golias du plaisir que nous prenons à cette fête si intéressante.

Tout à coup, M. Sacadas range ses hommes, grosse caisse en tête. Et les regards se tournent vers les instruments de cuivre qui brillent là-bas à la lumière d'un puissant bec électrique qu'on vient d'allumer. La foule, dans un silence respectueux et recueilli, écoute, ravie, l'hymne déjà si célèbre :

« *Sonnez, fanfares triomphales...* »

Et les fusées volent de nouveau ; les « soleils » projettent encore leur pluie d'étoiles qui s'évanouissent trop vite à notre gré. M. Golias se démène, bien secondé par M. Le Roux : pendant que nous suivons dans le ciel le sillage éblouissant d'une fusée, une part, puis une autre, et une autre encore ; nous ne savons plus sur laquelle fixer nos regards. Les petits, massés là-bas auprès de leur surveillant, sont transportés d'admiration ; ce ne sont que cris, rires et applaudissements frénétiques.

Mais voici que chacun se découvre ; et, dans le silence général, la fanfare entonne la *Marseillaise*. Les accents si beaux et si glorieux de notre hymne national, montent, comme un cri de fierté vers la voûte étoilée du firmament. C'est splendide ; l'émotion gagne tous les assistants et chacun sent vibrer fortement en soi l'amour de la patrie bien-aimée.

Quand la musique se tait, vingt-cinq fusées partent en même temps et vont sillonner le ciel dans toutes les directions. Un instant, nous contemplons le féérique spectacle. Puis tout disparait. C'est fini! Nous gagnons lentement nos dortoirs respectifs. Pour moi, je m'endors aussitôt et mes impressions s'évanouissent dans un rêve.

Yves CRENN, *Elève de 1re A.*

Lettre du Cloître

A VOUS TOUS, CAMARADES,

Vous à qui ce retour du printemps rappelle de graves soucis, — j'entends vous rhétoriciens et philosophes, qui « potassez » le dictionnaire latin ou le manuel du Père Lahr, — un ancien condisciple que vous connaissez bien adresse ces lignes amicales...

Ne seriez-vous pas heureux, chers camarades, d'apprendre quelque chose de nouveau, — quelque chose concernant cette vie monastique, dont vous avez déjà plusieurs fois

entendu parler? Pour être peu connue dans le monde, c'est bien belle et bien douce chose que la vie intime des cloîtres! Un de vos anciens camarades, qui, l'année dernière, à pareille date, était assis sur les bancs de notre vieux Collège, a l'intention de vous entretenir un peu sur ce sujet. Il prétend vous pouvoir parler un peu d'expérience, car il a vu la vie monastique dans deux couvents : celui de Ryckholt, en Hollande, et celui d'Angers. Il vous parlera de l'abondance du cœur aussi, et ne craindra pas d'épancher devant vous ses impressions et ses sentiments personnels, sûr d'être compris par des jeunes au cœur vaillant...

Il désire vous entretenir d'une façon spéciale du grand Ordre religieux dont il a l'honneur et la joie de porter le blanc scapulaire. Il vous dira bien ouvertement ce qu'il a appris, ce qu'il a vu, ce qu'il a vécu... — Mais il faut, n'est-ce pas? procéder par ordre. Avant d'aborder les détails concrets et pratiques, quelques renseignements historiques, quelques aperçus sur la raison d'être, le but — et les moyens pour atteindre ce but, — l'organisation générale de l'Ordre, seront nécessaires...

Dominique de Guzman était né à Calaroga, en Espagne, d'une noble famille, en 1170. A vingt-cinq ans, il était ordonné prêtre, et entrait dans le chapitre régulier d'Orma. En 1203, il accompagna en France son évêque, chargé d'une mission diplomatique. Or, à cette époque, le pays de Toulouse était ravagé par l'hérésie des Albigeois. Dominique, homme de foi profonde et de charité brûlante, fut désolé par ce spectacle. Il commença par convertir, après une nuit entière de discussions, l'hôtelier qui l'hébergeait, puis, douze années durant, il prêcha dans le Midi. Le grand moyen de séduction des hérétiques était leur conduite austère, qui contrastait péniblement avec le luxe des prédicateurs catholiques. Dominique sut amener ces derniers à se dépouiller de leurs richesses, puis il conçut le dessein d'obtenir du Pape la fondation d'un Ordre de Prêcheurs pauvres, qui unissaient à l'antique vie claustrale les labeurs de l'apostolat.

Le Souverain Pontife, Honorius III, bénit ce projet, et, en 1216, l'Ordre des Frères Prêcheurs, plus tard appelés Dominicains, fut institué. Son fondateur dispersa ses disciples en divers lieux de l'Europe, et, après avoir donné l'exemple d'héroïques vertus, il mourut en 1221.

L'Ordre des Frères Prêcheurs suivit glorieusement les traces de son Fondateur. Comme saint Dominique lui-même, il fit preuve d'une activité incessante pour le salut des âmes. A peine né, cet Ordre donna à l'Eglise l'un des plus illustres docteurs du Moyen-Age, Albert le Grand, qui fut lui-même surpassé par son élève, saint Thomas

d'Aquin, l'Ange de l'Ecole, l'oracle du Concile de Trente, le philosophe et le théologien dont les Souverains Pontifes ont loué et recommandé à l'envi la doctrine. L'Ordre eut encore pour fils illustres : Saint Raymond de Pennafort, le grand canoniste; saint Antonin, plus tard évêque de Florence, qui se distingua dans la théologie morale; Thomas Cajétan, génial commentateur de la Somme, — et une foule de docteurs très érudits et très orthodoxes. A l'heure actuelle, les Frères Prêcheurs, dont certains dirigent des revues comme la « Revue thomiste », et la « Revue des Jeunes », occupent une place de premier rang dans la vie intellectuelle et religieuse de la France.

De l'Ordre dominicain sortirent également : Saint Vincent Ferrier, « l'Ange du Jugement », le prédicateur unique du XV^e^ siècle; — saint Louis Bertrand, le grand missionnaire de l'Amérique du Sud; — le défenseur des Indiens : Barthélémy de las Cases; — bien auparavant, au XIII^e^ siècle, saint Hyacynthe, apôtre de la Pologne et de la Russie. — Nul terrain d'apostolat ne resta étranger aux Prêcheurs. En 1835, on dressa un registre des martyrs de l'Ordre depuis 1234 : on en trouva 13.370. Les uns avaient été massacrés en pays slave, par les Tartares; les autres avaient péri dans les Indes, sur les côtes d'Afrique, et jusqu'en Chine et au Japon. En 1861, deux évêques dominicains étaient décapités en Indo-Chine. — De nos jours, la Province dominicaine de Lyon a été, à elle seule, chargée de l'évangélisation des missions de Lang-Son et de Cao-Bang, au Tonkin, qui occupent la superficie d'environ trois départements français. Notre gouvernement n'a pas hésité à accorder à ces missions, en raison de leurs services, des secours pécuniaires. Il y a encore des Dominicains au Canada, au Brésil, à Cuba, au Congo, etc...

Mais si l'Ordre des Frères Prêcheurs a été fidèle à sa mission : le salut des âmes par la prédication, — il n'en est pas moins resté un grand Ordre canonial et monastique. A la base de son action, doit se trouver une vie contemplative intense. L'idéal du Frère Prêcheur, c'est de répandre dans les esprits et dans les cœurs de ceux qui l'entourent la Vérité; mais pour répandre la Vérité, il faut d'abord l'avoir considérée, mieux, en avoir vécu soi-même. En quoi donc consiste cette vie contemplative dominicaine?

C'est tout d'abord une vie *liturgique*. Le Frère Prêcheur doit, autant que possible, être exact à l'Office divin, de jour et de nuit. A l'heure où, dans certains lieux, la débauche bat son plein, où le reste du monde est engourdi dans le silence, le Dominicain, comme ses frères de plusieurs autres Ordres monastiques, se lève pour louer Dieu, selon cette parole du Roi-Prophète : « In noctibus extollite

manus vestras in sancta, et benedicte Dominum ! Dans les nuits, élevez vos mains vers le sanctuaire, et bénissez le Seigneur ! » Chers camarades, si vous saviez avec quelle joie intérieure nous nous levons la nuit de notre planche, pour descendre à l'église du couvent, y psalmodier la divine louange ! Au milieu du silence extérieur, nous répétons les paroles de David : « Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo. Sitivit in te anima mea : Dieu, mon Dieu, dès l'extrême pointe de l'aube je veille auprès de toi. Mon âme a soif de toi ! » Et le soir, après ces complies que nos pères du Moyen-Age attendaient, dit un vieil auteur, « comme une fête », avec quelle confiance pleine de désir nous nous tournons vers Marie pour lui chanter : « Salve, Regina, mater misericordiae, vita, dulcedo et spes nostra, salve ! Salut, Reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, notre espérance ! »

Ainsi vivons-nous de la grande vie liturgique de l'Eglise. Dans notre horaire du noviciat, tout est réglé par rapport aux heures canoniales, qui sont en effet la source même de la piété dominicaine.

Notre vie contemplative est aussi une vie *d'oraison*. Le délassement préféré du Dominicain doit toujours être celui qu'il prend en compagnie du Sauveur et de sa Mère bénie. En cela d'ailleurs il ne fait que suivre l'exemple de son bienheureux Père. Les historiens de saint Dominique rapportent en effet que ce grand apôtre, après des journées de marche pénible et de prédication, aimait à passer une grande partie de ses nuits en prière, dans les églises des monastères où il s'arrêtait. Notre règlement du noviciat nous assure ici une heure et demie d'oraison par jour, sans compter les visites que nous pouvons faire au Saint-Sacrement, et les menus instants de recueillement que nous pouvons trouver dans la journée.

Enfin, notre vie contemplative est une vie de *pénitence*. Pour sa propre formation morale et pour le salut des âmes, un Frère Prêcheur doit savoir aimer la souffrance, à l'exemple de saint Dominique et des autres Saints de notre Ordre, tous si mortifiés, qu'on peut dire d'eux que la douleur était comme leur élément naturel. Et, en effet, comment aspirer à l'union divine, si l'on n'est pas maître de ses sens ? Notre règle contient donc plusieurs austérités. Nous couchons tout habillés, sur un matelas immédiatement posé sur la planche ; dans l'enceinte du couvent, nous gardons l'abstinence toute l'année ; depuis le 15 Septembre jusqu'à Pâques, nous jeûnons tous les jours, sauf le Dimanche. Et cela, indépendamment des macérations dites de conseil. La parfaite régularité de cette vie, l'habitude qui s'en acquiert vite, la rendent en définitive excellente au simple point de vue hygiénique. D'ailleurs, les supérieurs

peuvent accorder à tous les religieux malades, fatigués, ou simplement occupés dans un ministère ou des études trop pénibles, toutes les dispenses nécessaires. Car la pénitence n'est qu'un moyen ; le but, c'est le salut des âmes par la prédication.

La base de la vie dominicaine, comme de toute vie religieuse, se réduit aux *trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance*. Pour les Frères Prêcheurs, ces vœux sont solennels : en les formulant, le profès dominicain se lie de telle sorte que tout acte contraire à ces vœux soit à la fois illicite et invalide. Il renonce en même temps à la jouissance et à la possession de ses biens.

On a comparé la profession solennelle à une sorte de martyre, et l'opinion commune des docteurs est que le religieux qui vient de prononcer ses vœux dans les dispositions convenables, est aussi pur de toute tache de péché que l'âme de l'enfant qui vient de recevoir le baptême. En effet, par ces vœux, le profès renonce pour l'amour de Dieu à tout désir de richesses, à tout plaisir de la chair, à toute volonté propre. Dans l'une de ses conférences, le R. P. Janvier a comparé la profession religieuse à l'holocauste de la loi antique, qui consumait toute la victime. Quelle ne doit pas être la puissance de cet acte d'amour sur le cœur de Dieu !

Mais le religieux ne prononce pas les vœux dès son entrée dans le cloître. Le droit canon exige qu'il fasse d'abord un noviciat d'un an. Après quoi, il prononce des vœux simples pour trois ans. Et c'est seulement après ces trois ans qu'il peut prendre les engagements définitifs.

Au point de vue administratif, notre Ordre est divisé en « provinces », comprenant chacune un certain nombre de couvents. Ce couvent d'Angers d'où je vous écris, chers camarades, fait partie de la province de Lyon, la plus vaste de France, qui englobe une large portion de territoire s'étendant des frontières de l'Est à l'Océan et à la Manche et comprenant toute notre Bretagne. Quel magnifique champ d'apostolat à ensemencer ! — Au Nord de notre province, s'étend celle de Paris, et au Sud, celle de Toulouse. Notre province a reçu mission d'évangéliser, en pleine brousse asiatique, les peuples semi-barbares, ou même complètement sauvages qui vivent au Tonkin septentrional, sur les confins de la Chine. — Notre noviciat est situé à Angers, et notre « studium », le couvent où après la profession simple nous allons faire nos études de philosophie et de théologie, est situé à Ryckholt, dans le Limbourg hollandais.

Notre existence, au noviciat, est la plus véritablement suave et la plus joyeuse du monde. L'un des plus grands efforts que nous ayons à fournir, c'est encore de ne pas

extérioriser trop bruyamment cette gaîté intime... Quand, tous les jours, aux complies du Petit Office de la Sainte Vierge, la Patronne spéciale de notre Ordre, nous disons le verset. « Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum », notre cœur s'unit pleinement à ces paroles. Car la plus simple et la plus douce fraternité règne entre nous tous.

Nous avons nos récréations aussi, et, de temps en temps, nos promenades en terre angevine, pour nous délasser de nos études d'Ecriture sainte et de spiritualité. En bons moines, nous consacrons enfin, quatre fois par semaine, un certain temps au travail manuel ; — et de plus, à chacun d'entre nous est réservé l'entretien de sa cellule, ce « petit paradis » comme on l'a appelée, où nous vivons en cœur-à-cœur avec Jésus, et où personne autre que nous, si ce n'est un de nos supérieurs, ne peut entrer.

Telle est notre vie du noviciat, par laquelle nous nous préparons aux études et aux travaux futurs... Et que de choses, chers camarades, j'aurais encore à vous dire sur la règle dominicaine, sur les gloires de notre Ordre, sur les débouchés de son apostolat ! Puisqu'il faut me borner, permettez-moi de livrer à vos réflexions ces quelques mots :

Y a-t-il parmi vous, camarades, des âmes, qui selon la belle parole de Lacordaire, ont soif « de payer à l'amour infini la dette de l'amour » ? c'est-à-dire des âmes qui brûlent de se dévouer pour Dieu, de sauver d'autres âmes, d'expier pour elles, d'aimer et de faire aimer chaque jour davantage Celui que jamais personne ne pourra assez aimer. S'il en est, qu'elles n'ignorent pas que l'Ordre de saint Dominique, l'ordre de saint Thomas d'Aquin, de saint Vincent Ferrier, et de sainte Catherine de Sienne, est tout disposé à les recevoir... Désirez-vous, chers camarades, aller aux missions lointaines ? Il s'y trouve des Dominicains. Désirez-vous prêcher ? Mais notre Ordre est un Ordre de Prêcheurs. Voulez-vous étudier ? Le plus illustre Docteur de l'Eglise est un Dominicain ! Aimez-vous la vie liturgique ? C'est la vie même de notre Ordre ! Aspirez-vous à une union plus intime avec votre Dieu ? Si vous êtes fidèles, la famille religieuse de sainte Catherine de Sienne, de sainte Rose de Lina, de Tauler et du Bienheureux Henri Suzo, saura vous la procurer... De Hollande, où l'avait exilé le malheur des temps, notre noviciat est revenu s'établir à Angers, pour vous accueillir... Vous avez donc toute facilité pour demander des renseignements. Voici d'ailleurs mon adresse :

L. MOREAU, 44, rue Rabelais (ANGERS)

Si vous désirez quelques livres ou brochures sur la vie dominicaine, en voici une liste :

1° La vie Religieuse Dominicaine et La Province de Lyon (Angers, 44, rue Rabelais) ;

2° Les Dominicains, par le R. P. Duchaussoy (id.) ;

3° L'Ordre des Frères Prêcheurs (couvent de Saint-Maximin, Var) ;

4° Vie de St Dominique, par Lacordaire (Revue des Jeunes, 3, rue de Luynes, Paris, VII^{e}) ;

5° Vie de St Dominique, par Thierry d'Apolda (id.) ;

6° Vie de Lacordaire, par le R. P. Chocarne (id.) ;

7° L'Instruction aux Novices, par le R. P. Cormier (id.) ;

8° « Sur la frontière de Chine » (mission dominicaine du Tonkin) (7, Place d'Helvétie, Lyon).

— Et maintenant, chers camarades, en union de prières dans le Christ Jésus ! Et veuillez avoir un souvenir, aux pieds de la douce Madone du Creïs-Ker, pour votre ancien condisciple.

H. MOREAU.

Conférence de Mgr CONAN sur la Mission d'Haiti

L'Amérique a toujours exercé une sorte de charme sur les Européens. L'Anglais y va pour faire fortune, le Français à la poursuite d'aventures, le missionnaire breton y cherche des âmes. Ce sont eux qui évangélisent la grande île d'Haïti, et c'est d'eux que Mgr Conan, évêque de Port-au-Prince, est venu nous parler.

Après avoir écouté le discours de bienvenue prononcé par notre camarade Mével, Monseigneur nous a fait une description de la nature luxuriante et superbe de l'île, jadis le refuge des flibustiers. Puis vinrent des planteurs ; les Indiens disparurent et, pour travailler la terre, on alla chercher des esclaves en Afrique. C'est ainsi que se forma peu à peu la population noire, maîtresse du pays, la seule au monde qui ait son gouvernement à elle, la République de Libéria mise à part.

Les prêtres espagnols n'eurent jamais beaucoup d'influence sur les esclaves, qui restaient attachés aux vieilles superstitions africaines, jusque vers le début du XIX^{e} siècle, époque où Mgr Testard du Cosquer vint en France pour y réunir un petit nombre de prêtres. Deux séminaires furent fondés, dont l'un près de St-Nazaire, à Pontchâteau. La mission prospéra ; on bâtit des églises, une magnifique cathédrale s'est élevée à Port-au-Prince, si bien que le gouvernement d'Haïti passa un Concordat avec le Pape. Au début de la guerre, les mission-

naires étaient au nombre de trois cents. Les chrétiens se comptent actuellement par centaines de mille sur une population de deux millions d'hommes. Mais la guerre a fait de cruels ravages parmi les missionnaires... Souhaitons, avec Mgr Conan, que des jeunes gens en grand nombre entendent l'appel de millions de païens et se consacrent à Dieu pour les sauver.

Nous remercions Sa Grandeur, dont la conférence nous a fait mieux connaître un pays et une mission, à qui nous nous intéressions déjà avec l'institution prospère de N.-D. du Sacré-Cœur. Nous le remercions aussi de la sainte bénédiction qu'il a bien voulu nous donner.

L. VALLÉE, *Elève de Seconde.*

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creis-Ker

A reporter.....	3.906 50
M. l'abbé Le Duc, vicaire à Saint-Corentin, Quimper	10 »
M. l'abbé Roudaut, vicaire à Carantec.....	10 »
M. l'abbé Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon	20 »
M. et Mme Vallée, Belle-Isle-en-Terre.....	25 »
M. l'abbé Tournellec, recteur de Plounévézel....	5 »
M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas	20 »
R. P. Delouche O. M. I., en souvenir du P. Berthelon, O. M. I., ancien sous-principal du Collège de Léon.....	20 »
M. Charles, photographe, Saint-Pol.....	10 »
M. et Mme Glérant, Ile-de-Batz.....	20 »
Docteur Salomon.....	10 »
M. le chanoine Salomon, inspecteur des Ecoles..	5 »
Total.....	4.066 50

(*A suivre.*)

Le Coin des Anciens

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. *Guillou*, de Guiclan, père de J. Guillou, élève de 6e.

M. *Léon Sévère*, de Kérourgant, en Saint-Pol-de-Léon, ancien élève.

Mlle *Macé*, belle-sœur de M. Simon, notaire à Saint-Pol.

Mlle *Kerbiriou*, sœur de M. le chanoine Kerbiriou, ancien curé de Saint-Sauveur de Brest.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. l'abbé *N. Mével*, ancien vicaire de Plozévet, est nommé recteur de Landévennec.

André Créac'h (cours 1917) est promu au grade de sous-lieutenant.

Sincères félicitations.

MARIAGES

On nous fait part du mariage de :

M. R. Grusse-Dagneaux, avec Mlle M. Liard, sœur de Y. Liard, élève de 7e, célébré le 10 avril en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

Mlle Bagot, fille de M. le docteur Bagot, avec M. Floch, maire de Plonévez-Porzay, célébré le 22 mai, en la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

Nos compliments respectueux et nos meilleurs vœux.

NOUVELLES DES ANCIENS ET ADRESSES

Yves Boucher (cours 1916), enseigne de vaisseau, a quitté le Tourville. Il est maintenant à bord de l'aviso « La Scarpe », La Pêcherie, Tunisie.

André Créac'h, sous-lieutenant 12e Tirailleurs Tunisiens, à la Goulette, Tunisie.

M. Chalm, jeune conscrit de la classe 23, est parti pour le 1er Régiment de Zouaves, à Casablanca, Maroc.

F. Kerroc'h est à Rueil dans les « Tracteurs ».

Alexis Ménez est parti de Nantes pour l'Allemagne où le rejoindra *J. Lagadec*, de Plouescat.

Jacques Jézéquel, de Henvic, caporal au 512e Régiment des Chars de Combat, P. H. R., Vannes.

N.-B. — Nous serions heureux si les Anciens nous mettaient au courant de leurs changements d'adresses : ceux qui connaîtraient l'adresse des jeunes soldats nous feraient le plus grand plaisir en nous les communiquant.

De *François Scouarnec*, de Locquénolé (cours 1918) :

« Chaque fois que je reçois le Creïsker je m'empresse de me réfugier dans le « coin des anciens ». Presque toujours aussi j'éprouve une déception, de ne point pouvoir lire la prose de ceux qui au collège furent mes camarades de bande ou de carré. Mais je me pose en accusateur quand je suis un des sourds que le Bulletin avait trouvé jusqu'ici rebelle à ses appels, ce n'est que tardivement que je me décide à donner signe de vie encore que H. Tanguy dont j'ai fait l'heureuse rencontre pendant les fêtes de Pâques, ait été obligé de me tirer l'oreille. C'est un moyen dont on n'use pas avec les jeunes anciens. Est-ce le cercle d'études qui leur vaut cette éloquence débordante ? J'aime à le croire et je regrette qu'il n'ait point existé de mon temps. Voici bientôt deux ans que je suis contrôleur adjoint des douanes au Hâvre, « rond de cuir » selon l'expression narquoise de notre ancien professeur d'Anglais, Monsieur Pelletier. Et de fait nous sommes plongés dans la paperasse du matin au soir. Les débuts sont monotones. Renfermés dans un bureau pendant huit heures par jour, la seule occupation est de toujours noircir du papier ce qui se fait d'ailleurs sans conviction et au bout d'un certain apprentissage, en raison de la vitesse acquise.

Le métier ne devient vraiment intéressant qu'une fois en possession de son diplôme de vérificateur : la visite des marchandises sur les quais, les opérations de « dédouanement » conduites avec d'autant plus d'à-propos et de finesse qu'il y a souvent lieu de déjouer la fraude ; le contact avec les commerçants et les industriels ; tout cela a son charme, surtout pour les jeunes qui y trouvent l'activité tant désirée.

Je ne sais si le traitement de début, un des plus élevés je crois dans les administrations de l'Etat, a une certaine influence sur la détermination des jeunes bacheliers ; toujours est-il qu'actuellement les candidats sont nombreux. Jamais période ne fut plus favorable aux jeunes aspirants, les cadres manquent de personnel, et le départ pour la Ruhr de quelques-uns de nos meilleurs vérificateurs, n'a fait qu'accroître le mal. Pour y porter remède les concours ont été doublés et le nombre d'admis a été porté de 150 à 400 par an, à tel point de vue que l'examen d'entrée tend à devenir une simple formalité. Peut-être trouverai-je dans la prochaine promotion des anciens de Saint-Pol... »

De *Victor Le Guern*, de Plouigneau (c. 1919), étudiant à Gentilly (Seine) :

« Je reçois régulièrement le Creïsker tous les mois. Comme vous devez le savoir je suis à l'école des travaux publics et j'espère obtenir le diplôme de conducteur à la

fin de l'année. Je vois assez souvent Guillou Albert qui est également à l'école ; j'ai aussi rencontré Joseph Queinnec deux ou trois fois. Au mois de juillet j'irai faire un stage dans une entreprise quelconque. Si je suis à la maison à l'époque des prix, il est fort probable que je me rendrai à Saint-Pol. L'abbé qui dirige la chapelle où je vais à la messe est un breton bretonnant ; il a même été à Saint-Pol ; nous sommes un groupe de jeunes gens qui allons le voir de temps en temps ; il y a deux mois nous avons joué une pièce, et fin de juin nous avons l'intention d'en donner une autre ; nous passons ainsi agréablement nos dimanches...

De *Louis Dupoux* (cours 1916), professeur au Collège de Châlons-sur-Marne et chargé de cours à l'Ecole des Arts et Métiers :

« ... Je me plais de plus en plus à Châlons. Un séjour prolongé dans une petite ville vous amène à vous créer un groupe de bons amis et c'est cette atmosphère de sympathie qui vous fait oublier le désert qui vous entoure. D'autre part, je vais à Paris deux fois par semaine. Ces voyages ne sont pas sans agrément. Ils me permettent aussi d'emprunter à la Bibliothèque les ouvrages dont j'ai besoin. Dans le moment je revois et complète mes cours de licence : je travaille un peu en amateur car je ne me présenterai à aucun examen en juin ; je me réserve pour novembre. Entre temps j'écoute les concerts de la tour Eiffel, de Radiola, des P. T. T. En un mot je me trouve très heureux malgré mon éloignement du doux pays d'Armor. Je ne reçois guère de nouvelles de mes camarades de classe. Je suis content de pouvoir leur envoyer, par l'intermédiaire du Bulletin, mille et mille amitiés...

De *J.-M. Mazé*, aspirant missionnaire au Séminaire de l'Immaculée-Conception, Bièvres (Seine-et-Oise).

« ... Je reçois le Creïsker tous les mois, et le lis avec un intérêt chaque fois plus vif. Vraiment, je crois que ce petit Bulletin fait du bien à tous ses lecteurs, mais surtout à ceux qui sont plus éloignés du cher Collège. Il suffit d'ailleurs de lire les lettres des anciens, celle de Nicolas Moysan par exemple, dans le dernier Bulletin, pour en être convaincu. Le dernier numéro m'a encore plus touché quand j'ai vu que la langue bretonne y avait une place, et au milieu. Bravo ! à ceux qui travaillent à faire connaître et aimer le breton et la Bretagne. Il y a ici au Séminaire des Missions Etrangères beaucoup de Bretons mais peu de bretonnants. Tous cependant sont jaloux de leur nationalité ; on les taquine souvent ; on leur dit : « Vous n'êtes

pas breton, vous ne savez pas parler la langue bretonne. » Quelle humiliation ! Ils sont toutefois excusables, puisque chez eux on a oublié le parler des aïeux. Mais il n'en est pas de même à Saint-Pol, la ville bretonne par excellence. A l'œuvre donc jeunes camarades, faites honneur à votre pays, tirez sa langue de l'oubli et du mépris dont on la voudrait couvrir. Plus vous l'étudierez, plus vous l'aimerez en théorie et en pratique...

Y a-t-il au Collège de Saint-Pol des recrues pour les Missions Etrangères ?... Plusieurs Collèges des Côtes-du-Nord, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine nous envoient chaque année des élèves ayant achevé leur 1re. Ils viennent à Bièvres faire leur philosophie (2 ans) et la première année de théologie. L'établissement de Bièvres est très heureusement situé sur un plateau boisé. Il est très vaste. La moitié des élèves de Saint-Pol y aurait chacun leur chambre. Que ceux-là qui entendent l'appel de Dieu viennent donc avec confiance aux M. E. Ils trouveront aussi la même Mère pour les recevoir puisque c'est le Séminaire de l'Immaculée-Conception. Il leur manquera la mer et le Creïsker, mais tous les ans on leur donnera quatre semaines pour revoir le pays ; qu'ils sachent aussi que l'esprit de charité est celui même du Séminaire des M. E. On les accueillera aux accents du chant traditionnel de l'arrivée des nouveaux aspirants.

Nulle part on ne trouve le temps si court qu'ici ! C'est ce que j'entends dire bien souvent à mes confrères. Nous allons bientôt achever l'année scolaire. Le 24 Juin nous sommes en vacances. Le 10 Août chacun s'en va chez soi pour quatre semaines, et l'année recommence le 15 Septembre. Je ne sais quand je serai sous-diacre. Lorsque je suis allé aux renseignements, le Père a pris son Codex. Je l'ai arrêté, en lui disant que j'étais suffisamment renseigné ! Ce sera peut-être à Noël... peut-être. Mais peu importe, ce sera quand le bon Dieu voudra !... Rappelez-moi au souvenir de M. le Supérieur et de mes chers maîtres. Dites bien des choses aux Henvicois de ma part. Donc s'il y a des volontaires, dites-leur que le vieux Jammar sera là pour les initier à leur vie nouvelle. Ils seront heureux, très heureux...

P.-S. — Félicitez pour moi l'auteur des comptes rendus sportifs. Ils m'intéressent beaucoup, car ici nous jouons aussi au foot-ball. Je suis heureux également de voir le projet de la Nouvelle Statue si vite réalisé... Kenavo ha yec'het mat !

De *Jean Scudeller* (Hôtel Grandmaison, Antrain-sur-Couesnon, Ille-et-Vilaine) :

« ... J'ai quitté la caserne et ses ennuis avec un réel plaisir, et j'ai élu domicile comme surnuméraire des Contributions indirectes à Antrain-sur-Couesnon. La ville, toute petite, est tranquille et coquette. La campagne, avec ses verts pâturages et ses pommiers en fleurs, est magnifique en cette saison. La proximité du mont Saint-Michel rend le pays quelque peu mouvementé et je me plairais beaucoup, si je ne me sentais pas si loin de Saint-Pol. Le *Creisker* dissipera le cafard en me donnant des nouvelles du Collège et des Anciens et c'est avec impatience que chaque mois je l'attendrai... »

De *François Kerroc'h*, 82e R. A. L., 1er Groupe, 2e Batterie, Rueil (Seine-et-Oise) :

« ... Depuis quinze jours que je suis à la caserne, je n'ai pas encore pu sortir le soir : le quartier est consigné : une affection grippale, sans gravité d'ailleurs, s'est déclarée parmi les jeunes soldats. Mais j'espère pouvoir bientôt franchir la porte, le soir, comme les anciens.

Ma première impression de caserne n'a pas été trop défavorable ; elle a même été meilleure que je ne pensais. Il est vrai que les chefs sont très gentils pour moi. Dès le premier dimanche, ils m'ont permis d'aller à Paris, tandis que les autres « bleus » ne purent sortir qu'en groupe et accompagnés d'un sous-officier ! J'ai pu ainsi voir mes amis aux Missions Etrangères, et j'ai rencontré *Vincent Favé* qui m'a mené à Aubervilliers. Ce bon Vincent est venu depuis me voir à Rueil même.

A ce que l'on me dit, il y a à Rueil de magnifiques promenades le long de la Seine... Mais sont-elles aussi belles que celles du Champ de la Rive ou de Sainte-Anne ? Rueil est à proximité de Paris. Le tramway vous y rend en vingt ou trente minutes : aussi je me suis promis de visiter la capitale.

J'ai ici pour compagnons un séminariste de Quimper, un de Nantes, un Picpucien et un Spiritain. Comme vous le voyez, je ne suis pas trop dépaysé ; et par ailleurs il y a une bonne somme de camarades Bretons du Finistère ou des Côtes-du-Nord... »

NÉCROLOGIE

Jean MERRIEN

Élève de Cinquième

Un nouveau deuil a frappé notre maison par la mort de Jean MERRIEN, de Gouézec, élève de cinquième.

Jean Merrien se sentit indisposé au début de février; il dut s'aliter et passer trois semaines à l'infirmerie. Son état s'étant amélioré, il nous quitta pour aller dans sa famille et nous avions le ferme espoir qu'il pourrait nous revenir après les vacances de Pâques.

Hélas! au moment où il semblait marcher à grands pas vers la guérison, il retomba brusquement et on se rendit bien compte cette fois que son mal n'était pas sans gravité. Les nouvelles que nous recevions de lui étaient de moins en moins rassurantes et le 25 Avril un télégramme nous annonçait sa mort.

Jean Merrien était à sa cinquième année de collège. C'était l'enfant doux par nature, le bon camarade, l'élève docile et consciencieux. Il a fait preuve, durant sa maladie, d'un courage admirable : jamais une plainte ni un murmure. Il est mort résigné, confiant, abandonné à la volonté de Dieu : un petit saint de plus pour le ciel, a dit le prêtre qui l'assistait dans ses derniers moments.

Ses parents l'ont beaucoup pleuré; mais foncièrement chrétiens, ils ont accepté avec résignation la cruelle épreuve que Dieu leur a envoyée : « Le Bon Dieu nous a donné de nombreux enfants; il Lui a plu de nous en prendre un; que sa volonté soit faite! »

Nous leur renouvelons le témoignage de notre respectueuse sympathie et l'assurance de nos prières pour leur cher défunt.

Le Gérant : H. TANGUY.

IMP. DU « NOUVELLISTE », RENNES

AVIS

CONCOURS ET EXAMENS

12 Juin : Concours général des Institutions libres de la Région de l'Ouest organisé par l'Université Catholique d'Angers.

18 et 19 Juin : Examen d'admission au Grand Séminaire de Quimper.

28, 29 et 30 Juin : Epreuves écrites du Baccalauréat (à Quimper).

La distribution des Prix aura lieu, au Collège, le Jeudi 12 Juillet. Elle sera présidée par Monseigneur Conan, Archevêque de Port-au-Prince.

AVIS

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE D'OCTOBRE SONT DÉJA NOMBREUSES.

NOUS PRIONS LES FAMILLES QUI DÉSIRENT NOUS CONFIER LEURS ENFANTS, A PARTIR DE LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE, DE NE POINT TROP TARDER A NOUS AVISER DE LEURS INTENTIONS.

Sommaire

M. Le Chanoine Mesguen.

Distribution Solennelle des Prix.

Succès aux Examens et aux Concours.

La Vie Religieuse.

Excursions du Cercle d'Etudes et de la Musique.

Souscription pour la Nouvelle Statue de N.-D. du Creisker.

Le Coin des Anciens.

Un ancien illustre : L'Abbé Le Hir, de Morlaix.

AVIS

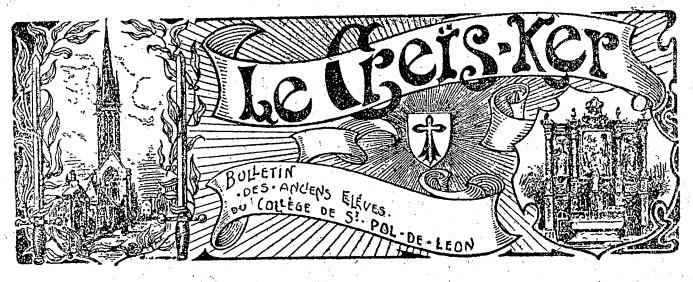
La Réunion annuelle des Anciens Élèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker se fera le Jeudi 6 Septembre.

M. le Chanoine Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec, dira la Messe à l'intention des membres de l'Association.

M. le Chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, prononcera le discours d'usage.

Des invitations seront expédiées aux Anciens Mais nous prions ceux qui, par erreur, ne seraient pas atteints, de se considérer comme invités.

7e Année — N° 79 Juillet-Aout 1923



M. le Chanoine MESGUEN

Nous apprenons avec bonheur que Mgr l'Evêque de Quimper vient de nommer chanoine honoraire de sa cathédrale, M. l'abbé Mesguen, Supérieur de l'Institution N.-D. du Creïsker.

Le « Creisker » *exprime au nouveau chanoine sa joie et sa fierté et se permet de lui présenter, au nom des professeurs et des élèves de la maison, ses plus respectueuses félicitations.*

Distribution Solennelle des Prix

LETTRE A UN ANCIEN

Mon cher Ami,

Bien loin est le temps où, rangés par quatre, musique en tête, et suivis du groupe imposant de nos professeurs escortant l'Inspecteur d'Académie en toge et bonnet carré, nous défilions par les rues du Vieux Castel-Paol. Les Halles nous recevaient, et là, relativement sages, nous ouvrions tout grands nos yeux pour admirer le spectacle, cinq fois renouvelé pour moi, et renouvelable à volonté pour les amateurs, de la Solennelle Distribution des Prix du Collège Communal de Saint-Pol.

Le jeudi 12 juillet, j'ai voulu revivre les impressions de mon enfance et je me suis présenté en curieux à la grille de l'Institution du Creïsker. La foule était certes aussi

nombreuse qu'au temps jadis ; on pouvait y distinguer les capelines de l'Ile de Batz, aussi bien que les coiffes de Landi, Plouvorn, Henvic, Saint-Pol et autres lieux. Un brouillard assez dense flottait pourtant sur la campagne environnante ; mais ce n'était qu'une brume de chaleur que les rayons du soleil devaient bientôt dissiper, aussi parents et amis, prêtres des paroisses et autorités locales se pressaient-ils dans les cours de la jeune Institution.

Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince en Haïti, avait accepté la présidence de la cérémonie.

Après une joyeuse entrée, allègrement exécutée par la fanfare du Collège, quelques élèves, se transformant pour la circonstance en comédiens, interprètent une farce qui, pour n'être pas classique, n'en déchaîne pas moins les rires de l'assistance. J'ai lu, dans tel ou tel autre compte rendu de Distribution de Prix, que sur certaines scènes furent jouées des pièces à grand effet théâtral. Les jeunes acteurs du Creïsker ne se sont pas essayés à ces grands jeux ; ils se sont contentés de la comédie-bouffe, mais il faut être intelligent pour bien interpréter des rôles b...ouffons, et vraiment ils est fort louable qu'en un pareil jour on ne fasse point pleurer les spectateurs et qu'on ne montre pas visage de « Carême-Prenant ». J'ai ri de très bon cœur à l'interprétation de « Nos Bons Gendarmes », et je m'imagine facilement les éclats tempétueux que tu aurais fait entendre, particulièrement devant le jeu si comique de Loupiou et du père Poussin.

Puis M. le Supérieur, dans une allocution bien étudiée, remercie Sa Grandeur d'avoir daigné accepter de présider la cérémonie, M. le Comte de Guébriant d'avoir bien voulu honorer de sa présence la réunion, et toute l'assistance d'être venue si nombreuse apporter aux maîtres de l'Institution l'assurance d'une grande sympathie. Il énumère les différents succès remportés par les élèves dans les divers Concours et Examens auxquels ils ont pris part. Puis s'adressant particulièrement aux Parents, il leur demande de continuer près de leurs enfants en vacances la sollicitude attentive que les Maîtres leur ont prodiguée durant l'année scolaire.

Mgr Conan prend à son tour la parole pour prononcer le discours d'usage, admirable discours d'élévation morale, où, après avoir rapidement retracé les grandes œuvres accomplies par Dieu et ses missionnaires en Haïti, la « perle des Antilles », il nous redit combien est grand le

Sacerdoce, et combien cette vocation si méprisée doit être de la part des jeunes gens chrétiens l'objet de la plus vive sympathie, et, de la part des parents, l'objet de la sollicitude la plus attentive et la plus vigilante.

Sur l'estrade, prend place Sa Grandeur, ayant à sa droite M. le Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Jacques et à sa gauche M. le Maire de Saint-Pol. Autour d'eux se rangent de nombreux prêtres et laïques, au nombre de 80 environ, parmi lesquels j'ai pu remarquer MM. les Curés de Saint-Pol, de Landivisiau, de Plouescat ; MM. Berthou, actuellement recteur de Kerlouan, et Rohan, aumônier du Sanatorium de Santec, nos anciens professeurs ; M. le docteur Bagot, président de notre Association d'Anciens Elèves ; et plusieurs recteurs des environs.

La lecture du Palmarès commence. Parmi les noms les plus souvent cités, je cueille les suivants pour te les redire, si du moins je ne suis pas trop prolixe :

En Philosophie et Mathématiques Elémentaires : Alfred Mariette, Eugène Guyader et Jean Cariou.

En Première : Joseph Mével, Yves Crenn et Joseph Herry.

En Seconde : Jean Quiniou, Joël Bellec et François Le Rest.

En Troisième : Henri Guillerm, René Madec, André Pouliquen et François Guivarc'h.

En Quatrième : Louis Sévère, Yves Le Bihan, Louis Birien et René Coat.

En Cinquième : Section Blanche : René Guilcher et Auguste Quéré. — Section Rouge : Louis Laizet, Gabriel Congar et Louis Le Guen.

En Sixième : Section Blanche : André Jacq et Léon Marion. — Section Rouge : Joseph Derrien, Ollivier Le Guern et Claude Corre.

En Septième : Jean Colin, Yves Liard et François Vallée.

En Huitième : 1re Section : Pierre Le Saout, Pierre Besson et Jules Le Sellin. — 2e Section : Eugène Le Page et Henri Séité.

En Neuvième : Pierre Glémarec.

Ah ! Cette jeunesse ! Quelle émotion, mon cher, lorsqu'il faut monter l'escalier de l'estrade pour aller se faire com-

plimenter par les personnages ! Les joues s'arrondissent et rougissent de plaisir, les yeux brillent, un joyeux sourire épanouit les visages ; et je me dis que tel devait être mon enthousiasme lorsque, dans le lointain des temps, je m'avançai un jour pour recevoir mon 1er prix d'application ! ! !...

Les coutumes n'ont guère changé depuis, et j'ai vu, avec combien de plaisir ! se renouveler le cérémonial antique pour l'attribution du Prix des Anciens Elèves et du Prix d'Honneur. Joseph Mével et Joseph Herry, de la classe de Première, reçoivent cette année le Prix des Anciens Elèves ; et le Prix de Composition Française, Prix d'Honneur de la classe de 1re, offert gracieusement par M. le Comte de Guébriant, est obtenu par Joseph Mével et Yves Crenn. A chacune de ces proclamations, la fanfare donne un refrain entraînant, tous applaudissent, les lauréats eux-mêmes sont délicieusement émus..., comme autrefois, mon cher, lorsque nous connaissions les succès scolaires !

Une heureuse innovation a pourtant été introduite. Nous ne connaissions pas de notre temps le Prix de Breton. Je vois d'ici ton sourire s'élargir lorsque tu liras ces mots, fervent celtisant ! Oui, oui ! Le Prix de Breton ! Et, ma foi, le Cours de Langue Celtique a l'air d'être bien organisé : il y a deux divisions, subdivisées en catégories, qui se voient attribuer à chacune un prix et des accessits. Aussi pourras-tu généreusement contribuer l'année prochaine, car MM. les Professeurs de Breton sont disposés, ce me semble, à recevoir joyeusement les dons gracieux qui pourraient leur parvenir pour les prix.

Mais je deviens bavard, et sûrement ma prose te fatigue. Reprends donc ta liberté. Qu'il me suffise de te dire que, la lecture du Palmarès achevée, M. le Supérieur souhaita, selon les convenances, à toute la maison d'excellentes vacances, et annonça que la rentrée des classes se fera le Mardi 2 Octobre. Ce dernier détail ne t'intéressera guère ; tu n'es sans doute plus disposé à venir user tes fonds de culotte sur les bancs vernis du collège ; mais peut-être penseras-tu à revenir pour la Fête des Anciens, le 6 Septembre prochain, revoir cette bonne ville où nous fîmes ensemble nos premières armes en classe de Mr... Je me tais ; ne racontons pas nos vieilles fredaines !

Reçois le meilleur souvenir de ton ancien.

M. G.

Succès aux Examens

Voici les noms de ceux qui ont été admis aux examens du Baccalauréat aux Sessions de 1922

Philosophie : MM. J. Coulogner, de Morlaix (Mention A. B.). — R. Goulm, de Brest. — E. Kerbrat, de Landerneau. — J.-Y. Larvor, de Guiclan. — J. Léon, de Sizun. — H. Moreau, de Saint-Pol. — J. Moreau, de Chateauneuf-du-Faou (Mention A. B.). — A. Pichon, de Guiclan. — H. Roué, de Cléder.

Admissible : Y. Messager, de Henvic.

Mathématiques élémentaires : Y. Douguédroit, de Morlaix. — J. Manac'h, de Saint-Pol-de-Léon.

Admissible : P. Laroque, de Lorient.

Première : Section A : Latin-grec : Reçus : 1. Louis Guillou, de Guiclan. — 2. Eugène Guyader, de Landerneau (Mention Assez Bien). — 3. René Kerautret, de Morlaix. — 4. Augustin Laurent, de Saint-Pol. — 5. Jean Le Vaillant, de Plougasnou (Mention Assez Bien). — 6. Alfred Mariette, de Morlaix (Mention Assez Bien). — 7. Joseph Robin, de Saint-Thégonnec. — 8. Louis Sparfel, de Plounéven-Lochrist. — 9. François Le Saint, de Plouescat.

Admissibles : 10. Germain Favennec, du Cloître-Pleyben. — 11. Pierre Gravot, de Morlaix. (Cet élève décédé le 2 août 1922 n'a pu se présenter à l'oral). — 12. Yves Pape, de Landivisiau.

Section B : Latin-Langues : Reçu : 13. Marcel Doher, de Plougasnou (Mention Assez Bien).

Section C : Latin-sciences : Reçus : 14. Henri Blons, de Saint-Marc. — 15. Jean Cariou, du Conquet. — 16. Louis Nicol, de Guerlesquin.

Admissible : 17. Louis Perrien, de Motreff.

Section D : Sciences-langues : Reçus : 18. Marcel Doniol, de Guingamp. — 19. Paul Rolland, de Morlaix.

SESSION DE JUILLET 1923

Philosophie : Reçus : Augustin Laurent, de Saint-Pol-de-Léon. — Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist. — Yves Messager, de Henvic.

Admissible : Louis Guillou, de Guiclan.

Mathématiques élémentaires : Reçu : Jean Cariou, du Conquet.

Première : Latin-grec : Reçus : Yves Crenn, de Gouézec. — Gabriel Jaffrès, de Landivisiau. — René Larher, de Morlaix. — Joseph Mével, de Brest (*Mention Assez Bien*). — Jean Person, de Brest.

Admissibles : Henri Le Bihan, de Carhaix. — Jean Leparc, de Paimpol.

Latin-sciences : Reçus : Lucien Glérant, de l'Ile-de-Batz. — Louis Perrien, de Motreff. — Sylvain Peyron, de Quimperlé. — Jean Senneville, de Saint-Pol-de-Léon.

Sciences-langues : Reçus : Pierre Bothorel, de la Feuillée. — Alfred Guillou, de Locquénolé.

Au total, sur 18 candidats admissibles, 15 ont été définitivement reçus.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Jean Jacob, élève de troisième, s'est présenté au brevet et a été définitivement reçu. (138 candidats à Quimper, 26 admissibles, 24 reçus).

CONCOURS DE LA RÉGION DE L'OUEST
organisé par l'Université catholique d'Angers

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

7e Mention : René Kerautret, de Morlaix.

ANGLAIS COMMERCIAL (Classe de Quatrième)

1re Mention : Yves Le Bihan, de Taulé.

2e Mention : Marcel Le Roux, de Saint-Thégonnec.

CONCOURS DE L'ALLIANCE DES MAISONS D'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

COMPOSITION FRANÇAISE (Classe de Troisième)

(*81 concurrents*)

10e Mention : René Madec, de Landivisiau.

13e Mention : Henri Guillerm, de Santec.

VERSION LATINE (Classe de Cinquième)

1re Mention : François Rolland, de Ploudalmézeau.

LE CONCOURS DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE

L'Association Catholique des Chefs de famille de la région brestoise vient d'organiser un concours très intéressant entre les élèves de philosophie des collèges catholiques du Finistère.

L'A. C. C. F., désireuse de voir attirer de bonne heure l'attention des jeunes gens sur les graves problèmes que soulève cette question primordiale de la famille, a demandé aux supérieurs et directrices des maisons d'éducation d'autoriser leurs élèves à composer le même jour dans leurs collèges respectifs sur un sujet concernant la famille.

Ce concours a eu lieu le 14 juin dernier, sous la présidence des associations cantonales du lieu, dans les établissements suivants : collège de Saint-Pol-de-Léon, de Lesneven, de Pont-Croix, de Saint-Louis et Bon-Secours à Brest, du pensionnat Jeanne d'Arc de Brest.

Sur la demande des Directeurs de ces divers établissements, et pour assurer la plus grande impartialité possible, un règlement très sévère avait été appliqué.

Le 14 juin, à 8 heures du matin, dans chaque collège, les délégués ont ouvert, en présence des élèves, le pli cacheté concernant le sujet de dissertation suivant :

« Commentez le texte ci-après :

« La famille est la cellule sociale. La force de la famille fait la valeur de l'individu et de la Société. »

Le jury, présidé par Mgr Roull, a examiné les cinq meilleures copies pour leur attribuer deux prix et trois accessits.

Voici les noms des lauréats de notre Institution :

1er Prix : Alfred Mariette, de Morlaix.

2e Prix : Augustin Laurent, de Saint-Pol-de-Léon.

7e Mention : Eugène Guyader, de Landerneau.

Nous croyons savoir que l'an prochain, l'A. C. C. F. de la région brestoise se propose de faire un concours entre :

1° Les élèves de philosophie, mathématiques et Brevet Supérieur ;

2° Entre les élèves de Première.

Ce concours, si rien ne s'y oppose, aurait lieu le jeudi du Bon Pasteur.

A chacune de ces deux catégories deux prix et des mentions seront attribués.

Les prix qui ont été distribués cette année ont été des ouvrages de valeur. — Mariette a reçu « Les Légendes Epiques » par M. J. Bédier et Laurent « L'histoire Religieuse de la Nation Française » par G. Goyau.

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

17 Juin : Les Indulgences : M. Autret.

24 Juin : L'Extrême-Onction : M. H. Tanguy.

1er Juillet : Le Sacrement de l'Ordre. — Rôle et Recrutement du Clergé : M. le Supérieur.

Le 8 Juillet au soir nous nous trouvions réunis à la Chapelle pour fêter avec la France entière la Clôture du Congrès Eucharistique national. C'est M. l'abbé Léon, vicaire à la cathédrale de Saint-Pol qui prêchait. Il retraça devant nous l'historique des Congrès eucharistiques et nous exhorta à rester fidèles à la pratique si louable et recommandée par les Souverains Pontifes de la Communion fréquente. Sa parole ardente et convaincue a remué nos âmes et fortifié dans nos volontés la résolution d'être les apôtres de la Communion.

***

Jeudi 28 Juin : Service pour les anciens maîtres et élèves décédés de l'Institution N.-D. du Creïsker et particulièrement pour M. l'abbé *Corrolleur*, maître d'études, *Pierre Gravot* et *J. Merrien*.

Jeudi 5 Juillet : Service pour les Bienfaiteurs défunts de la maison.

Congrégation de la Sainte-Vierge

La cérémonie si touchante des adieux s'est faite à la Congrégation, le dimanche 24 juin, à la veille du départ pour le Baccalauréat. M. l'Econome avait invité M. Riou, professeur de Cinquième, à nous adresser la parole.

Que M. Riou veuille bien accepter ici nos sincères remerciements. Il a su nous toucher profondément et nous garderons longtemps le souvenir de ses paroles si affectueuses et si pleines d'onction. Il nous fit part de l'inquiétude qui assombrit le front des maîtres au départ des jeunes gens qu'ils ont tâché de former durant les années de collège. Notre inexpérience, en effet, nous montre l'avenir et la liberté comme un Eldorado enchanteur. Quelle erreur! et à combien de désillusions s'exposent ceux qui entrent dans la vie avec de telles conceptions! La vie n'est ni une partie de plaisir ni une série d'événements livrés au hasard. La Providence ne gouverne-t-elle pas tout et n'assigne-t-elle pas à chaque homme une fin à remplir, un but vers lequel tendre? Et les écueils sont nombreux! Les chutes lamentables de plusieurs jeunes gens dans ces tourbillons où la vie vous emporte parfois sont propres à nous inspirer de salutaires réflexions. Mais comment venir à bout de tant de difficultés? Qui nous préservera des sollicitations au mal qui nous attendent? Notre Mère la Sainte Vierge Marie : Respice Stellam. Invoca Mariam.

Elle sera l'étoile lumineuse qui nous guidera et notre espoir sauveur si nous venons à succomber.

Après l'Instruction les philosophes récitent au pied de l'autel la prière des partants et promettent à Marie affection et fidélité. Les nouveaux dignitaires prononcent ensuite au nom de ceux qui restent l'invocation pour ceux qui s'en vont et promettent de se souvenir les uns des autres en communiant à leur intention le 15 Août et le 8 Septembre.

Y a-t-il quelque chose de plus émouvant que cette union surnaturelle des âmes? Puissions-nous nous aimer ainsi dans le Christ et prier les uns pour les autres tous les jours de notre vie!

Ces sentiments ont été les nôtres durant ces courts instants et c'est avec enthousiasme que nous avons chanté le cantique du départ :

En vous quittant, Mère chérie,
Nous implorons votre secours;
Sur vos enfants, douce Marie
Veillez partout, veillez toujours.

***

Voici les élèves qui ont été élus par les membres de la Congrégation, comme dignitaires pour l'année prochaine.

Préfet : Jean Persòn.

Assistants : Joseph Mével et Hippolyte Le Boulch.

Secrétaire : Joseph Herry.

Trésorier : Jean Taniou.

Congrégation du Sacré-Cœur

Le 8 Juin : Aujourd'hui c'est notre grande fête. M. Saccadas prend la parole, et s'adressant aux membres de la Congrégation réunis à la grande chapelle il leur parle des motifs pour lesquels ils se trouvent dans cette Congrégation. C'est d'abord, comme il nous le dit si bien, notre amour pour Jésus. En effet, nous voulons réparer les outrages, les irrévérences, les sacrilèges faits à Jésus dans le sacrement de son amour, et c'est par amour que Jésus s'est laissé calomnier, humilier, renier, flageller, et enfin a accompli son sacrifice suprême; il est mort sur la croix entre deux voleurs.

Et c'est lorsqu'il a vu les enfants moins nombreux à son service, les autels presque déserts, après dix-neuf siècles de silence, que, meurtri par tant d'amertumes, dans un élan d'amour suprême il est apparu à Sainte Marguerite-Marie, et s'est écrié, montrant son cœur : « Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes. »

Nous sommes aussi dans cette congrégation pour notre bien, car n'oublions pas que Jésus, c'est l'abîme de consolation et de pardon; Lui nous remettra dans le droit chemin, nous relèvera et nous soutiendra dans toutes nos épreuves.

M. Saccadas termine son allocution si goûtée, en nous conseillant d'être toujours fidèle au Sacré-Cœur et de continuer, quelle que soit notre carrière, à être ses apôtres fervents.

Il est ensuite procédé à la réception de seize nouveaux approbanistes et de quinze nouveaux congréganistes, puis la réunion se termine par la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Le Secrétaire de la Congrégation
René Guilcher, élève de 5e A.

Ont été élus comme dignitaires pour l'année prochaine :

Préfet : Ollivier Le Guern.

Secrétaire : Ernest Taniou.

Trésorier : Laurent Quéméner.

Promenade du Cercle d'Etudes à l'Ile de Batz

JEUDI 7 JUIN 1923

Il est huit heures, dans les corridors du collège, de joyeux bruits de conversation, des éclats de rire à peine réprimés: le Cercle d'Etudes part en promenade. Nous nous rendons au Creïsker, prier aux pieds de Notre Madone vénérée; cela rappelle aux « philo » leur prochain départ pour le « bac ».

Nous traversons les rues de Saint-Pol, puis nous prenons le chemin de Roscoff. Quand on cause, la route ne paraît guère longue. Voici Roscoff, son embarcadère; un bateau est là, voiles au vent.

C'est le moment des émotions, ceux qui n'ont pas le pied marin se demandent avec anxiété : « Aurai-je le mal de mer? Effectuerons-nous notre traversée sans accident? »

Malheureusement au secret dépit de quelques-uns, pas une vague! La brise qui souffle avec la marée montante nous empêche de piquer droit sur l'Ile de Batz, but de notre promenade. Nous « louvoyons » trois quarts d'heure. Pour nous distraire, un musicien complaisant nous joue des airs de fifre, tandis que les cloches de Roscoff carillonnent gaiement.

Le soleil perce le brouillard qui s'évanouit peu à peu; décidément nous allons être favorisés!

d'un rocher, une basse, accompagnée d'un baryton, fait entendre ses rugissements sonores.

Mais l'heure presse, et il nous faut reprendre le chemin du patronage où un excellent goûter nous attend. Cette fois, M. le Recteur, qui craignait que les léonards n'aient pas goûté son cidre trégorrois, nous fit apporter quelques bouteilles de cidre doux, auquel nous fîmes copieusement honneur.

Au sortir du patronage, nous nous rendons sur la place de l'église où nous témoignons notre reconnaissance à M. le Recteur, par un joyeux quadrille; puis, nous partons.

Cette fois, pas de pannes. Notre massif véhicule, qui occupe à lui seul toute la largeur de la route, se refuse à laisser passer l'élégante voiturette d'un respectable touriste qui se trouve obligé de nous suivre pas à pas jusqu'à Henvic.

Nous descendons alors de voiture pour visiter l'Eglise paroissiale où nous admirons l'autel de Saint Maudez récemment restauré et les peintures murales dues à l'initiative de M. le Recteur.

A Taulé, nous jouons le meilleur morceau de notre répertoire devant M. le Curé qui nous fit les honneurs de sa cave. Et nous repartons vers Saint-Pol dont les clochers se dessinent déjà dans le lointain. Penzé... Plouénan sont vite passés; et nous voilà à Saint-Pol. Nous nous résignons à gagner nos études respectives, où nous attendent soit la grammaire latine soit le sympathique « Père Lahr » dont nous avions pour un jour oublié l'existence; et nous nous remettons à en feuilleter les pages en songeant avec amertume au peu de durée des plaisirs d'ici-bas.

Si bémol.

La Nouvelle Statue de Notre-Dame du Creisker

Nous lisons dans le *Nouvelliste* du 5 juin cet article sur notre nouvelle Vierge.

La semaine dernière, la nouvelle statue de la Sainte Vierge a pris dans la chapelle du Creïsker sa place définitive. Celle qui la précédait, en plâtre et de valeur médiocre, a été transportée dans une des salles du collège où elle pourra recevoir encore la vénération des élèves.

La nouvelle statue, en kersanton, est sortie des ateliers de M. Donnart de Landerneau. On voulait une Vierge bretonne : il convenait qu'elle fut l'œuvre d'un sculpteur breton. C'est une petite vierge modestement nichée au-dessus du portail Nord et ignorée de beaucoup, qui a servi de modèle : les compétences les plus autorisées l'avaient datée du XV^e^ siècle : nul modèle ne convenait mieux, et la nouvelle statue, haute d'un mètre soixante, en est la reproduction exacte.

Vue de trop près la statue semble un peu massive, mais cette impression disparaît quand on la regarde à la distance voulue, et dans le cadre qui est le sien actuellement. Dans sa niche, au-dessus du maître-autel qu'elle domine, elle est du plus gracieux effet. Sans doute les sculpteurs contemporains l'auraient conçue plus élancée, plus affinée et comme on l'a dit, plus « sentimentale », mais — l'histoire de l'art le prouve — ceux du XV^e^ siècle l'auraient ainsi comprise et il nous plaît de croire que si nos vieux pères revenaient, ils la reconnaîtraient comme une amie. Les braves gens de Saint-Pol lui trouvent la physionomie des vieilles madones d'autrefois, et ceci ne contribuera pas peu — nous en sommes convaincus — à maintenir à la dévotion bretonne pour la Sainte Vierge, le caractère traditionnel qu'elle a revêtu dans le passé et que nous souhaitons lui voir conserver.

On n'a rien ménagé pour donner à la nouvelle madone un cadre digne d'elle. C'est ainsi qu'on a supprimé les peintures qui déparaient le revêtement de bois sculpté servant de rétable au maître autel : ce carrelage d'un goût douteux a été remplacé par une peinture couleur bois, très sobre, que relève en guise d'encadrement une fine bordure d'or. Sur ce fond sombre et quelque peu austère, la Vierge se détache admirablement bien, et pour qui la voit du bas de la chapelle il reconnaît en elle une vraie statue de style.

La Vierge nouvelle est due à la générosité des anciens élèves du collège de Léon. Nous les prions d'agréer nos sincères remerciements et nous offrons au Comité d'honneur qui a présidé aux travaux nos félicitations chaleureuses.

Souscription pour la nouvelle Statue de Notre-Dame du Creis-Ker

A reporter	4.066	50
Divers dons	110	»
Chanoine Le Gall, curé Taulé	20	»
Abbé Abgrall, vicaire Plouigneau	5	»
Abbé Le Pape, vicaire Plouigneau	5	»
Madame Lagadec, Plouigneau	5	»
Abbé Ernest Le Pape, Landivisiau	10	»
M. l'abbé Pondaven, recteur Porspoder	5	»
Chanoine Corre, curé Landerneau	20	»
Anonyme	10	»
M. Gabriel Léostic, contrôle douanes Dunkerque.	5	»
M. Joseph Manac'h, contrôle douanes Le Havre.	10	»
Madame Mélénec, Camaret	10	»
M. Auguste Riou, père, Brest	10	»
Abbé Lozac'h, recteur Loc-Mélar	5	»
Madame Grall, en souvenir du P. Berthelon	20	»
Abbé Bodériou, curé Plabennec	10	»
Mademoiselle Nédélec, Saint-Pol	5	»
Dons	18	50
Anonyme Saint-Pol	10	»
Madame Nicol, Guerlesquin	10	»
Abbé Le Roux, professeur	10	»
Total	4.380	»

(*A suivre.*)

Le Coin des Anciens

DEUIL. — Nous recommandons aux prières de nos amis:

Mme *Queinnec*, de Saint-Pol-de-Léon, tante de notre ami Louis Queinnec, ancien élève.

MARIAGE. — On nous fait part du mariage de :

M. *Louis Baron*, professeur au Lycée de Brest, ancien élève, avec Mlle Kérébel, de Lampaul-Guimiliau (19 juillet).

Nos meilleurs vœux de bonheur!

SUCCES. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que :

M. *l'abbé Quillévéré*, professeur à l'Institution N.-D. du Creïsker, vient de passer avec succès les examens de la licence ès-lettres (grammaire) devant la Faculté de Poitiers.

M. *l'abbé M. Kerbrat* vient de recevoir le grade de Docteur en Droit canon, à l'Université grégorienne de Rome.

Ch. Guiomar, de Morlaix, ancien élève, a été reçu définitivement à la première partie du baccalauréat latin-sciences, qu'il a passé à Oran (Algérie) son séjour actuel.

J. Coulogner a réussi au P. C. N. et nous promet d'être à Saint-Pol pour la fête des Anciens.

Joseph Quiennec, de Guiclan, a été reçu, avec la *Mention Bien*, à la 2e partie de la licence en Droit, par la Faculté de Droit de Paris.

Y. Messager et *P. Laroque* viennent d'être reçus définitivement aux épreuves de la Deuxième partie du Baccalauréat.

Joseph Manach nous annonce son admission définitive au contrôle des douanes, à Boulogne-sur-Mer.

Aimé Coïc, de Carhaix, a passé son doctorat en médecine avec la Mention Très Bien.

F. Guivarc'h, de Roscoff, et *P. Bourhis*, de Saint-Pol, ont subi avec succès les épreuves de la licence en droit, et *J. Léon* celles du premier « bac » de droit.

DISTINCTIONS ECCLESIASTIQUES. — Ont été nommés chanoines honoraires de Quimper MM. Bellec, curé de Saint-Sauveur de Brest; Talabardon, curé de Plouguerneau et Fortin, curé de Chateauneuf-du-Faou, anciens élèves.

M. l'abbé Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier Rouge, est autorisé à porter la mozette de doyen.

Chaleureuses félicitations aux nouveaux dignitaires.

ORDINATIONS. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que plusieurs de nos camarades viennent de passer aux Ordres le 25 juillet dernier.

Sous-diacres : J.-L. Calvez, de Pleyber-Christ; H. Combot, de Roscoff; Paul Corre, de Landivisiau; M. Jaffré, de Morlaix; P. Kerbiriou, de Saint-Pol; P. Le Roux, de Saint-Thégonnec; J. Montfort, de Landivisiau et J. Morvan, de Saint-Marc.

Diacres : J.-M. Auffret, de Lampaul ; Y. Balcon, de Plouzévédé ; G. Le Gélébart, de Landerneau ; O. Tréguer, de Saint-Pol.

Prêtres : J.-P. Bellec, de Saint-Cadou ; J. Améry, du Conquet ; F. Guivarc'h, de Santec ; J.-F. Le Goff, de Plouider ; F. Pouchart, de Saint-Pol ; Eug. Rolland, de Brest ; F. Tanguy, de Morlaix.

NOUVELLES DES ANCIENS ET ADRESSES

L'abbé Joseph Cadiou, vicaire à Saint-Corentin, ancien officier, a été décoré le 14 juillet, de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Alexis Ménez, de Locquénolé, est au Cours des E.O.R.C.I. 30e C. A. S. P. 180.

Jean Roche (11e Génie, Villa des Hirondelles, rue des Soupirs, Epinal), nous promet d'amples détails sur sa vie nouvelle au poétique séjour de la rue des Soupirs. Nommé récemment au grade de sous-lieutenant, les nécessités du service lui prennent tout son temps. Mais nous espérons ne rien perdre pour attendre.

P. Kervenic, *Paul Corre*, *Paul Le Roux*, libérés du service militaire, sont rentrés au Grand Séminaire.

L'abbé J.-M. Mazé, des Missions Etrangères, en vacances depuis le début de juillet, a pu assister aux prix avec son ami *Paul Pleiber*, de Plouescat, séminariste de Quimper, qui, réformé temporairement, pourra poursuivre l'année prochaine ses études au Grand Séminaire.

L'abbé Pierre Rolland, de Morlaix, est réformé définitivement et a rejoint ses amis à Quimper.

Jean Pailler, de Henvic, se rappelle au bon souvenir de ses amis. A bord du *Quentin-Roosevelt*, il a fait, dans la Baltique et la Mer du Nord, de magnifiques croisières, troublées, il est vrai, par l'intempestif mal de mer.

Rentré dans ses pénates d'Henvic, notre ami va bientôt nous écrire de Paris, où il occupe une place de comptable, 33 *bis*, rue Doudeauville, Paris (XVIIIe).

Jean Le Bras, 311 R. A. 75 Porté, 4e Batterie, S. P. 109, Germersheim, se plaît beaucoup, dit-il, dans l'artillerie. Il a eu la chance d'assister aux grandes manœuvres et

d'avoir reçu le baptême du feu quelques jours après son arrivée à la caserne.

Etienne Briand, de Morlaix, a quitté Rochefort. Il se trouve maintenant comme matelot fourrier à bord du *Magellan* à Brest.

D'*Etienne Morvan*, de Saint-Marc (cours 1920) :

« Je vous remercie de m'expédier régulièrement le Creïsker. C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je le lis. Voici bientôt huit mois que je suis à Lille, je m'y plais pas mal, bien que ce ne soit pas une ville très pittoresque avec sa forêt de cheminées d'usine. On se rend mieux compte des beautés de la Bretagne après avoir vu le Nord. Enfin il faut s'y faire ; ne suis-je pas appelé à vivre à Lille ou tout au moins dans d'autres villes lui ressemblant tant soit peu ? Avec *Paget* d'Hazebrouck que je n'avais pas vu depuis trois ou quatre ans je suis le seul ancien de Saint-Pol aux Facultés catholiques. Aussi lorsque nous nous rencontrons faisons-nous de bonnes parties de blague. Elles durent quelquefois 1 h. 1/2 ! Ainsi un jour nous nous sommes trouvés à 2 h. et c'est seulement à 3 h. 1/2 (heureusement qu'exceptionnellement il n'y avait pas de cours) que nous nous sommes quittés. Tous les souvenirs du collège y ont passé et Paget en me quittant me disait qu'il espérait bien être à la prochaine réunion des Anciens. Vous devez vous demander : « Mais, il parle de Lille, de la Faculté catholique : qu'est-ce qu'il peut y faire ? » Je veux satisfaire votre curiosité. Je suis à la Faculté catholique de Lille comme élève de l'Ecole des Hautes Etudes industrielles (E. H. E. I.) qui en dépend, et comme élève ingénieur chimiste. M. le Secrétaire Général des Facultés catholiques a dû se rendre à Saint-Pol cette année et a dû vous parler de cette école. Aussi je ne vous en dirai rien. J'espère bien qu'il a décidé quelques jeunes sortants à nous rejoindre ici. Qu'ils n'aient pas peur de venir ils seront les bienvenus des Anciens du Collège et des Bretons, qui sont nombreux ici (cinquante). Vous me demandez des nouvelles de mon frère Jean (cours 1916). J'ai le plaisir de vous dire qu'il se porte très bien. Il fait le nomade dans le Sahara. Voici déjà deux ans qu'il a quitté la France. Aussi, dans sa dernière lettre, est-il heureux de me fixer son arrivée en France pour Noël prochain. Il quittera son poste le 14 juillet ou le 14 août... »

De *Joseph Manac'h* (cours 1922), de Saint-Pol-de-Léon :

« Au Havre où je suis depuis cinq mois, ma vie est très occupée. Je travaille de huit heures à midi, puis je vais déjeuner, sans avoir le temps de passer chez moi, et je retourne au bureau à deux heures. Je ne rentre donc chez moi qu'à six heures du soir, et je vais dîner à sept heures. Aussi, comme j'étais jusqu'ici occupé tous les soirs par la préparation du concours des Douanes, j'ai préféré en attendre les résultats avant de vous écrire. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, et je suis heureux de vous annoncer la nouvelle de mon admission qui m'est parvenue la semaine dernière. Cent quatre candidats sur cent soixante-et-un ont été admis définitivement. Je me plais assez au Havre, bien que l'éloignement de la Bretagne me semble dur. Les Bretons sont d'ailleurs très nombreux au bureau des Docks où je travaille. Nous sommes sept Bretons sur dix employés, dont cinq Finistériens. Le travail n'est ni compliqué ni fatigant; il est seulement un peu monotone, comme le disait Scouarnec dans un récent numéro du « Creïsker ». C'est avec un vif plaisir que je reçois le bulletin du Collège, qui m'apporte des nouvelles de mes anciens condisciples. Ici, ce n'est plus la vie calme et paisible de Saint-Pol; c'est la vie animée, la circulation intense d'un grand port de commerce, creusé de nombreux bassins, et muni d'un outillage moderne. Le mouvement des navires est très important; les quais sont encombrés de marchandises. Au point de vue artistique la ville du Havre offre peu d'intérêt. Les églises semblent bien laides, lorsqu'on les compare au Creïsker ou à la cathédrale de Saint-Pol. Elles semblent aussi bien tristes, car il n'en sort jamais de ces processions qui circulent chez nous à travers les rues en fête. En sortant de la ville on trouve dans les environs, des sites coquets et pittoresques; la campagne normande est fraîche et verdoyante.

Mais la côte ne saurait être comparée à celle du Finistère; la plage du Havre, bien que fréquentée dans la belle saison, est laide. A l'extrémité de cette plage, surgit brusquement la falaise, en formant le cap de la Hève. De ce lieu élevé on domine l'estuaire de la Seine et le port du Havre; au loin de l'autre côté on distingue les collines verdoyantes du Calvados aux pieds desquelles se trouvent Honfleur, Trouville et Deauville. Du côté du large, la vue ne peut se reposer sur aucun rocher, aucun îlot, on voit seulement à l'horizon, des navires qui attendent l'heure de la marée pour pénétrer dans le port. Bien qu'il présente un certain intérêt, ce panorama est bien loin de valoir celui que l'on découvre du haut du Champ de la Rive par une belle journée d'été et à marée haute. Je suis bien de cet avis que « Mon pays est le plus beau de la terre ». Les « potaches » ne vont sans doute pas tarder à entrer en vacances. Peut-être quelques-uns d'entre eux ont-ils l'intention d'entrer dans la Douane; je serais très heureux d'en voir venir au Havre. J'adresse mon souvenir le plus respectueux et le plus reconnaissant à tous mes anciens professeurs. Peut-être irai-je à Saint-Pol avant la fin de l'année... »

De *Joseph Lagadec*, séminariste de Plouescat, encaserné à Wahn :

« Voilà un mois que nous avons quitté la maison et je n'ai pas encore eu le courage de vous écrire. Le courage, je dis bien, car j'aurais bien pu le faire dans la première quinzaine; la deuxième je ne dis pas : je suis bien mal en train depuis le dernier vaccin; après le vaccin j'ai eu une grippe assez forte, mais maintenant j'ai recommencé à monter à cheval; nous avons même reçu le baptême du galop ce matin; c'était très intéressant : sur quarante-huit il n'y en a eu que deux à tomber. Jusqu'ici nous ne faisions qu'une heure de cheval par jour, la semaine prochaine nous en ferons deux! J'espère quitter le peloton bientôt. Je vais peut-être obtenir un poste d'instituteur pour les enfants des officiers, mais pour encore il n'y a rien de fait. Je dirais volontiers adieu à la chambrée et au peloton. Dans un mois, nous disait-on en arrivant, nous irions à Godesberg; aujourd'hui c'est la Rühr qu'il y a en perspective pour la batterie : dans ce dessein on active notre formation. Pour le moment nous sommes parqués à douze kilomètres de Cologne, dans un immense camp, coupé par la limite de la zone anglaise. Wahn même est un petit bourg comme Cléder, situé à un kilomètre du camp. Le train m'y conduit tous les dimanches. J'ai eu l'occasion d'assister à une grand'messe et j'ai été frappé de la piété et du recueillement de l'assistance. Pour la Fête-Dieu, qu'on célèbre le jour même, c'est-à-dire le jeudi, il y avait une messe à deux voix; d'ordinaire tout le monde chante et à pleins poumons surtout pour le cantique final... »

Un ancien élève illustre du collège de St-Pol

L'Abbé LE HIR, de Morlaix

Un de nos amis nous fait remarquer que la liste des anciens élèves marquants fournie par M. Y. Picart dans son ouvrage sur le Collège, a bien besoin d'être complétée. C'est ainsi que le nom de M. l'abbé Le Hir ne figure pas sur cette liste. Ce fut cependant, selon l'expression de Renan, son disciple, l'un des plus remarquables esprits que le clergé français ait produit de nos jours. « Tout ce que je suis comme savant, disait-il dans ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse, je le dois à M. Le Hir — c'était un savant et un saint. »

Le Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie du Finistère a consacré à la mémoire de l'abbé Le Hir, une notice très instructive qui donne une idée de l'activité prodigieuse développée dans la branche des Sciences bibliques par ce prêtre d'apparence si modeste et d'origine si obscure.

« L'abbé Arthur-Marie Le Hir est né à Morlaix, le 5 décembre 1811, au sein d'une famille de commerce où la religion, la loyauté, l'honneur sont profondément enracinés... Il fit avec grand succès ses études littéraires dans divers établissements du Finistère, principalement à Saint-Pol-de-Léon. Son arrivée en ce collège remonte à l'une des années 1823 ou 1824 mais non point comme pensionnaire. Il trouva l'hospitalité dans une des familles de la ville, peut-être chez ces Le Hir dont le fils Daniel (devenu médecin) lui fut un concurrent redoutable et faillit, à un succès près, lui enlever le premier rang en 1825. Le Palmarès de 5e porte que le jeune Arthur-Marie fut 25 fois empereur et relate outre les prix remportés dans le courant de l'année, ceux de catéchisme et d'excellence.

Par extraordinaire le prix de mémoire ne figure pas dans ses succès. Il franchit sans s'y arrêter une des classes suivantes, car nous le trouvons en rhétorique en 1828. Cette année-là, à la distribution des prix, le mercredi 13 août, il tient encore la tête et même avec une supériorité plus marquée. En plus des Prix déjà obtenus à Pâques, la feuille de l'Exercice (en même temps Palmarès) pour la classe de rhétorique, mentionne les prix d'Excellence et de mémoire.

Après cela on perd sa trace... »

On ne sait où il fit sa philosophie. Mais il entra au Grand Séminaire de Quimper, puis en 1833 à celui de Saint-Sulpice.

« Il avait le front serein, élevé et large; les traits, surtout la bouche, d'une grande finesse; les yeux vifs; le regard pénétrant, mais avec cela une taille trop petite, que sa constitution frêle et sa modestie semblaient rapetisser encore. Marchant la tête inclinée, le cou enfoui entre les épaules, les yeux baissés et masqués par de grosses lunettes, son extérieur certes, ne décelait pas ses talents éminents. Mais quand il s'animait, ce qui était rare, c'était comme un feu qui, d'ordinaire caché sous la cendre, jaillirait subitement en flamme... »

Esprit vigoureux et pénétrant, de forte culture littéraire et scientifique, l'abbé Le Hir orienta son intelligence vers les études de linguistique: il fut l'élève de M. Garnier, professeur d'hébreu au Séminaire, et suivit au Collège de France les cours de maîtres éminents tels que Sylvestre de Sacy, Lenormant et De Rougé. Le commerce de tels maîtres, un travail opiniâtre et presque effrayant, firent de l'abbé Le Hir un philologue des plus renommés: « l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le persan, le copte, l'éthiopien, le grec, le latin, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol lui étaient familiers dans leurs moindres détails de grammaire et leurs nuances les plus déliées. Il s'était en outre initié, au sanscrit, à l'arménien et au gothique. Chose étonnante ce savant presque universel ignorait le breton. Toutefois, à la suite de quelques conversations dans le parc d'Issy avec un séminariste « du pays » et ayant lu le Barzaz-Breiz, il s'éprit de sa langue natale. Quelques mois après il l'avait ajoutée au cycle si varié de ses connaissances ».

Avec de tels instruments l'abbé Le Hir pouvait faire de bon travail : sa méthode, de fait, fut toujours d'aller aux sources qu'il pouvait lire dans les originaux. En bon exégète il ne se payait pas de mots et le P. Toulemont pouvait dire de lui dans les Etudes (1868) : « Il n'y avait pas au monde un savant incrédule en mesure de déclarer qu'il a raisonné son incrédulité comme ce saint prêtre avait raisonné sa foi. »

Les journées de M. Le Hir était absorbées « par ses devoirs de professeur de Séminaire, les visites de nombreux savants et d'hommes studieux, les correspondances de

famille, d'amitié, de direction et d'incessantes consultations scientifiques ».

Malgré cela il trouvait encore le temps de collaborer à de savantes revues : tels le journal Asiatique, l'Univers, la Revue critique de littérature et d'histoire, les Etudes Religieuses, et de composer des manuscrits fort précieux pour les exégètes. Ces manuscrits joints aux divers articles publiés un peu partout furent réunis par les soins de M. Grandvaux, directeur au Séminaire de Saint-Sulpice et ne forment pas moins de vingt mémoires ou ouvrages.

L'ouvrage le plus complet qui nous reste de lui est un travail sur les Psaumes, traduits en latin sur l'hébreu : et cet ouvrage, au dire de M. Pérennès, professeur au Grand Séminaire de Quimper, auteur lui-même d'une traduction des Psaumes, conserve encore une réelle valeur malgré le progrès des sciences sacrées.

L'abbé Le Hir mourut le 12 janvier 1868 au moment où il méditait un ouvrage : « L'autorité des Saints Evangiles vengée contre la Critique allemande. »

On peut lire dans le Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie de juillet, certaines de ses lettres : elles font autant d'honneur à sa vertu que ses ouvrages firent à sa science.

Sa grande douleur fut de ne pouvoir ramener à la vérité celui de ses élèves à qui il avait donné le plus d'affection : quand il vit paraître les premiers ouvrages du malheureux dévoyé que fut Renan, il prit aussitôt la plume pour le combattre : « J'achève ma tâche, disait-il à la fin d'une étude sur les *Apôtres* de Renan, avec la douloureuse perspective d'éloigner pour longtemps un ami des jours anciens que mes bras ouverts ne se sont point lassés d'attendre, mais avec la conscience d'accomplir un devoir... »

L'abbé Le Hir ne laisse pas une ligne qui n'aille à défendre un de nos livres saints ou une des vérités attaquées de notre foi. Heureux l'homme dont la science ait ainsi servi à la vérité et à la vertu : c'est la meilleure preuve qu'elle ait servi à l'amour !

Le Gérant : H. TANGUY.

IMP. DU « NOUVELLISTE », RENNES

BULLETIN DIOCESAIN
D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE
du Diocèse de Quimper et de Léon (Quimper)

SOMMAIRE DE MAI-JUIN 1923

I. — F. LE CAP : Notice sur Loc-Maria-Plouzané.
II. — JOURDAN DE LA PASSADIÈRE : A propos du Cartulaire de Landévennec (à suivre).
III. — Abbé MONFORT : Pleyben. Contribution à son histoire. L'exposition de l'enfance abandonnée (à suivre).
IV. — Abbé SALUDEN : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).
V. — G. PONDAVEN et L. LE GUENNEC : Un maître de Renan à Saint-Sulpice, M. l'abbé Le Hir, de Morlaix (à suivre).
VI. — P. PEYRON : Manuscrit de M. Boissière : Lettres annexes. — Appendice. — Pièces justificatives (à suivre).
VII. — Abbé G. PONDAVEN : Variété. Le 2e bourdon de la cathédrale de Quimper.

SOMMAIRE DE JUILLET-AOUT 1923

I. — G. PONDAVEN et J.-M. ABGRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Loc-Maria Quimper (à suivre).
II. — Abbé H. PÉRENNÈS : La grande Troménie de Locronan (avec carte de M. l'abbé GUÉGUEN).
III. — Abbé SALUDEN : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).
IV. — G. PONDAVEN et L. LE GUENNEC : Un maître de Renan à Saint-Sulpice, M. l'abbé Le Hir, de Morlaix (suite et fin).

Les Abonnements *(12 francs par an)* partent du 1er Janvier

NOTA. — *Nous prions ceux de nos lecteurs qui ne nous ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement de vouloir bien s'acquitter par chèque postal ou mandat.*

Le Directeur-Gérant,

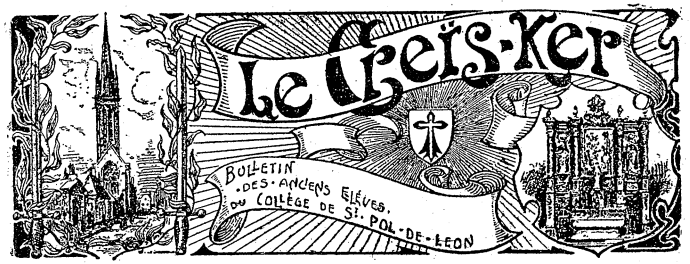
ABBÉ PONDAVEN.

Evêché, Quimper (C/C 3.698, NANTES).

Sommaire

Compte rendu de la Réunion annuelle des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution Notre-Dame du Creisker.

7e Année — N° 80 Septembre-Octobre 1923



AVIS

Ceux de nos camarades qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation ou renouvelé leur abonnement au Creisker *pour l'année 1923-1924 trouveront dans cet exemplaire deux bulletins : l'un d'adhésion à l'Association des Anciens Elèves (cotisation régulière 10 fr.; pour les étudiants 5 fr); l'autre d'abonnement au* Creisker *(abonnement régulier 6 fr., facultatif 10 fr.)*

Nous rappelons qu'aux termes de l'article 4 des Statuts, la cotisation peut être rachetée *par un versement unique de 200 fr., ou par un versement de 100 fr., deux années successives. Ce versement a l'avantage de constituer pour le Trésor de l'Association, un fonds qui peut être placé à intérêts.*

*Nous invitons les Anciens qui nous font parvenir leurs cotisations d'en bien spécifier l'emploi. La caisse de l'*Association *et celle du* Creisker *sont distinctes. Nous recommandons enfin très vivement le mode de paiement par mandat-poste (frais 0 fr. 25), expédié à M. Falhon, prêtre, Saint-Pol-de-Léon. Compte courant, Rennes 2817.*

Le Secrétaire,

COMPTE RENDU

de la réunion annuelle des anciens élèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creisker

---

De cent quarante à cent cinquante Anciens ont répondu cette année à notre convocation. Les jeunes étaient encore les plus nombreux ; il est vrai que les trains qui desservent St-Pol ne favorisent pas les Anciens qui n'usent pas de la bicyclette : de Morlaix, l'un arrive à 7 h., c'est trop tôt ; l'autre, à 10 h. 1/2, c'est trop tard, du moins pour la cérémonie religieuse. Quant au « tortillard » de Plouescat, il arrive à 11 heures ! Faut-il, pour cela, hésiter à venir ? Nos paysans, quand un de leurs invités à la noce s'excuse sur l'impossibilité de quitter sa maison toute une journée, lui répondent gentiment : « Ma n'hellez ket dont d'an eured, deus d'ar frico. » Quelques-uns ont jugé qu'il en fallait user ainsi. Bien ont-ils fait !

Nous avons reçu bien des lettres d'excuses ; excuses valables, nous devons le reconnaître. Pour les prêtres un peu éloignés de Saint-Pol et ayant des communications difficiles, ce jeudi 6 septembre étant veille du premier vendredi du mois, ils étaient retenus par les confessions. Pour d'autres, c'était la distance. Entre autres, Pierre-Marie Provost nous écrit d'Alger : « Je suis encore contraint de vous prier de m'excuser, la distance qui nous sépare et le service m'empêchant d'être en Bretagne à la date voulue. Il faudra probablement que je redevienne civil pour avoir la faculté et le plaisir d'être des vôtres, lors de vos réunions annuelles et de rencontrer des amis que je n'ai pas vus depuis 26 ans. » Service, service ! il n'y a rien à répondre. Mais la distance peut être vaincue. Si Alger n'était pas représenté à votre réunion, Oran l'était par Théodore Puill qui y est directeur de la Société Générale. Il y a deux ans, nous avions eu le plaisir de le recevoir au Collège, et lui rappelant alors qu'il était le *lanceur* de l'idée de l'Association, nous lui disions qu'il se devait de venir à une

réunion prochaine. Il promit ; il est venu. Bonne volonté et volonté viennent à bout de bien des obstacles.

Vous dirai-je ce qu'a fait un plus jeune, mais déjà cependant pas mal ancien, car il est, si je ne me trompe, du cours 1915 : Goarnisson ? Goarnisson finit ses études de médecine à Rennes ; il disposait d'un jour. Entre 2 heures du matin et 9 heures du soir, l'horaire des trains lui permettait de passer huit heures au vieux Collège, de rendre ses devoirs à N.-D. du Creisker, retrouvant à ses pieds les camarades du temps jadis avec lesquels il a refait connaissance.

Ce sont les élèves de cette trempe que le Père Audic désignait ainsi : « Veut, peut ». Leur exemple ne jettera-t-il pas un petit regret, une sourde honte de leur paresse dans le cœur des « Peut, veut pas » ? Quels motifs ont-ils de leur abstention ? Pour plusieurs, j'en suis sûr, une certaine appréhension de ne trouver personne du « Cours ». Ah ! le cours ! On y tient ! Sur la rue, avant d'entrer à la chapelle, je vois Minguy qui parcourt des yeux les groupes déjà formés. Je m'approche ; et, mélancolique, il me dit : « Je suis seul du cours » ; et plus loin, Puill, avec sa vivacité coutumière : « Personne du cours ! Pas un, M. l'abbé ! Quels fainéants ! » Tout à coup, il pousse un cri de joie : « Lozac'h ! » — Allons, me dis-je, en voilà un de servi. — Et plus tard, je trouve Minguy, joyeux : « Nous sommes cinq », dit-il. Constatez, MM. les Anciens, que votre appréhension n'a pas de raison d'être. Vous hésitez encore ? Ecoutez Jourdain racontant dans un groupe : « Il m'a dit : Ff ! Il n'y aura personne du cours ! — Eh bien ! mon vieux, lui ai-je répondu, décide-toi à y aller, il y aura toujours toi de ton cours. Et si un autre fait de même, eh bien, vous serez deux ! » Raisonnement limpide ; persuadera-t-il les inertes ?

Mais je m'attarde. Arrivons au récit de la fête.

La réunion des Anciens eut un préliminaire que mon devoir de chroniqueur m'impose de raconter. A 7 h. 1/2 du matin du 6 septembre, un ancien élève du Collège a été baptisé à la Cathédrale de St-Pol.

C'est un Chinois, Léon Tcheou Pan Lien. Il nous fut envoyé il y a deux ans par Mgr de Guébriant. Au Collège, Léon Tcheou reçut volontiers les leçons de catéchisme, mais, conscient de la gravité d'une démarche telle que la

conversion au christianisme, il différa de recevoir le baptême. Après une année passée au Collège, M. Vallée, papetier à Belle-Isle-en-Terre, voulut bien le recevoir chez lui pour l'initier aux procédés de l'industrie du papier. Ce séjour d'un an dans une famille très chrétienne fit une profonde impression sur lui. Puis, au début d'août, dans une réunion de Chinois à Châteaugiron, il reçut pendant trois jours des leçons de doctrine chrétienne, faites en chinois par un missionnaire Lazariste, le P. Lebbe. Sa parole émut vivement Léon Tcheou qui se décida à devenir chrétien. On hâta son instruction ; et c'est ainsi que, le 6 septembre au matin, les paroissiens de St-Pol virent, avec un certain étonnement, une affluence inaccoutumée à cette heure autour du baptistère. Léon Tcheou se présenta au porche entre M. et Mme Vallée, ses parrain et marraine et répondit à Mgr de Guébriant qui lui posait les questions liturgiques, qu'il venait demander à l'Eglise de Dieu la foi et la vie éternelle. Baptisé, puis confirmé, avec M. le comte de Guébriant pour parrain, le néophyte se présenta à la sainte Table entre ses parrain et marraine pour recevoir Celui qu'il venait de choisir pour son Maître et son Dieu, à qui il venait de livrer son âme et de promettre qu'il Lui serait fidèle toute sa vie.

Pendant ces cérémonies sublimes, nous évoquions les noms de nos anciens, envoyés par St-Pol et par N.-D. du Creisker pour éclairer les âmes chinoises assises à l'ombre de la mort : le P. Bozec, le P. Monti, le P. Bourlès. — Et voici que de ces lointaines contrées, agitées par la révolution, un Chinois vient chez nous recevoir notre sainte religion, génératrice d'ordre, de paix et de salut. Puisse-t-il, revenu en Chine, affermi dans sa foi chrétienne par la pratique des vertus, puisse-t-il devenir un apôtre à son tour ! Nous en prions et St Pol de Léon et la Vierge du Creisker et nous demandons à tous les Anciens de s'unir dans cette intention à notre prière.

Au retour de la cathédrale, à 8 h. 1/2, assez peu de monde dans les cours ; mais le temps est beau, tout à fait propice à la bicyclette, les jeunes au moins viendront. Et, petit à petit, mais constamment, le nombre augmente. De sorte que, dès 9 heures, un noyau respectable d'Anciens sont assis sur les bancs ; les vides se comblent progressivement ; rarement il y eut plus nombreuse assemblée pour la messe. Le secrétaire qui distribue les cantiques est obligé de

remonter en prendre et à la joie de se trouver encore à court d'exemplaires.

La messe est dite par M. le chanoine Le Sann, curé de Saint-Thégonnec, servi par deux petits externes : Joseph Henry et Henri Senneville. Dès qu'il monte à l'autel, on entonne le cantique de M. Le Roux : *Vierge, toujours, garde nos cœurs.* Isidore Lazennec tient l'harmonium ; les abbés Falhon, Tanguy Joseph, Paul Corre, Balcon font fonction de chantres.

A l'Evangile, M. le chanoine Le Bihan, curé de Concarneau, prononce ce sermon que nous avons la joie de donner en entier .

« *Cor meum vigilat* »

« Mon cœur veille. »

MESSIEURS,

Rien de plus agréable qu'une réunion de frères : c'est le Psaume 132 qui le dit. Et il semble que cette parole, toujours vraie, trouve, une fois de plus, son emploi et sa vérification dans le rendez-vous auquel nous assistons aujourd'hui en tant qu'anciens élèves de ce Collège. Même vie, même règlement, même esprit, mêmes études, et, pour plusieurs, mêmes maîtres : voilà plus qu'il ne fallait pour établir entre nous cette fraternité. Mais ne la devons-nous pas surtout à ce que nous avons tous une même Mère, la Vierge du Creisker, dont l'aile bienfaisante a abrité nos jeunes années, et aux pieds de laquelle nous nous pressons en ce moment ? Nos yeux cherchent peut-être la blanche Madone qui depuis cinquante ans se dressait au-dessus du maître-autel de cette église et dont l'inauguration en 1873 est un de mes souvenirs d'écolier. Ils aperçoivent à sa place cette statue plus bretonne, plus en rapport avec les données de l'art antique, plus faite pour le cadre majestueux de ce temple, plus semblable enfin à l'image trop petite qui trône au frontispice de notre portique et qui fut la Notre-Dame du Creisker de toujours.

Mais, si l'aspect extérieur est changé, c'est la même Souveraine de ce lieu que nous reconnaissons, c'est la même Mère qu'en enfants affectueux et fidèles nous avons la joie de saluer. Et, près d'Elle, en famille, qu'avons-nous autre chose à faire que de la bénir, que de lui dire et de lui montrer combien nous l'aimons ? Vous me saurez gré de vous parler de son Cœur, ce Cœur qui fut si vigilant à notre endroit. *Cor meum vigilat.* Puis vous me permettrez de cueillir dans ce Cœur quelques leçons pour les verser dans le vôtre. Voilà, en deux mots, quel sera le sujet de cet entretien.

***

Messieurs, ce qui m'amène à traiter devant vous du Cœur de la Vierge Marie, c'est la relation qu'il y a entre ce Cœur et le culte rendu à Notre-Dame du Creisker.

Ceci nous transporte à l'origine de l'Archiconfrérie de N.-D.

des Victoires, refuge des pécheurs. Quand le saint abbé Desgenettes eut consacré, par une inspiration du ciel, sa paroisse trop peu chrétienne des Victoires, à Paris, au Cœur Immaculé de Marie, il se fit un revirement merveilleux dans les âmes, et, de toutes parts, on enregistra de nombreuses conversions. La pieuse Association qu'il avait fondée se trouva bientôt répandue dans le monde entier, et notre collège de Léon lui fut sans retard affiliée. On choisit ainsi la fête du Saint Cœur de Marie, célébrée le dernier dimanche après l'Epiphanie, pour être la solennité patronale de Notre-Dame du Creisker.

Et du coup, nous étions jetés dans le Cœur tout aimable de la Reine du Ciel. Est-ce le fait d'avoir grandi dans ces conditions, d'avoir connu si jeune et aimé si longtemps et si fortement cette archiconfrérie du Saint Cœur de Marie, qui me procura plus tard une joie réelle, lorsque, devenu recteur d'Audierne, je constatai, pièces en mains, que cette paroisse avait, la première du diocèse, donné avec le Creisker son adhésion à cette forme du Culte de la Sainte Vierge? Toujours est-il que, comme St Bernard disait : « *De Maria nunquam satis* », j'ai estimé que quelque chose de plus pouvait être entrepris en l'honneur du Cœur de Marie, et ayant à construire une église, dans ma paroisse actuelle de Concarneau, j'ai sollicité et obtenu de Mgr l'Evêque qu'elle fût placée sous le vocable du Saint Cœur de Marie.

Vous excuserez la note vraiment trop personnelle qui apparait dans ces derniers détails. Mais ne faut-il pas faire remonter à son point de départ ce que je considère être comme un épanouissement d'une dévotion puisée au Collège? Saint Paul écrivait : « *Gratia Dei sum id quod sum.* » Pour nous, s'il nous arrive d'honorer la Sainte Vierge d'une manière qui ressorte un peu, demandons-nous si nous n'en sommes pas redevables à la formation et aux leçons reçues à cette école de Marie que fut le Collège de Notre-Dame du Creisker. Nous avons alors vécu si près de son Cœur!...

Et qu'est-il donc ce Cœur? Prenez-le d'abord dans sa réalité matérielle. L'Eglise vous y autorise. De même qu'elle approuve les hommages du monde chrétien au Cœur de Jésus, organe de chair qui bat dans sa poitrine, et qui n'a cessé de l'animer que pour la grande expiation du Golgotha, ainsi ne trouve-t-elle pas mauvais que nous entourions de respect le Cœur de Marie, même envisagé comme une des parties de son corps. Ce corps virginal n'a-t-il pas été l'objet de la vénération des Apôtres et des Anges, lorsque Marie quitta la terre? Au ciel également, il réside dans la glorification éternelle. Et, pour ne parler que du Cœur, qu'avons-nous besoin de rappeler que ce Cœur proposé à notre dévotion est celui qui a fourni au Rédempteur, fils de Marie, le sang avec lequel il a sauvé le monde, celui qui, pour s'associer à l'œuvre de notre rachat, s'est brisé de douleur au pied de la Croix? Honneur soit donc rendu au Cœur physique de Marie! Mais, tous les hommes de tous les temps ont reconnu le cœur comme le symbole de l'amour. Ce qui fait que le culte rendu au Cœur de Marie ne s'y arrête pas. Du signe, il remonte à la chose signifiée. Le cœur étant ici l'emblème, ce qu'il nous découvre c'est l'amour que Marie a porté à Dieu et aux hommes : *Ego mater pulchræ*

dilectionis. Aucune créature n'a autant aimé Dieu que Marie. Voilà pourquoi l'ange, sachant que Dieu sanctifie une âme dans la mesure où elle possède la charité, et admirant l'abondance qu'en avait reçue Marie, l'a saluée pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes, et à cette parfaite dilection qui régnait en elle sont dûs les tressaillements de son cœur, lors du Magnificat et la fidélité de ce cœur à garder et à méditer ces paroles divines.

Si, d'autre part, il s'agit de son amour pour les hommes, n'est-ce pas tout dire que d'observer qu'elle l'a eu assez fort pour nous accepter comme ses fils au moment même où cette adoption lui coûtait la douleur la plus intense sur le Calvaire? Ne séparons donc pas ce Cœur de l'amour dont il a vibré pour nous ; et, comme c'est toute la personne de Marie qui nous a aimés, c'est à toute sa personne aussi que doit aller la reconnaissance que nous avons à son Cœur pour nous avoir aimés. Quand on baise respectueusement la main de quelqu'un, n'est-ce pas ce personnage tout entier qui reçoit cette marque d'honneur ? Ainsi des hommages rendus au Cœur de Marie. Ils s'adressent complètement à la bonne Mère et ils célèbrent son tendre et inlassable amour ! Ah ! retracer les traits de cet amour ! Vous savez bien qu'on ne saurait y réussir, quand même on se bornerait à ce qui se rapporte à ce seul Collège. Elle est le palladium qui, à travers les vicissitudes, lui a valu de ne jamais fermer ses portes, de ne pas interrompre son œuvre, ni de manquer à aucun moment de prospérité et de succès. Elle est la Maîtresse par excellence, à laquelle on se confiait pleinement. Témoin ce vers que nous inscrivions quelquefois comme dédicace en tête de nos livres d'écoliers : « *O Virgo studiis semper adesto meis.* » Et les études se sont faites plus douces ; et Celle qui est le siège de la sagesse a aidé notre pauvre sagesse à nous, savourant les efforts de notre intelligence et de notre mémoire, ouvrant et fertilisant notre esprit, nous armant plus puissamment en vue des examens et des carrières futures.

Mais c'est de sa protection à l'égard de nos cœurs qu'il nous faut surtout lui savoir gré. Car, autant l'amour est au-dessus du corps, autant la formation religieuse et morale l'emporte sur le développement physique et le progrès intellectuel. Une capacité ne vaut d'ailleurs que si elle s'allie à un brave cœur. Les grandes pensées viennent du cœur, a-t-on dit avec raison. Et, d'autre part, si le cœur n'est pas bon, il peut fausser l'esprit. L'esprit est souvent la dupe du cœur. Croyons à ces maximes rappelées de nos classiques, et, sans déprécier la culture des lettres et des sciences, donnons la prépondérance à celle du cœur. Or, c'est surtout notre cœur qui a gagné au contact et à l'école de celui de Marie. Nous savions lui plaire en progressant dans le bien, en nous corrigeant des misères que porte en elle la nature humaine, et en face desquels l'adolescence est trop souvent, hélas! imprudente et faible, en estimant plus que tout le reste la pureté, principal ornement du jeune homme et reflet dans l'âme de la beauté de Marie. Que de prières, pour cela, sont montées de nos lèvres vers elle! De combien de nos luttes et de nos victoires nous l'avons faite le témoin! Et là où il y a eu des blessures ou des chutes,

avec quelle promptitude et quelle tendresse elle a suggéré et fourni le remède! Pour nous, prêtres, elle a été l'inspiratrice, quelquefois, le soutien, toujours, de notre vocation. Pour vous, Messieurs, restés dans le monde, elle vous a montré la voie pour laquelle, faisant figure honorable au milieu des occupations du siècle, vous pouviez ne pas dégénérer de ce que vos familles et le collège avaient espéré de vous. « Heureux enfants d'une mère chérie », nous avons éprouvé toutes les caresses de son cœur et chacun de nous, à cause de cela, « sera fier d'avoir grandi près du Creisker ».

***

Ce mot de Creisker!... Mais il est révélateur. Il signifie « le centre de la ville ». Notre incomparable clocher à jour, avec l'église qu'il couronne, s'élève en effet dans l'enceinte à laquelle se limitait autrefois la cité, au pied du vieux « Castel », berceau du pays. C'est comme le cœur de St-Pol-de-Léon. Mettons que notre superbe cathédrale en soit la tête. Eh bien! Les fonctions du cœur sont essentielles à la vie. Celle-ci est assurée tant que celles-là s'accomplissent normalement. Le sang que le cœur envoie puis reçoit par les artères et par les veines, est en nous l'agent de la conservation et de la santé. Reconnaissons que pour notre santé spirituelle, le Cœur de Marie tient aussi en réserve le sang vivifiant de ses leçons. L'occasion nous est offerte aujourd'hui d'en profiter. La tutelle de N.-D. du Creisker, qui nous fut si bienfaisante dans le passé, peut, de la sorte, s'étendre à notre avenir, et jusqu'à la fin de nos jours. L'expérience des hommes et des choses nous a appris de quelle importance et en même temps de quelle difficulté est l'intégrité des mœurs. On n'est pas vraiment chrétien sans cela. Par contre, l'ambiance de notre époque est telle, qu'ils sont rares ceux qui estiment à son prix ce trésor, et qui se mettent en peine pour n'en rien perdre. La blancheur du lis qui domine le cœur de la Sainte Vierge est une invitation à entourer notre âme de la vigilance nécessaire pour sauvegarder cette honnêteté morale. Ce qui, évidemment, ne se fera pas sans combat.

Je parle de combat devant une élite qui, pour beaucoup de ses membres, a participé à la dernière guerre, qui, par conséquent, a connu l'âpreté de la lutte et fait l'essai des plus lourdes fatigues et des plus dures souffrances. Oh! les braves! Certes, ils méritent d'être salués très bas. Habitués au feu des batailles, ils ne sauraient faiblir en face des ennemis qui s'attaqueraient à leur âme Se peut-il que le vil respect humain fasse trembler les héros de la Marne, de l'Yser, de Verdun et de la Somme? Et les autres, que leur condition n'a pas exposés à tant de périls, n'ont-ils pas appris aussi à être forts contre les tentations et contre l'adversité? Les tribulations ne sont épargnées à personne ici-bas. Marie elle-même n'en fut pas exempte. Le glaive qui traverse son cœur indique combien elle a souffert. Tirez de cet exemple qu'il vous faut tout supporter en chrétien, et ne faillir jamais, quoi qu'il puisse vous en coûter devant le devoir.

Mais le devoir, parfois si pénible, devient facile à quiconque est avide de la charité. Regardez la guirlande de roses qu'on représente entourant le Cœur de Notre-Dame. Elle vous enseigne la charité : la charité envers Dieu, qui s'alimente et s'active par la fréquentation de l'Eucharistie, qui se complait dans les manifestations de la foi et de la piété, et qui empêche l'âme de s'attacher démesurément et dangereusement aux satisfactions de ce monde ; et la charité envers le prochain grâce à laquelle nous nous préservons de l'égoïsme trop naturel, et nous nous rendons aussi secourables que possible à tous les besoins répandus autour de nous. Comme la rose parfume le jardin où elle s'est épanouie, ainsi l'ancien du Creisker doit exhaler la bonne odeur de Jésus-Christ, heureux d'attirer les autres après lui par une sorte d'apostolat. L'apostolat, en effet, n'est pas le rôle du prêtre seul, mais il s'impose au laïque lui-même, s'il a, comme il convient, l'esprit catholique.

Une forme de cet apostolat qui se recommande particulièrement à nous en notre qualité d'anciens élèves de ce collège, c'est d'aider de toutes nos forces à ce que d'autres reçoivent ici les mêmes avantages de l'instruction et de l'éducation dont nous avons bénéficié nous-mêmes. Nous nous survivons en vérité, si nous faisons que d'autres, très nombreux, marchent sur nos traces, prolongent la destinée de cette maison et soient heureux des fruits qu'ils en retireront. La flamme qui s'échappe du Cœur de Marie ne nous symbolise-t-elle pas le zèle qui doit nous embraser pour les intérêts du Collège?

La reconnaissance envers ce qu'il a été dans notre vie, envers les maîtres qui nous y ont instruits, envers ceux qui maintenant continuent le même labeur avec un égal dévouement, cette reconnaissance est un devoir agréable. Faisons qu'il soit fidèlement rempli. Notre cœur y veillera, n'est-il pas vrai? *Cor meum vigilat.*

Où que nous soyons, près ou loin de ce Creisker aimé et de la Madone qui y réside, nous savons que le Cœur de Marie continue de veiller sur nous. Dans ce Cœur, il nous est facile d'avoir, entre anciens élèves, un rendez-vous aussi fréquent que nous voudrons. Nous pouvons y retrouver nos morts, professeurs vénérés et condisciples affectionnés ; nous pouvons nous y rencontrer vivants, unis par la pensée, par l'amitié et par la prière.

Tous un dans la même Mère! « De cette Mère ne quitte pas la Loi, » nous dit l'Ecclésiastique ; « et que ses recommandations demeurent toujours gravées dans ton cœur! »

Vous venez d'entendre quelques-unes de ces recommandations, chers Messieurs. Daigne Notre-Dame du Creisker vous les rendre profitables pour le temps et pour l'éternité!

Ainsi soit-il!

Durant le reste de la messe, on chante le *Credo*, l'*Adoro te*, puis le cantique de M. Berthelon dont le couplet est donné par Balcon et le refrain repris par tous.

La messe finie, M. le Supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker recommande à nos prières les membres de l'Association décédés cette année. Ce sont :

MM. l'abbé François Corolleur, maître d'études ;
Trân-Bâ-Ky, de Sadec (Cochinchine) ;
l'abbé Portier, recteur Plouzané ;
le docteur Fournis, de Garlan ;
Henri Gilard de Keranflech, de Gouesnou ;
l'abbé Boucher, ancien recteur de Loc-Maria-Plouzané ;
Léon Sévère, de Kerourgant, en St-Pol-de-Léon.

Un Libera va être chanté pour eux et pour les anciens élèves morts au champ d'honneur. Nos intentions iront aussi à deux élèves du Collège dont le décès nous a douloureusement émus : Jean Merrien, élève de 5e, et Pierre Gravot, élève de Première A dont les parents ont eu la touchante pensée d'envoyer son frère Maurice pour le représenter parmi les Anciens. Le *Libera* est chanté devant la plaque de marbre noir où sont inscrits les noms de nos camarades tombés à l'ennemi, que l'on a ornée de fleurs et de tentures tricolores.

La Bénédiction du Saint Sacrement achève la partie religieuse de la fête.

LA REUNION

Après bien des pauses en cours de route, « pour griller une cigarette, » pour causer avec les nouveaux camarades que l'on découvre dans la foule, enfin, lentement, s'emplit l'étude des moyens où doit se tenir la réunion. A peine est-elle suffisante. Le Bleun-Bruk nous enlevait beaucoup de fervents du breton qui, de la chapelle, s'enfuyaient vers les Halles pour assister aux différents concours. Décidément, faudrait-il bénir le Bleun-Bruk d'être allé cette année tenir ses assises à Lesneven ?

Le programme de la réunion comporte les opérations coutumières : renouvellement de trois membres du bureau; compte rendu financier de l'Association ; compte rendu financier du *Creisker*.

Les membres sortants : M. le docteur Bagot, président, M. l'abbé Jacq, secrétaire, M. le chanoine Francès, membre du Conseil, sont réélus aussitôt. On regrette bien de voir si rarement M. Francès à nos réunions, mais tous les

Anciens, qui ont eu l'honneur et le plaisir de l'avoir pour professeur, s'unissent cordialement à M. le Supérieur qui demande sa réélection à titre d'hommage.

M. l'abbé Falhon lit le compte rendu financier :

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES DU COLLÈGE DE LÉON ET DE L'INSTITUTION N.-D. DU CREISKER

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu financier de l'Association des Anciens Elèves pour l'année 1922-1923.

En septembre 1922, notre Association comptait 625 membres titulaires. Sur ce nombre, 553 ont payé leur cotisation annuelle se répartissant comme suit :

431 membres ont payé cotisation à 10 fr.....	4.310 »
120 membres étudiants ont payé cotisation à 5 fr...	600 »
2 membres ont payé cotisation à 6 fr.....	12 »
Il a été perçu pour le banquet de l'année dernière..	629 »
Reliquat au 1er septembre 1922.....	15 75
TOTAL des recettes.....	5.566 75

553 membres de l'Association sur 625 ont donc montré qu'ils avaient à cœur de voir continuer l'œuvre que nous avons en vue et qui a pour but de venir en aide aux élèves peu fortunés. Nous les en remercions. — 25 membres n'ont pas été atteints par la traite que nous leur avons adressée au mois de janvier dernier et cinquante membres ont refusé leur cotisation.

Nos dépenses se répartissent comme suit :		
Messe et service pour les Anciens Elèves.....		20 »
Banquet		629 »
Compte rendu de la réunion annuelle.....		272 »
Imprimés, frais de correspondance, frais de recouvrement des cotisations.....		222 30
Prix offert par les Anciens Elèves.....		50 »
Bourses	1 bourse à 300 15 — à 200 = ... 10 — à 100	4.300 »
TOTAL des dépenses.....		5.493 30

Balance :

Recettes	5.566 75
Dépenses	5.493 30
Reste en caisse le 4 septembre.....	73 45

M. l'abbé Hervé Tanguy lit à son tour le compte rendu financier du *Creisker :*

RAPPORT CONCERNANT LE BULLETIN « LE CREIS-KER »

J'accomplis, Messieurs, un acte qui est désormais entré dans la tradition de nos Réunions annuelles, en venant poser devant vous la question de confiance. Tel qu'il se présente, le *Creisker* donne-t-il à ses 520 lecteurs toute satisfaction?

J'ai interrogé bien des amis et j'ai mené à ce sujet une petite enquête : les témoignages que j'ai reçus sont tellement contradictoires que je ne sais à quel parti me résoudre.

Cependant, Messieurs, avant de laisser la porte ouverte à vos discussions, je veux résumer en quelques mots le programme que s'efforce de remplir chaque mois le Bulletin de notre Association. Ce programme est d'ailleurs le même que celui que se proposait, en 1919, M. l'abbé Le Meur quand il élargissait les horizons du *Creisker* qu'il avait fondé.

Vous avez pu lire, cette année, des articles de fond qui, tous, ont traité des questions intéressant de près ou de loin notre Maison. Une plume autorisée vous a décrit les merveilles architecturales de notre Chapelle ; une plume délicate et fine, les beautés de la Liturgie ; et le décret de Léon Bérard sur la Réforme de l'enseignement secondaire a trouvé dans notre numéro de juin un commentateur d'une compétence reconnue. Au cours de l'année, nous nous sommes efforcés de vous mettre au courant des faits saillants de la vie religieuse du Collège : la vie intellectuelle traduite par les palmarès mensuels et les rapports du Cercle d'études, la vie sportive elle-même n'ont point eu de secrets pour vous.

Pour ce qui est de la Rubrique « Correspondance », qui est la partie du Bulletin qu'on lit le plus volontiers, ce sont, il faut le dire, les jeunes Anciens qui ont fourni les matériaux. Le *Creisker* a été heureux d'ouvrir ses pages à une trentaine de leurs lettres. C'est bien, mais c'est peu. Pourquoi les Anciens ne nous feraient-ils pas davantage part de leurs succès, de leurs joies comme aussi de leurs deuils. Si l'Association des Anciens Elèves a pour but d'entretenir entre les condisciples du Collège l'esprit de famille, n'est-ce pas surtout dans ce Coin des Anciens que cet esprit se réalise? Je fais donc appel à la bonne volonté de tous et, vraiment, les aînés ne pourraient-ils pas ce que peuvent les jeunes?

Je tiens, Messieurs, à remercier ici tous ceux qui par leur collaboration ont facilité ma tâche : j'avoue que j'ai trouvé, auprès de ceux que j'ai sollicités en ce sens, le plus cordial et le plus bienveillant des accueils.

D'autre part, l'état de notre budget n'a rien d'alarmant. Les frais d'impression et d'expédition ont monté à 2.068 fr. 50, mais il nous reste en caisse 460 fr.

L'avenir du Bulletin semble donc assuré.

Maintenant, Messieurs, dites librement votre mot. Le *Creisker* ne demande qu'à donner à tous complète satisfaction : son espoir est dans vos lumières.

M. Bagot remercie M. Tanguy de son intéressant rapport. Il est heureux de féliciter le secrétaire du Creisker pour l'intérêt qu'il donne à notre bulletin, heureux aussi

de lui voir des raisons de survivre puisqu'il reste du boni en caisse.

La partie non officielle de la Réunion est affectée à des questions libres que chacun peut soumettre à son gré à la discussion de l'Assemblée. Cette année, s'est posée d'abord la question de savoir si la réunion doit demeurer annuelle ou bien ne se tenir que tous les deux ans, comme à Pont-Croix, avec espoir de la voir mieux suivie. Le président, M. Bagot, répond catégoriquement qu'il n'y aura pas plus de monde. M. le chanoine Tanguy, recteur de N.-D. de Quimperlé, partage cet avis et il appuie son opinion de cette raison que des obligations peuvent nous retenir l'année où se tient la réunion. Ce serait « quatre ans de froid entre anciens amis, car on se réchauffe le cœur ici. » Au milieu du murmure des conversations, on attend, une minute, que l'opinion adverse se fasse publiquement entendre ; personne ne prenant la parole, on passe au vote à mains levées ; pour la réunion annuelle, les suffrages sont nombreux ; à la contre-épreuve, quatre ou cinq mains seulement se lèvent et sont accueillies par des : Hou ! hou ! et des applaudissements ironiques. La cause est jugée.

M. le député Balanant, toujours si fidèle à nos réunions, soulève une autre question. Il se plaint que notre propagande soit vraiment trop modeste. Les convocations ne doivent pas atteindre tout le monde ; et voilà pourquoi il y a si peu d'Anciens « anciens » ici. Les jeunes sont nombreux et M. Balanant s'en réjouit et les félicite. Il sait aussi qu'il est plus facile aux jeunes de venir. Ils sont en vacances ; et les anciens ont des occupations astreignantes. Mais, enfin, les anciens aussi viendraient plus nombreux si nous faisions un peu plus de réclame, par des convocations et par des comptes-rendus insérés dans tous les journaux quotidiens de la région.

M. le Supérieur, qui se charge de répondre, n'a pas une confiance aussi grande dans l'amabilité de tous nos journaux ; d'autre part, il est un peu injuste de nous accuser de mépriser toute propagande ; nous ne la faisons pas à grand fracas ; nous en faisons pourtant. Mais il reconnaît, avec M. Balanant, que nous pourrions en effet l'intensifier.

M. Bagot tire les conclusions pratiques : M. l'abbé Hervé Tanguy, étant chargé de la presse au Collège, est prié de noter ces suggestions de M. Balanant et d'améliorer notre propagande.

Avant de lever la séance, M. Mesguen tient à remercier tout spécialement M. Puill. Il a su que M. Puill, dans une conversation tenue dans l'ancien Collège, avait lancé cette idée de l'Association ; il est heureux de l'y voir aujourd'hui. Puill, un peu interloqué, je crois, affirme son plaisir d'avoir pu venir ; il le désirait depuis longtemps, mais n'avait jamais pu faire coïncider ses vacances avec la réunion. Il y reviendra avec plaisir à l'occasion.

LE BANQUET

Le banquet se tient à 11 h. 1/2 dans la salle de spectacles harmonieusement décorée pour la circonstance.

A la table principale, Mgr de Guébriant préside, ayant à sa droite M. le docteur Bagot, à sa gauche M. le Curé de St-Pol-de-Léon. En face de lui, M. le chanoine Mesguen, supérieur, encadré par M. Vallée et M. le chanoine Le Sann. Signalons encore MM. les chanoines Le Bihan, Picart, aumônier de St-Luc, Tanguy, recteur de N.-D. de Quimperlé, MM. Balanant, député, Rohan, Lucas, Rox, Roche, professeurs honoraires, Vicomte H. de Guébriant, Rannou, recteur de Plouénan, Corre, recteur de Loc-Eguiner, docteur Glérant, et Pol Philippe ; enfin Léon Tcheou, le jeune Chinois baptisé ce matin. Les autres se groupent et se placent à leur gré ; le « cours » étant en pareil jour le principal agent d'attraction, on se groupe surtout par cours ; et on se place... mon Dieu ! aussi par cours, l'ancienneté de cours étant en raison inverse de la distance à la table principale. A l'extrémité de la salle, au plus loin possible, les « anciens » nouveau-nés, Mariette et ses satellites.

M. l'Econome nous a préparé ce menu :

Potage aux tomates
Andouille à la purée
Filet de bœuf sauce madère
Poulet rôti
Salade
Haricots verts
Riz à l'Impératrice
Fruits — Vins — Café

Dîtes ! Ne fîmes-nous pas bonne chère ?

LES TOASTS

La clochette sonne ; voici l'heure des toasts

M. le chanoine Mesguen se lève :

MONSEIGNEUR,

Il y a six mois à peine, la Fête du Collège prenait, grâce vous, un caractère de splendeur inaccoutumée. La journée du 21 janvier 1923 restera pour nos jeunes élèves un de ces radieux souvenirs d'enfance qui ne sauraient s'oublier. Et voici que par une attention délicate dont les Anciens, à leur tour, se montreront fort touchés, vous avez daigné différer votre départ afin d'honorer de votre présence notre réunion de famille. M. le docteur Bagot, que nous avons eu plaisir à réélire comme président de l'Association, aura été tout heureux, j'en suis sûr, de céder sa place habituelle au premier de nos présidents honoraires.

Monseigneur, sans vouloir chercher indiscrètement à pénétrer les sentiments de votre âme, j'oserai affirmer que le Collège de Léon et votre chère mission de Se-Tchouen se disputent, aujourd'hui, vos secrètes préférences. Vous avez fait entrer, ce matin, dans l'Eglise de Dieu, un des enfants que vous nous aviez confiés. De longues années durant, vous avez semé, là-bas, dans cette Chine lointaine que vous aimez toujours et il a plu à N.-D. du Creisker et au glorieux Saint-Pol de bénir, pour leur part, le « blé qui lève ». Puissiez-vous, Monseigneur, voir la moisson devenir de plus en plus abondante et les ouvriers de plus en plus nombreux !

Quant à vous, mon cher Léon, vous garderez une reconnaissance éternelle à ceux qui, à des titres divers, ont contribué, avec le secours de la grâce divine, à vous rendre apte à recevoir le saint baptême. Chaque jour, dans vos prières, vous unirez aux noms de Mgr de Guébriant et du R. P. Lebbe, vos insignes bienfaiteurs, celui de M. Jacq, votre patient catéchiste, et ceux de vos parrain et marraine, M. et Mme Vallée.

M. Vallée me permettra, en passant, de saluer respectueusement en sa personne un industriel catholique dont la haute valeur professionnelle vient d'être reconnue par un homme d'une compétence incontestée, M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics. Nous vous offrons, Monsieur, nos félicitations les plus vives, ainsi qu'à Mme Vallée. (1)

***

Messieurs, dans cette fête tout intime, il nous est infiniment agréable de pouvoir associer à la note d'amitié franco-chinoise la note d'amitié franco-belge.

---

(1) M. Vallée a fait construire, pour les besoins de son usine, des travaux de barrage, qui font l'admiration des connaisseurs. M. Le Trocquer assistait à la cérémonie d'inauguration qui eut lieu le samedi 1er septembre.

Soyez assuré, cher Monsieur Rox, que depuis votre retour dans vos foyers, nos cœurs n'ont point cessé de battre à l'unisson du vôtre. Aujourd'hui, comme en août 1914, il n'est pas un Français qui ne soit prêt à redire, avec l'accent d'une sincérité parfaite, à l'adresse de la noble Belgique, l'un des vers fameux de la *Brabançonne :*

Tu vivras, toujours grande et fière !

Oui, toujours « grande et fière », parce que toujours fidèle ! Votre patrie et la nôtre ne sont pas liées seulement par une certaine communauté d'intérêts ; il existe entre elles une véritable fraternité d'âme et voilà pourquoi, parmi ceux qui sont dans cette salle, il en est quelques-uns qui ont éprouvé une joie profonde à vous revoir. Ce sont vos anciens élèves de Sixième. En leur nom, cher Monsieur Rox, je vous souhaite la bienvenue, à vous et à la digne compagne de votre vie.

⁂

Messieurs les Anciens, vous m'autoriserez aussi à être votre interprète pour remercier très chaleureusement ceux qui ont rehaussé l'éclat de notre cérémonie religieuse, M. le chanoine Le Sann qui a célébré la Sainte Messe pour les membres vivants et défunts de l'Association, et M. le chanoine Le Bihan qui a prononcé, devant nous, une allocution si pieuse, si vibrante, et de facture si originale. Je n'aurai garde d'oublier M. l'abbé Tanguy, professeur au Grand Séminaire, M. l'abbé Balcon et tous ceux qui nous ont fait entendre nos chants traditionnels délicieusement accompagnés par l'éminent virtuose qu'est M. Isidore Lazennec. J'exprime enfin notre gratitude à toutes les personnalités qui nous ont fait l'honneur de venir s'asseoir à notre table, M. le Curé de Saint-Pol, M. le chanoine Tanguy, notre prédicateur si goûté de l'an dernier, M. le chanoine Picard, M. le député Balanant, M. le vicomte de Guébriant, M. le docteur Glérant, M. Roche et M. Lucas qui veulent bien accepter, avec M. Rox, le titre de professeurs honoraires de notre Institution.

⁂

Messieurs, je veux, en terminant, vous confier un secret qui fera plaisir à nombre d'entre vous. M. l'abbé Cozanet, un de nos maîtres, a composé, avec tout son talent et tout son cœur, un cantique breton en l'honneur de la nouvelle statue de N.-D. du Creisker. Messieurs, vous avez prié, ce matin, aux pieds de cette statue qui est vraiment vôtre, puisque vous l'avez généreusement payée de vos deniers. Que la Sainte Vierge vous le rende !

⁂

Monseigneur, je lève mon verre en formant les vœux les plus ardents pour la prospérité croissante de l'œuvre des Missions Etrangères.

Messieurs les Anciens, je lève mon verre à votre santé et à la santé de tous ceux que vous aimez !

Quand les applaudissements ont pris fin, M. Bagot donne la parole à Mariette qui était l'année dernière philosophe et président du cercle d'études ; il a eu un peu tort de se placer au fond de la salle. Malgré ses efforts, quelques mots se perdent...

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

C'est au nom des jeunes rhétoriciens et des philosophes qui viennent de franchir le seuil du Collège que je viens vous saluer aujourd'hui.

Nous entrons avec confiance dans la vie, forts de l'éducation sérieuse que nous avons reçue et des principes chrétiens qui nous ont été inculqués ; prêtres ou laïques, nous aurons tous à cœur de ne pas faillir à la glorieuse tradition des anciens élèves du Collège.

En ce jour de fête, qui est aussi pour nous un jour d'adieux, ne devons-nous pas adresser un souvenir reconnaissant à ces bons maîtres, qui, durant de longues années, nous ont entourés de la sollicitude la plus affectueuse et qui ont su si souvent oublier la sévérité du professeur pour user seulement des sentiments paternels que leur inspirait leur cœur de prêtre ?

Aussi bien, ce n'est pas sans un certain regret que nous quittons cette maison à laquelle nous rattachent les liens si étroits des souvenirs de notre enfance et de notre première jeunesse. De tels liens ne se brisent pas. Aussi, voulons-nous, à notre tour, faire partie de la grande famille des Anciens Elèves de notre vieux collège ; la douce Vierge qui guida notre travail d'élève, nous guidera aussi dans les luttes de l'existence, et nous pourrons lui redire encore l'invocation que nous lui avons si souvent adressée dans nos prières : « *Tuus sum ego.* »

M. l'abbé Francis Tanguy parle maintenant au nom des séminaristes et des jeunes prêtres :

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Le proverbe a raison qui dit : « On n'apprécie justement un bien que lorsqu'on l'a perdu. » Pour moi, je n'ai jamais tant goûté le plaisir du silence qu'à ce moment où je dois me résigner à le rompre. Je laisse à Monsieur le Supérieur l'entière responsabilité d'un choix qui m'a causé autant de surprise que d'embarras, et, si je ne réussis pas à exprimer dignement les sentiments des jeunes prêtres et séminaristes dont il m'a demandé d'être ici l'interprète, qu'il me soit permis du moins d'abriter mon insuccès sous le couvert de l'obéissance.

Tout en obéissant, je ne renonce pas à me venger. Monsieur le Supérieur, c'est contre vous que sera dirigé le premier trait de cette arme que vous avez eu l'imprudence de me confier. Accomplissons, Messieurs, un acte de justice. Certes, Monseigneur l'Evêque, en élevant Monsieur l'abbé Mesguen à la

dignité de chanoine honoraire a marqué une fois de plus sa paternelle bienveillance à l'égard de l'Institution N.-D. du Creisker. Mais il a voulu par-dessus tout, nous le savons bien, proclamer hautement le mérite de son jeune Supérieur. Ceci, l'intéressé est le seul à vouloir l'ignorer. Dût sa modestie en être gênée, nous prenons le droit de lui restituer un honneur dont il prétend indûment se dépouiller, et nous offrons au nouveau chanoine, avec nos joyeuses félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.

Parlant au nom de la jeunesse cléricale, j'adresse aussi mon salut à nos aînés dans le sacerdoce qui sont venus nombreux prendre part à cette fête. Depuis longtemps, ils sont debout sur la brèche et s'épuisent en efforts pour faire face à toutes les entreprises du mal. C'est avec joie qu'ils voient se lever les renforts qui, aujourd'hui ou demain, entreront en lice pour combattre les mêmes ennemis et poursuivre le même idéal. D'eux, nous attendons les consignes que leur expérience des âmes leur a montrées comme les plus efficaces et les encouragements, qui nous donneront la force de surmonter les obstacles auxquels se heurtera, sans doute, notre bonne volonté. A leur disposition, nous mettons les ressources d'une ardeur juvénile, désireuse de se dépenser pour le bien, des forces vives dont ils auront à déterminer l'application pour leur assurer le rendement maximum. La formation commune reçue dans cette maison, qui n'est que le prolongement du vieux collège, facilitera cet échange de bons services, et la rencontre périodique aux pieds de N.-D. du Creisker resserrera davantage encore les liens de sympathie et d'affection qui groupent tous les anciens Elèves dans une seule famille.

Je croirai avoir terminé mon mandat lorsque j'aurai remercié Messieurs les Professeurs du dévouement inlassable qu'ils ont apporté à l'œuvre de notre formation intellectuelle et morale. Par leurs conseils et leurs exemples, ils ont su faire naître ou développer en nous des aspirations vers un idéal supérieur que nous avons cherché à préciser et à réaliser dans la retraite du Séminaire. Ils nous ont mis dans la voie, ils nous ont aidé à y cheminer. Ils ont droit à notre gratitude et à nos prières. Qu'ils veuillent bien recevoir l'assurance qu'elles ne leur feront pas défaut et que mon dernier mot soit un mot de reconnaissance : Merci!

Le président donne la parole à M. Rox. Je dois présenter M. Rox à la plupart de mes lecteurs. A la déclaration de guerre, M. Rox était professeur à l'Athénée Royal de Chimay, dans le Hainaut ; il dut fuir devant l'invasion. En 1915, il répondit à l'appel de M. l'abbé Floc'h et remplit, pendant quatre ans, les fonctions de professeur de 6e et d'allemand. Après l'armistice, il rentra en Belgique. M. Rox nous l'avoue : St-Pol lui avait laissé un si bon souvenir qu'après quatre ans, il n'a pu résister au désir de le revoir. Et il tient à exprimer bien haut les sentiments qu'il éprouve pour le Collège :

MONSEIGNEUR,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Je remercie vivement Monsieur le Supérieur des paroles si aimables à l'adresse de la Belgique, elles me touchent profondément. Aussi caressions-nous l'espoir d'entreprendre quelque jour le voyage de Bretagne, impatient de revoir mes chers anciens collègues et de dire publiquement notre reconnaissance à Notre-Dame du Creisker.

Vous dirai-je ma joie et mon émotion lorsque, après la gare de Plouénan, nous apercevons notre magnifique clocher à jour ; c'est alors que le souvenir d'un heureux passé monte à nos yeux et nous fait tressaillir de bonheur.

J'eus l'honneur d'être admis dans cet établissement en 1915, j'y passai quatre années qui, laissez-moi vous le dire, en toute sincérité, comptent parmi les meilleures de ma longue carrière.

Nous avons été, ma famille et moi, l'objet des attentions les plus délicates, je dirai les plus touchantes. Aussi suis-je des plus heureux de me retrouver au milieu de vous et de vous apporter le cordial salut de la Belgique, votre fidèle alliée.

Aujourd'hui, tout est à la joie, les fronts sont rayonnants, c'est la « fête des Anciens », c'est l'*Alma Mater* Bretonne qui reçoit les plus fidèles de ses enfants. Les absents, nous n'en doutons pas, y sont par la pensée et par le cœur.

Un profond regret cependant m'étreint, je ne vois plus parmi nous MM. Dreyer, Audic, Riouallon, ni M. le chanoine Floc'h. Des voix plus autorisées que la mienne ont retracé la brillante carrière, trop courte hélas! de ce vaillant, mort à la tâche, martyr de la plus noble des missions. Permettez-moi, Messieurs, de saluer avec une respectueuse émotion la mémoire de ces chers disparus.

En terminant, levons notre verre à la constante prospérité de l'Institution de N.-D. du Creisker, dont la devise est *Semper excelsior :* pour Dieu et la Patrie.

Je propose également de boire à la santé de Monseigneur de Guébriant, de M. le Président, du distingué Supérieur, M. le chanoine Mesguen, et aux professeurs qui se dévouent dans cette Maison au grand œuvre de l'Education et de l'Instruction de la jeunesse.

Vive le Collège Notre-Dame du Creisker!
Vive la France!

Les paroles de M. Rox, prononcées d'une voix vibrante d'émotion contenue, nous ont puissamment remués. Des bravos éclatent avec les applaudissements ; des cris de Vive la Belgique ! répondent à son Vive la France ! et se répètent plusieurs fois sous l'initiative de Mgr de Guébriant.

C'est à Mgr de Guébriant que, l'émotion calmée, M. Bagot adresse l'invitation de dire quelques mots. Il l'accepte volontiers. Nous nous excusons de ne pouvoir, dans un sec

résumé, traduire la bonhomie spirituelle et le charme de cette improvisation. « Vous donnez bien la parole, dit-il à M. Bagot, que ne pouvez-vous donner l'éloquence ! » Il remercie de l'honneur qu'on lui a fait de présider cette fête et exprime sa joie de se trouver parmi nous. Il regrette de n'être pas ancien élève de cette institution qui fait tant de bien, qui a recueilli et recueille tant de succès.

Mais s'il n'est pas ancien élève du Collège, le Collège est néanmoins l'un de ses plus anciens amis ; et il lui a montré son amitié d'une façon dont personne ici ne peut se vanter sans doute d'en avoir fait autant.

Du coup, voyant notre curiosité piquée, Monseigneur sourit : Eh bien ! oui, il a souffert pour l'honneur du Collège, parce qu'il n'a pas voulu lui manquer de respect. « Ceci me reporte, dit-il, à l'un de mes souvenirs du temps de mon enfance. Je cultivais alors ce sport, devenu fort commun depuis, rare en ce temps-là ; je vous parle de 40 ou 50 ans. Je cultivais la bicyclette, non l'élégante bicyclette actuelle, mais l'ancêtre, le vélocipède aux formes gauches, monstrueuses. Dans le parc de Kernévez, j'y avais acquis une certaine maîtrise, au prix de combien de chutes ! Le bon Dieu en a le secret.

« Je parvins à en être assez maître pour pouvoir risquer un voyage à Plouénan. L'aller se fit sans encombre. Mais au retour ! Je rencontrai le Collège en promenade avec ses professeurs. Jugez de mon embarras. Je devais saluer. Mais si je lâchais le gouvernail de ma machine, qu'allait-il advenir ? D'une part, m'obligeait la vieille devise bretonne : *Potius mori quam fœdari ;* d'autre part, je risquais de « perdre la face » ! Tout Chinois que je devais être un jour, mon hésitation fut de peu de durée : il fallait rendre honneur au Collège. Et ce qui devait arriver, arriva...

« Je fus ramassé par les élèves et leurs maîtres, et j'eus le plaisir d'avoir égayé le Collège. Mais surtout, je fus récompensé d'avoir gardé le respect dû au Collège par les relations agréables et discrètes que je me créai avec ses professeurs. Je n'en citerai que quelques-uns : le vénérable M. Le Bihan, que l'on appelait le Père Zut, m'apprit à répondre la messe. M. Audic et M. Riguet me reçurent dans la conférence de St-Vincent de Paul et m'apprirent à faire la charité. Je nouai ainsi des relations charmantes avec le Collège et je m'aperçus qu'on m'aimait, qu'on s'intéressait à moi. Je n'en citerai qu'une preuve. Un jour, j'arrivai à St-Pol bien discrètement ; bien peu de personnes étaient au courant de mon arrivée. Quel ne fut pas mon étonnement de trouver le bon M. Audic à ma descente du train !

« Un lien cordial s'établit donc entre le Collège et moi. Aussi comprendrez-vous combien je fus ému en apprenant le danger qui le menaçait. Le Collège de St-Pol menacé de devenir une maison d'irréligion ! Le Creisker profané ! Ce fut une grande joie quand, grâce au dévouement, au sang-froid, à la générosité de quelques personnes parmi lesquelles je dois citer M. le Curé de St-Pol, j'appris que tout était sauvé et que, par un ouvrage providentiel, un plus grand bien était sorti du mal. Le monument est devenu plus beau ; et il s'est enrichi de la nouvelle statue de Notre-Dame qui est bien la chose que l'on s'attendait à trouver ici. Quant au Collège, il s'est placé au rang des premiers établissements d'instruction de France.

« Je remercie tous ceux qui ont consacré leur énergie à sauver des biens si précieux, et je lève mon verre — avec moins de risque qu'autrefois mon chapeau — à vous tous, Messieurs, à la prospérité de l'Institution Notre-Dame du Creisker, afin que le Collège reste ce que symbolise le clocher : un effort d'intelligence, de foi et de générosité. »

La série des toasts se termine par celui du président de l'Association :

MES CHERS AMIS,

Je suis heureux de saluer en votre nom Monseigneur de Guébriant qui a bien voulu présider notre fête amicale, ainsi que les anciens professeurs : MM. Roche, Rox et Lucas qui n'ont pas oublié leur vieux Collège. Je remercie M. le Supérieur, M. l'Econome et leurs collaborateurs de leur aimable hospitalité.

Dans l'agitation de la vie moderne, si encombrée de soucis et de préoccupations, il est utile parfois de s'arrêter un instant pour réfléchir. Or, à mesure qu'on avance en âge et qu'on étudie le sens des événements dont nous sommes témoins, on s'aperçoit qu'il n'y a qu'un moyen d'atteindre en ce monde notre part du bonheur auquel nous aspirons tous, c'est de nous soumettre aux lois que Dieu nous a imposées. En effet, pas de santé physique sans la pratique des vertus qu'on peut appeler hygiéniques : sobriété, tempérance, activité fonctionnelle et travail, chasteté, propreté corporelle et morale, obéissance aux lois de l'Eglise concernant le repos hebdomadaire et l'abstinence. Pas de santé morale sans l'obéissance aux lois du Décalogue.

D'ailleurs, pour nous aider à observer ces lois, Dieu nous a mis en mains un instrument merveilleux, c'est le travail

qui, au lieu d'être une peine, porte en soi sa récompense. En effet, voir se réaliser son rêve, créer une œuvre où l'on a mis son effort et son empreinte donne une joie qui rachète les peines et les souffrances et ainsi le travail devient le plus intense de nos plaisirs parce qu'il développe en nous le sentiment de notre personnalité.

Mais, pour être capable d'efforts, pour acquérir l'énergie nécessaire à l'accomplissement de tous nos devoirs et suivre les lois de Dieu, il faut s'exercer à supporter les petites difficultés journalières de l'existence en les acceptant comme des occasions de fortifier notre caractère et notre volonté.

Tous, ici-bas, nous avons un rôle à remplir, proportionné à nos aptitudes. A nous de garder intact ou de restaurer le capital de forces physiques et morales nécessaires à son accomplissement. C'est le vœu que je forme pour vous en levant mon verre à votre santé, à celle de vos familles et à la prospérité de notre Association.

***

Comme épilogue, ce témoignage de satisfaction trouvé en dépouillant les enveloppes que vous savez : « X... offre à tous les organisateurs et exécutants de cette charmante journée ses éloges les plus enthousiastes et ses remerciements les plus attendris. »

Le Secrétaire : J. JACQ.

Liste de ceux qui ont assisté à la réunion du 6 Septembre 1923

Monseigneur de Guébriant, MM. Chanoine Mesguen, Chanoine Treussier, Dr Bagot père, Vallée, Rox, Roche, Lucas, Balanant député, Abbé Abgrall F.-M., Abbé Abgrall J.-M., Abbés Abily, Alain, Auffret, Autret ; Docteur Bagot fils, Bagot Paul, Abbé Balcon, Le Berre, Chanoine Le Bihan, Boulch Hippolyte, Bozellec Henri, P. Le Bras, Le Bihan H., Docteur Castel, Abbé Cléguer, Coat Louis, F. Cloarec, Abbé Cloarec, Abbés Cocaign et Corre Paul, Coulogner Joseph Coulogner Jean, Abbés Crenn, Corre, Creignou et Cozanet, Abbé Dantec, Doniol Marcel, Doniol Roobert, Doher, Dupoux Louis, Abbés Falhon et Floch, Docteur Glérant, Lucien Glérant, Goarnisson, Le Gall Louis, Abbés Goulm, Grall Charles, Guégan, Guéguen J.-Yves, Guivarc'h Armand, Guivarc'h François, Golias, Le Goaziou ; Gravot Maurice, Guivarc'h François, Guyader Eug., Guiomard Edmond, H. de Guébriant, A. de Guébriant, D'Herbais, Abbé Herry Alain, Herry Joseph, Abbé Jacq, Docteur Jourdrain, Abbés Kérautret René, Kerbiriou Louis, Kerbiriou Pol et Kerrien Maudez, Kerhervé ; Larher, Laroque, Abbés Larvor, Laurent Aug., Lozac'h ; Lazennec Isidore, Lavalou Jean, Lavalou (Plouescat), Mariette, Manach, Milin, Mazurier, Messager, Minguy, Abbés Mazéas, Le Marrec, Le Meur, Morvan, Moal F., Mingam, Ménez J.-L. ; Mével Joseph, Nicol Louis, Abbé Nicolas, Ollivier, Paugam F., Chanoine Picart, Abbés Pichon Ernest, Pichon Albert, Péron Cécilien; Philippe Pol, Person, Perrien, Pleyber H.; Puill. Abbés Quillévéré et Quéguiner F. P. Quentel, Joseph Queinnec. Abbés Rannou, Renaot, Riou Yves, Rolland, Le Roux Charles, Rohan ; De Réals, Robin, Riou François, Roualec, Ed. Le Saout. Chanoine Le Sann. Abbés Sparfel, Sparfel, Senneville J. Chanoine Tanguy. Abbés Tanguy Joseph, Tanguy H., Tanguy F., Tournellec et O. Tréguer. Vallée Louis, Robert et François. Le Vaillant Jean.

Un livre de M. l'Abbé Le Meur

Les lecteurs du « Creisker » apprendront avec plaisir que M. l'abbé Le Meur, professeur de Première, vient de faire paraître à la librairie Blond et Gay un livre de classe intitulé : *l'Explication française par les textes*. Dans ce volume, de format commode et d'une typographie soignée, M. le Meur nous donne une étude très travaillée de 16 textes empruntés à 16 auteurs différents, pris parmi les plus « représentatifs » de notre littérature nationale. Ces 16 commentaires sont, à notre avis, d'excellents modèles de composition littéraire, où notre collègue a mis le meilleur de son enseignement de professeur. Aucun de ceux qui connaissent M. Le Meur ne sera surpris d'y trouver trace de l'esprit et du style qui le caractérise : un esprit très fin et très cultivé qui a l'avantage d'avoir à sa disposition un style élégant, pur et correct. Aussi, son livre sera-t-il un très utile instrument de travail pour les élèves des classes supérieures de nos collèges. S'ils le lisent avec toute l'attention qu'il mérite, s'ils le méditent et l'étudient jusque dans les détails, ils apprendront d'abord la meilleure façon de faire l'analyse littéraire d'un texte, d'en dégager avec sûreté les parcelles de vérité qui y sont contenues et de mettre en valeur toutes les beautés qu'il renferme. Ils apprendront ensuite, ce qui est peut-être plus difficile, la manière la plus simple et la plus naturelle de grouper les observations et remarques que tout texte à commenter doit suggérer, d'enchaîner leurs idées suivant un ordre rigoureux et de les exprimer avec clarté et précision. Bref, les élèves qui s'inspireront de la méthode, des idées et du style de ce petit manuel ne manqueront pas de faire de sérieux progrès dans la préparation de leurs examens.

Nous souhaitons bon succès et large diffusion à ce premier ouvrage de notre distingué collègue et nous formons le vœu que, dans un avenir prochain, il écrive de sa plume alerte et vive un nouveau livre d'une plus ample étendue et d'un intérêt encore plus grand.

François MADEC.

BULLETIN DIOCESAIN
D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE
du Diocèse de Quimper et de Léon (Quimper)

SOMMAIRE DE SEPTEMBRE-OCTOBRE 1923

I. — G. PONDAVEN et J.-M. ABGRALL : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Loc-Maria Quimper (à suivre).

II. — JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE : A propos du Cartulaire de Landévennec : La géographie du Cartulaire (à suivre).

III. — G.-H. DOBLE : Fragments d'Hagiographie insulaire.

IV. — Abbé MONTFORT : Pleyben. Contribution à son histoire : Les Orgues (à suivre).

V. — Abbé L. KERBIRIOU : Le Diocèse de Léon à la fin de l'ancien régime (à suivre).

VI. — Abbé SALUDEN : Un Curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836) (à suivre).

VII. — P. PEYRON : Manuscrit de M. Boissière : Addenda. — Pièces justificatives (à suivre).

Les Abonnements *(12 francs par an)* partent du 1er Janvier

NOTA. — *Nous prions ceux de nos lecteurs qui ne nous ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement de vouloir bien s'acquitter par chèque postal ou mandat.*

Le Directeur-Gérant,

ABBÉ PONDAVEN.
Evêché, Quimper (C/C 3.698, NANTES).

Le Gérant : H. TANGUY.

IMP. DU « NOUVELLISTE », RENNES

Sommaire

Pages d'Evangile : *Jésus et le jeune homme riche.* Abbé Pondaven.

La Vie au Collège :

La Vie Religieuse : Retraite de Rentrée.

La Vie Intellectuelle : Succès aux Examens ; — Palmarès ; — Conférences Notre-Dame du Creisker.

La Vie quotidienne : Ephémérides.

Léon hag e skolach. M. Y.-Picard : Notes Historiques.

Le Coin des Anciens :

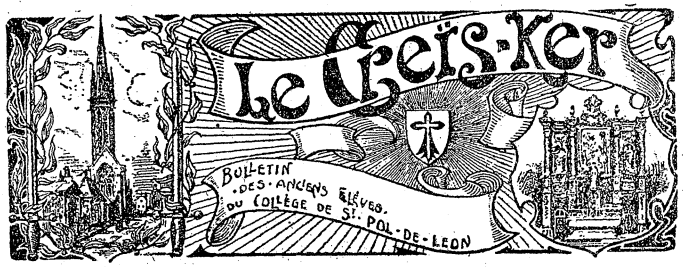
Correspondances et adresses.

Un aperçu sur l'Ecole Centrale. J. Pouliquen.

Bibliographie.

Nécrologie : M. J.-L. Emily, de Cléder.

7e Année — N° 81 Novembre 1923



PAGES D'EVANGILE

Jésus et le Jeune Homme riche

Il est dix heures. La journée se déclare superbe, comme il est naturel au cœur du printemps. L'air a cette transparence extraordinairement limpide des contrées orientales où le soleil brille d'un éclat qu'ignoreront toujours nos brumeuses régions d'Occident. La campagne de Gérada semble jouir, entre toutes, du renouvellement de la vie surabondante qu'apporte la saison divine. De toutes parts, une végétation débordante de sève, superbe de couleurs. A côté des champs cultivés où bientôt blanchiront les moissons, s'étage la luxuriance des côteaux, où croissent l'olivier, le figuier, la vigne et, çà et là, des touffes énormes d'asphodèles, lys blancs et rouges, plus royalement vêtus par Dieu, dans leur simplicité, que Salomon dans toute sa gloire.

C'est au centre de cette délicieuse campagne que Jésus chemine, entouré des Apôtres qui, religieusement, écoutent ses paroles, ou familièrement le questionnent. Tous s'arrêtent parfois un moment, au milieu d'un groupe d'enfants qui tout-à-l'heure s'ébattaient bruyamment, mais maintenant, de leurs grand yeux, purs comme le ciel de leur Palestine, regardent, un peu intimidés, les étrangers qui passent.

Spectacle étrange ! Le prophète puissant dont quelques-uns disent tout bas qu'Il sera sous peu Roi en Israël, et qu'Il est le Messie salué par quarante siècles d'espérances, Jésus a pris un petit enfant entre ses bras, et les autres,

rassurés, se rapprochent. Le jeune Maître qui, tout le jour, sait dire les choses les plus sublimes, qui parle comme jamais docteur ne parla, et dont la pensée habite sans cesse la sphère des réalités éternelles, le Maître s'entretient à présent avec un enfant qui bégaie à peine, et pour lequel Il emprunte le doux langage enfantin des mères. Puis, toutes les petites mains se tournent vers Lui, et Il veut que tous puissent venir, tout près, plus près encore ; et Il a dit que leur familiarité n'était pas importune, qu'Il défend qu'on en écarte un seul, car le royaume du ciel est pour eux et pour ceux qui leur ressemblent, si bien, que tout en Lui disant leur naïves paroles, tous ont eu part à ses baisers et à ses caresses ; et quand Il s'est éloigné, immobiles et songeurs, ils ont longtemps suivi du regard cet homme si bon qui vient de les bénir, qui les a enveloppés de sa chaude tendresse, et dont le sourire, un peu grave peut-être, avait une si incompréhensible douceur.

***

Il est dix heures. D'une litière que portent quatre Ethiopiens, un jeune homme descend. Il s'avance les mains jointes, d'un air recueilli où perce une religieuse émotion. Bien qu'habitués désormais à pénétrer dans beaucoup d'opulentes demeures qui, n'eût été Jésus, leur seraient restées fermées, à eux, gens du commun, les Apôtres ne peuvent se défendre d'une certaine curiosité qu'avive encore souvent la vanité, chaque fois qu'un personnage de qualité s'approche de leur groupe. Voyant que le jeune homme, franchissant la foule des paysans de la Pérée, se dirige vers eux, Pierre se retourne vers ses compagnons : « Qu'est-ce ? » demande-t-il.

— Le plus riche héritier de Gadara, répond Judas, déjà informé.

Et Jean de penser : « Puisque son visage est si beau, que son âme doit être belle ! Que Jésus l'appelle parmi nous, je sens qu'en lui je trouverai comme un frère. »

Le jeune homme est maintenant près de Jésus : « Je vous salue, Bon Maître », dit-il, et il se jette à genoux.

Qu'elle est différente, cette salutation, cordialement franche, pleine de respect, du salut hautain, toujours empreint de condescendance, des Pharisiens !

Pourtant, Jésus semble ne point prendre garde à ce que l'hommage du jeune homme a de délicat. Presque froidement, tout en le relevant, Il lui répond :

— « Pourquoi m'appelles-tu bon ? »

— « O Maître, répartit celui-ci, je Vous ai vu, tout à l'heure, caresser des enfants inconnus avec une dilection si réelle et si touchante qu'à mes yeux est montée une larme, et que mon cœur dans ma poitrine a bondi ! Oui, Vous êtes bon, ô Maître, aucun homme ne saurait être bon comme Vous ! »

— « Dieu seul est bon », prononce Jésus.

— « C'est donc, Maître, que vous êtes Dieu, ou le Fils de Dieu ! »

Hélas ! cette conclusion facile, cette conséquence naturelle, cette palpable évidence, le jeune homme ne l'a pas aperçue ! Ce cri qui a failli échapper, une fois de plus, à la bouche de Simon-Pierre, le jeune homme ne le poussera point...

— « Il n'a pas compris, soupire Jean, qu'il interroge donc Jésus pour pénétrer sa pensée ! Puisqu'il L'appelle : Bon Maître, qu'il ne craigne pas de le questionner !

L'acte de foi est choes libre. Jésus n'insiste pas ; seulement, on devine que sur ses traits ne passera pas le reflet heureux qui ajouterait tant d'irrésistible charme à la gravité de son sourire.

Le jeune homme, un peu décontenancé, s'est ressaisi. La question qui, vraisemblablement, le guide dans sa démarche près de Jésus, et dont la profondeur même l'a peut-être empêché de comprendre le Maître, lui vient aux lèvres ; tout haletant, il s'écrie :

— « Qu'ai-je à faire pour parvenir à la vie éternelle ? Oh ! Maître, dîtes-le moi ! »

Voilà bien la question angoissante entre toutes, et que l'humanité, qu'elle l'avoue ou non, devra se poser sans cesse. Pour être riche des biens de ce monde, on n'en éprouve pas moins l'anxiété troublante que fait surgir, tôt ou tard, la perpective de l'éternité.

Jésus a tressailli ; cette demande a remué jusqu'aux plus intimes fibres de son cœur ! Eh quoi ! la vie éternelle ? Mais justement, Il n'est venu que pour cela ! pour que les hommes aient la vie, non celle qui passe, mais celle qui demeure, et pour qu'on l'ait toujours plus abondante ! Hélas ! beaucoup décident qu'ils n'en prendront pas souci, et en enfouissent la pensée en eux-mêmes, comme singulièrement importune. Peu en parlent tout haut, de même que s'ils avaient honte de laisser voir cette préoccupation. La

vie éternelle ! seule chose nécessaire et qu'on cherche à oublier ! Dire qu'elle seule importe et qu'on ne songe guère à interroger là-dessus qui que ce soit !

Jésus a tressailli. Jusque là, plusieurs lui ont demandé de guérir des malades, d'apaiser des tempêtes, et on a compris qu'Il multipliât des pains afin qu'une foule pût vivre dans le désert ; mais nul ne l'a sollicité pour l'éternelle vie ; mais aucun riche surtout, n'est venu, proclamant l'insuffisance des terrestres satisfactions, lui demander autre chose. A cause tout cela, Jésus a tressailli : Il vient de rencontrer une âme !

Cependant, il ne répond pas encore directement. « Pourquoi m'interroger sur la vie éternelle ? N'as-tu donc pas consulté tes maîtres si savants ? »

— « Oh ! si, s'écrie le jeune homme, je les ai consultés tous. A quoi bon ! Leurs réponses m'ont laissé l'âme froide et, de les avoir écoutés, mon esprit s'est trouvé en plus grand désarroi. C'est pourquoi, ô Bon Maître, j'implore de vous la lumière. Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? »

— « Observer les commandements », dit Jésus.

— « Sans doute, Maître, mais lesquels ? Il y en a tant et de si différents ! Je me souviens que, souvent, quand Hillel, le grand docteur disait oui, Shammaï me disait non, cependant que Zadoc était d'un troisième avis, et il ne manque pas de rabbins qui soutiennent que, ni Zadoc, ni Shammaï, ni Hillel n'ont conservé la vraie loi de Moïse ! »

— « C'est vrai, dit quelqu'un dans la foule, on ne sait plus ce qu'il y a à faire. »

— « Ecoute, dit alors Jésus. Voici ce qui est commandé par Dieu. Qui écoute sa voix entrera dans la vie : ne pas tuer, ne pas commettre d'adultère, ne pas voler, ne pas faire d'injustice, honorer son père et sa mère, aimer son prochain comme soi-même. »

— « J'ai observé tout cela depuis ma plus tendre enfance », prononce impétueusement le jeune homme, et sa tête se redresse fière. et son front s'illumine. La candeur de son visage s'ennoblit d'un rayon de légitime triomphe.

— « Le royaume des cieux est pour toi et pour ceux qui te ressemblent », répète tout bas Jean, au souvenir des paroles tombées des lèvres de Jésus sur les enfants qu'il bénissait naguère.

(*A suivre.*)

Abbé G. PONDAVEN.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

INSTRUCTIONS

7 Octobre : Le devoir de l'élève chrétien (M. le Supérieur).

21 Octobre : Le Décalogue : origine, promulgation (M. Cozanet).

28 Octobre : Autorité, avantages et sanctions du Décalogue (M. Jacq).

1er Novembre : La Toussaint (M. Golias).

***

M. Madec, notre professeur de Seconde, a fait, pendant les vacances, un pèlerinage à Rome. Reçus en audience au Vatican, les prêtres pèlerins, à qui le Pape a adressé une aimable exhortation, *en français*, ont été autorisés, une fois rentrés chez eux, à donner à leurs ouailles la bénédiction papale, avec les indulgences qui y sont attachées ; ceux d'entre eux qui n'avaient pas de juridiction au for externe ont été autorisés à déléguer à leurs supérieurs les pouvoirs conférés.

Le dimanche 7 octobre, au Creisker, M. le Supérieur donna la bénédiction papale.

Puisse cette bénédiction, qui nous vient du chef suprême de l'Eglise, être pour la Maison une source de grâces abondantes et féconder les efforts des maîtres dans l'œuvre si délicate de la formation de la jeunesse !

RETRAITE DE RENTRÉE

11-14 Octobre

Le jeudi 11 Octobre s'ouvrait, au Collège, la retraite de rentrée. M. le Supérieur avait su choisir, en la personne de M. Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest, un prédi-

sans doute invoqué la Madone du Creisker et mis sous sa protection les bonnes résolutions qu'ils auront prises.

Dimanche 21 Octobre. — Après la récitation des prières ordinaires et le chant d'une partie de l'office de la Sainte Vierge, M. le Directeur, commentant le premier article du règlement de la Congrégation, nous montre la nécessité et l'utilité du travail.

Si nous voulons réussir dans nos études, le travail nous est nécessaire. L'instruction et l'éducation que nous voulons acquérir au collège demandent un effort personnel. De plus, notre titre de Congréganiste exige que nous travaillions pour donner le bon exemple.

D'ailleurs, notre intérêt même doit nous pousser à travailler. Le travail est en effet utile et pour la vie présente et pour la vie future. « Amassez des trésors non pas pour la terre, mais pour le ciel », nous dit l'Evangile. On rend le travail méritoire pour le ciel en le sanctifiant par la prière.

M. le Directeur termine son allocution en nous conseillant d'avoir toujours dans notre esprit le souvenir de la présence de Dieu : Tout bon chrétien et, par conséquent, tout Congréganiste de la Sainte Vierge, doit offrir, dès son réveil, sa journée au cœur de Jésus, prier avant et après le repas, et terminer sa tâche quotidienne par la prière du soir. Alors Dieu bénira nos efforts et nous récompensera dès ici-bas et dans la vie future.

La Bénédiction du Très Saint Sacrement clôt la réunion. Puisse Jésus-Hostie faire naître dans l'âme de tous les Congréganistes le désir d'être des modèles et pour le travail et pour la piété !

Le Secrétaire :

J. Herry, Elève de Philosophie.

La Vie Intellectuelle

SUCCÈS AUX EXAMENS

Voici les noms de ceux qui ont été admis aux examens du Baccalauréat aux Sessions de Juillet-Octobre 1923 :

Première Partie. — A. — *Latin-Grec.* — Reçus : Joseph Mével, de Brest (Saint-Martin), mention *Assez-Bien ;* Louis

Roux, de Quimper, mention *Assez-Bien ;* Yves Crenn, de Gouézec; Alain Gargadennec, de Pont-Croix; Joseph Herry, de Plougoulm ; Gabriel Jaffrès, de Landivisiau ; René Larher, de Morlaix ; Hippolyte Le Boulch, de Landivisiau ; Simon Le Naëlou, de Carhaix ; Jean Le Parc, de Paimpol (C.-du-N.) ; Jean Person, de Brest (St-Martin) ; Roland Sévère, de Quimper ; — Admissibles : Jean-Pierre Crenn, de Sizun ; Henri Le Bihan, de Carhaix.

C. — *Latin-Sciences.* — Reçus : Lucien Glérant, de l'Ile-de-Batz ; Louis Perrien, de Motreff ; Sylvain Peyron, de Quimperlé ; Jean Senneville, de Saint-Pol-de Léon.

D. — *Sciences-Langues.* — Reçus : Pierre Bothorel, de La Feuillée ; Alfred Guillou, de Locquénolé.

Deuxième Partie. — *Philosophie.* — Reçus : René Kérautret, de Morlaix, mention *Bien ;* Alfred Mariette, de Morlaix, mention *Bien ;* Louis Guillou, de Guiclan ; Eugène Guyader, de Landerneau ; Charles Hénaff, de Plouescat ; Augustin Laurent, de St-Pol-de-Léon ; Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist ; — Admissible : François Le Saint, de Plouescat.

Mathématiques Elémentaires. — Reçu : Jean Cariou, du Conquet.

Nos plus sincères félicitations aux maîtres et aux élèves de l'Institution Notre-Dame du Creisker !

MOIS D'OCTOBRE

PLACES DE COMPOSITIONS

Première. — Thème latin : 1. Joël Bellec ; 2. Quiniou. — Version grecque : 1. Joël Bellec ; 2. Bizien. — Version latine : 1. Le Rest ; 2. Péron.

Seconde. — Version latine : 1. Guillerm ; 2. Lintanf. — Thème latin : 1. Le Borgne ; 2. Coat. — Version grecque : 1. Guillerm ; 2. Le Sam. — Composition française : 1. Guillerm ; 2. Madec.

Troisième. — Narration : 1. Le Bihan ; 2. Péron Louis. — Version latine : 1. Sévère ; 2. Birrien. — Version grecque : 1. Sévère ; 2. Le Roux.

Quatrième. — Narration : 1. Guilcher ; 2. Congar et Bourgeois. — Version grecque : 1. Congar ; 2. Laizet. — Version latine : 1. Bécam et Cren.

Cinquième Blanche. — Orthographe : 1. Senneville ; 2. Guichoux. — Version latine : 1. A. Pailler ; 2. J. Pailler. — Narration : 1. Guillerm ; 2. A. Jacq.

Cinquième Rouge. — Orthographe : 1. J. Derrien ; 2. Quéméneur. — Version latine : 1. Le Guern ; 2. Guillerm. — Narration : 1. Bodilis ; 2. Derrien.

Sixième Blanche. — Orthographe : 1. F. Le Goff ; 2. Congar. — Narration : 1. Liard ; 2. Y. Péron. — Analyse : 1. Congar ; 2. Mazo.

Sixième Rouge. — Orthographe : 1. Pasquet ; 2. Abalain. — Narration : 1. Chapel ; 2. Hamon. — Analyse : 1. Méar ; 2. Guyader.

Septième. — Orthographe : 1. de Rusunan ; 2. A. Créac'h. — Narration : 1. de Rusunan ; 2. de Rosencoat. — Ecriture : 1. L. Charles ; 2. R. Grall.

Huitième (1re *Section*). — Orthographe : 1. J. Daniélou ; 2. H. Castel. — Lecture : 1. J. Daniélou ; 2. G. Eléouët. — Arithmétique : 1. A. Angebaud ; 2. Y. Laminot. — Ecriture : 1. J. Daniélou ; 2. G. Eléouët . — Analyse : 1. R. Corre ; 2. Quéméneur.

Huitième (2e *Section*). — Orthographe : 1. R. Riou ; 2. P. Grall. — Lecture : 1. O. Allain ; 2. P. Grall. — Arithmétique : 1. F. Moal ; 2. J. Plantec. — Ecriture : 1. H. Créac'h ; 2. F. Poisson. — Catéchisme : 1. E. Rolland et P. Glémarec. — Grammaire : 1. R. Riou et P. Glémarec.

Neuvième. — Lecture : 1. L. Urien ; 2. A. Le Saout. — Ecriture : 1. L. Urien ; 2. A. Péron. — Grammaire : 1. A. Nédélec ; 2. L. Urien.

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie. — 1. Mével ; 2. Person ; 3. Glérant ; 4. Jaffrès ; 5. Peyron.

Première. — 1. Quiniou ; 2. Prosper Taniou ; 3. Joël Bellec ; 4. Daniel.

Seconde. — 1. Le Borgne ; 2. Guivarc'h ; 3. Madec ; 4. Et. Baron.

Troisième. — 1. Sévère ; 2. Birrien ; 3. Le Roux ; 4. Cochard ; 5. Le Bihan ; 6. F. Abgrall ; 7. Miossec ; 8. Jacques Kerrien ; 9. Normand.

Quatrième. — 1 : Laizet ; 2. Guilcher ; 3. Congar ; 4. Rolland ; 5. Cren ; 6. Le Guen ; 7. Cloarec ; 8. Bourgeois ; 9. J.-M. Cadiou ; 10. J. Taniou ; 11. Bécam ; 12. Dosser ; 13. Pouliquen ; 14. Aug. Quéré ; 15. Ant. Cadiou.

Cinquième (*S. Blanche*). — 1. Loriquet ; 2. J. Pailler ; 3. Marion ; 4. E. Taniou ; 5. Guichoux ; 6. A. Pailler ; 7. Senneville ; 8. A. Guillerm ; 9. E. Abgrall ; 10. F. André ; 11. Le Duff ; 12. R. Morvan ; 13. E. Picart ; 14. R. Buors.

Cinquième (*S. Rouge*). — 1. Lautrou ; 2. Le Guern ; 3. Quéméneur ; 4. Guillerm ; 5. Derrien ; 6. Prigent ; 7. Cueff ; 8. Nicolas ; 9. Guével ; 10. Jacq ; 11. Le Fur ; 12. Bodilis ; 13. Jaffrès.

Sixième (*S. Blanche*). — 1. Y. Péron ; 2. J. Congar ; 3. Guerch ; 4. Liard ; 5. J. Le Rest ; 6. A. Quéré ; 7. Mazo ; 8. Sparfel ; 9. Thomas ; 10. J. Déroff ; 11. Jézéquel ; 12. Kerscaven ; 13. C. Le Goffe ; 14. Godec ; 15. F. Le Goff ; 16. Meillard ; 17. A. Corre ; 18. Elard.

Sixième (*S. Rouge*). — 1. I. Daniélou et J. Guyader ; 3. Mesguen ; 4. Gorrec ; 5. Hamon ; 6. Quiniou ; 7. Bégat ; 8. Joliff ; 9. Madec ; 10. Galès ; 11. Colin ; 12. Le Saout ; 13. Bosson ; 14. Berre ; 15. Abolivier ; 16. Bellec.

Septième. — 1. M. de Rusunan ; 2. R. Le Bihan ; 3. Quéméner ; 4. Jacques Tanguy ; 5. Saliou ; 6. Pouliquen ; 7. Besson ; 8. Hélary ; 9. Guyader ; 10. Créac'h ; 11. Le Vot ; 12. Nédélec.

Huitième. — I. Daniélou ; 2. H. Seité ; 3. R. Corre ; 4. H. Castel ; 5. Angebaud ; 6. Olier ; 7. F. Suignard ; 8. J. Le Reste ; 9. P. Le Reste.

Neuvième. — 1. E. Rolland ; 2. R. Riou ; 3. P. Glémarec ; 4. J. Plantec ; 5. F. Moal.

Conférences N.-D. du Creïs-Ker

LES ELECTIONS AU CERCLE D'ETUDES

Ce n'est pas sans impatience que nous attendions cette première réunion du Cercle d'Etudes : de combien de conversations, de combien de désirs secrets elle fut l'objet chez les anciens membres et chez ceux qui pouvaient désormais songer à en faire partie ; on ne saurait le dire !...

Enfin, le 11 octobre, à dix heures du matin, les philosophes et les membres restants de l'an dernier étaient

convoqués dans la classe de Seconde, par M. Madec, pour procéder à l'élection des nouveaux membres. Est-il indiscret de dire que ces élections, comme toutes bonnes élections d'ailleurs, furent précédées d'une discrète campagne électorale qui, pour ne pas être légitime, dans ces circonstances où chacun doit voter en conscience sans égards aux influences extérieures, ne montre pas moins combien chaque élève de seconde et de première aspire à être de notre groupe ?

Et donc, le vote eut lieu, au milieu d'une agitation quelque peu fiévreuse : chacun désirait voir ses candidats élus, — et les résultats furent solennellement proclamés. Le Cercle d'Etudes comprenait désormais tous les philosophes et les premières qui en faisaient déjà partie l'an dernier, auxquels s'ajoutait donc *l'élite* de la première : Bellec, Mélénec, Daniel, Laviec et Caroff, et la « *super-élite* » de la seconde, selon la formule consacrée : Coïc, Pouliquen, Guillerm, Corseul, Kergoat et Colin.

Assurés du nombre, il s'agissait, tâche plus grave ! de choisir un bureau et, dès le soir, tous les membres se réunissaient en séance plénière pour cette opération délicate. Scrupuleusement dépouillés, les bulletins donnèrent la présidence à notre ami Larher avec la presque totalité des suffrages, soit 28 voix sur 32 votants. J. Person reçut la dignité de vice-président avec 26 voix. La charge de secrétaires échut à Mével avec 31 voix et à Quiniou avec 13 voix. La fonction délicate de trésorier revint à S. Peyron et celle de bibliothécaire à Jaffrès. La salve d'applaudissements qui accueillit la lecture de ces résultats est une preuve que l'assemblée ne les épargnera pas non plus aux belles envolées de nos « orateurs en herbe ». A vous, messieurs les philosophes, de mériter de telles démonstrations ! Au travail donc et que personne ne faiblisse à la tâche !

La séance d'ouverture aura lieu le mercredi 24 : M. le Supérieur y prendra la parole pour nous rappeler notre idéal ; nul n'est mieux qualifié que lui pour cette tâche : il est, en effet, avec M. Madec, le fondateur de notre Cercle et il reste un de nos grands bienfaiteurs.

Nous venons précisément d'apprendre que M. le Supérieur a fait au Cercle un don gracieux qui contribuera à alourdir la caisse, hélas trop légère ! de notre « pauvre » trésorier. Puissent, à son exemple, les anciens membres ne pas oublier leur « cher cercle d'études » !

Le Secrétaire : J. MÉVEL.

Le 20 Septembre dernier s'est tenu à Landerneau un Congrès de Jeunesse Catholique. Des rapports ont été lus devant plus de 700 jeunes gens venus avec leurs prêtres de tous les points du diocèse. Parmi les orateurs de la journée figuraient M. Madec et J. Mével. Leurs rapports « Sur les Cercles d'Etudes à la ville et à la campagne » et « Sur les Equipes Sociales dans les groupes de jeunesse catholique » ont été très goûtés et ont valu à leurs auteurs les félicitations de M. le vicaire-général Cogneau qui présidait la fête. Leur modestie empêche l'aumônier et le secrétaire du Cercle d'Etudes d'en parler. Pour nous qui les avons entendus et applaudis, nous nous faisons un devoir de signaler aux Anciens leur généreuse initiative et de les citer à l'honneur de l'Institution N.-D. du Creisker.

H. T.

EPHÉMÉRIDES

3 Octobre. — Sunt lacrymæ rerum ! Cinq heures du soir... Jour de rentrée au Collège. Dans la cour d'honneur, près des parterres où les fleurs achèvent de se faner, des malles sont étendues, résignées, attendant leur tour. Dans les couloirs, Goulven et ses satellites passent et repassent affairés. Dans les cours, les arbres dénudés lèvent au ciel des bras suppliants et là-bas, au fond du sombre préau, près de la salle de musique, le vent d'automne fait tourbillonner quelques feuilles, mortes comme les joies des vacances. Sur la cour des grands, des plaques verdâtres se distinguent à peine : c'est du gazon qui a poussé en des endroits qu'aucun pied n'a foulé depuis trois mois...

Six heures... Dans les études, où s'allument les lampes, les élèves commencent déjà à ranger leurs livres à la place qu'une main savante a désignée d'avance pour chacun d'eux. Des nouveaux, étonnés, se risquent, s'évertuant à chercher sur les petits carrés de papier, des noms introuvables. Dans un dortoir, une mère compatissante range des objets que le fils regarde sans les voir, tellement les larmes courent dans ses yeux.

La cloche sonne pour le souper... La montée au dortoir s'effectue en silence car la tristesse plane sur les têtes... Des lits restent vides : tous ne sont pas rentrés : c'est le

train de dix heures qui ramènera au bercail les égarés. Quant aux fidèles, ils dorment déjà, la tête enfouie sous les couvertures.

Dix heures et demie ! Dans les escaliers, une rumeur croît, vibrante et tapageuse. Le surveillant, le doigt sur la bouche, s'efforce de modérer l'allure des retardataires qui, dans leur hâte à gagner leur couche, réveillent certains amis au sommeil léger. Un dormeur se dresse sur son séant, effaré : « Qu'y a-t-il ? est-ce déjà l'heure ? » Il lui semble pourtant n'avoir pas assez dormi ! Il enfile déjà une jambe de pantalon quand des rires étouffés le tirent de son illusion. Il se remet, rassuré, dans la tiédeur des draps... Le surveillant a fini sa ronde : çà et là, dans le clair-obscur des veilleuses, des masses sombres se meuvent lentement, tandis que des syllabes étranges sortent d'un coin où gît un loquace rêveur... Là-bas, au loin, le train sinistre s'éloigne vers Roscoff, ululant tristement, dans la nuit...

10 Octobre. — Une fête au Collège ! M. le Supérieur, à qui Mgr l'Evêque a conféré la dignité de chanoine, veut nous faire profiter de cet honneur qui a réjoui tous les cœurs. M. le Supérieur fait bien les choses : un supplément au dîner met les esprits en train ; l'après-midi, une promenade remplace avantageusement, à notre gré, la classe, et les vieilles rues de « Castel Paol » voient défiler plus de 460 casquettes aux lettres d'or, portés allègrement, je vous prie de le croire.

14 Octobre. — Ceux de nos camarades qui n'ont pas été heureux aux épreuves de juillet ont pris pour la seconde fois le chemin de Quimper. Bonne chance à tous ! Allons, brave Mère *Templet*, apprêtez-vous à recevoir, comme il convient, ces gaillards, « vos chers enfants », comme vous les appelez, et qui, pendant deux jours, seront vos hôtes tapageurs... oh ! pas trop !

18 Octobre. — Sortie générale. Aucun élève n'est privé évidemment. Les résolutions de retraite sont encore si présentes à l'esprit. Tous donc quittèrent la maison, à part ceux que leur lointaine origine prive de correspondants. Et plusieurs, dit-on, se rendirent à la Foire Haute de Morlaix. On raconte qu'ils tentèrent la chance aux baraques foraines, qu'ils gagnèrent des lots, qu'ils sablèrent un champagne plus ou moins de fantaisie... mais chut !

A sept heures, tous étaient rentrés... N'est-ce pas qu'ils ont été raisonnables aujourd'hui ?

19 Octobre. — Les hôtes de la Mère Templet ont vaillamment soutenu l'honneur du Collège : les résultats nous sont parvenus au milieu de l'impatience générale. Les latins-grecs sont plus particulièrement favorisés... Vivent la Section A et les programmes de Léon Bérard ! Qui donc disait que ces programmes fermeraient les portes des collèges ? Ce n'est pas assurément l'avis des 91 « Sixièmes » de cette année qui tous, comme un seul homme, font du latin avec entrain.

20 Octobre. — Visite médicale sous la présidence de M. le docteur Bagot. Défilé pittoresque entre tous ! Il y avait des individus de tous calibres : des gros, des gras et dodus, des maigres et secs comme des triques. Quelques-uns étaient si petits qu'ils passaient presqu'inaperçus ; d'autres, si grands, si « girafes » que M. l'Econome se demanda plus d'une fois s'il ne fallait pas mettre des rallonges à la toise pour les visites futures : car ces gaillards n'ont peut-être pas encore terminé leur croissance... à leur âge !...

Le bulletin de santé fut d'ailleurs excellent. Si Sœur Marie n'avait rien à faire au cours du trimestre !...

QUIDAM.

NOTES HISTORIQUES

M. Y. Picard, ancien professeur au Collège de Léon, nous a communiqué divers papiers contenant des renseignements sur l'histoire du Collège.

Nous le remercions sincèrement de l'intérêt qu'il nous porte et de la sympathie qu'il nous témoigne.

Nous publions aujourd'hui un document assez curieux qui intéressera peut-être nos lecteurs : nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe de l'original.

Document trouvé le 29 *Juin* 1896 *par les ouvriers qui procédaient à la réfection de la toiture des chapelles des bascôtés de la Chapelle du Creisker :*

« L'an mil sept cent soixante et quinze, Nicolas Pierlot prêtre de la congrégation de la mission, natif de Sedan, depuis deux ans et demi procureur du Séminaire de Léon, ayant avec l'aide de Dieu surmonté les obstacles qui empêchoient depuis longtemps la décoration et réparation de cette Eglise de N. D. de Creisquer, est enfin parvenu, les deux professeurs dudit séminaire s'étant joints à luy à pouvoir entreprendre une œuvre si digne de son zèle ! L'ouvrage a commencé le sept mars et a été achevé le sept juin même année, il s'agissait des collatéraux qui n'étoient point lambricés ; mais il parut bien tot que ce n'étoit la que le moindre défaut. la charpente s'est trouvée dans la plus affreuse dégradation et prête a tomber. des poutres qui traversoient d'une arcade a l'autre ne tenoient presque plus que par un bout. les sablieres entierement pourries parce que les canaux pour l'écoulement des eaux des toits étoient déjoints ou rompus. il fallut renouveller à neuf ou raccourcir toutes les fermes excepté dans cette travée près la tour et celle de l'autre bout du même côté. il s'est trouvé des chevrons qui ne tenoient plus qu'aux l'attes qu'on avoit autrefois clouées dessus. la charpente et la menuiserie sont l'ouvrage de Bizien Le Gall, Philippe Henri, François Le Dérof, Claude Lesteren et François Bos.

La chose a continué heureusement jusqu'au troisième de May. ce jour Jean Le Gall maçon ayant amoncelé sur un échafau une grande quantité de pierres pour travailler au canal de la dernière arcade du grand collatéral, le dit échafau qui étoit au dessus de la porte méridionale a rompu par la poutre du milieu durant la demie heure de repos après trois heures après midi, le dit Le Gall a eu le coup coupé par les pierres qui sont tombés avec luy, Yves, maçon couvreur qui s'y trouvait aussi est mort trois heures après ; un nomé l'Ange, soldat de marine, aide maçon a été mis en grand danger par cette chute, mais le 6 Juin il est retourné au travail. Je me trouvais aussi sur l'échafaud ; J'ay eu le même sort que les autres. J'ay été préservé d'une manière que tout le monde a jugé miraculeuse. Je n'ay gardé le lit que trois jours.

Daigne la divine miséricorde me continuer ses faveurs et me conduire à la bienheureuse éternité, Je la suplie aussi très humblement de répandre ses bénédictions sur un ouvrage que je n'ay entrepris que pour sa gloire et sur tous ceux qui y ont travaillé et leur prostérité. Je me recommande et tous mes ouvriers aux prières de ceux qui liront ceci, mais je demande au Dieu tout-puissant que cette lecture ne sé fasse qu'aprés plusieurs siècles.

Au Séminaire du Léon, le 7 Juin 1775. Pierlot. »

NOTE. — *Les prêtres de la Mission ou Lazaristes dirigèrent le Séminaire de Léon jusqu'à sa suppression en* 1790.

Y. PICARD,
Ancien professeur au Collège de Léon.

Leon hag e skolach (1)

Va c'hlaskit hag e vevot.

LEVR AMOS.

En enor d'ar skolach 'lec'h 'voen mestr triouec'h vloa
Gant karantez tener e ouestlan ar zon-ma.

I. P.

War aochou Breiz-Izel e weler eur c'horn-bro
'Lec'h em befe karet chom betek va maro.
Eno 'z eus ilizou digemerus d'an den,
Eno e kav truez neb a vev en anken ;
Ha paour ha pinvidik 'zo dare d'hen harpa ;
N'ez eus dindan an nenv kalonusoc'h nesa.
An douar frouezus ha divouc'h (2) d'al labour,
Gand e zrevadou mat a zic'haou e hadour ;
Ar prad kouls hag ar park a zoug eur gurunenn
Pa daol lann ar c'hleuziou, en hanv, e vleun melen.
Mouez ar ch'hoummou, en deiz, a habaskay ho poan ;
En noz, pa yud zoken, e luskell hoc'h ehan ;
Eun tour dantelezet, brudet en holl vroiou,
Trec'her a-bell amzer d'ar c'hrenva aveliou,
Soun, uhel, dirazomp en em ziskouez, dispar,
Goude eun dervez leiz grounnet holl a latar.
Ar yenien eno ne vez anavezet,
Mà 'z eo eur baradoz evid an dud oajet...

(1) Ar ger reiz eo kelenndi.
(2) Gwak, ar c'hontrol d'ar ger bouc'h.

Klennerien ar skol a fell d'ê he diski
D'ar vugale a vez ganto war ar studi.
N'eus tra dereatoc'h, gouest d'ober brasoc'h mad.
R'hen devo seurt labour bennoz Doue an Tad,
Anaoudegez ar Vro, trugarez pep mignon !
.....
En Nenv e selaouer eur bedenn a galon,
Dreist-holl pa vez laret gand eur muzellou koz
'Zo o vont d'o zerri, da viken, dorn an Noz,
Barnet da zilezel a-dal brema, o c'han,
Dindan boan d'abretât dervez an tremenvan.

Ivonic PICARD.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé *Le Pape*, ancien Supérieur de la maison de Kéroulas, décédé le 17 septembre à Keraudren.

M. Edmond *Fayet*, adjudant-chef, père de Edmond Fayet, élève de 3e, décédé le 25 septembre à Percy-en-Auge.

Mme veuve *Phérivong*, grand'mère de MM. Phérivong, élèves de 7e, décédée à Régnéville (Manche).

Mlle Anne *Nayl*, sœur de Sœur Marie, religieuse infirmière au Collège, décédé à Diégon (Morbihan).

M. l'abbé *Nicolas*, frère de M. Nicolas, professeur de Physique, dont les restes, ramenés du front, ont été inhumés à Henvic le 6 août.

M. Jean *Derrien*, de Locquénolé, ancien élève.

R. P. *Souben*, Bénédictin de Solesmes, décédé le 24 juin.

Louis *Le Bec*, de Plouguer, frère d'Auguste Le Bec, élève de 5e.

MARIAGES :

On nous a fait part des mariages de :

M. Xavier *Salaün*, ingénieur chimiste, Quimper, et Mlle Jane *Vissac* (1er septembre).

M. Georges *Lambert* avec Mlle Germaine *Lintanf*, sœur de Marcel et d'Auguste Lintanf, élèves de 1re et 2e (24 septembre).

M. L. *Coroller* avec Mlle L. *Berthevas*, St-Pol-de-Léon (24 septembre).

M. Henri *Plassart*, lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur, frère de Louis et de Robert Plassart, élèves de 2e et de 4e, avec Mlle Gabrielle *Castéran* (Châteauneuf-du-Faou), 2 octobre).

M. Emmanuel *Chevillotte*, ingénieur agronome, avec Mlle Marie-Anne *Mège*, sœur de Michel Mège, élève de 1re (Penzé, 25 octobre).

M. *Saccadas*, frère de M. Saccadas, professeur de musique, avec Mlle C. *Le Bourhis* (Coray, 7 août).

Nos meilleurs vœux de bonheur !

FIANÇAILLES :

M. et Mme Doniol, de Guingamp, nous annoncent les fiançailles de leur fille, Mlle Geneviève Doniol avec M. Lanlaine du Defaise, enseigne de vaisseau.

NAISSANCES :

M. et Mme Julien *Guiomar* nous font part de la naissance de leur fille Marie-Jacqueline (Morlaix).

M. et Mme *Phérivong* nous font part de la naissance de leur fils François (Le Havre).

M. et Mme Jean *Nédellec* nous font part de la naissance de leur fils Yves (Lille).

Goulven, notre sympathique échanson et panetier, nous fait part de la naissance de sa fille Anne-Marie.

Sincères félicitations.

ORDINATION :

Nous regrettons d'avoir omis dans notre numéro de juillet le nom de M. l'abbé G. *Mingam*, missionnaire d'Haïti, qui a reçu la prêtrise au Grand Séminaire de Saint-Jacques.

NOMINATIONS ET DISTINCTIONS :

M. l'abbé *Le Roux*, ancien recteur de Landunvez, a été autorisé à porter la mosette de doyen à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

M. l'abbé *Guivarc'h*, ancien maître d'études à Saint-Pol, a été nommé vicaire à Rosporden.

Il a été remplacé par M. l'abbé *Rolland*, jeune prêtre de Ploudalmézeau.

M. l'abbé *Abgrall*, directeur de l'Ecole de Guissény, a été nommé recteur de Logonna-Quimerch.

M. l'abbé *Lagathu*, vicaire à Plougastel, a été nommé aumônier au Nivot.

M. l'abbé *Néa*, de Plouénan, a été nommé vicaire à Plougar.

M. l'abbé *Le Goff*, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Douarnenez.

M. l'abbé *Pouchart*, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Pont-Croix.

M. l'abbé *Kervella* a été nommé vicaire à Hanvec.

M. l'abbé J.-P. *Bellec*, jeune prêtre, a été nommé professeur à l'Institution Saint-Yves, de Quimper, et M. l'abbé *Améry*, maître d'études dans le même établissement.

Quelques-uns de nos amis religieux nous ont fait part de leur profession religieuse :

M. Nicolas *Moysan* (cours 1917) a fait profession le 17 octobre au Noviciat des Pères du Saint-Esprit à Orly (Seine). Il poursuivra désormais ses études au Séminaire de Chevilly (Seine).

M. Henri *Moreau*, dominicain (cours 1921), a fait profession à Angers le 1er octobre ; il est actuellement à Ryckholt, dans le Limbourg hollandais.

M. Joseph *Le Gall* (cours 1917), de Plouescat, Père de Marie (B. Grignon de Montfort), a fait profession à l'abbaye de Celles-sur-Belles (Deux-Sèvres).

SUCCÈS :

M. François *Nicol* (cours 1917), de Guerlesquin, élève à l'Ecole Centrale, a obtenu son diplôme d'Ingénieur.

M. Emile *Kerbrat* (cours 1921), a été reçu au Concours des Contrôleurs de Douanes et nommé à Dunkerque.

M. Eugène *Le Lay* (cours 1917), de Saint-Pol, a passé avec succès son 3e examen de médecine à l'Ecole Navale de Bordeaux.

M. Jean *Moreau* (cours 1921), de Châteauneuf-du-Faou, a été reçu à l'Ecole de Pharmacie de Lyon (n° 4).

M. *Brélivet*, de Lopérec, a passé avec succès son 2e examen de droit.

ADRESSES ET CORRESPONDANCE :

R. P. *Le Denn*, curé de la Haute-Guinaudée, presbytère de Jérémie, Haïti, viâ New-York.

R. P. *Tanguy* (de Plouvorn), Cap Haïtien, Haïti.

R. P. *Godec*, Procure des Missions Etrangères, Pondichéry (Hindoustan).

M. *Goarnisson* (cours 1915), étudiant en médecine, interne de l'hôpital Saint-Yves, Rennes.

Docteur Paul *Gouriou*, La Terrasse en Chamalière (Puy-de-Dôme).

M. l'abbé *Cléguer*, Séminaire de St-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.

M. Jean *Jacob* (de Roscoff), élève de l'Institution Notre-Dame, Pontmain (Mayenne).

M. Charles *Hénaff* (de Plouescat), étudiant à l'Ecole St-Louis, rue de l'Harteloire, Brest.

M. Jean *Cariou*, surveillant, Ecole St-Louis, Brest.

M. Louis *Coat*, médecin auxiliaire, Plougonven (Finistère).

M. André *Créac'h*, sous-lieutenant, 12e Tirailleurs tunisiens, La Goulette (Tunisie).

R. P. *Le Bras*, missionnaire, Evêché, Les Cayes (Haïti).

M. Yves *Boucher*, Clinique du Dr Lefranc, Roscoff.

M. P. *Dréno*, Receveur de l'Enregistrement, place Mesgloaguen, Quimper.

M. M. *Doniol*, Ecole Sainte-Geneviève, Cours de Polytechnique, Versailles (Seine-et-Oise).

M. Victor *Fournis*, Contrôleur des Douanes, La Pallice, par La Rochelle (Charente-Inférieure).

M. Isidore *Lazennec*, 30, avenue de l'Observatoire, Paris.

M. Jean *Nédellec*, 22, rue d'Alembert, Lille (Nord).

M. H. *Ponty*, Directeur de la Banque Massiot et Cie, 15, rue de la Mairie, Brest.

M. J. *Roche*, sous-lieutenant, 6, Impasse La Louvière, Epinal (Vosges).

M. J. *Bervas*, secrétaire de Mairie, Plounéour-Trez.

Plusieurs de nos anciens élèves sont entrés au Séminaire de Quimper : René *Kérautret*, de Morlaix ; Augustin *Lourent*, de Saint-Pol ; François *Quéguiner*, de Henvic ; Louis *Sparfel*, de Plounévez-Lochrist ; Jean *Taniou*, du Conquet.

De plus, sont au Noviciat des Oblats de Marie, Thy-Le-Château, Province de Namur (Belgique) :

J. Yves *Larvor*, de Guiclan ; J. *Nicol*, de Guerlesquin ; J. *Le Bars*, de Landivisiau.

M. l'abbé *Gestin*, de Lambézellec, Séminaire français, 42, viâ Santa-Chiara, Rome (Italie).

M. l'abbé *Galès*, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, prépare à Angers sa licence ès-lettres (22, rue Donadieu).

M. Luc *Rapine*, dessinateur à la Compagnie du P. O., a été en villégiature à Perros-Guirec. Il en a profité pour venir saluer le Creisker et ses anciens professeurs. (11, rue des Fées, Plessis-Robinson, Jardin de Paris, par Sceaux, Seine.)

M. Marcel *Chalm* suit au Maroc le cours des élèves officiers de réserve. 1er Rt de Zouaves, 8e Compagnie, Peloton des E. O. A., Mazagan (Maroc).

M. Léon *Tchéou Pan Lien*, Ecole des Arts et Métiers, Pierrard (Virton) Belgique.

M. Paul *Quentel* (cours 1916) a terminé la préparation de sa licence au mois de novembre de l'an dernier, et heureusement passé ses trois « probatoires ». Il est pharmacien depuis le mois de juillet. En ce moment, il occupe la Pharmacie, 11, rue Louis-Pasteur, dont il est devenu propriétaire... et tient à notre disposition d'excellents remèdes.

M. Armand *Coulogner* (21e B. O. A.) attend au Fort d'Aubervilliers la libération de sa classe. Il rencontre tous les dimanches, au Séminaire de la Rue du Bac, F. Kerroc'h et d'autres amis du Séminaire de Quimper. Il a rendu visite à M. Moysan, à Orly, et se recommande aux bons souvenirs des Anciens.

M. François *Crom* (cours 1917) est comptable, 51, rue Victor-Hugo, à Montreuil-sous-Bois ; il a beaucoup regretté de n'avoir pu assister à la Réunion des Anciens le 6 septembre et demande des nouvelles de son vieil ami René Thomas, de Guimaëc. Qui pourrait nous donner l'adresse de l'ami Thomas ?

M. Alexis *Ménez*, séminariste-soldat de Locquénolé, fait son service militaire en Allemagne : il nous écrit ces quelques mots : « Je me trouve actuellement dans les pays Rhénans et suis le peloton des E. O. R. à Biebrich. C'est une ville de 20.000 âmes qui se trouve à mi-chemin entre Mayence et Wiesbaden. A Biebrich, la majeure partie de la population est protestante et compte environ 8.000 catholiques. A Mayence, au contraire, la population est surtout catholique...

« Le métier militaire n'a rien d'enviable : nous faisons des marches de 20 à 30 kilomètres avec le sac sur le dos ; aussi on voit venir le soir avec délices... Depuis mon arrivée ici, j'ai reçu peu de nouvelles du Collège et des Anciens; rien ne me serait pourtant plus agréable, à cette distance du pays... » E. O. R. (I. 30e C. A., S. P. 180.)

M. Jean *Senneville*, de St-Pol-de-Léon (cours 1922), est au Séminaire des Pères Blancs à Kerlois, près d'Hennebont (Morbihan).

Il nous écrit cette lettre :

« Chaque année, je lisais dans le *Bulletin* que les Anciens n'écrivaient pas assez. Aussi, bien qu'on me traite peut-être de particulariste, j'ai entrepris de donner de temps en temps de mes nouvelles au Creisker.

« Je me plais beaucoup ici ; dès que je suis arrivé, je me suis mis à mon affaire et je ne pensais même plus à mon St-Pol. Le lendemain de mon arrivée, nous sommes entrés en retraite pour huit jours. Cela m'a rappelé plus ou moins vaguement la retraite que l'on fait au Collège ; car, ici, c'est le silence complet. Nous avions deux heures de travail manuel par jour à faire en silence. Cela pouvait

paraître dur ; mais je ne sais pas comment cela se fait, nous avions à peine la tentation de causer. Par ailleurs, nous avions nos quatre sermons comme au Collège. Le 7 octobre, jour de la fête du Rosaire, nous avons pris l'habit. Nous étions 37 nouveaux. Le matin, nous nous regardions en riant de nous voir tous ainsi habillés. Mais nous n'avions pas la sensation ni l'idée, comme on dit en Philosophie, de ce que nous étions nous-mêmes, car nous n'avons pas de glace pour nous regarder ; ce serait d'ailleurs un luxe bien inutile : nous n'aurions même pas le temps d'en user.

« Notre emploi du temps est autrement chargé qu'au Collège. Nous nous levons à 5 h. 5 pour être à la chapelle à 5 h. 1/4. On fait la prière, la méditation, puis, à 6 h., on entend la Sainte Messe ; à 7 h., lecture d'Ecriture Sainte ; à 7 h. 1/2, déjeuner suivi d'une récréation jusqu'à 8 h. ; de 8 h. à 9 h. 1/4, étude pour préparer la classe de Philosophie ; de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4, récréation ; étude jusqu'à 11 heures. A cette heure, il y a classe de sciences, chimie ou histoire naturelle, cela dépend des jours ; à 11 h. 1/4, examen particulier et à midi, dîner. Après le dîner, il y a récréation jusqu'à 2 h. 1/4. A ce moment, nous récitons le chapelet puis étude ; à 3 h., classe de Philosophie ; à 4 h., goûter facultatif puis travail manuel. Ensuite, de 5 h. 1/4 à 7 h. 1/4, étude ; à 7 h. 1/4, visite au St-Sacrement ; à 7 h., lecture spirituelle ; à 7 h. 1/2, souper et récréation ; à 8 h. 1/2, prière du soir, et à 9 h. couvre-feu.

« Vous n'aurez pas été sans remarquer que nos classes ne durent pas plus d'une heure. C'est donc moins fatigant qu'au Collège et cela ferait peut-être envie à plus d'un élève. Pour les études, nous sommes seuls dans nos chambres. Il n'y a pas de surveillants ; chacun remplit à son égard ce rôle délicat et s'excite lui-même à travailler sérieusement ; pour les débuts de Philosophie, c'est bien nécessaire si l'on veut comprendre quelque chose.

« Nous faisons naturellement de la Philosophie scolastique. Le livre est en *latin*, mais on nous fait le cours en *français*. Il est vrai de dire que ce latin ne ressemble en rien à celui de Cicéron ni à fortiori de Tacite.

« Pendant les récréations, nous pouvons nous promener dans le parc de la communauté ou encore jouer au ballon. Il y a pour cela devant la maison un beau terrain bien

uni et bien plat auprès duquel « *Létiez* » ferait triste figure.

« Je vous ai dit tout à l'heure que nous étions trente-sept nouveaux ; avec les anciens, cela fait un peu plus de cinquante. *Messis quidem multa ; aperarii autem pauci*, cinquante missionnaires pour évangéliser l'Afrique ! Daigne donc le Maître des Apôtres faire sentir son appel à quelques collégiens de Notre-Dame du Creisker pour cette grande œuvre des missions !

« Si un de mes anciens camarades venait me rejoindre ici l'an prochain, je serais le plus heureux des hommes ; il trouverait ici la même patronne qu'au Collège, aussi bonne, aussi puissante : Notre-Dame d'Afrique..... »

Un aperçu sur l'École Centrale

Quelle diversité de carrières parmi les « math. élém. » de 1917 ! Outre l'Ecole Centrale dont j'ai l'honneur d'être élève, ils se sont répartis entre St-Cyr, l'Ecole Navale, un institut électrotechnique et une école professionnelle : cinq écoles pour six élèves. Cela change avec les habitudes d'autrefois : ceux qui ne rentraient pas au séminaire avaient l'horizon borné par l'armée ou les études de notaire, médecin ou pharmacien ; les autres carrières leur étaient totalement inconnues.

En apportant aujourd'hui ma collaboration au Coin des Anciens, je vais sans doute intéresser encore plus les jeunes qui auront bientôt à choisir leur carrière, mais j'ai peur de les rebuter en décrivant l'Ecole où l'on a sans contredit le plus de travail.

***

Le programme du concours d'entrée est le même pour les Grandes Ecoles qui, en fait se limitent aux Ecoles Polytechnique, Normale Supérieure, Centrale, des Mines de Paris, de Nancy et de St-Etienne et, à la rigueur, des Ponts et Chaussées (1) ; de la sorte, on peut, pour prévoir

(1) Toutes les autres écoles : St-Cyr, Navale, Hautes Etudes Commerciales, etc., sont accessibles après un an de préparation.

un échec dans l'une d'elles, présenter deux ou même trois concours à la fin des deux années de préparation. Seule, l'Ecole Centrale exige un concours à la fin de chacune des deux années.

Pendant la première, on apprend sans trop « se biler » des cours de mathématiques, de physique et de chimie, entièrement inclus au programme du concours et on commence à en faire de timides applications sur des problèmes faciles.

La seconde, on fait des problèmes à tour de bras et on apprend le cours de son mieux pour arriver à remplir, le jour du concours, un grand tableau, devant un examinateur impassible. Il est bien rare d'ailleurs qu'on y termine en entier un problème et qu'on ne se trompe pas, mais il ne faut pas s'en alarmer ; c'est le 14 au lieu du 19 et l'on passe.

***

Une fois reçu, et le temps des réjouissances et des congratulations dans la famille passé, il faut rentrer, et, à l'Ecole, vous attend un travail dont le coup de collier du concours n'a été qu'un aperçu.

Le programme d'études est très vaste : il comporte, comme l'indique le nom de l'Ecole « *Centrale des arts et manufactures* », l'étude de toutes branches de l'industrie.

Un jeune ingénieur E. C. P. (école centrale de Paris) sait tout et ne sait rien : Il sait *tout*, en ce sens qu'il possède une culture scientifique générale et une culture technique approfondie pour chaque genre d'industrie. Il ne sait *rien* parce qu'il est encore incapable de fournir un projet vraiment constructible et qu'il doit adapter sa formation technique à une industrie spéciale.

Les cours sont d'ailleurs distribués entre les 3 années d'étude d'une façon tout à fait rationnelle : Comme *bizuth* (élève de 1re année), l'élève poursuit et achève sa formation scientifique par des cours de mathématiques pures, de physique et chimie générale. C'est à quoi se limite l'enseignement donné à l'X (Polytechnique), les math. étant un peu plus détaillées. En *carré* (2e année), il va acquérir une formation technique, c'est-à-dire la culture propre à l'ingénieur ; dans ce but, il étudiera les problèmes industriels de la production des matériaux et des énergies mécaniques et électriques en même temps que les calculs de résistance. En *cube* (3e année), les cours sont cette fois spécialisés et

comportent des études particulières sur la plupart de l'industrie... Constructions des macihnes, électrotechnique, chemins de fer, chimie industrielle, travaux, mines, métallurgie, etc... Voilà le programme, il s'agit de l'appliquer.

***

« Qu'est-ce qu'on a demain comme *amphis* ? », question que se posent bien des *pistons* (centraux) qui se rencontrent sur les chemins de l'Ecole, dans le métro ou sur la rue. Les cours se font en effet dans les grands *amphithéâtres*, sur les gradins desquels se pressent les 250 à 300 élèves de la promotion, sans aucun confort d'ailleurs. Il y a bien un ridicule petit dossier contre lequel ils ne s'appuient pas, obligés qu'ils sont de se pencher en avant pour écrire sur leurs genoux !

Face aux élèves, une chaire va d'un côté à l'autre de la salle : vraie barrière, derrière laquelle se meut le professeur. Chaque cours a son professeur : les sciences pures sont enseignées par des hommes éminents, tels M. Emile Picard et M. Hadamard, nos deux meilleurs mathématiciens actuels ; les cours industriels sont fait par d'anciens élèves qui conservent en même temps leur place dans l'industrie. La matinée est donc remplie par deux cours d'une heure et demie, et les élèves en ont plein la tête quand arrive l'heure de midi ; leurs doigts aussi sont rompus, surtout quand ils ont dû prendre à la volée le cours du professeur. Plusieurs maîtres donnent leur cours imprimé, d'autres, moins confiants dans la *sagesse* de leurs disciples, veulent les voir occupés à prendre des notes sur leurs leçons qu'ils ne trouveraient pas ailleurs. (1)

***

La soirée est occupée de 2 à 5 heures par les travaux pratiques pour lesquels les 3 promotions sont réparties dans les trois étages de la maison, chaque étage étant divisé en salles de 13 élèves.

En *bizuth*, ce sont des dessins ou manipulations ; après avoir pris, sur place, un croquis de machines ou d'archi-

(1) Il ne faut pas voir d'autres raisons pédagogiques dans cette méthode de faire prendre le cours par les élèves. (*Note de l'auteur.*)

tecture, l'élève le reproduit en dessin linéaire avec lavis ; les manipulations ne sont guère soignées : chacun chauffe à la fois dans plusieurs capsules des mélanges d'où il sort parfois des composés inattendus.

En *carré*, le travail devient plus personnel, les manipulations, plus sérieuses, sont suivies de la remise d'un compte-rendu ; les dessins sont remplacés par les projets où l'élève doit composer un ensemble d'architecture ou calculer dans ses moindres détails une construction mécanique.

En *cube*, les travaux pratiques varient avec chaque spécialité. En effet, au début de l'année, les élèves ont choisi la branche d'industrie où ils veulent s'exercer ; toutefois, les cours et les projets les plus importants restent communs. Les mécaniciens et constructeurs font des projets supplémentaires que les chimistes et les métallurgistes rmeplacent par des manipulations d'analyse quantitative.

***

Les travaux précédents se font à l'école l'après-midi, mais il en est d'autres plus importants pour le classement : ce sont les « colles » et les « exam. géné. ». Toutes, les semaines, l'élève passe une colle, examen particulier sur une portion d'un cours déterminé qui vient de lui être enseigné ; la valeur de 10 à 15 *amphis*.

Les cours de chaque professeur sont limités à un certain nombre d'amphis et une fois terminé l'élève doit passer un exam. géné. sur l'ensemble du cours, après quoi il n'en entend plus parler : il est enterré.

Une des distractions à l'école est justement le dernier amphi d'un professeur appelé son « *enterrement* ». Il est illustré d'un mot de remerciement du *major* à l'adresse du professeur et de toutes sortes de cérémonies funèbres inventées par l'imagination des élèves. C'est ainsi que, reconnaissants envers l'enseignement du professeur de géologie, notre promotion lui apporta sur sa chaire une collection de pierres rares, telles que des pavés de grès, de granit, et même de bois ramassés sur la rue.

A chaque fin d'année, on établit un classement en faisant la moyenne des « exam. géné. » comptant double de la moyenne des simples colles ; on conçoit leur importance et le travail qu'apportent les élèves dans leur préparation.

Le classement de sortie se fait en faisant la moyenne totale des trois années, combinée avec la note d'un projet de sortie qui compte pour les 2/3 d'une année.

Cette méthode de travail tient en haleine le pauvre « ***piston*** ». Il devra occuper la plupart de ses soirées à préparer sa colle hebdomadaire et même la plupart de ses dimanches, surtout désormais ; le nouveau régime supprime, en effet, les trois après-midi libres dont disposait l'élève pour préparer ses exam. géné.

Cependant, il faut avouer que dans cette atmosphère de travail le temps passe vite ; il suffit de travailler régulièrement, sans vouloir faire de zèle, pour être sûr de sortir avec le diplôme d' « Ingénieur E. C. P. ». Après la sortie, il faut se décider pour une certaine industrie ; en général, les jeunes Centraux se placent dans une grosse entreprise pour se faire la main à la pratique et aux affaires commerciales, quittes à recueillir plus tard leur indépendance par le fruit de leur activité.

Joseph POULIQUEN. Landivisiau.

AVIS

1° *Nous espérons que l'exemple de J. Pouliquen sera suivi et que les Anciens nous enverront, au cours de l'année, des articles pleins de substance et d'esprit, dont la lecture sera pour les amis du « Creisker » un aliment solide et un savoureux régal.*

2° *Ceux d'entre nos abonnés qui n'ont pas encore réglé leur note sont instamment priés de le faire au plus vite, pour assurer au Trésorier une avance qui lui est nécessaire.*

L. R.

Sommaire

Jésus et le jeune homme riche (*suite et fin*) : Abbé Pondaven.

La Vie au Collège :

La Vie Religieuse.

La Vie Intellectuelle : Tableau d'honneur ; Palmarès.

Conférences Notre-Dame du Creisker.

Les Œuvres : La Croix Blanche : Abbé F. Tanguy.

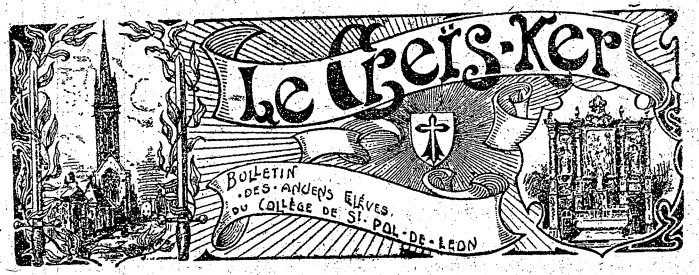
Ephémérides.

Fête de M. le Supérieur.

Le Coin des Anciens.

Souvenirs d'Afrique : J. Morvan.

7e Année. — N° 82 Décembre 1923



Jésus et le Jeune Homme riche

(Suite et Fin)

Mais, soudain, l'allégresse du jeune homme tombe ; le soleil de bonheur qui transfigurait ses traits se voile d'un nuage. Non, vraiment, il ne peut croire qu'on se sauve à si bon compte ! Quoi ! les rites compliqués, les prescriptions rabbiniques, les observances minutieuses, les ordonnances cérémonielles, tout cela inutile et négligeable ? Ce n'est pas possible ! Le Maître ne lui a pas tout dit...

Certainement, il y a encore d'autres pratiques qu'il lui faudra suivre. Puis son âme, travaillée par l'Idéal, éprouve en elle-même une incompréhensible poussée, et d'intraduisibles aspirations qui l'excitent à tenter quelque ascension mystérieuse vers les cimes très hautes d'une vie meilleure ; ainsi, sans doute, l'oiseau frêle, se sentant fait pour l'infini de l'azur, se trouve tremblant et incertain, debout dans le berceau de son nid, pour essayer quelques battements d'ailes avant de tenter la première envolée dans le grand espace qui l'enveloppe à la fois de séduction et de vertige.

— Non, il n'est pas possible que j'en aie assez fait jusqu'ici, pense le jeune homme.

— « Maître, que me manque-t-il encore ? » demande-t-il.

Le silence plane un moment sur la scène. Comme s'Il voulait donner à chaque idée le temps de bien s'établir et d'acquérir de la force, à chaque sentiment de prendre son développement et de mûrir, Jésus ne se hâte point de répondre ; puis, le Maître s'attarde à contempler cette âme si belle, qui, chose inouïe, par delà les biens terrestres, par delà la vie honnête, désire quitter les horizons vul-

.....

Jeune homme qui, en ce moment, relis l'épisode évangélique si souvent renouvelé au cours de vingt siècles — et d'ailleurs bien à plaindre si tu ne le relis jamais, — dis-moi si tu n'as pas eu, toi aussi, ta rencontre avec Jésus ? N'as-tu pas déjà connu une heure où le Christ, bien en face de toi, les yeux dans tes yeux, sa main cherchant la tienne dans un geste d'attirance divine et pour que, entre lui et toi, fut conclu le contrat de mutuelle appartenance, t'a tenu le même langage d'amour ? Ne t'a-t-elle pas été faite alors, l'invitation délicieuse de le suivre ? Il se peut, certes, que cela n'aille point sans quelque abnégation ? On est toujours riche, sais-tu ? de quelque bien — ou hélas ! de quelque mal ! — qu'on peut et qu'on doit sacrifier ! et tu n'as rien compris si tu as cru que seuls les monceaux d'or et les grands territoires écartent du Christ ! Hélas ! tout est lien pour nous retenir loin de Lui. Lequel de ces liens te faudrait-il briser aujourd'hui ? Dis, que te demande la voix du Christ ? Quel sacrifice ? Une habitude ? Un camarade ?... Les faiblesses du respect humain ?... L'enflure de ton orgueil ?...

Si Jésus rêve pour toi une ascension qui t'honore, vas-tu lui répondre qu'Il ne sait pas ce qu'il te faut, ou que tu le sais mieux que Lui ? Vas-tu te dérober, et follement déchirer le beau plan de perfection que sa tendresse sage avait conçu pour toi ?

Que si la vie meilleure t'attire, sans que tes forces y suffisent, je m'expliquerais que tu hésites sans pourtant comprendre que tu recules. Car tu peux prier, et Jésus qui donne l'amour de l'inaccessible idéal y ajoute la puissance d'y tendre et d'en approcher sans cesse. Pour quiconque offre sa bonne volonté, fût-elle des plus faibles, la grâce vient qui la transporte.

Par contre, si, dédaigneux de l'invitation divine, tu ne veux que d'une vie correcte, mais terne, régulière mais sans élévation, bonne mais sans idéal, si tu as fait le calcul d'en demeurer là, si tu recherches le marchandage par où tu te donneras le moins possible, si, renonçant au mieux, tu veux simplement t'en tenir au bien, *tu te trompes !* Tu ne veux pas être l'élu, prends garde que, Dieu t'abandonnant, tu ne deviennes le paria. Remonter le fleuve ou se laisser aller au fil de l'eau, oui ! mais rester exactement au même point, combiner son effort en l'opposant au courant, si bien qu'il y ait équilibre longtemps et

toujours, allons donc ! *monter* ou *descendre*, on ne garde pas le milieu !

Si donc, t'éloignant de Jésus qui t'appelle, tu lui signifies que tu conserveras tes distances, encore une fois *tu te trompes !* Tu t'en iras plus loin que tu ne veux le voir... On ne repousse pas impunément les avances amoureuses d'un Dieu !

Va-t-en donc loin de la Vie, loin de la Beauté, loin de la Perfection ; repousse la lumière ; recherche les ténèbres, mais n'espère pas y trouver le rassasiement et la paix heureuse. De toi bientôt, ceux qui t'ont connu pourront dire : « *Abiit tristis* », il est parti tout triste, le jour d'une rencontre avec le Christ, au temps de son adolescence. Il a commencé à se perdre, à l'heure où Jésus, frappant à la porte de son âme, lui offrait la vie meilleure et, *lui, n'a pas voulu...*

Abbé G. PONDAVEN.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

11 Novembre : Les Morts de la Guerre (M. Saccadas).

18 Novembre : Objet du 1er Commandement (M. Abily).

25 Novembre : La Foi. Péchés contre la Foi (M. Le Meur).

2 Décembre : L'Espérance. Péchés contre l'Espérance (M. Le Roux).

8 Décembre : L'Immaculée Conception (M. Mazéas).

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

Réunion du 28 Octobre. — M. le Directeur commente aujourd'hui devant nous le nouvel article qu'il a heureusement inséré dans les règlement de notre Association et qui a trait à l'adoration.

père contre David, il annonce, d'abord, à son ami ce qui se passe chez son père et va trouver Saül, en disant : « O roi, David a tué le géant Goliath ; et vous étiez joyeux à cette nouvelle. Il a sauvé les Israëlites, et maintenant vous voulez le tuer. » Jonathas, grâce à son dévouement, put, à plusieurs reprises, le faire échapper aux persécutions de son père.

Enfin, une bonne amitié doit être *constante*. Après la fuite de David, le cœur de ces deux amis était encore attaché par le Seigneur.

David pleura longtemps la mort de Jonathas : « Mon frère bien-aimé est mort, disait-il, je l'aimais comme une mère aime son fils. »

Le Secrétaire : Ernest TANIOU,
Elève de Cinquième.

La Vie Intellectuelle

TABLEAU D'HONNEUR

MOIS DE NOVEMBRE

Philosophie. — 1. Mével ; 2. Herry ; 3. Person ; 4. Roux.

Première. — 1. Quiniou ; 2. Daniel ; 3. Vallée.

Seconde. — 1. Guivarc'h ; 2. Guillerm et Le Borgne ; 4. Madec et Pouliquen ; 6. Coat.

Troisième. — 1. Sévère ; 2. Birrien ; 3. Cochard ; 4. Le Roux ; 5. Le Bihan ; 6. Abgrall ; 7. Daniellou ; 8. Miossec ; 9. Coat ; 10. J. Kerrien ; 11. Guézuennec et Plantec.

Quatrième. — 1. Laizet ; 2. Guilcher et Cren ; 4. Cloarec et Congar ; 6. Le Guen ; 7. Quéré ; 8. Pouliquen ; 9. J. Taniou.

Cinquième Blanche. — 1. E. Taniou ; 2. Loriquet ; 3. A. Guillerm ; 4. Marion ; 5. Guichoux ; 6. A. Pailler.

Cinquième Rouge. — 1. Le Guern ; 2. Lautrou ; 3. Quéméner ; 4. Guillerm ; 5. Derrien ; 6. Prigent ; 7. Le Fur.

Sixième Blanche. — 1. Péron ; 2. J. Le Rest ; 3. Congar ; 4. Sparfel ; 5. Guerch et Kerseaven ; 7. Déroff ; 8. Meillard ; 9. Mazo ; 10. Elard ; 11. Liard ; 12. Godec ; 13. A. Quéré ; 14. F. Le Goff ; 15. Mazé.

Sixième Rouge. — 1. Gorrec ; 2. Guyader ; 3. Le Saout ; 4. Quiniou ; 5. Méar.

Septième. — 1. de Rusunan ; 2. Le Bihan ; 3. Nédélec ; 4. Merret ; 5. Hélary ; 6. Guyader ; 7. L. Castel.

Huitième. — 1. R. Corre ; 2. H. Seité ; 3. Daniélou ; 4. H. Castel ; 5. I. Le Rest et Suignard ; 7. Angebaud ; 8. P. Le Reste ; 9. J. Créac'h ; 10. Le Lez ; 11. Malgorn.

Neuvième. — 1re Division : 1. Riou ; 2. Rolland ; — 2e Division : Nédélec.

PLACES DE COMPOSITIONS

MOIS DE NOVEMBRE

Philosophie. — Philosophie : 1. Mével ; 2. Person. — Mathématiques Elémentaires (Géométrie) : 1. Peyron ; 2. Gléran.

Première. — Dissertation française : 1. Quiniou ; 2. Dessonnes. — Thème grec : 1. Bizien ; 2. Joël Bellec. — Version latine : 1. Quiniou ; 2. Péron. — Version grecque : 1. Le Rest ; 2. Bizien. — Anglais : 1. Tran-bâ-Huy ; 2. Quiniou.

C. D. — Géométrie : 1. Quiniou ; 2. Rivoalen. — Algèbre : 1. Vallée ; 2. Quiniou. — Physique : 1. Quiniou ; 2. Mège.

Seconde. — Version latine : 1. Madec ; 2. Coïc. — Thème grec : 1. Coat ; 2. Le Borgne. — Version grecque : 1. Le Borgne ; 2. Berre. — Hist. littéraire franç. : 1. Guillerm ; 2. Coïc.

C. D. — Géométrie : 1. Madec ; 2. Cadiou.

Troisième. — Thème grec : 1. Birrien ; 2. Sévère. — Version latine : 1. Sévère ; 2. F. Abgrall. — Narration : 1. Vallée ; 2. L. Péron. — Anglais : 1. Guézennec ; 2. Birrien. — Version grecque : 1. Sévère ; 2. Le Bihan.

C. D. — Géométrie : 1. Daniellou ; 2. Coat.

Quatrième. — Thème latin : 1. J. Cadiou ; 2. Guilcher. — Thème grec : 1. Quélennec ; 2. Laizet. — Narration : 1. Congar ; 2. Guilcher. — Version grecque : 1. Guilcher ; 2. Cren.

Cinquième Blanche. — Version grecque : 1. Loriquet ; 2. Guillerm. — Thème latin : 1. Loriquet ; 2. Marion. — Géographie : 1. J. Pailler ; 2. Corre.

Cinquième Rouge. — Version grecque : 1. Derrien ; 2. Quéméneur. — Thème latin : 1. Guillerm ; 2. Derrien. — Géographie : 1. Le Mer ; 2. Derrien.

Sixième Blanche. — Thème latin : 1. Mazo ; 2. Meurzec. — Version latine : 1. Mazo ; 2. Elard. — Histoire : 1. R. Thomas ; 2. A. Corre. — Géographie : 1. Mazo ; 2. Elard et Péron.

Sixième Rouge. — Thème latin : 1. Gorrec ; 2. Pasquet. — Version latine : 1. Gorrec ; 2. Méar. — Orthographe : 1. Pasquet ; 2. Gorrec. — Histoire : 1. Méar ; 2. Rouillard.

Septième. — Analyse : 1. Le Bihan ; 2. J. Tanguy. — Arithmétique : 1. Le Bihan ; 2. Hélary et Quéméner. — Catéchisme : 1. de Rusunan ; 2. Besson. — Histoire : 1. Le Bihan ; 2. Hélary.

Huitième. — Catéchisme : 1. I. Daniélou ; 2. I. Le Rest. — Rédaction : 1. P. Le Reste ; 2. G. Eléonet. — Histoire : 1. Suignard ; 2. P. Le Reste. — Récitation : 1. H. Castel ; 2. P. Le Reste. — Géographie : 1. Suignard ; 2. Angebaud. — Dessin : 1. Olier ; 2. Quillévéré. — Histoire Sainte : I. Le Rest ; 2. J. Créac'h. — Grammaire : 1. H. Seité ; 2. I. Daniélou.

Neuvième. — Orthographe (1re Division) : 1. Glémarec ; 2. Plantec ; — (2e Division) : 1. Urien ; 2. Nédélec. — Arithmétique (1re Division) : 1. J. Plantec et F. Moal ; — (2e Division) : 1. Urien ; 2. A. Le Saout. — Lecture (1re Division) : 1. Delahaie et O. Alain ; — (2e Division) : 1. A. Péron ; 2. Nédélec. — Catéchisme (1re Division) : 1. Glémarec et O. Alain ; — (2e Division) : 1. Tonnard ; 2. Nédélec. — Ecriture (1re Division) : 1. H. Créac'h ; 2. Plantec ; — (2e Division) : 1. Urien ; 2. Nédélec. — Grammaire (1re Division) : 1. Riou et Glémarec ; — (2e Division) : 1. Nédélec ; 2. Urien.

Conférences N.-D. du Creïs-Ker

Séance d'ouverture. — 21 Octobre

Le Cercle est désormais au complet, il va pouvoir poursuivre ardemment sa tâche, comme les années précédentes. Mercredi 24 Octobre, a eu lieu la séance d'ouverture. En la circonstance, notre dévoué Directeur avait offert à M. le Supérieur de nous donner quelques conseils.

M. le Supérieur rendit hommage au zèle inlassable de notre aumônier, puis il tint à féliciter les nouveaux dignitaires et les nouveaux membres du Cercle.

Ensuite, il traita une question plus grave : l'utilité du Cercle d'Etudes. La France a besoin de notre concours et de notre appui ; mais l'aide qu'on nous demande doit être surtout morale, car notre patrie souffre avant tout du manque d'équilibre qui existe entre ses mœurs et ses idées. C'est donc par le Christianisme que l'on rendra à la France son prestige et sa prospérité de jadis.

C'est à nous, jeunes gens chrétiens, de travailler à cette reconstruction morale. Nous accomplirons notre tâche en gardant et en affermissant notre foi, par la prière, la pureté et par l'étude approfondie des questions sociales et religieuses qui sont à l'ordre du jour. C'est à ce point de vue que le Cercle d'Etudes pourra nous rendre de grands services : dans nos réunions, nous nous instruisons mutuellement, et ainsi nos idées sur les grands problèmes de l'heure présente sont éclaircies et affermies. Le Cercle d'Etudes est encore une école d'abnégation et de charité chrétienne, où l'on puise et où l'on entretient la flamme de l'apostolat, car dans la vie nous devrons être des apôtres et, comme l'a si bien dit M. le Supérieur, « de bons soldats dans l'armée du bien ».

En terminant, M. le Supérieur propose une idée nouvelle : il voudrait que, chaque mois, il y ait communion générale en groupe, et que, chaque jour, un ou deux membres fassent la communion aux intentions du Cercle.

Notre président se lève alors, et, en quelques paroles émues et sincères, remercie M. le Supérieur, pour les bons conseils qu'il vient de nous donner. Après son départ, M. Madec passe à des questions pratiques : il propose l'adhésion du Cercle à l'Association nationale de la Jeunesse Catholique : ce projet est adopté à l'unanimité. Pour les livres, notre directeur nous annonce que le Cercle restera, comme par le passé, abonné à la « Chronique sociale de France » et à la « Revue des Jeunes ».

Enfin, à la grande joie de tous, M. Madec nous assure qu'il tâchera de rendre hebdomadaires les réunions de notre Cercle. Puis, comme il reste encore quelques minutes, on récite la prière du soir.

LA QUESTION SOCIALE (31 Octobre)

Après le *Veni Sancte*, M. Madec reprend la lecture de l'Evangile à l'endroit où nous l'avions laissée l'an dernier, et nous commente très brièvement l'épisode de la femme pécheresse à qui le divin Maître remet ses péchés « parce qu'elle a beaucoup aimé ». Il nous invite, à l'exemple de Marie-Madeleine, à recourir à la miséricorde infinie du Sauveur lorsque nous aurons succombé à la tentation, sûrs que nous sommes de trouver un refuge dans son cœur compatissant et bon.

Notre aumônier cède la parole au secrétaire pour la lecture du rapport de la séance d'inauguration, rapport qui obtint des louanges. (Bon début!)

C'est au tour de notre distingué président de prendre la parole, non sans émotion, je crois, et nous donner l'exposé de la question sociale telle qu'elle se pose à l'heure actuelle.

En réponse à la parole mensongère de Gambetta, affirmant qu' « il n'y a pas de question sociale », *R. Larher* établit son existence en s'appuyant sur un texte de l'Encyclique de Léon XIII. Ce conflit existe dans toutes les parties de la société : famille, profession, cité, et a de nombreuses causes : d'ordre moral, d'ordre économique et politique. Parmi les causes morales, notre président cite la disparition de plus en plus accusée de principes religieux qui, avec elle, a entraîné la disparition de l'union et de la moralité dans la famille, de la justice dans le travail, de la fraternité dans les rapports sociaux. A celles-ci s'ajoutent les causes économiques créées par le machinisme qui nécessite de gros capitaux, provoque la surproduction et par suite la baisse de salaire et le chômage. Enfin, les causes politiques viennent rendre encore plus critique la situation, lorsque l'Etat ne vient pas en aide aux travailleurs par des lois et des instructions destinées à favoriser la paix et la justice sociales. Répondant à ces nécessités, les remèdes seront de trois sortes : moraux, économiques, politiques. Mais *Larher* ne fait que les citer, le programme du Cercle étant d'étudier tout au long les moyens de remédier à la crise sociale.

Cette conférence intéressante qui nous mit en face de la réalité et nous fit comprendre avec quelle ardeur nous devions nous appliquer à l'étude de ces questions qui passionnent notre époque, fut suivie de nombreuses objections de la part de Quiniou, de Le Boulech, de Vallée et de Mével qui mirent en lumière certains points intéressants de la question. Aussi, M. Madec se déclare-t-il satisfait de cette première séance et formule le souhait que toutes fussent aussi animées. Cependant, avouons qu'elles pourraient l'être encore plus, si tous les membres voulaient se mettre en peine de poser des « colles » à l'orateur qui se fera un plaisir d'y répondre, sachant qu' :

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ».

LES SYNDICATS OUVRIERS (6 Novembre 1923)

La suite de l'Evangile nous amène à la touchante parabole du semeur. Notre aumônier nous l'explique et nous met en garde contre les mauvaises terres que sont nos défauts et nos vices, et nous invite au contraire à ensemencer en bonnes terres par la pratique des vertus.

Après la lecture du comte-rendu, Larher donne la parole à notre vice-président Person qui doit nous entretenir des « Syndicats Ouvriers ».

Le « syndicat ouvrier » est une association qui a pour but de défendre les intérêts communs des ouvriers, mais il y a deux conceptions opposées de ce syndicat : le syndicat socialiste et le syndicat à principes chrétiens. Ils ont tous deux quelques avantages communs : ils sont par exemple un moyen d'éducation par les cours qu'ils organisent, ils contrôlent l'application des lois protectrices sur l'hygiène, la durée du travail ; enfin, ils sont des institutions de prévoyance contre le chômage ou la maladie, grâce à leurs caisses de secours. Cependant, il s'en faut de beaucoup qu'ils aient la même valeur, car le syndicat socialiste a de nombreux désavantages : il est une arme de guerre pour la lutte des classes et souvent il préconise la grève systématique et la violence comme moyen d'action.

Au contraire, le syndicat chrétien est une œuvre de paix sociale, car il favorise les institutions qui ont pour but de prévenir les conflits, comme les conseils d'usine, et, quand un conflit survient, il tâche de le résoudre pacifiquement à l'aide de commissions d'arbitrage.

De nombreux applaudissements soulignent la fin de cette conférence, mais le rapporteur n'a pas su contenter tout le monde et il doit donner quelques éclaircissements à Rivoalen, Mével, Peyron et Caroff, qui portent surtout sur des questions secondaires.

En terminant, M. Madec félicite l'orateur pour son beau discours, logique et complet, qu'il a su rendre vivant par des gestes nombreux et variés, et la séance est levée.

Les Secrétaires :
J. MÉVEL et J. QUINIOU.

La Croix Blanche au Collège

CONFÉRENCE DE M. FRANCIS TANGUY

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR, MES CHERS AMIS,

Il y a six mois que la Croix-Blanche, sortant d'une longue léthargie, a fait valoir ses droits à l'existence et a reconquis, de haute lutte, une partie du terrain que neuf années d'absence lui avait fait perdre à l'Institution N.-D. du Creisker. Sa vie est bien frêle encore, mais riche en espérance et, pour se développer, deux conditions lui suffisent : bonne volonté et lumière. Elle ne craint pas la discussion loyale, car, souvent, par ce moyen, de ses plus fougueux adversaires elle a fait ses défenseurs les plus ardents : elle ne redoute que l'indifférence immé-

ritée qui affecte de l'ignorer ou de la mépriser pour n'avoir pas à résoudre les problèmes qu'elle soulève. Vous, mes amis, qui n'êtes ici que pour apprendre à connaître et à aimer la vérité, vous ne refuserez pas de soumettre votre volonté aux directions de la raison et si, à l'issue de cette conférence, votre intelligence mieux éclairée vous montre, dans la Croix-Blanche, ce qu'elle est en réalité, une œuvre éminemment utile, pour ne pas dire nécessaire à l'individu, à la famille et à la société, vous ne reculerez pas devant le sacrifice qu'elle demande, vous lui donnerez généreusement votre nom et votre cœur.

Plusieurs mettent en doute l'utilité pratique de la Croix-Blanche. Il n'y aura à s'inscrire dans votre ligue, disent-ils, que ceux qui n'en ont pas besoin, ceux qui ne se sentent aucun attrait pour l'alcool. Dès lors, votre mouvement est frappé de stérilité : vous vous donnez beaucoup de peine pour enfoncer des portes ouvertes.

Une simple remarque dissipera le malentendu. Le but visé directement et principalement par la Croix-Blanche n'est pas la conversion des ivrognes. En cas d'épidémie, s'il est louable de consacrer ses forces et d'exposer sa santé au service des malheureuses victimes, le devoir le plus urgent n'en reste pas moins de s'opposer au progrès du mal par la création d'hôpitaux d'isolement et l'édiction des mesures d'hygiène. Certes, la Croix-Blanche n'interdit pas à ses membres de travailler au relèvement physique et moral des alcooliques ; cette tentative est trop conforme à l'idéal qu'elle poursuit pour ne pas mériter tous ses encouragements. Mais elle ne se fait pas d'illusion sur le résultat sensible de cet apostolat et, persuadée que prévenir vaut mieux que guérir, elle tourne surtout ses efforts vers la protection efficace des membres sains. Par l'abstinence totale d'alcool distillé, par une modération réelle dans l'usage des boissons fermentées, elle établit autour de ses fidèles un cordon sanitaire et, ainsi protégée contre la contagion, elle étudie dans le calme et la sécurité personnelle l'étendue du fléau, sa cause, son origine et ses remèdes.

Le Fléau

L'étendue du mal est immense ; il pénètre toutes les classes de la société et ses funestes effets se font sentir dans tous les domaines physique, moral, économique, social. Ne nous arrêtons pas aux cas d'ivrognerie repoussante qui avilit l'homme au-dessous de la bête : les crimes et les accidents relatés dans les faits divers des journaux suffiraient à montrer qu'ils ne sont pas si rares que voudraient le croire, ou le faire croire, certaines gens soucieux avant tout de sauvegarder leur tranquilité. Considérons des provinces entières de notre beau pays de France où les berceaux ne font plus équilibre aux cercueils ; écoutons les doléances des majors obligés parfois de déclarer inaptes au service militaire les trois quarts des conscrits, comme dans plusieurs localités de Normandie. Dira-t-on que c'est par un effet du hasard que les contrées les plus alcoolisées sont aussi celles qui ont à présenter aux conseils de revision le plus petit nombre de jeunes gens et le plus grand nombre de tuberculeux ? Et, tout près de nous, que de souffrances évoquées par le seul nom de l'alcool ! N'est-il pas banal, à force d'être commun, le cas de ce père de famille, ouvrier habile, gagnant de forts salaires qui eussent pû assurer à sa femme et à ses enfants un entretien honnête et aisé ? Et, cependant, la misère règne au foyer ; afin que le pain ne fasse pas complètement défaut sur la table de famille, la mère doit abandonner son ménage pour aller faire celui des autres ; les enfants, délaissés, courent la rue et se forment au hasard des rencontres. Le mari déserte le pauvre logis : l'argent qu'il a gagné tout seul, il se croit le droit de le dépenser à sa fantaisie, et chaque jour, sur le comptoir du cabaret, il laisse, en même temps que le fruit de son travail, un peu de sa santé, de son adresse et de sa dignité ! Heureux encore si la femme trouve dans sa foi assez de force pour supporter cette pénible situation ; mais parfois hélas ! aigrie par le malheur, à bout de courage, elle aussi succombe et va demander à l'ivresse quelques heures de plaisir ou d'oubli. Trente-neuf millions de Français entretiennent ainsi à leurs dépens quatre cent quatre-vingt seize mille cabarets qui font tous des affaires, plusieurs des affaires d'or, comme nous le laissent entrevoir les statistiques détaillées fournies par l'administration des finances. C'est ainsi qu'en la seule année 1921 nous avons dépensé plus de vingt milliards en boissons alcooliques. Les chiffres ici donnent le vertige : il serait fastidieux de les aligner devant vous et de renouveler la série des opérations qui aboutissent à ce formidable total ; qu'il vous suffise de savoir que dans ce gaspillage effréné l'alcool distillé est représenté pour la somme de six milliards 300 millions, et le vin pour plus de 12 milliards. Avant la prohibition, l'Amérique comptait 203.600 débits de boissons pour 110 millions d'habitants, et elle se jugeait alcoolisée : Que dire de nous alors ?

Sa Cause

La question alcoolique doit donc se poser en France : il ne faut cesser de le répéter, de le crier sur les toîts, car, à la faveur de notre apathie, le mal s'étend et devient chaque jour plus difficile à combattre. Ce qu'il importe de proclamer aussi très haut, c'est que la cause de l'alcoolisme c'est l'alcool, rien que l'alcool, et vouloir attaquer celui-là tout en respectant celui-ci est aussi insensé que de prétendre faire la guerre à l'Allemagne sans toucher aux Allemands.

Qu'est-ce donc que l'alcool ? A en croire les intéressés, c'est un produit merveilleux, une sorte de panacée, douée de propriétés extraordinaires et... extraordinairement contradictoires. Quand il fait chaud, un petit verre rien de tel pour se rafraîchir ; s'il fait froid, une goute de rhum vous réchauffera : c'est du soleil en bouteille. Etes-vous fatigué ? un autre petit verre vous redonnera des forces, tandis qu'un quatrième vous procurera le sommeil du juste.

Le malheur est que ces précieuses qualités n'existent que dans l'imagination des buveurs et que l'expérience leur apporte un démenti formel. Si l'alcool rafraîchit, pourquoi les explorateurs des régions tropicales le proscrivent-ils impitoyablement ? Et s'il réchauffe, comment se fait-il que les explorateurs des régions polaires, après plusieurs essais, l'ont rejeté comme

cause des précédents échecs ? L'alcool donne des forces, dites-vous ? Illusion ! il permet de dépenser plus vite celles qu'on possède, oui, mais au détriment de l'économie générale. Regardez les cyclistes, les boxeurs, les ascensionnistes, tous ceux en un mot qui doivent fournir un effort violent et prolongé. Durant la période de préparation, ils s'abstiennent de tout alcool, souvent de toute boisson fermentée, parce qu'ils veulent conserver intacte leur énergie musculaire.

Et quant au repos procuré par l'alcool, je veux bien qu'extérieurement il ressemble à celui du juste ; mais tout a une fin, et, si des rêves bleus ou roses ont bercé le sommeil de l'ivrogne, l'inévitable *mal de cheveux* le guette à son réveil. Si nous voulons vraiment être renseignés, adressons-nous plutôt aux savants. Ouvrons un livre de chimie : nous y lirons que l'alcool est le déchet résultant de la fermentation du sucre sous l'action d'un microbe. Interrogeons un physiologiste : il nous dira que l'alcool est un poison et un excitant. Il est poison, puisque, pris à une certaine dose, il tue infailliblement et que toujours il cause dans l'organisme, principalement dans le système nerveux, une perturbation proportionnée à la quantité absorbée, comme le démontrent les expériences précises des docteurs Smith, Joss, Frankfurther, Destrées, etc... La destruction de toute une race de l'Amérique du Nord, à l'aide de l'eau-de-feu, nous fait toucher du doigt la terrible puissance de cette *semence de mort* que, par une ironie cruelle, on dénomme *eau-de-vie*. Aussi, dans sa séance du 10 mars 1903, l'Académie de Médecine a-t-elle condamné tous les alcools. Et qu'on ne vienne pas nous objecter les propriétés nutritives de l'alcool, démontrées, dit-on, par l'Américain Atwater. Outre que ces propriétés ne sont pas encore scientifiquement reconnues, elles ne prouveraient nullement que l'alcool n'est pas un poison. Atwater, qui était un abstinent total, a lui-même commenté ses expériences en ces termes : « l'alcool est un aliment, c'est un mauvais aliment, c'est le pire des aliments. » Et le docteur Weiss, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, faisait à ce sujet une comparaison frappante. Supposons une turbine marchant normalement à l'aide de l'eau. On peut remplacer l'eau par de l'acide sulfurique, et la turbine continuera à marcher. Reste à savoir dans quel état elle sera au bout d'un certain temps. Dans un état analogue sera la machine humaine dans laquelle on remplacerait le sucre et les matières grasses par de l'alcool.

Nous n'admettons pas davantage la distinction arbitraire que plusieurs veulent établir entre l'alcool pris en grande quantité qui serait un poison, et l'alcool pris en petite quantité qui cesserait de l'être, comme si la quantité, qui n'est qu'un accident, pouvait modifier la nature d'un corps. Sans doute, nous ne prétendons pas, ni les médecins non plus, que n'importe quelle dose d'alcool, si faible soit-elle, constitue un danger : notre organisme est armé pour la lutte et si l'ennemi n'est pas trop fort, il en sort victorieux. Mais nous disons qu'il y a imprévoyance coupable à laisser dans le commerce un produit qui, comme tous les autres poisons, devrait être soumis au contrôle du pharmacien. Traiter l'alcool comme une boisson qu'il est normal d'offrir et d'accepter, en se fiant à la sagesse

de chacun pour éviter les abus, c'est oublier le second caractère de l'alcool, celui qui le rend plus dangereux parce que moins effrayant. L'alcool est un excitant, c'est-à-dire qu'il engendre dans l'organisme un besoin qui, pour être entièrement satisfait, exige chaque fois une dose plus forte. Suivant la pittoresque description du docteur Gay, on prend d'abord l'alcool sur un morceau de sucre, mais comme le morceau de sucre ne paraît pas suffisamment spongieux, on l'absorbe dans un petit verre. Bientôt, on trouve que le petit verre a le défaut d'être... petit, aussi utilise-t-on le grand verre et enfin la bouteille avec laquelle le malheureux a des conversations de plus en plus intimes et de plus en plus fréquentes. Prendre de l'alcool, c'est introduire l'ennemi dans la place : il ne restera pas inactif ; peu à peu, il étendra sa domination et préparera ainsi la capitulation finale.

Son Origine

Et, cependant, je ne crains pas de le dire, livré à ses propres forces, l'alcool ne serait guère redoutable. Pour accomplir son œuvre néfaste, il lui faut des complices qui lui procurent un déguisement et un faux état-civil. Une sentinelle, en effet, veille à la sécurité de l'organisme : c'est le palais, dénommé par quelqu'un le portier du tube digestif. Ce portier fait bonne garde et, avant d'être admis, il faut montrer patte blanche. Or, précisément, l'aspect de l'alcool est rien moins que rassurant : son premier contact avec la muqueuse de la bouche produit une impression de brûlure qui certainement exciterait la défiance. Il faut donc le maquiller, et, pour comble d'hypocrisie, lui le grand destructeur du sucre puisqu'il en est la corruption, on a l'audace de le présenter revêtu des dépouilles de sa victime. Alors comment de pas rassurer, et ne pas accepter en toute confiance le petit verre de liqueur qu'on vous offre si gentiment en ajoutant, dans un sourire : « C'est du doux, cela ne vous fera pas de mal. » D'ailleurs, est-ce que tout le monde n'en prend pas ? Pourquoi se singulariser et désobliger des gens qui se sont mis en frais pour vous ? Et l'on accepte chez Jean, et l'on accepte chez Pierre ; dès lors, on s'exposerait à froisser Jacques par un refus. Naturellement, on ne tient pas à être en reste de politesse : toujours accepter et ne jamais offrir serait de la goujaterie. Et puis, cette anisette ou ce vermouth-citron a une certaine saveur qu'on n'avait pas remarqué les premières fois et qui, après tout, n'est pas si désagréable. Chose étrange, on la retrouve dans la bénédictine et les autres liqueurs, avec de légères variantes qui augmentent encore le plaisir qu'on éprouve à les déguster. Puis, un jour, avec une certaine appréhension, on trempe le bout des lèvres dans un verre de cognac, et alors c'est une révélation. Ce goût indéfinissable, qu'inconsciemment on recherchait dans les précédentes boissons, c'est celui de l'alcool. Mais, dans ce cas, l'alcool n'est pas si mauvais qu'on le pensait, et ces Messieurs de la Faculté, avec leurs proscriptions gênantes, ne sont que des trouble-fête. Si le bon Dieu a fait de bonnes choses, c'est pour qu'on s'en serve. User modérément de tout, sans abuser de rien, n'est-ce pas l'idéal de la sagesse ? Dieu merci, on a assez de jugement pour se maintenir dans les limites de la tem-

pérance, et, si, dans certaines circonstances extraordinaires, on a été un peu plus gai que de coutume, quel mal peut-il y avoir à cela ? N'est-il pas permis de se dérider un peu, et faut-il rendre encore plus amère, par notre humeur maussade, cette triste vallée de larmes ? Malheureusement, les grandes occasions sont rares ; les petites sont beaucoup plus intéressantes parce qu'elles se renouvellent plus souvent et qu'on peut même au besoin les faire naître. Aussi, est-ce à celles-ci qu'on s'arrête au bout d'un certain temps et la rencontre d'un ami qu'on n'a pas vu depuis l'avant-veille devient un événement important qu'il convient de fêter verre en main. Encore un peu et ces prétextes même seront jugés inutiles : c'est désormais la passion qui règne et qui commande : l'organisme, vaincu, réclame le poison excitant contre lequel il luttait au début et qui a fini par l'asservir. Nous voici ramenés au cas que nous signalions tout à l'heure de l'ouvrir qui échange contre un peu d'alcool son pain et celui de ses enfants. Que d'étapes franchies, parfois en peu de temps ! Que nous sommes loin du verre de liqueur et du sourire qui l'accompagnait ! Et, cependant, ne l'oublions pas, là est l'origine du mal. Oh ! sans doute, tous ne se laissent pas entraîner jusqu'à cette extrémité ; il en est quelques-uns que leur constitution physique et leur éducation protège contre les sortilèges de l'alcool. Mais le nombre reste grand, l'expérience est là pour nous le dire, de ceux que l'hérédité, l'ignorance, la passion prédisposent à devenir les victimes de nos mœurs alcooliques. Avec bien plus de raison qu'à la Belgique, on pourrait appliquer à la France le mot spirituel de Carton de Wiart : « En Belgique, disait-il, on boit lorsqu'on est joyeux, comme lorsqu'on est triste, lorsqu'on a chaud comme lorsqu'on a froid, lorsqu'on travaille comme lorsqu'on est au repos ; le matin pour se donner du courage, à midi pour se donner de l'appétit, le soir pour avoir bon sommeil. Il arrive même quelquefois que le Belge boit parce qu'il a soif. » Comment résister lorsqu'on est faible, puisque ceux dont l'exemple devrait être un réconfort, sont les premiers à jouer le rôle de tentateur. On ne va pas dire à un fils d'alcoolique, le verre en main : « l'alcool est bon ; prends-en, mais pas plus que moi », de même qu'on ne pousse pas à se faire vacciner contre la typhoïde quelqu'un qui a déjà le germe de la maladie. Dans la pratique de la vie, le peuple ne tient pas de raisonnement compliqué : Vous lui dites qu'un petit verre fait du bien : il se range à votre avis, mais juge que deux en ferait encore davantage. Essayez de lui montrer qu'il abuse : il n'en conviendra pas : s'il boit plus que vous, c'est parce qu'il est capable d'en supporter davantage, mais quant à abuser, non vraiment, vous voulez rire : regardez donc le voisin, celui-là, oui exagère. C'est ainsi que chacun règle sur ses propres habitudes les limites de la tempérance et vous qui ne prenez d'alcool que de loin en loin, dans un verre de cristal, vous n'êtes pas plus admis à imposer votre manière de voir que l'ouvrir qui, trois fois par jour, avale d'un trait son verre de dûr.

Il est des choses dont le seul usage, dans les conditions ordinaires de l'existence, constitue un abus : de ce nombre sont la morphine, l'opium, l'alcool qui ne répondent à aucun besoin naturel, et qui, par contre, engendrent dans l'organisme des

besoins factices et désordonnés. Ni plus, ni moins, disait Saint François de Sales : n'abusons de rien même des meilleures choses, mais ne croyons pas qu'il nous soit permis d'user de tout à notre fantaisie. Toutes les créatures, sans doute, puisqu'elles sont l'œuvre de Dieu, sont bonnes, mais à condition qu'on les réserve à l'usage qui leur convient naturellement. L'alcool est un carburant qui a sa place toute marquée dans l'industrie ; c'est un dissolvant et à ce titre il peut rendre service à la chimie et à la pharmacie, mais c'est un poison qu'il faut normalement écarter de tout organisme vivant.

Les Remèdes

Et maintenant que vous connaissez le fléau, que vous en avez remarqué la cause et l'origine, qu'allez-vous faire ? Trois attitudes sont possibles. Tout d'abord celle que vient d'adopter la majorité des députés en votant, le 15 Février dernier, au détriment du budget national, l'extension du privilège des bouilleurs de crû qui permet à 2 millions d'individus de distiller gratuitement et, à l'abri de tout contrôle efficace, leur récolte ou celle du voisin. Vous n'ignorez pas le rôle important de l'alcool dans les questions électorales, et dame ! il faut songer à la réélection. C'est aussi la ligne de conduite adoptée par la plupart de nos grands quotidiens, qui, dans leur trois premières pages, racontent avec force détails les drames de l'ivresse, et en quatrième font de la réclame pour toute la gamme des spiritueux, sans vouloir remarquer le lien de causalité qui relie ceux-ci à ceux-là. Il est probable que votre situation ne vous mettra jamais en demeure de choisir entre votre intérêt et vos convictions antialcooliques, mais, dès maintenant, vous pouvez opter entre l'indifférence égoïste qui cherche à se justifier en critiquant les efforts des autres et une initiative généreuse qui s'attache à découvrir et à appliquer le remède. Pour accomplir tout son devoir, il ne suffit pas d'éviter soi-même le mal, il faut le combattre dans la mesure de ses moyens. Pilate, en se lavant les mains, n'a pas fait disparaître la tache de sang de déicide, et, jusqu'à la fin des siècles, son nom restera marqué du stigmate de la lâcheté.

Ecoutez plutôt St Paul déclarer qu'il préférait s'abstenir toute sa vie de viande que d'être, même indirectement, une pierre d'achoppement pour l'un quelconque de ses frères. Avant tout, dégagez votre responsabilité en décidant de ne jamais offrir, ni accepter, un verre d'alcool, protestant par votre attitude contre une mode déraisonnable et funeste. Faites mieux, prenez l'offensive ; puisque tant de forces conscientes ou inconscientes se coalisent pour perdre les individus, ruiner les familles et affaiblir la race, liguez-vous pour leur défense ; unissez vos efforts aux efforts de tous ceux qui poursuivent le même but, inscrivez-vous dans la Croix-Blanche. Seul, que ferez-vous ? Oh ! je sais bien que théoriquement l'inscription dans une société abstinente n'est pas nécessaire ; mais pratiquement, y a-t-il d'autres que les membres de ces sociétés à lutter contre l'alcoolisme ? Vous vous abstiendrez d'alcool, dites-vous ; mais si vous ne le faites pas par principe, si on ne voit dans votre geste qu'un caprice sans importance, quelle

force d'entraînement aura votre exemple? Tandis que si vous vous posez officiellement en champion de la cause antialcoolique, on rira de vous, peut-être, en attendant qu'on vous approuve et qu'on vous imite. Toute conviction qui s'affirme impose le respect et force l'attention : or, c'est l'Ecriture qui le dit, le monde se meurt de ne pas réfléchir. On accepte gratuitement des formules toutes faites, sans s'accorder à soi-même et sans accorder aux autres le droit d'en discuter les fondements. Ce droit, ayez le courage de le revendiquer ; suivant le conseil que nous donnait un professeur de philosophie, sous la paille des mots cherchez toujours le grain des choses. Ce grain substantiel, la Croix-Blanche vous aidera à le trouver et à le goûter ; sa revue mensuelle vous mettra sous les yeux le résultat des patientes recherches de spécialistes, principalement des Directeurs d'hospices d'aliénés ou de grands hôpitaux, et le témoignage impartial de ces hommes de science confirmé par des preuves sensibles l'emportera, je l'espère, dans votre estime, sur les réclames bariolées qui donnent aux murs de nos villes et de nos villages un cachet rien moins qu'artistiques. — Mais c'est parfois gênant de refuser. Oui, surtout pour ceux qui ne sont pas de la Croix-Blanche, et pourtant il faut en passer par là, si on veut éviter soi-même les abus. Le premier jour de l'an approche : vous devez faire de nombreuses visites aux cours desquelles on vous offrira maints verres de liqueur. Croyez-vous qu'il vous soit permis d'accepter chaque fois, sans violer les règles de la tempérance? Et si vous refusez chez l'un après avoir accepté chez l'autre, n'y a-t-il pas quelque froissement à redouter?

Au contraire, vous êtes dans la Croix-Blanche : on trouvera naturel de vous voir refuser partout et vous éviterez ainsi bien des ennuis à vous-mêmes et bien des frais à d'autres. Les plus sensibles à un refus sont ordinairement les gens peu fortunés qui mettent leur point d'honneur à ne pas laisser soupçonner leur gêne. S'ils peuvent se douter qu'en déclinant leur invitation vous voulez simplement leur épargner une dépense, leur amour propre en souffrira ; mais si vous avez l'excuse d'un engagement qui ne permet aucune exception, leur susceptibilités ne pourra s'alarmer d'un refus qui atteint également les riches, et leur bourse ne s'en portera pas plus mal. — Un point encore peut-être vous arrête. Vous reconnaissez le bien fondé de notre ligue, mais vous ne voyez pas quel changement pourrait résulter dans la situation actuelle du fait de votre adhésion : un de plus, un de moins, qu'est-ce cela? Pour juger de la valeur d'un raisonnement, il n'est que de regarder les résultats auxquels il conduit. Or, c'est exactement le propos que tiennent plus de la moitié des électeurs catholiques qui en prennent prétexte pour ne pas voter et, à la faveur de ces abstentions multipliées, les mauvais candidats obtiennent la majorité.

Mais, mes chers amis, ce n'est pas seulement votre nom que je vous demande : c'est tout vous-mêmes, votre intelligence, votre activité, la part d'influence que vous êtes appelés à exercer demain, c'est tout cela que je voudrais mettre au service de la cause antialcoolique. Ne m'accusez pas d'exclusivisme : la Croix-Blanche s'ajoute à toutes les œuvres sans nuire à

aucune : toutes ont besoin d'elle et elle se sert de toutes pour atteindre son but. Vous êtes l'avenir, il sera ce que vous serez et en partie ce que vous voulez. S'il ne dépend pas entièrement de vous de faire disparaître du sol de notre pays la plaie honteuse de l'alcoolisme, il vous appartient d'y travailler par l'exemple, l'action et la prière. Aimez à répéter cette belle invocation, enrichie d'indulgence, qui indique la source où doit s'alimenter notre apostolat pour être fécond :

« O Dieu, notre Père, pour vous témoigner mon amour, pour réparer votre honneur blessé, pour obtenir le salut des âmes, je me propose de ne prendre aucune boisson à base d'alcool... Je vous offre cette mortification en union avec le sacrifice de votre Fils Jésus-Christ, qui, chaque jour, s'immole pour votre gloire. Ainsi soit-il. »

Francis TANGUY, *prêtre.*

EPHÉMÉRIDES

11 Novembre. — Fête d'allégresse pour commémorer la victoire des nôtres ; de deuil aussi puisque cette victoire nous a coûté tant de morts. Le matin, après la messe, l'officiant, M. Auffret, a chanté le *Libera* devant la plaque où sont gravés en lettres d'or les noms de nos aînés disparus. L'après-midi, nous sommes allés au cimetière prier auprès du grand Calvaire qui domine le monument des Morts. Point de discours, mais ce beau psaume de la Liturgie des défunts, si pénétrant de vérité, si consolant par l'espérance qui le remplit. Le soir, réunis à la Chapelle, nous avons écouté, avec une pieuse émotion, les paroles touchantes de M. Saccadas, qui se fit l'interprète de nos héros défunts nous demandant de leur séjour nos prières ardentes : *Pro vobis cecidimus : orate pro nobis.*

Le *Te Deum* vint donner enfin une note joyeuse à la journée et traduire notre reconnaissance à Dieu.

... Telle fut, dans son austérité, la fête de l'Armistice au Collège. Nous entendîmes bien, au cours de la journée, les rares échos d'une bruyante fanfare : des rossinantes attelées coururent, dit-on, faisant résonner les pavés du Vieux Castel : pour nous, disait mon ami X... « nous avons fêté l'Armistice avec huit pruneaux... »

14 Novembre. — Les partisans des localisations cérébrales ont pu aujourd'hui vérifier leur thèse en classe d'histoire naturelle. Les « philo » expliquent aux Premières et

Secondes, ravis, les mystères d'un cerveau de veau que vient de leur découper, avec une dextérité savante, M. le Professeur.

15 Novembre. — Deuxième sortie du Trimestre. Certains ont dû payer leur tribut à l'humaine faiblesse. L'énergie de leurs résolutions n'a eu d'égale que la facilité de leurs chutes ; mais ils sont stoïques et c'est d'un œil sec qu'ils voient partir leurs camarades. La Nature, cependant, confidente de leur détresse, pleura toute la journée et...

16 Novembre. — ... le lendemain un soleil radieux caressait paternellement « privés et non privés ».

18 Novembre. — A l'étude des grands, conférence très spirituelle de M. Francis Tanguy, sur la Croix Blanche et les objections qu'on soulève contre elle.

La Fête de M. le Supérieur

27 NOVEMBRE

Elle fut précédée, cette année, d'un mystère. Depuis quinze jours déjà, on savait que M. le Supérieur avait l'intention de nous faire une surprise. La mèche fut-elle vendue ?... Ce que je sais, c'est que les langues s'exercèrent à l'avance à prononcer — sans toujours y réussir — le mot de prestidigitation.

Lundi soir, 26, à 5 heures, les élèves étaient réunis dans la salle des Fêtes. M. le Supérieur fit son entrée aux applaudissements de tous. L'effervescence, naturelle aux multitudes, fut bientôt calmée par un morceau délicat de cette musique qui adoucit les mœurs : une polka, de la fanfare du Collège, inaugura la fête et la première sortie des musiciens. On sentait bien que telles clarinettes, telle basse de l'an dernier manquaient, mais il y a de l'espoir dans la jeunesse qui monte...

Voici Jean Quiniou, élève de Première, qui s'avance, pour présenter à M. le Supérieur un cadeau que la générosité spontanée des élèves lui offre, à l'occasion de sa promotion récente à la dignité de chanoine honoraire. Puis il prononce le compliment qui suit :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

C'est avec un vif plaisir, que je me fais près de vous l'interprète de mes camarades, pour vous offrir, avec ce témoignage de notre reconnaissance et de notre affection, nos vœux de fête les plus sincères et les meilleurs.

Depuis bientôt quatre ans que vous êtes parmi nous, vous travaillez avec un zèle inlassable à notre formation et, dans une œuvre si noble, vous montrez de rares qualités, dont Mgr l'Evêque vient de reconnaître justement la valeur en vous élevant à la dignité de Chanoine honoraire.

Vous avez accepté, Monsieur le Supérieur, la lourde responsabilité de notre instruction, et c'est sous votre direction que nos maîtres si dévoués s'efforcent d'orner nos esprits des connaissances que doit posséder tout homme cultivé. Mais, votre expérience personnelle vous a prouvé que le chemin des études est parfois rocailleux et rude et voilà pourquoi, dans les conseils que vous nous donnez en classe, vous savez user de persuasion et de bienveillance. Si vous nous reprenez, c'est avec la sévère douceur dont vous avez le secret, et nous nous laissons volontiers persuader par vous de la bienfaisance de cette loi du travail qui apparaît d'abord comme austère à nos regards d'écolier.

Mais, Monsieur le Supérieur, là ne s'arrêtent pas vos efforts, votre idéal est plus élevé, et vous avez compris que l'éducation morale doit marcher de pair avec la formation intellectuelle, et vous vous consacrez, avec toute votre âme sacerdotale, à façonner notre cœur et notre volonté. Vous nous enseignez la vertu, car vous savez qu'elle est la « mère nourrice des plaisirs humains ». Mais la route qui y mène est parfois semée d'écueils et les dangers nous guettent à chaque détour du chemin : notre volonté céderait bien vite à l'heure de la tentation si elle ne reposait point sur une piété ferme et sincère qui trouve sa force en Dieu. Vous voulez faire de nous des chrétiens convaincus, qui soient les défenseurs de la foi et de « bons soldats dans l'armée du bien », comme vous nous l'avez dit dans notre première réunion du Cercle d'Etudes.

Tel est votre but, Monsieur le Supérieur ; il se peut que, parfois, nous n'ayons point toujours correspondu à l'idéal tracé, mais nous comprenons toute la grandeur de votre œuvre, et nous vous promettons d'y collaborer de plus en plus par notre travail, notre piété et notre bonne conduite.

Plus tard, aux heures difficiles, nous aimerons à nous rappeler les heureuses années passées sur les bancs de ce Collège, à l'ombre du clocher à jour. Notre pensée se reportera vers vous aussi, Monsieur le Supérieur, car c'est alors que nous saisirons tout le prix de vos enseignements. Mais soyez assuré que, dès demain, nous prierons N.-D. du Creisker de répandre sur vous les grâces qui vous sont nécessaires pour mener à bien la noble tâche que vous vous êtes assignée.

Ce gracieux discours fut coupé d'applaudissements. M. le Supérieur y souscrivit, et, en même temps qu'il remerciait les élèves du rochet offert, il prenait acte des promesses

solennelles formulées au nom de tous par J. Quiniou. Aussi bien, ces promesses ne font que résumer l'idéal même que les maîtres de l'Institution s'efforcent tous les jours d'atteindre. Chacun de nous sait bien que, de notre fidélité à répondre aux désirs de M. le Supérieur, dépendent le bonheur de notre vie commune et le succès croissant du Collège.

Suivant une antique tradition, scrupuleusement observée, M. le Supérieur amnistie les coupables, et leur permet de partager avec les innocents le jour de congé dont il gratifie les uns et les autres. Il est entendu d'ailleurs que le jeudi 29 sera jour de sortie générale et que, dès maintenant, tous et chacun pourront écrire à leurs parents qu'ils peuvent compter sur eux... pour la Noël.

M. le Supérieur ne se lasse jamais de donner. Il annonce donc pour le 27 au soir une séance de fou rire présidée par l'illustrissime *Montana*, professeur de pres-ti-di-gi-ta-tion.

Quelques figures de quadrilles qui rappellent des airs connus, terminent agréablement la séance. Et l'on rentre dans les études, qui semblent moins austères, à la veille d'un lendemain si gros d'espérances.

***

Les deux promenades de la journée nous ont permis de respirer l'air vivifiant de la campagne. Dans les cours, on attend avec impatience l'heure de l'entrée à la salle des Fêtes.

... A 5 heures, tous les yeux sont fixés sur la scène où Montana, planté derrière une table prudemment recouverte d'un tapis, achève ses manipulations. Des objets sont disséminés çà et là : billes de billard, dès magiques, gobelets plus magiques encore...

Je n'entreprendrai point de conter par le détail la série des tours où les plus perspicaces ne virent que du bleu. Qu'il me suffise d'en citer quelques-uns.

Vous prêtez votre montre, votre mouchoir et vos gants : Montana enferme le tout dans une petite boîte à couvercle. Quelques paroles, un tour de passe et on retrouve le tout dans une bouteille de champagne !

Deux chapeaux sont apportés. Quels abîmes ! de l'un sortent deux douzaines de balles à jouer, de l'autre un petit pain et 6 boudins ! — Il suffit de faire passer des mouchoirs

blancs dans un petit cylindre de papier pour les teindre aussitôt de couleurs variées.

L'eau est changée en vin ; le vin en eau ! Dans un chaudron, on casse un œuf avec un peu d'alcool : on y met le feu, on enferme le tout : devinez ce qui en sort. Je vous le donne en mille : ... une tourterelle !... Pendant ce temps, dans le chapeau de « Lili », se passent des choses mystérieuses : trois petits lapins y viennent de naître *sine matre*...

J'en passe et des meilleurs. Pendant deux heures, ce fut un délire !...

***

Jeudi, sortie générale : la dernière du trimestre. Nous sommes rentrés ragaillardis par le contact de la chaude atmosphère familiale, et décidés à passer le dernier mois dans le travail et la discipline.

M. le Supérieur a été on ne peut plus généreux. Qui de nous voudrait, après cela, lui faire de la peine ? — X...

Le Coin des Anciens

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. *Autret*, de Plouénan, grand-père de Jean Autret, élève de 4e.

Mme *Riou*, de St-Pol, tante de Y. Le Bihan, élève de 6e.

M. Jacques *Trévidic*, ancien abonné, qui fut, pendant vingt ans, chef cuisinier au Collège.

M. *Bellec*, de St-Martin de Morlaix, père de Jean et Louis Bellec, élèves de 1re et de 4e.

Mme Veuve *Pognonec*, tante de Louis Perrien, élève de Philosophie.

Mme *Boutet*, grand'mère d'Henri Le Bihan, élève de 1re.

MARIAGES

On nous fait part du mariage de M. Ollivier *Joly* et de Mlle Marie *Ollivier*, fille de notre ami J.-M. Ollivier, de Plouénan, ancien élève. (18 novembre.)

NAISSANCES

M. et Mme Auguste *Coursin*, de St-Pol-de-Léon, nous font part de la naissance de leur fils Auguste.

M. et Mme René *Kérautret*, de Morlaix, nous font part de la naissance de leur fils Michel.

SUCCÈS AUX EXAMENS

M. l'abbé Emile *Berthou* vient de passer avec succès deux certificats : celui de *Mathématiques générales* (mention *Bien*) et celui de *Mécanique rationnelle*.

Jean *Bacques*, de Morlaix, est reçu définitivement à l'Ecole Centrale.

Henri *Bagot*, de Saint-Pol, est reçu au premier examen d'admission à la même Ecole.

Nos plus cordiales félicitations.

ADRESSES ET CORRESPONDANCE

J. *Bacques*, 92, rue de Turenne, Paris.

P. *Morvan*, de l'île de Batz, lieutenant de vaisseau à bord du « Condorcet », Brest.

Jean *Moreau*, de Châteauneuf, élève au Service de Santé Militaire, Hôpital du Val-de-Grâce, Paris.

Raphaël *Jan* (cours 1909), notaire, 7, rue de Noailles, Marseille.

Abbé J.-M. *Mazé*, Séminaire des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e).

Julien *Abgrall*, de Guiclan, chez M. Hermer, 11, avenue de la Gare, Rennes.

Alfred *Mariette*, élève de 1re supérieure, Lycée Louis-Le-Grand, rue St-Jacques, Paris.

Auguste *Bourlès*, de Sizun, clerc de notaire chez M. Quéffeulon, Lannion (Côtes-du-Nord).

Hervé *Bellec*, clerc de notaire, Commana.

Jean *Cloarec*, de St-Sauveur, Franciscain, 16, rue de Noé, Fontenay-sous-Bois (Seine).

Etienne *Morvan*, de Saint-Pierre-Quilbignon, soldat à la Cie de Météorologie, Fort de St-Cyr (Seine-et-Oise).

D'André *Créac'h* (cours 1917), sous-lieutenant au 12e Tirailleurs, La Goulette (Tunisie) :

« Tel un vieux Romain, je me suis retiré à Carthage, non pour méditer sur les ruines de l'antique et florissante cité, mais pour y trouver un peu de repos après de longues marches. Depuis six mois que j'y suis, je me trouve très bien. Les « biffins » ont fait aux tirailleurs une réputation douteuse : toutefois, j'ai trouvé dans mon régiment la meilleure camaraderie que l'on puisse rêver... Les huit premiers jours que j'ai passés ici m'ont laissé cependant un souvenir assez désagréable. Tunis me dépita par son aspect lamentable. Puis je fus expédié au Sud, pour les manœuvres : mes « *ouleds* » ne comprenaient ni le français, ni l'anglais, ni même... le breton ; moi je ne causais ni l'Arabe ni le *sabir ;* vous imaginez facilement nos conversations. Heureusement, mes camarades et mes chefs m'ont facilité la tâche : s'ils avaient aussi pu faire pour moi les 150 kilomètres du retour ! C'était éreintant ! Et ce soleil qui s'obstinait à nous caresser ! Aussi la rentrée à La Goulette, avec le défilé classique, fut magnifique : je n'étais plus un morceau d'homme, comme d'habitude, mais un morceau de galette...

Depuis lors, tout est au mieux : bains journaliers, éducation physique, marches : je prise fort ce genre de sport ; je parle l'*arbi* suffisamment pour dresser mes hommes...

Je viens de prendre une permission de quinze jours ; j'en ai profité pour aller dans le Sud Tunisien, jusqu'aux abords du désert. Pendant six heures, à cheval, j'ai cherché une source dans les dunes de sable : heureuse précaution que d'avoir pris trois bidons d'eau. Je rencontrai cependant plusieurs oasis avec leurs dattiers et bien des petites scènes que j'ai eu soin de photographier.

Que deviennent donc Etienne *Querné*, Francis *Kérautret*, Henri et Michel *Kernéis*, Jean *Roche*, Paul *Corre ?*

Veuillez les dénicher et leur faire donner de leurs nouvelles..... »

D'Yves *Douguédroit*, Ecole Massillon, Paris :

« ... Me voilà tout à fait installé dans mon nouveau poste et bien au courant des habitudes de la maison. L'Ecole Massillon, du fait de sa situation au centre de Paris, présente des avantages que n'offraient pas Juilly. J'ai plus de travail cependant que l'année dernière. Le seul ennui est

que l'hôtel étant tout petit et renfermant une centaine de pensionnaires avec quatre cents demi-pensionnaires ou externes, les divisions sont mêlées à certains moments de la journée. On doit s'occuper d'élèves de classes différentes, ce qui est désagréable. Jusqu'au 1er mars, j'ai six heures et demie d'études par jour, et le dortoir ; passée cette date, je serai exempt de dortoir et n'aurai que cinq heures et demie d'étude.

Mon temps libre me permet de suivre des Cours à la Sorbonne. Pour essayer de rattraper mon retard de l'année dernière, je vais essayer deux certificats en mars : Psychologie, Morale et Sociologie. Quant au Droit, je ne me suis pas présenté cette année : je m'immatricule cependant puisque les inscriptions sont valables au moins un an encore... »

De Luc *Rapine* :

« J'ai reçu le « Creisker » et vous remercie de me tenir ainsi au courant des nouvelles du Collège. J'éprouve un réel plaisir à me rappeler, en le lisant, les années encore récentes que j'ai passées au Collège. Toutefois, je n'ai pas à me plaindre de ma condition actuelle. En bon cheminot, je passe mon temps à voyager : j'apprends ainsi, beaucoup mieux qu'en Troisième autrefois, la géographie de la France.

Je continue à étudier surtout les mathématiques, et le dessin qui est ma partie. Ce que je n'ai pu faire au Collège, je le fais en dehors de mes heures de présence au bureau, car j'aurai un autre examen à passer, plus difficile que celui de cette année, pour être nommé dessinateur technique. Cependant, je vous avoue que j'ai toujours la nostalgie du latin, qui me plaisait beaucoup plus que les mathématiques. Tout en continuant ma préparation à l'Ecole des Travaux publics, qui ne se terminera que fin juin prochain, je suis les cours suivants : dessin géométrique, croquis à main levée, géométrie, une heure et demie par semaine pour chaque cours. Ils sont organisés par des ingénieurs de la Cie d'Orléans et ont lieu dans des bureaux de la Gare d'Austerlitz. Enfin, à mon syndicat : anglais, 2 heures par semaine ; algèbre et trigonométrie, également 2 heures par semaine. Aussi, vous voyez que chaque journée est bien remplie. En plus de mes sept heures de travail, j'ai, par jour, un minimum de 4 heures de classe ou d'étude : en

somme, tout juste le temps de faire mes devoirs. Le dimanche, je tire grand parti des leçons reçues autrefois de M. Saccadas, en chantant à la grand'messe auprès de l'organiste. L'après-midi, je passe chez M. le Curé de Plessis-Robinson de fort bon temps : il a chez lui un merveilleux poste de T. S. F., comme celui de M. Golias... »

De Jean-Marie *Mazé* (cours 1916), rue du Bac, Paris :

« ... La rentrée aux Missions Etrangères a été bonne cette année, Dieu merci. Nous comptons cinquante-cinq aspirants à Paris, soixante-cinq à Bièvres et vingt-cinq à la caserne. De plus, dix jeunes missionnaires nous ont quittés au début d'octobre pour les Missions. Peut-être arriverons-nous, avec la grâce de Dieu, à la prospérité numérique d'il y a vingt ans : Les aspirants étaient plus de trois cents et les départs annuels de cinquante à soixante pour les *trente-six* Missions de la Société. Nous n'en sommes pas encore là, et je lisais précisément dans le *Bulletin* de la Société que l'une des Missions, qui a le bonheur de recevoir l'un des dix nouveaux partis, n'avait reçu aucun ouvrier depuis dix ans. Vous pensez si on va lui faire fête !

Trois nouveaux Finistériens sont venus s'adjoindre aux trois anciens, Mais aucun d'eux n'a été au Creisker ; pour encore, je reste le seul représentant de Saint-Pol. Mais ce ne sera peut-être pas pour longtemps.

Cette année sera, s'il plaît à Dieu, celle de mon sous-diaconat. Je vous préviendrai à temps, pour que j'obtienne le secours de vos prières, spécialement à ce moment. En attendant, je poursuis l'étude de la théologie. Si tout va bien, je pourrai quitter la France en Octobre 1925, et essayer d'étendre encore le Royaume de Dieu, comme les glorieux martyrs de la Société : les bienheureux Vénard, Chapdelaine, Néron, Marchand, Borie et tant d'autres. La salle des Martyrs, où nous prions tous les matins, nous encourage à suivre leurs traces. Si vous passez à Paris, il faut venir visiter cette salle pleine de reliques : vêtements, instruments qui ont servi au supplice des bienheureux, livres, tableaux, etc... Un diacre est chargé de donner aux visiteurs les explications nécessaires... »

Souvenirs d'Afrique

Notre ami Jean Morvan (cours 1916) *rentre d'Afrique et prend à St-Pierre-Quilbignon, en attendant son départ pour le Maroc, un repos bien mérité. Il a bien voulu nous conter ses pérégrinations dans le désert. Nos lecteurs lui sauront gré de leur avoir donné, dans un récit vivant et alerte, un exemple frappant des efforts que l'armée française ne cesse de prodiguer pour la colonisation de l'Afrique.*

L'Arrivée

Affecté, en passant à Dakar, au Bataillon de Tirailleurs Sénégalais n° 3, troupes du territoire du Niger, je rejoins ma désignation.

Après huit jours de traversée, je débarque à Kotonou, d'où, sur un ferry-boat, je gagne par la lagune la ville de Lagos, en Nigeria, grouillante de mouvement et d'activité. A Lagos, un train, relativement confortable, m'emmène jusqu'à Kano, toujours en Nigéria.

Rien jusqu'à présent ne m'a changé des coutumes Européennes. C'est à Kano que se fait le changement. Le moyen de locomotion devient le cheval ou le dromadaire. Ce dernier animal m'est échu comme monture et c'est à son pas lent et amblé, suivi de mes bagages à dos de bœuf, que je m'en vais, d'étapes en étapes, recueillant sur mon parcours les « Sannu Zaki » salut Lion ! des indigènes qui s'agenouillent devant moi, ce dont je suis énormément flatté.

Zinder

Au onzième jour de marche, Zinder est atteint. Zinder est la capitale administrative et militaire du Territoire de Niger ; c'est la plus grande ville de cette colonie qui en compte bien peu. Quelques milliers d'indigènes y rêvent au soleil, songeant peut-être, en contemplant les murs crénelés qui s'effondrent, à la splendeur passée, faite surtout de rapines, de la résidence des anciens Sultans Haoussas, sanguinaires despotes qui mirent à mort nos premiers pionniers, le capitaine Casemajou et le colonel Klobbs.

Située à la limite de la steppe soudanaise et du Sahara, des échanges de tribus nomades avec les sédentaires du sud, et point de départ des imposantes caravanes se rendant en Tripolitaine.

Aujourd'hui, ce trafic est perdu et Zinder ne commerce plus qu'avec le Sud ; elle écoule le peu de produits qu'elle a sur le marché de Kano.

Pendant trois mois, Zinder me garda ; je pus constater que la réputation d'activité des « Haoussas », peuplade dominante au Territoire, n'était pas surfaite, au moins dans la catégorie des « Dioulas ». Quant aux autres, ils s'adonnent à un doux farniente ; ils ne prennent pas la peine d'exploiter un pays de nulle valeur économique, dont les ressources sont constituées uniquement par le cheptel de bovidés et de camélidés. La flore est celle des pays secs et arides : plantes filieuses à épines ou à feuilles épaisses. La faune se réduit à l'autruche et à la girafe dans le désert ; à quelques vilains lions sans crinière et à de l'antilope, à foison.

Une possession aussi déshéritée ne vaut que par sa situation de liaison entre nos terres de l'Afrique Occidentale et celles de l'Afrique Equatoriale.

La vie dans cette portion centrale n'a jamais été enviée... Il me tardait de quitter la capitale pour m'enfoncer plus avant dans la brousse.

Aux bords du Lac Tchad

J'eus bientôt satisfaction et, à cheval cette fois, après vingt-neuf jours de route vers l'Est, le long de la rivière Komadougou, je me trouvais à N'Guigmi, au bord du Tchad.

N'Guigmi (étymologiquement « fils de l'eau »), à la frontière de la colonie, est une agglomération d'un millier de cases, chef-lieu d'un cercle. (Les divisions administratives sont des cercles, des subdivisions et des cantons ayant à leur tête des capitaines, lieutenants ou des chefs indigènes.) Elle a dans son ressort des populations sédentaires moins dociles que les Haoussas mais guère méchantes : Kanembous, Béribéris, Mobeurs, Maugas, et des gens nomades, les Toubbous et semi-nomades comme les peuples que l'on désigne sous les appellations différentes de Fullatahs, Poulos, ou Toucouleurs. En dehors de ces éléments, le cercle administre également les indigènes pêcheurs du Tchad. Il

est assez difficile de parvenir jusqu'à eux. N'Guigmi n'est pas sur le lac à proprement parler ; il se trouve à la limite des terrains submergés. Pour atteindre l'étendue de pleine eau du Tchad, il faut, de N'Guigmi, se tailler, pour la pirogue, un chenal dans les roseaux de la partie inondée.

Les bords du Tchad sont assez giboyeux : il y a de jolis coups de fusil d'aigrettes, de marabouts et de pélicans roses recherchés en France. Quelques éléphants apparaissent de temps en temps, quelquefois en nombre ; je me rappelle que de Bosso, à l'embouchure de la Komadougou, les habitants vinrent demander, au commandant de cercle, du secours contre une invasion d'éléphants dans leur récolte de miel. Des mitrailleurs furent envoyés, mais, de toute la bande malfaisante, un seul pachyderme resta sur le terrain.

Comme poste militaire, N'Guigmi est la garnison d'une compagnie d'infanterie et le centre de rattachement d'un peloton de méharistes chargé de la police du désert. Destiné à cette unité, je quittais les bords du Tchad et m'engageait dans la steppe de la Tintauma au Nord.

Au Désert

Mon imagination m'avait fait de la vie au désert un tableau séduisant : combats, reconnaissance contre « razzou », tout cela avec l'auréole de la gloire.

En arrivant au point d'eau où était campée la section méhariste, je fis connaissance avec les réalités du métier. Cette section, dont je prenais le commandement, venait d'accomplir des prouesses dans les repaires montagneux des tribus insoumises du Tibesti. Elle n'avait guère l'aspect d'une troupe victorieuse : les tirailleurs en guenilles, les méhara, complètement fatigués, leurs bosses flasques ou inexistantes, la pointe de leurs cuisses saillante, demandaient impérieusement du repos et réduisaient à néant mon rêve de poursuites épiques.

Pour le moment, mon rôle était de refaire mes animaux, de savoir leur être un pasteur vigilant afin de les rendre aptes à de nouvelles opérations. Ce n'était pas une petite affaire. Le dromadaire, animal puissant mais fragile, demande à être conduit suivant certaines règles dont il ne faut pas s'écarter. Ma science, à ce sujet, était uniquement livresque, je me trouvai loin de l'expérience de mes chameliers. Le chameau exige une pâture variée et abondante. Au pâturage, il doit être laissé en pleine liberté ; il y erre à sa fantaisie, ici et là, ne mettant pas moins de cinq ou six heures à remplir un vaste rumen ; s'il veut sa pitance quotidienne, il garde sa réputation de sobriété quant à l'eau. Au moment des plus fortes chaleurs, il boit tous les trois ou quatre jours ; en d'autres saisons, il se passe d'eau pendant 8 à 10 jours, mais, quand il boit, il absorbe une provision de 60 à 70 litres d'eau, surtout quand cette eau est légèrement natronée. Aussi c'est un gros travail que d'abreuver tout un troupeau.

Pendant quatre mois, transportant ma tente de puits en puits, maître de mes mouvements, libre et indépendant, avec mon groupe de 50 tirailleurs de toutes races, de dix goumiers et d'autant de chameliers, je parcourus toute la région de nomadisation des Toubbous, m'installant dans les meilleurs pâturages. Mes occupations journalières n'étaient point trop chargées. Aidé d'un sergent européen, l'instruction des tirailleurs me prenait les matinées, en dehors des jours d'abreuvage du troupeau, où, m'improvisant vétérinaire, je soignais de mon mieux les méhara malades ou blessés par le harnachement. Quelques palabres avec les Toubbous, au milieu de qui je vivais, me distrayaient ensuite. Les Toubbous sont un peuple soumis, en partie, à des chefs dont l'autorité est plus nominale que réelle. Beaux types noirs, n'ayant ni les lèvres épaisses, ni le nez épaté, ils sont d'une fierté qui n'a d'égale que celle de leurs anciens rivaux, les Touaregs de l'Ouest, dont ils sont loin d'avoir le brio et le cran. Pillards, ils le sont dans le sang et menteurs, également. Musulmans, ils remplissent consciencieusement leurs devoirs religieux ; mais je ne les crois pas fanatiques, sans toutefois pouvoir affirmer que l'étendard de la guerre sainte ne les rallierait pas. J'eus à les châtier maintes fois pour des tentatives de vol de mes chameaux qu'il était facile de me soustraire dans les grands espaces où ils s'égayaient. Il était plus difficile de les cacher : le chameau laisse des traces que mes goumiers, avec leur adresse remarquable, pistaient jusqu'à la tente du voleur. Constamment sur le qui-vive, dans un pays où la surprise n'est pas rare, je devais prendre des mesures de sécurité sévères et combattre à tout moment la négligence et l'indolence de mon personnel.

La sûreté à distance par des goumiers établis aux points de passage dangereux ; la sûreté immédiate par ma forma-

tion en carré, enceint de tranchées et d'un double réseaux d'épines, m'obligeaient à des rondes fréquentes.

Mes loisirs étaient faits de lecture et de chant. C'est un plaisir de courir le gibier dans ces régions ; pour ramener les dépouilles des gazelles abattues, un chameau est toujours nécessaire.

La saison des pluies, qui dure trois mois, de juillet à octobre, vint fort à propos rajeunir les pâturages. J'eus aussi la satisfaction de voir mes dromadaires reprendre rapidement leur forme de guerre : la cuisse et l'épaule bien en chair, la bosse haute et ferme, le poil luisant, l'œil vif. Je pouvais désormais faire mon œuvre de police et affronter les étendues désertiques. Je reprenais le titre de « Serkin Yaki », *chef de guerre*, que décernent les indigènes au commandant d'unités méharistes, et je partis en tournée.

L'Oasis de Kaouar

Par ordre du commandant militaire du Territoire, j'étais chargé de la protection des oasis de Bilma ou Kaouar. Cela me faisait une immensité de sable de 600 kilomètres à franchir, et dont les points d'eau, distants de 100 kilomètres, ne devaient pas, c'était une question de vie, être manqués. Mes goumiers, habitués au pays, me servaient de guides ; chaque homme était muni de sa provision d'eau contenue dans deux peaux de bouc arrimées de chaque côté de la selle ; je pus supporter ces lacunes de la nature. En passant à Agadem, poste isolé, j'apportai au sergent chef de détachement le réconfort de la visite d'européens et lui laissai comme passe-temps deux jeunes oryx (1) à dresser. Nous les avions capturés en cours de route.

Ayant dans les yeux, suivant le cliché consacré, la vision inoubliable du désert, de ses dunes que les Méhara ne traversent qu'à genoux tellement elles sont abruptes, des couchers de soleil et de ses levers sur les horizons vastes, j'arrivai à Bilma, chef-lieu du cercle Kaouar-Tibesti.

Bilma fait un commerce de sel et de dattes ; pour venir chercher ce sel, tout comme en Mauritanie le sel de Taoudenit, des caravanes ou « Azalaï » se forment dans le Sud. J'en rencontrai une. Cinq mille chameaux environ étaient

(1) Genre d'antilopes à cornes longues et effilées.

réunis aux Salines, sous l'escorte des sections méharistes d'Agadez.

Bilma n'avait jamais vu tant d'Européens ; à la table du capitaine commandant le cercle, nous étions quatre officiers et deux gentlemen anglais en quête de vues cinématographiques... Ce fut une fête.

Le lendemain, j'effectuai la relève de la section de garde qui decendit se reposer dans les régions que je venais de quitter.

Alertes sur alertes, patrouilles sur patrouilles, n'épargnaient pas la fatigue des hommes et des animaux pendant mon séjour dans le Kaouar. Les habitants d'Aney, village pillé peu de temps auparavant, dès qu'un point noir apparaissait à l'horizon, ne manquaient pas de m'en avertir.

Enfin, ce ne fut pas un faux renseignement ! Un groupe de cent pillards Toubbous et Tripolitains avait razzié aux alentours d'Agadez. Poursuivi par la section de l'Aïr et talonné de près, il n'avait guère de chances de se sauver. Alourdis par leurs captures : femmes et enfants destinés à l'esclavage dans les villes de Rhat et de Mourzout, les brigands devaient être accrochés inévitablement. Cependant, dans le cas où ils parviendraient à s'échapper, je reçus l'ordre de leur couper la route.

Mes méhara, quoique déjà fatigués, soutinrent sans faiblesse pendant trois jours de marche de seize heures consécutives, courant ainsi quotidiennement 100 kilomètres. Evidemment, ce n'était pas à leur plus grande vitesse. Le dromadaire, pour durer, doit aller au pas, à 5 k. 500 ou 6 à l'heure. Ses autres allures : le trot postal, 8 kilomètres, est employé par les courriers ; le trot allongé, 12 kilomètres, dans les dernières heures de l'approche d'un razzi ou dans les premiers temps de la poursuite. Quant au galop, il n'est de mise que dans les fantasias.

Je perdis cependant le fruit de cette marche forcée. A Djado, appuyé aux contreforts du Tibesti se reliant au massif du Tassili des Azdjer, mes goumiers surprirent des *chouafs* ou éclaireurs reconnus pour être des Mokarassen, guerriers se rapprochant des Azdjers et relevant de la Tripolitaine. Impatientés, ils engagèrent le combat au lieu de m'avertir. Le gros des Tripolitains ne m'attendit certes pas ; il s'enfuit, désordonné, abandonnant son campement et un malheureux dromadaire. J'appris ensuite que ces pillards venaient du razzi de l'Aïr qui, après un combat contre

la section qui les poursuivait, s'était dissocié, abandonnant son butin.

Le Retour

Je revins dans l'oasis et ne tardai pas à être relevé. J'étais resté huit mois dans le Kaouar, huit mois de travail continu ; on ne pouvait demander davantage aux animaux et au personnel.

Ce fut un retour assez lamentable. Une dizaine de mes méhara, marchant jusqu'à la limite de leurs forces, s'abattirent, ajoutant leurs cadavres aux squelettes trop nombreux qui jalonnent la ligne des puits.

En ces lieux et sur la route du retour, la mort de ces compagnons de l'existence est bien émouvante. Les pauvres bêtes étendent leur grand col sur le sable brûlant et, stoïquement, comme le loup du poète, après avoir accompli leur longue et dure tâche, refermant leurs grands yeux, meurent sans jeter un cri.

Lieutenant MORVAN.

Le Gérant : H. TANGUY.

IMP. DU « NOUVELLISTE », RENNES

Travaux de nos Anciens

M. l'abbé *Rolland*, recteur du Bourg-Blanc, nous a gracieusement offert une monographie de la chapelle de N.-D. de Confort, en Meilars, son ancienne paroisse. L'auteur y décrit la chapelle dont il étudie avec minutie tous les détails. Il n'a pas oublié cette curiosité, unique chez nous, une roue, garnie de clochettes, qui se trouve au sommet de l'arcade Nord. Suivant une pieuse coutume, les enfants qui sont lents à moduler leurs premières paroles sont conduits par leur maman à Confort, pour faire sonner au-dessus de leurs têtes le joyeux carillon en l'honneur de la Madone.

A la fin de l'opuscule sont réunis une série de témoignages en faveur des grâces obtenues à Confort par l'intercession de la Sainte Vierge.

Les amis de l'architecture bretonne liront avec intérêt cette étude consacrée à l'une des chapelles les plus originales du Finistère.

AVIS

M. LE TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES A REÇU, LE 8 NOVEMBRE DERNIER, UNE SOMME DE **20** *FRANCS POUR COTISATION ET ABONNEMENT AU « CREISKER ». L'EXPÉDITEUR A OMIS DE SIGNER : NOUS LE PRIONS DE SE FAIRE CONNAITRE. L'ENVELOPPE PORTAIT LE CACHET DE* **LANNILIS.**